LE MONDE DES LIVRES

■ Freud et Jones : correspondance
■ Mallarmé et le XIXe siècle



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16691 – 7,50 F – 1,13 EURO

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

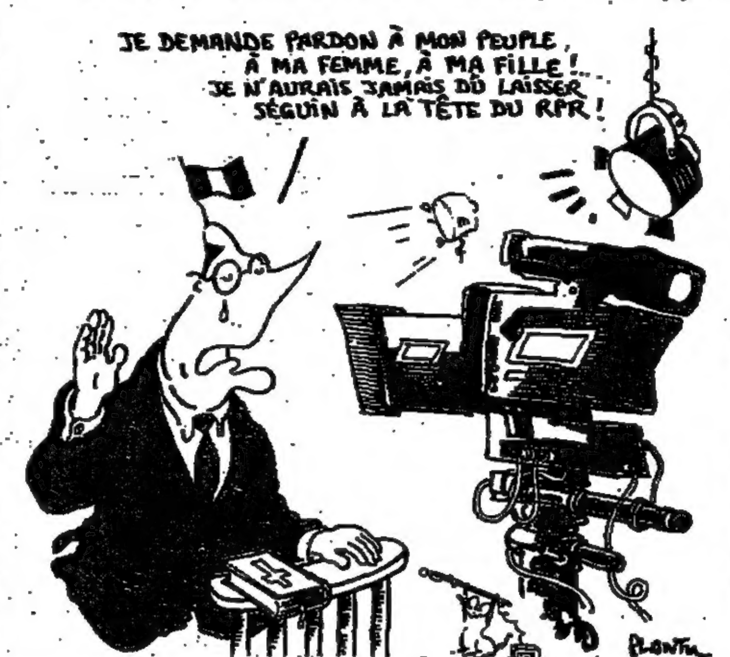
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac organise sa droite

● Le chef de l'Etat s'appuie sur une nouvelle génération de députés RPR, des centristes et des libéraux ● Il menace Philippe Séguin de créer un « parti du président » ● Cette stratégie est destinée à faire barrage au président du RPR, auquel il s'oppose constamment

DEUX STRATÉGIES se font concurrence dans l'opposition. Face à Philippe Séguin, qui s'appuie sur la présidence du RPR, Jacques Chirac travaille à tisser un réseau qui dessine un « parti du président » à l'intérieur de la droite. Outre Alain Juppé lui-même, qui s'est exprimé récemment devant les jeunes gaullistes de l'Union des jeunes pour le progrès, plusieurs de ses anciens ministres font partie des interlocuteurs réguliers du chef de l'Etat : les RPR Michel Barnier et Dominique Perben, mais aussi Jacques Barrot, l'un des piliers de Force démocrate (UDF), et Jean-Pierre Raffarin, poids lourd de Démocratie libérale.

M. Chirac, réconcilié avec Nicolas Sarkozy, multiplie les signes en direction de la génération des quarante ans, issue des élections législatives de 1993 et qui pourrait dessiner la relève des quinquagénaires formés dans



l'opposition à la gauche des années 80. Une dizaine de jeunes députés RPR, dont plusieurs formaient la *task force* fidèle à M. Juppé lorsque celui-ci était premier ministre, se rendent fréquemment à l'Elysée. M. Chirac entretient, aussi, une relation attentive avec le centriste Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Cette présence politique offensive est contrebalancée par un souci d'image. Face à Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, partisan de l'intervention de M. Chirac dans les évolutions de la droite, Claude Chirac, conseillère en communication du chef de l'Etat, plaide pour la prudence. D'autre part, l'Elysée et le RPR sont en désaccord sur l'exploitation de la crise de la MNEF contre Lionel Jospin.

Lire page 6

hommes

La mode au masculin

DE BUENOS AIRES à Naples et de Naples à Paris, le nouveau cahier Styles du *Monde* invite à un voyage contrasté : rugosités des vêtements de travail détournés de leur objet, langueurs de l'élégance cachemire, succès des habits de l'extrême. Vingt pages sur la mode de la rue et des salons.

Lire notre cahier spécial

Les propositions françaises pour prévenir les crises financières

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN a adressé, mercredi 23 septembre, à ses partenaires européens un mémorandum pour tenter d'améliorer le système monétaire international. Ces mesures, qui seront débattues lors du conseil européen des ministre de l'économie et des finances, samedi 26 et dimanche 27 septembre à Vienne, pourraient constituer le socle d'une proposition européenne lors des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale, début octobre à Washington. Le président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, s'est inquiété mercredi des dégâts que provoque la crise mondiale.

Lire pages 2 et 34 et notre éditorial page 18

Taxis de Tokyo, en livrée, casquette et gants blancs

TOKYO
de notre correspondant

Sous une pluie battante, le chauffeur en livrée grise sort de la voiture, ôte sa casquette et ouvre la portière arrière du véhicule de sa main gantée de blanc. L'intérieur de la sobre voiture noire est luxueux et la course s'effectuera sans heurt de conduite. Bref, un moment de détente et non d'énervement.

Cette limousine au chauffeur portant une livrée signée par la styliste Hanae Mori n'est pas voiture de remise mais un taxi presque ordinaire de Tokyo. Presque, car ces taxis sont encore rares : la compagnie MK ne possède que 80 véhicules sur les 25 000 qui sillonnent les vingt-trois arrondissements de la capitale. Mais elle compte en avoir 5 000 en 2003.

MK, qui a débuté il y a trente-cinq ans à Kyoto, où la société compte 800 véhicules, a forcé en mars les portes de la citadelle des taxis de Tokyo. Son ambition : « civiliser » le monde des taxis en améliorant le service et diminuer le prix de la course (–10 % sur la prise en charge), explique le fils du fondateur, Masaaki Aoki.

Connus pour leur porte arrière qui, actionnée par le chauffeur, s'ouvre automatiquement afin de permettre au client encombré de paquets de monter plus facilement dans la voiture, les taxis japonais ne sont pourtant pas parmi les plus barbares. On les trouve facilement, les chauffeurs, généralement aimables, ne rechignent pas aux petites courses et ils ont toujours de la monnaie à rendre. Les voitures sont propres et il n'y a jamais de berger allemand à bord. Certains sont équipés d'une télévision et, à Osaka, d'un téléphone, dont le coût de la communication s'ajoute au prix de la course. Souvent, dans cette dernière ville, les chauffeurs tendent au client une serviette humidifiée pour se rafraîchir.

A l'approche de minuit, le tableau est certes moins rose. Les taxis se concentrent dans les quartiers nocturnes, formant de longues queues sur plusieurs files, et désertent le reste de la ville. Ils sont à l'affût du banlieusard – une longue course qui compensera les avanies des embouteillages de la journée – et ils laissent obstinément fermée leur porte automatique à ceux qui, étrangers notamment, ne répondent pas à leurs critères du « bon client » parce qu'ils vivent au centre de la ville. D'abord mal reçue par la profession, qui qualifiait ses chauffeurs de « mendiants », MK a contribué à améliorer la qualité du service des taxis de Kyoto. En sera-t-il de même à Tokyo ? Les chauffeurs de MK suivent un entraînement spécial et ils sont rémunérés en fonction d'un système qui les responsabilise plus que leurs confrères. Intéressés, ils touchent de meilleurs salaires. « Nous essayons aussi de leur donner la fierté d'être chauffeur de taxi alors que la profession est perçue avec dédain », explique la direction.

Par émulation peut-être, d'autres compagnies de taxis s'efforcent d'offrir de nouveaux services. Ainsi, dans la ville d'Okagaki (préfecture de Fukuoka), Medi-x a entraîné une trentaine de ses chauffeurs à s'occuper de clients handicapés ou âgés. Ceux-ci peuvent bénéficier de ce service vingt-quatre heures sur vingt-quatre moyennant un abonnement de 1 000 yens (50 francs) par mois. De la « Rolls Royce » du taxi à la mission de service public, les taxis nippons innovent.

Philippe Pons

L'homme à puce

UN UNIVERSITAIRE britannique s'est récemment fait implanter sous la peau de l'avant-bras, sous simple anesthésie locale, une « puce » électronique capable de commander à son approche des portes, de l'éclairage ou du chauffage. Une initiative spectaculaire qui a réveillé chez certains la crainte de « Big Brother ». Ces implants électroniques sont employés couramment sur des animaux – les manchots de l'Antarctique ont été des pionniers – à des fins scientifiques ou pour la gestion des élevages industriels. Pour l'être humain, cette pratique semble devoir être réservée au domaine médical. Les chercheurs les plus en pointe s'efforcent, en revanche, de profiter des progrès de la miniaturisation pour intégrer les ordinateurs aux objets usuels et même aux vêtements.

Lire page 25

■ La mort d'une clandestine

Une Nigériane de vingt ans est morte lors de son expulsion musclée par les gendarmes belges. p. 32

■ Restructuration chez Usinor

Le sidérurgiste vend sa branche d'aciers spéciaux, qui représente un quart de son chiffre d'affaires et compte plus de 6 000 salariés. p. 20

■ Chine : M. Jospin accueilli a minima

Pékin n'a pas oublié les ventes d'armes à Taïwan et reçoit avec méfiance le premier ministre socialiste. p. 4

■ ONU et terrorisme

Hubert Védrine a proposé à l'ONU une convention universelle de lutte contre le terrorisme. p. 5

■ La justice et le Lyonnais

Jean-Yves Haberer, ancien président de la banque publique, a été mis en examen. p. 19

■ PACS

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité sans amendement notoire. p. 8 et les points de vue p. 16 et 17

■ Les oubliés de la régularisation

Une quarantaine de sans-papiers déboutés sont encore en grève de la faim. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 925 - 7,50 F



Kohl et Schröder, deux volontés de puissance pour l'Allemagne

« *WELTKLASSE für Deutschland* » – la classe mondiale pour l'Allemagne –, dit le slogan. Le pays est recouvert de ces affiches montrant Helmut Kohl, sévère, qui pointe le doigt en avant. En toile de fond, les flamboyantes couleurs allemandes rouge, or et noir. En bas à droite, on distingue à peine les couleurs européennes. Le « *Grand Européen* » ou le « *Chancelier de l'unité allemande* » est devenu le « *Grand Allemand* », celui qui porte haut les couleurs germaniques à travers la planète.

Son opposant, le social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder veut lui aussi d'une Allemagne forte. « *Nous voulons que l'Allemagne continue à l'avenir à produire les meilleures autos du monde* », a fait inscrire, dans le programme du SPD, celui qui est membre du conseil de surveillance de Volkswagen. Novice en politique étrangère, M. Schröder parle de ce qu'il connaît, l'économie. Mais le message est le même que celui de M. Kohl : l'Allemagne, qui va quitter soulagée le XXe siècle et dont la capitale déménagera à Berlin l'été prochain, est de retour sur la scène internationale.

Depuis la chute du mur, le pays était occupé à régler ses problèmes internes. Il a dû reconstruire l'ex-RDA, ruinée par quarante ans de dictature communiste, et adapter l'économie ouest-allemande aux défis de la mondialisation. Pendant ces années sombres, le pouvoir n'est plus à Bonn, mais à Francfort. Vénéré dans son pays, honni hors de ses frontières, l'homme le plus puissant d'Europe n'est pas le chancelier mais le président de la Bundesbank, qui fait payer à l'Allemagne – et à l'Europe – le coût de la réunification. L'addition est salée. Depuis 1991, l'ouest a injecté dans l'ex-RDA plus de 1 000 milliards de deutschemarks, soit chaque année 4,3 % de son produit intérieur brut. Du jour au lendemain, la RFA a accordé retraites et protection sociale à seize millions d'Allemands de l'Est. Après l'euphorie de la réunification, le choc de la mondialisation a assommé l'industrie ouest-allemande. Le pays croyait que grâce à son organisation et à sa main-d'œuvre hautement qualifiée, son industrie pourrait indéfiniment conserver les salaires les plus élevés au monde et le temps de travail le plus court, avec un deutschemark surévalué.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 18

Une pasionaria de la danse



ALICIA ALONSO

EXCENTRIQUE, despotique, mais surtout solide. Qui d'autre qu'Alicia Alonso aurait pu tenir à bout de bras, pendant cinquante ans, le Ballet national de Cuba ? La compagnie est en France, à Paris puis en tournée, pour cet anniversaire qui marque le triomphe de l'école cubaine, avec ce quelque chose de déhanché, de nerveux qui influence tous les ballets d'Amérique du Sud.

Lire page 30

هكذا من الإمل

SYSTÈME FINANCIER La France a adressé, mercredi 23 septembre, à ses partenaires européens douze propositions pour améliorer le fonctionnement du système financier international. ● CES MESURES pourraient être le socle d'une proposition européenne commune lors des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale début octobre à Washington. ● L'UNION EUROPÉENNE doit assumer les responsabilités que lui confère son poids au sein de l'économie mondiale, estime Paris, et participer à la résolution de la crise en adaptant sa politique macroéconomique pour préserver la croissance et la stabilité monétaire mondiale. ● PARIS PROPOSE de renforcer le rôle, les moyens et les pouvoirs du FMI et de transformer le Comité intérimaire en une instance de décision politique, à l'instar du conseil européen. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

Douze propositions françaises pour prévenir les crises financières

Paris a remis à ses partenaires européens un mémorandum qui doit être discuté ce week-end à Vienne par les ministres des finances des Quinze. Le document propose à l'Europe une démarche commune pour renforcer le FMI et limiter les flux de capitaux déstabilisateurs

LE MINISTRE des finances, Dominique Strauss-Kahn, a adressé mercredi 23 septembre à ses partenaires européens un mémorandum de huit pages égrenant et étayant douze propositions françaises pour faire que le système financier international fonctionne mieux, ou moins mal. Elles seront, avec la situation en Russie, à l'ordre du jour du conseil des ministres des finances des Quinze (Ecofin), qui se réunit ce week-end à Vienne.

La démarche française s'inscrit dans un contexte d'instabilité financière mondiale croissante. Partie de Thaïlande voici quinze mois, la vague, qui avait dans un premier temps emporté l'Indonésie et la Corée du Sud, a touché la Russie et menace maintenant l'Amérique latine. Mercredi 23 septembre, devant la commission budgétaire du Sénat américain, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a estimé que *« la crise financière faisait courir à l'économie américaine un risque accru de récession » (lire aussi page 34).*

Gérée au jour le jour par le Fonds monétaire international (FMI) et le G 7, au gré des foyers qui s'allument, la tempête monétaire et boursière a provoqué une montée des critiques contre les excès des marchés financiers et remis en cause la libéralisation mondiale des mouvements de capitaux mise en œuvre à partir du début des années 80. Peut-on, et comment, réformer l'organisation du système financier international pour prévenir de telles crises ? A qui confier la responsabilité de ce nouvel ordre mondial ?

ACTIONS DE LOBBYING

Entamé lors des sessions de printemps du FMI et de la Banque mondiale alors que la Russie n'avait pas encore plongé et que l'Amérique latine semblait être épargnée, le débat se fait d'autant plus dense que le ralentissement de la croissance mondiale est déjà une réalité. Mi-septembre, le président Clinton a appelé à la tenue d'une réunion rapide de l'ensemble des pays industrialisés et émergents sur le thème du renforcement du système mondial.

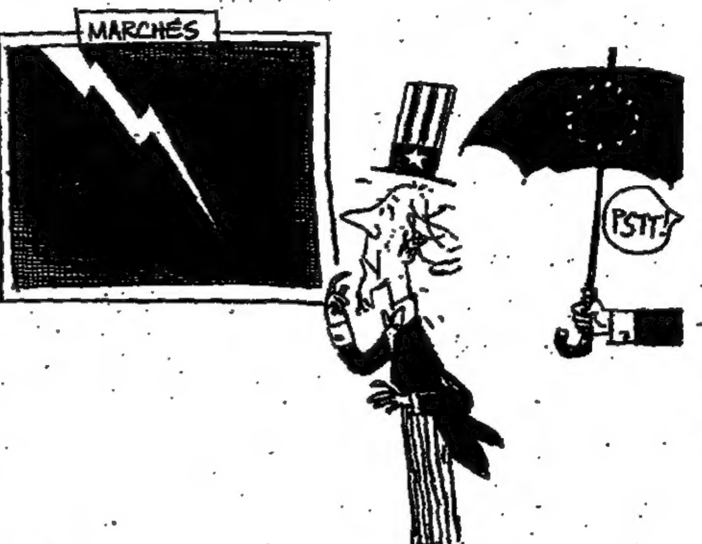
Le premier ministre britannique, Tony Blair, a estimé lundi à New York qu'il *« faut nous engager aujourd'hui à bâtir un nouveau Bretton Woods pour le prochain millénaire »*. Le président de la République française a souhaité l'organisation à Paris d'un sommet des chefs d'Etat sur le sujet, *« aussi vite que possible »*. Jacques Chirac réitère cette proposition dans une lettre adressée jeudi 24 septembre à ses collègues du G 7.

Dominique Strauss-Kahn va en être le messager auprès de l'Union. La France propose à ses partenaires européens de progresser dans la mise en œuvre de ce nouvel ordre mondial selon deux approches, européenne et multilatérale, sur le court et le long terme. *« L'Union européenne, qui s'est jusqu'à présent surtout consacrée aux aspects internes de la mise en place de l'euro, doit désormais pleinement assumer les responsabilités que lui confère son poids au sein de l'économie mondiale. La zone euro sera une entité d'un poids économique comparable à celui des Etats-Unis. La conjoncture économique et financière actuelle rend d'autant plus nécessaire cette prise de responsabilité »*, indique le document.

Pour assumer ce rôle de manière voulue et non subie, explique-t-on à l'Elysée, l'Europe doit s'avancer unie et mener, par exemple des actions de lobbying communes. Au Japon, pour insister *« sur l'urgence de la mise en œuvre rapide et crédible des décisions annoncées en matière de restructuration bancaire »*. Au Congrès américain, *« pour souligner l'enjeu majeur que constitue une ratification immédiate de l'augmentation des quote-parts* (du budget) *du FMI »*.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Sur le plan multilatéral, la France ne démord pas de son soutien indéfectible au FMI, qui *« doit être confirmé comme la pierre angulaire de l'architecture financière internationale »*. La Banque mondiale doit de son côté *« renforcer l'efficacité de ses actions au service du développement (...), les catégories les plus exposées des populations devant pouvoir bénéficier de mesures de soutien spécifique »*. Pas question pour Paris de fusionner les deux institutions comme le propose Tony Blair ou de légitimer le G 22, inventé en avril par les Etats-Unis, comme le souhaite Washington.



Il existe en revanche peu de divergences sur le diagnostic. Chacun a pu faire le constat que les crises récentes *« résultent souvent d'une mauvaise appréciation du risque financier qui s'est traduite successivement par des afflux de capitaux excessifs dans certains pays émergents, puis par des retraits tout aussi excessifs »*. Un large consensus existe pour une transparence financière accrue, une meilleure information de la part des institutions publiques et privées (les banques mais également les assurances, les fonds de pension, les fonds d'investissement), la supervision du secteur financier non-bancaire, la mise en place d'infrastructures financières juridiques et sociales modernes dans les pays en développement et *« le respect des règles financières internationales par les centres off-shore »*. Comment y parvenir ? Et qui s'en charge ? Le mémorandum est imprécis. Pourtant, la Banque des règlements internationaux (BRI), peu citée dans le texte, vient de publier de nouvelles recommandations dans ce sens.

CONTRÔLE DES CHANGES

La proposition la plus novatrice concerne les mouvements de capitaux dans les pays dont l'économie est déjà largement ouverte et qui sont brutalement déstabilisés. La France suggère de transposer au niveau mondial l'article 73 du traité de Maastricht, qui autorise l'instauration d'un contrôle des changes limité à six mois *« lorsque dans des circonstances exceptionnelles, les mouvements de capitaux (...) causent ou menacent de causer des difficultés graves »*. Mise en place en accord avec le Fonds monétaire, une telle mesure fixerait les règles du jeu à l'égard des spéculateurs, sans entamer la crédibilité d'un pays, estime Paris.

Après le *« faux-pas »* qu'a constitué l'initiative française d'envoyer en juillet un message des quatre ministres européens du G 7 à l'ancien premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, le gouvernement rectifie le tir en plaçant sa démarche dans un cadre résolument européen. Cette position communautaire sera défendue par Lionel Jospin, samedi 26 septembre, à Hongkong, pays dont la monnaie est très menacée à son tour.

Babette Stern

« Construire un nouveau Bretton Woods »

Voici les grandes lignes du mémorandum que la France a transmis à ses partenaires européens.

● **Contribution européenne au soutien de la croissance mondiale**

1. Coordination étroite des politiques économiques en Europe, notamment dans le cadre de l'euro 11, afin de soutenir la croissance.
2. Coordination étroite de l'Europe et des Etats-Unis et intervention politique envers le Japon (...).
3. Démarche européenne auprès des autorités américaines pour obtenir la ratification rapide de l'augmentation des quotes-parts du FMI. Disponibilité de l'Europe à fournir, dans un cadre multilatéral, des ressources financières exceptionnelles de façon à garantir la capacité d'action du FMI.
4. Elargissement de la zone de stabilité monétaire de l'euro aux autres pays de l'Union (...) et dialogue avec les pays candidats à l'adhésion pour lesquels l'euro pourra devenir une référence utile (...).
5. Encouragement des réformes en Russie via le FMI.

● **Construction d'un nouveau Bretton Woods**

6. Mise en place d'un gouvernement politique du FMI, approuvant par vote les orientations stratégiques. Le comité intérimaire actuel sera transformé en Conseil (...) afin de devenir un organe de décision authentique. Prise en compte des conséquences sociales des plans d'ajustement. La Banque mondiale a en la matière un rôle essentiel.
7. Développer le dialogue entre pays industrialisés et pays émergents.
8. Améliorer la surveillance prudentielle des institutions financières, faire respecter les règles internationales par les centres off shore.
9. Ouverture des marchés de capitaux des pays émergents plus progressive et ordonnée. En cas d'instabilité avérée, possibilité d'un recours à une *« clause de sauvegarde »*, en liaison avec le FMI.
10. Adaptation de l'action du Club de Paris à la situation particulière de chaque pays émergent. Maintien dans les pays les plus riches d'un flux élevé d'aide publique au développement (...).
11. Association du secteur privé à la résolution des crises, aux côtés du FMI et du Club de Paris.
12. L'euro doit servir de point d'appui pour promouvoir la stabilité monétaire internationale par la coordination des politiques macroéconomiques et de change.

Qui doit représenter l'Euroland dans les instances internationales ?

QUI SERA le porte-parole de l'euro dans les grandes réunions internationales ? Quels seront les représentants européens lors des rencontres du G 7 ? A qui téléphonera le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, en cas de crise aiguë sur le marché international des changes et de décalage violent sur la parité dollar/euro ? A trois mois seulement du lancement de la monnaie unique, ces questions n'ont toujours pas de réponse. Elles sont pourtant, depuis la rédaction même du traité de Maastricht, au cœur du débat sur l'équilibre des pouvoirs politique et monétaire. Dès l'origine, les adversaires de la monnaie unique avaient souligné le risque que représenterait une absence de pilotage politique de l'euro : celui de confier sa gestion aux seuls banquiers centraux.

Le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué, mardi 22 septembre, qu'il entendait faire des propositions sur ce thème lors de la réunion de l'euro 11, qui se tiendra vendredi à Vienne. *« Je tiens beaucoup à ce que l'expression externe de l'euro soit discutée à onze, concertée, mais ensuite exprimée par un porte-parole tournant, qui probablement doit venir d'un pays ayant le plus de pratique dans cette matière »*, a affirmé M. Strauss-Kahn.

Plus précisément, le ministre souhaiterait que la fonction de porte-parole de l'euro soit confiée, à tour de rôle, aux trois grands pays de l'Euroland qui siègent au sein du groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) : la France, l'Allemagne et l'Italie. Le Royaume-Uni serait également amené à remplir cette mission lorsqu'il rejoindrait l'Union monétaire.

En confiant à un ministre des finances la mission d'incarner l'euro, la proposition française vise d'abord à réaffirmer le rôle du politique dans l'Union monétaire, à démontrer que la monnaie unique ne sera pas entièrement entre les mains de la Banque centrale européenne (BCE). Il s'agit de donner un correspondant officiel à M. Rubin alors que le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, aura comme interlocuteur désigné le président de la BCE, Wim Duisenberg.

G 7 OU G 4 ?

Mais l'initiative française entend aussi préserver la prééminence monétaire des grands pays, M. Strauss-Kahn affirmant d'ailleurs que les petites nations ne souhaitent pas endosser la responsabilité de la représentation externe de l'Euroland. La crainte de Paris est que, dans le schéma où un petit pays se verrait officiellement confier la mission de porte-parole de l'euro, la France soit, sinon tenue à l'écart, du moins marginalisée lors des réunions du G 7, transformé de fait en G 4 (Etats-Unis, Japon, Euroland, Royaume-Uni).

Si l'Allemagne partage cette inquiétude, sa position est différente dans la mesure où elle observe avec méfiance toute tentative d'emprise politique sur l'euro. Elle se contenterait volontiers de confier au président de la Banque centrale européenne (BCE) la mission de s'exprimer sur l'euro, comme c'est aujourd'hui le cas outre-Rhin où le président de la Bundesbank, davantage que le ministre des finances, se charge de commenter l'évolution du marché des changes. Bonn souhaiterait donc que rien ne change à la configuration actuelle : pas de porte-parole officiel pour l'euro et participation du patron de la Bundesbank aux réunions du G 7.

Enfin, contrairement à ce que laisse entendre M. Strauss-Kahn, les petits pays n'acceptent pas tous de bon cœur de confier aux grandes nations le soin de les représenter. A Lisbonne ou à Vienne, on se dit tout à fait en mesure d'exprimer la voix de l'euro sur l'échiquier financier international.

Le débat de vendredi s'annonce donc houleux. Il le sera d'autant plus que se posent parallèlement les délicats problèmes de la participation de la Commission et des banquiers centraux allemand, français et italien aux réunions du G 7. Comment expliquer au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ou au président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, que la présence du patron de la BCE les dispense d'assister à ces rencontres ? Les Américains suivent cette bataille avec attention : ils ont déjà fait savoir que les discordes européennes ne devaient pas avoir pour conséquence d'augmenter le contingent, qu'ils jugent déjà pléthorique, des représentants du Vieux Continent aux sommets monétaires internationaux.

Pierre-Antoine Delhommais

L'issue des élections législatives slovaques semble favorable à la coalition de l'opposition

Les entraves à la démocratie ont entamé la popularité du premier ministre Vladimir Meciar

Pour la deuxième fois depuis l'accession à l'indépendance, en 1993, les électeurs slovaques sont appelés à renouveler leur Parlement, vendredi 25 et samedi 26 septembre. Le gouvernement comme l'opposition ont fait de ce scrutin un référendum sur le bilan du premier ministre, Vladimir Meciar, critiqué pour avoir laissé la Slovaquie à l'écart de la première vague des élargissements de l'Union européenne et de l'OTAN.

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Plus que jamais, les jours de Vladimir Meciar à la tête du gouvernement semblent comptés. Mais il pourrait aussi perdre le poste de « président par intérim » de la République, qu'il occupe de facto depuis que plusieurs prérogatives du dernier chef d'Etat, Michal Kovac, lui ont été transférées en mars et que les scrutins présidentiels tenus au cours des six derniers mois ont tous échoué.

L'« homme fort » slovaque, qui a conduit le pouvoir exécutif dans ce pays de 5,5 millions d'habitants presque sans interruption depuis sa nomination, en juin 1990 – à l'exception de deux intermèdes en 1991-1992 et en 1994 lorsque le Parlement le démit de ses fonctions – risque de perdre ce week-end ses premières élections. Même si, crédité par les sondages de 28 % des intentions de vote, son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) pourrait arriver en tête du scrutin, il ne devrait pas être en mesure de former le prochain gouvernement.

Ses alliés d'aujourd'hui, le Parti national (SNS, extrême droite) et l'Association des ouvriers (ZRS, extrême-gauche) sont laminés : le premier devrait franchir péniblement la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Parlement et le second rejoindre les oubliettes de l'Histoire. Les quatre composantes de l'opposition qui ont fait taire leurs dissensions – la Coalition démocratique (SDK, centre-droit), le Parti de l'entente nationale (SOP, centre-gauche), le Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communistes) et la Coalition hongroise (SMK) – totalisent ensemble plus de 55 % des intentions de vote.

« Une grande majorité de Slovaques jugent négativement les quatre dernières années du gouvernement Meciar et ressentent le besoin d'un changement de politique », constate la sociologue Zora Butorova. *« Les gens ont compris l'importance du respect des règles démocratiques et des droits de l'homme et n'accordent plus, comme avant, la priorité aux questions économiques et sociales sur lesquelles reposait le discours démagogique de M. Meciar »*, ajoute-t-elle. Le rejet de la Slovaquie par l'OTAN et l'Union européenne – alors qu'en 1994 elle figurait encore parmi les favoris – en raison des violations des règles démocratiques et en dépit de bons résultats économiques, *« a ouvert les yeux »* de ses concitoyens. *« M. Meciar est jugé responsable de cet échec, et si 25 % des Slovaques continuent de l'aduler, 60 % ne veulent plus de lui »*, affirme Mme Butorova.

FRAGILITÉ DE L'INDUSTRIE

M. Meciar, qui espère réitérer son score de 1994 (36 % des voix), fait campagne sur le bilan économique de son gouvernement. La croissance est restée au-dessus de 6,5 % au cours des trois dernières années et le taux d'inflation (autour de 6 %) est le plus bas de la région. Mais il y a des ombres au tableau : le déficit du commerce extérieur (provoqué par de vastes investissements dans les infrastructures), le déficit de la balance des paiements et celui du budget de l'Etat. Le chômage dépasse les 13 %. Pour les économistes indépendants comme pour le FMI et la Banque mondiale, ces déséquilibres et la fragilité de l'industrie, à peine réorganisée, représentent une bombe à retardement. L'endettement extérieur du pays est passé de 42 à 72 milliards de francs entre 1995 et 1998 et les déficits cumulés du budget dépassent les 800 millions de francs, dette que le gouvernement a de plus en plus de difficultés à financer.

Selon Gabriel Palacka, économiste du SDK, *« la situation exige des changements systémiques immédiats »* afin d'attirer, en particulier, les investisseurs étrangers, quasiment absents du pays. Le retour de la confiance passe aussi par *« la lutte contre la corruption et le clientélisme pratiqués par l'équipe Meciar dans les privatisations »*.

La méthode slovaque de privatisation a consisté à distribuer à très bas prix des milliers d'entreprises à des proches des gouvernants et sympathisants du HZDS – à moindre titre, de ses alliés. En retour, le plus riche d'entre eux, Alexandre Rezes, propriétaire des toutes-puissantes aciéries de Kosice (VSZ) dirige la campagne du HZDS et finance largement les à-côtés, comme la venue de la top-modèle Claudia Schiffer et des acteurs Gérard Depardieu et Claudia Cardinale. De plus, plusieurs capitaines d'industrie – le directeur de VSZ, Jan Smerek, et celui de VUB, la première banque du pays, Jan Gabriel – sont candidats à la députation sur la liste du HZDS, à la 4e et à la 6e place. Karol Kabat, 126e, proche parmi les proches et un des entrepreneurs les plus influents du pays, a accepté, à la demande pressante de M. Meciar, de se porter candidat. *« Je ne veux pas être député, mais nous devons montrer avec qui nous sommes »*, dit-il, en ne voyant aucun problème à une telle imbrication des pouvoirs politiques et économiques *« puisque c'est pour le bien de notre belle Slovaquie »*.

UNE LOI SUR MESURE

M. Kabat rejette aussi toute accusation de *« déficit démocratique »* : *« Comment voulez-vous qu'il y ait déficit dans un pays où toute la presse, à une exception près, est d'opposition. »* *« C'est l'essence même du meciarisme »*, explique le journaliste Marian Lesko : *« Le premier ministre a concentré les pouvoirs entre ses mains, déniant à l'opposition toute possibilité de contrôle, a mis sous coupe réglée l'administration et dévoyé les services secrets, omniprésents, tout en respectant les formes institutionnelles démocratiques. »*

Rappelé à l'ordre à plusieurs reprises par Bruxelles et Washington, notamment pour son non-respect des décisions de la Cour constitutionnelle, M. Meciar a encore montré cet été comment utiliser les institutions démocratiques pour servir ses fins. Ayant fait adopter une loi électorale taillée sur mesure, il a aussi tenté d'interdire au SDK, son principal rival, de participer au scrutin, en attaquant en justice son enregistrement comme parti politique composé de cinq formations.

Martin Plichta

Manipulations sur la loi électorale

Pour tenter de gêner l'opposition, le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a fait adopter, à l'approche du scrutin, une loi électorale réduisant le nombre de circonscriptions de trois à une seule. Cette manœuvre permet d'atténuer les différences entre les régions frontalières (Est et Ouest) du pays, qui sont plutôt défavorables au premier ministre, et la partie centrale – son bastion.

La nouvelle loi **prévoit, en outre, que chaque coalition doit totaliser au minimum 5 % des voix par parti représenté en son sein. Cela a poussé l'opposition de centre-droit et les formations de la minorité hongroise à se regrouper en se transformant *in-extremis* en partis. Enfin, en vertu de la nouvelle loi, les commissions électorales locales et nationales ne sont plus constituées de représentants des partis en lice, mais de fonctionnaires, ce qui fait redouter à l'opposition de possibles manipulations.**

Les Nations unies lancent un avertissement à Belgrade à propos du Kosovo

Selon Paris, la résolution autorise le recours à la force

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

« La tendance de la communauté internationale est clairement au durcissement au Kosovo », a déclaré le ministre français des affaires étrangères, mercredi 23 septembre à New York, en sortant de la réunion du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, qui réunit les représentants de six pays (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Russie). La réunion s'est tenue juste après l'adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution menaçant le régime de Belgrade de *« nouvelles mesures »* s'il ne met pas fin aux violences au Kosovo.

La résolution 1199 – qui a reçu quatorze voix pour, dont celle de la Russie, la Chine s'étant abstenue – est le premier texte relatif au Kosovo adopté par le Conseil de sécurité en vertu du chapitre 7 de la Charte de l'ONU, ce qui lui donne un caractère contraignant. Parallèlement, l'OTAN achevait mercredi la mise au point de plans d'intervention contre des objectifs serbes au Kosovo et en Serbie. Les ministres de la défense des seize pays de l'OTAN devaient en discuter, jeudi 24 septembre au Portugal.

La résolution du Conseil de sécurité *« exige »* un cessez-le-feu. Elle demande à Belgrade de mettre *« immédiatement »* fin à *« toutes les activités des forces de sécurité touchant la population civile »* et d'*« ordonner le retrait des unités de sécurité utilisées pour la répression des civils »*. Belgrade doit aussi faciliter le retour des réfugiés et *« permettre aux organisations humanitaires d'accéder librement et sans entraves »* au Kosovo.

Le Conseil exige par ailleurs que les dirigeants de la communauté albanaise condamnent tout acte de terrorisme et qu'ils poursuivent leur objectif *« uniquement »* par des moyens pacifiques. Sans parler explicitement de l'usage de la force, le Conseil envisage de prendre *« de nouvelles dispositions et des mesures additionnelles »* pour maintenir la paix dans la région.

L'ambassadeur russe à l'ONU, Sergueï Lavrov, a donné son interprétation de ce texte. Selon lui, il *« n'impose aucune sanction ni aucune mesure de force »*. *« Une résolution de ce type n'aurait pas été possible il y a quelques semaines ; les gens théoriquement contre l'ont voté ou l'ont laissé passer »* a pour sa part déclaré M. Védrine, insistant de la sorte sur l'évolution russe.

« UNE CATASTROPHE SE PRÉPARE »

Se félicitant de l'adoption de la résolution 1199, le président Jacques Chirac a estimé qu'elle ouvre la voie *« soit à l'arrêt des affrontements soit à une attitude de très grande fermeté de la part de l'OTAN »*. On précisait à Paris que ce texte suffit aux yeux des autorités françaises pour légitimer un éventuel recours à la force.

Selon des diplomates, les positions de Washington et de Moscou auraient évolué : *« En gros tout le monde se rend compte qu'une catastrophe humanitaire se prépare à l'approche de l'hiver et les images des enfants mourant à la télévision seraient intolérable pour l'opinion publique »* explique l'un d'entre eux.

Pour sa part la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a accusé Belgrade de *« crimes contre l'humanité »* au Kosovo. *« Nous sommes très inquiets des informations sur des exécutions sommaires et des rafles parmi les personnes en âge de porter les armes »*, a-t-elle dit. Rappelant que le gouvernement du président Slobodan Milosevic *« a toujours empêché »* les enquêteurs internationaux de vérifier ces informations sur place, elle a ajouté : *« Nous ne pouvons que conclure que des crimes contre l'humanité sont commis. »*

Afsané Bassir Pour

La crise financière en Russie provoque des dizaines de milliers de licenciements au sein de la classe moyenne

MOSCOU
de notre correspondant

REPORTAGE

Certaines banques se seraient déjà séparées de 20 % de leur personnel

Ce mardi, Elena Tokanieva s'est présentée pour la première fois au « comité du travail et du placement » (équivalent de l'ANPE) dans le quartier Fili, non loin du centre de Moscou. *« Nous sommes si nombreux maintenant »*, dit en souriant cette jeune femme, comme pour souligner la banalité de son histoire. Elena était cadre dans une importante agence de tourisme et gagnait 400 dollars par mois (2 400 francs). Vendredi 18 septembre, l'agence a mis la clé sous la porte et ses quarante employés ont été renvoyés sans préavis ni indemnités. *« Les voyages ne se vendent plus, les gens veulent mettre leur argent ailleurs ou le garder pour traverser la tempête »*, dit Elena.

Ils sont des dizaines de milliers dans son cas, à subir de plein fouet l'effondrement du rouble et la paralysie économique qui s'est installée depuis un mois en Russie. Après la dépréciation de la monnaie, la hausse des prix (43 % d'inflation pour les deux premières semaines de septembre) et le blocage des comptes bancaires des particuliers, voici que les entreprises débauchent à tour de bras. La ville de Moscou prévoit une hausse de 70 % du nombre de chômeurs dans les semaines à venir : un pourcentage jugé optimiste par la plupart des agences privées de placement. *« Dans quelques semaines, nous allons avoir 200 000, peut-être 250 000 personnes sur le marché du travail »*, estime ainsi Georgy Pavlov, directeur de Triza Group, l'une des principales agences de recrutement, qui compte dix-huit antennes à Moscou. *« Tout s'est arrêté fin août*, ajoute-t-il. *J'estime que 70 % des contrats ou marchés prévus en septembre ont été annulés ou gelés. Fin août, environ 160 000 personnes n'ont pas retrouvé leur poste en rentrant de vacances. »*

Les banques et le secteur financier ont été les premiers touchés. Aussitôt après la dévaluation du 17 août, de gros établissements ont demandé à leurs employés de ne plus venir travailler, de prendre des congés non rémunérés. L'Association des banques russes (ABR) estime que près de *100 000 salariés de ce secteur sont menacés d'ici à la fin de l'année. « Certaines banques se sont déjà séparées de 20 % de leur personnel*, dit Sergueï Egorov, président de l'ABR, *d'autres de 30 %. Ce ne sont pas forcément des licenciements, mais puisque les banques n'ont plus de travail, comment continuer à payer des salaires ? »* En quelques jours, la crise a gagné les autres secteurs économiques. *« Toutes les branches sont touchées*, dit Georgy Pavlov, *l'industrie, le commerce, la communication, et tous ceux qui vivaient de l'importation de produits de consommation. »* Responsable de l'agence de recrutement TPA, Elisabeth Gorodkov constate simplement : *« Il n'y a plus de change, plus de moyens de paiement… Les entreprises ne peuvent plus travailler. »* Bruno David, directeur du groupe Publicis à Moscou, dit *« ne pas connaître une entreprise qui n'a pas ralenti ces activités »*.

BAISSE DES SALAIRES

Les premiers frappés par ces vagues de licenciements appartiennent à la classe moyenne naissante qui a porté depuis trois-quatre ans le développement économique de Moscou et de quelques autres grandes villes du pays. Jeunes, formés, travaillant dans les services, ayant souvent créé des petites entreprises, ils sont aujourd'hui asphyxiés par l'*« infarctus »* financier du pays, selon le mot d'un responsable politique. *« Les gens licenciés ont souvent entre vingt et trente-cinq ans*, explique Elisabeth Gorodkov. *Ils avaient un salaire en dollars ou indexé sur le dollar, des comptes bancaires, ils connaissaient une promotion sociale régulière, partaient en vacances à l'étranger, pouvaient aider leurs parents retraités. C'est pour eux psychologiquement très dur. »*

A cinquante-huit ans, Iouri Alexandreievitch n'a plus guère d'espoir. Chauffeur depuis quatre ans dans une grande entreprise, payé *« 6 000 roubles »* – soit environ 1 000 dollars au cours d'avant la dévaluation –, il a été licencié le 10 septembre. *« C'est la première fois que je me retrouve sans travail et sans argent*, dit-il. *Mon fils est aussi au chômage. Il n'y a pas d'autres solutions que de prendre un boulot à 1 000 roubles* (environ 70 dollars au cours actuel), *si je trouve. »* Car la première conséquence de la crise a été une baisse des salaires. *« Les gens qui gagnaient entre 800 et 1 500 dollars sont les premiers touchés par les suppressions de postes, quand le haut de l'encadrement est pour l'instant épargné*, estime Georgui Pavlov, de Triza Group. *Les salaires ont été en quelques jours divisés par deux ou trois. »* Son agence a fait une étude sur l'évolution des rémunérations depuis la crise. Exemples : un directeur commercial était en moyenne payé 1 900 dollars le 17 août, 1 300 le 17 septembre et devrait gagner 950 dollars le 17 novembre. Il en est de même pour les analystes financiers, les managers de publicité dans les grandes agences, les comptables…

L'ignorance quasi générale d'un droit du travail tellement complexe et contraignant (il n'a pratiquement pas évolué depuis les temps soviétiques) qu'il n'est pas appliqué explique la rapidité de ces licenciements. *« En France, le marché du travail aurait réagi au bout de cinq-six mois, ici c'est quasiment immédiat »*, dit Georgui Pavlov. Les contrats de travail sont rares. Surtout bon nombre d'entreprises échappent au fisc en ayant un double système de paie : un salaire officiel en roubles, très bas ; et un salaire en dollars constituant la véritable rémunération, *mais qui n'est pas déclaré.*

Dès lors, le système d'indemnisation chômage est quasi inexistant. Elena, trente-cinq ans, juriste, licenciée alors qu'elle gagnait *« un peu plus de 1000 dollars »*, espère toucher pendant quelques mois *« environ 1 500 roubles* (100 dollars) *d'indemnités »*. *« C'est le montant maximum*, dit-elle. *Et avec tous ces nouveaux chômeurs, cela ne va sans doute pas durer. »*

François Bonnet

Le scénario-catastrophe d'Anatoli Tchoubaïs

Anatoli Tchoubaïs, ancien négociateur du gouvernement Kirienko, prédit *« une catastrophe nationale »*, si le Fonds monétaire international (FMI) ne débloque pas rapidement un prêt de 4,3 milliards de dollars. Dans un entretien publié par le quotidien *Moskovski Komsomolets*, le 23 septembre, M. Tchoubaïs explique que si *« le FMI ne verse pas ce prêt, on paie nos dettes sur les réserves en or et on émet de la monnaie. Le résultat sera une catastrophe nationale, en comparaison de laquelle les événements d'août apparaîtront comme un jeu d'enfants, avec peut-être 1 dollar à 100 roubles, voire 200 »*. Le même jour, Michel Camdessus a déclaré, sur *Europe 1*, que pour que le FMI soutienne la Russie, celle-ci *« doit rétablir la monnaie, rétablir le budget sur des bases crédibles et avoir un comportement civilisé à l'égard des créditeurs »*. – (Corresp.)

هكذا من الأصل

Pékin se met en « service minimum » pour recevoir Lionel Jospin

La série de rebuffades protocolaires essuyées par le premier ministre, avant même son arrivée, traduit la méfiance des dirigeants chinois à l'égard des socialistes français, coupables d'avoir vendu des armes à Taïwan durant le second septennat de François Mitterrand

Le premier ministre français, Lionel Jospin, est arrivé, jeudi 24 septembre, à Pékin pour une visite de trois jours en Chine, qui le mènera également à Shanghaï et Hongkong. Cette première visite d'un dirigeant socialiste depuis le début de la cohabitation est cependant accueillie avec méfiance par les dirigeants de l'« empire du Milieu », qui n'ont pas oublié la brouille franco-chinoise des années 1989 à 1993, quand Paris vendait des armes à Taïwan et critiquait Pékin en matière de droits de l'homme. La rencontre de M. Jospin avec Li Peng, président de l'Assemblée nationale populaire, a été annulée, et le chef du gouvernement français devra se déplacer dans une lointaine province pour rencontrer le président Jiang Zemin. Du côté français, on affirme que l'attitude chinoise ne constitue pas un geste de défiance à l'égard du premier ministre. Mais l'impression demeure que Pékin souhaite ne pas cautionner la stature internationale d'un potentiel candidat socialiste à l'Elysée et entend ainsi ménager Jacques Chirac, considéré comme l'« ami » de la Chine.

PÉKIN
de notre correspondant

Lionel Jospin a entamé, jeudi 24 septembre, à Pékin, une visite de trois jours en Chine – il se rendra également à Shanghaï et Hongkong – qui doit lui permettre d'affirmer avec solennité la continuité de l'engagement diplomatique de la France à l'égard de l'empire du Milieu. Premier chef de gouvernement socialiste à faire le voyage de Pékin depuis les multiples contentieux qui avaient émaillé le second septennat Mitterrand (droits de l'homme, ventes d'armes à Taïwan), M. Jospin s'inscrit résolument dans le sillage tracé par Edouard Balladur puis Jacques Chirac : la « normalisation » d'une relation avec une puissance désormais jugée incontournable sur la scène internationale.

Plus que jamais, Pékin est devenu un acteur courtisé pour organiser ce « monde multipolaire » que Paris appelle de ses vœux. La crise asiatique, à l'occasion de laquelle la Chine a su faire preuve de « respectabilité » en refusant de dévaluer sa monnaie, n'a fait que conforter cette option stratégique de la diplomatie française. Parmi les préoccupations actuelles communes aux deux pays, la nécessité de trouver de nouveaux mécanismes internationaux de stabilisation – dits de « sécurité financière » – figure en bonne place.

SUSPICIONS

Les Chinois parviennent pourtant difficilement à se débarrasser de leurs suspicions à l'égard des socialistes français. Le souvenir de la brouille retentissante des années 1989-1993 est loin d'être totalement gommé et plane encore sur cette visite. Le retour de la gauche aux affaires, au printemps 1997, avait fait redouter aux Chinois une remise en cause de l'attitude conciliatrice à l'égard de Pékin que défend la droite française.

Depuis le début de l'année, les ministres se sont succédé en Chine pour apaiser leurs inquiétudes. La meilleure preuve de la « bonne volonté » du nouveau gouvernement socialiste a été fournie, en mars, lors de la rituelle réunion de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, où les Français ont maintenu un profil bas sur la Chine adopté un an plus tôt. Quant au dossier taïwanais, c'est également la continuité qui prévaut : la doctrine en a été fixée par le communiqué conjoint de janvier 1994 – signé sous le gouvernement de M. Balladur – aux termes duquel la France s'engage à ne plus vendre de nouvelles armes à la « province rebelle » même si elle honore les contrats conclus précédemment.

En dépit d'informations distillées dans la presse taïwanaise, rien ne permet d'affirmer que ce choix sera remis en cause. S'il devait l'être, il ouvrirait à coup sûr une crise majeure entre l'Elysée et Matignon. Mais la « cohérence » affichée de la diplomatie française sur la Chine n'empêche pas que le déplacement de M. Jospin est un exercice périlleux où le risque du camouflet est permanent. Les Chinois sont maîtres dans l'art d'infliger à des visiteurs au passé peu convenable – surtout ceux au « casier taïwanais » chargé – les rebuffades nécessaires pour leur signifier leur impérial dédain et, au besoin, les forcer à la repentance.

« RATÉS » D'EMPLOI DU TEMPS

La visite d'Edouard Balladur, en avril 1994, rythmée par des interpellations de dissidents, avait tourné à l'humiliation : Pékin lui faisait ainsi payer le « péché » taïwanais de ses prédécesseurs socialistes. Le déplacement de Jacques Chirac, en mai 1997, s'était déroulé sans anicroche, une manière de remercier la France pour la « juste voie » qu'elle avait enfin trouvée.

C'est peu dire que M. Jospin ne bénéficiera pas de la même sollicitude. Il se trouve au contraire confronté à une série de déconvenues protocolaires qui accréditent le sentiment que les Chinois se sont mis en « service minimum ». Li Peng, président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), avec qui M. Jospin devait s'entretenir, jeudi 24 septembre, s'est ainsi décommandé au dernier moment en invoquant une visite en province. De la même manière, sous le prétexte que le président Jiang Zemin est, lui aussi, en tournée dans les campagnes touchées par les inondations, le premier ministre français devra se déplacer dans des conditions difficiles à Hefei, capitale enclavée de la province de l'Anhui, pour le rencontrer.

Au sein de la délégation française, on s'efforce de dissiper la fâcheuse impression selon laquelle ces « ratés » d'emploi du temps constitueraient un geste de défiance à l'encontre de M. Jospin. On fait valoir que le président Jiang offrira à Hefei un déjeuner au premier ministre français, un privilège fort rare. Et on ajoute que les chef de gouvernement européens qui se succèdent ces temps-ci à Pékin se heurtent au même casse-tête.

Mais le protocole chinois est trop codé pour que ce genre d'indisponibilités pékinoises soit dépourvu de signification politique. Outre le règlement de vieux comptes, Pékin n'entend visiblement pas cautionner une mise en scène diplomatique qui participerait d'une opération de politique française, en l'occurrence la confection d'une stature internationale à un candidat socialiste à l'Elysée. Sans être franchement discourtois – il ne faut pas offenser l'avenir –, les Chinois se sont mis en grève du zèle afin de ne pas peiner l'« ami » Chirac.

Frédéric Bobin

« La voix de la Chine doit être écoutée »

A l'occasion d'un déjeuner, jeudi 24 septembre, à Pékin avec les *milieux d'affaires français et chinois,* Lionel Jospin *a remarqué que* la Chine *« impressionne depuis un an par sa capacité à résister à la crise financière, en particulier en Asie, par ses choix responsables. Sa voix doit désormais être écoutée dans la gestion des questions financières internationales ».* Dans son allocution, le premier ministre a ajouté : *« La Chine a fait de l'ouverture de son économie et de sa participation dynamique à l'économie mondiale le moteur principal de son activité. Cette réalité doit se manifester par le commerce, par les investissements, par les services. La France est déterminée à répondre à cet appel. »* Le chef du gouvernement a souligné que *« les entreprises françaises sont décidées à partager, avec leurs partenaires chinois, leur savoir-faire technologique ».* Le premier ministre a, par ailleurs, noté que *« le progrès du droit est une condition de progrès d'une économie moderne ». – (Corresp.)*

La France livre ses derniers Mirage 2000 à Taïwan

TAÏWAN *devrait recevoir fin octobre* le dernier lot de sa commande d'avions de combat Mirage 2000-5 *conclue en novembre* 1992 avec la France. Le contrat, évalué à l'époque à 4 milliards de dollars (soit 23 milliards de francs), portait sur 60 appareils, y compris leur armement, les stocks de pièces détachées et la formation des personnels.

Ce dernier lot concerne la fourniture de 8 avions. Lors de la commande, les Taïwanais avaient pris leurs précautions, en surestimant leurs besoins en missiles (plus d'un millier de missiles air-air Mica ultramodernes) et en pièces de rechange, de façon à pouvoir faire face, le cas échéant, à un embargo ultérieur de la France qui *entraverait l'emploi opérationnel des avions.*

La version du Mirage 2000-5 livrée par la France est celle d'un avion dont les performances sont limitées. L'appareil est destiné à la défense aérienne et au combat air-air. Il est, d'autre part, démuni de capacités de ravitaillement en vol pour éviter que les forces taïwanaises aient les moyens d'agir sur de longues distances et loin de leurs bases de départ. Ce qui n'a pas empêché l'état-major de se montrer intéressé par l'achat d'une version pour l'attaque au sol, dotée notamment de missiles air-sol.

Dans la panoplie française, cette version-là existe : il s'agit du Mirage 2000-9 que les constructeurs français ont développé à la demande expresse d'un autre client étranger, les Emirats arabes unis (EAU). Les EAU ont commandé 30 exemplaires neufs du Mirage 2000-9 et ils ont obtenu de moderniser 33 autres Mirage 2000 anciens sur le même standard.

Pour cette mission d'attaque au sol, outre son armement, le Mirage 2000-9 emporte des calculateurs d'une nouvelle technologie – très « sensible » – qui lui permettent d'utiliser une cartographie numérique pour être guidé vers sa cible automatiquement et avec une extrême précision. C'est plus spécialement cette technologie-là qui intéresse les aviateurs taïwanais.

Dans le contexte des relations avec la Chine et des engagements que la France a pris en 1994, les industriels français n'ont pas été autorisés à communiquer les informations que cherchent à obtenir les Taïwanais. Le Mirage 2000-9 fait partie, davantage que le Mirage 2000-5 duquel il est dérivé, de la panoplie des armements offensifs que la France s'interdit de vendre à Taipeh. Mais il n'est pas exclu que l'industrie aéronautique taïwanaise, qui doit être privatisée fin 1999 et dont les capacités lui ont permis de concevoir un programme national de 130 avions de combat baptisés IDF (*indigenous defence fighter*), puisse s'adresser à des fournisseurs ou partenaires extérieurs pour l'assister dans cette voie.

Jacques Isnard

L'intervention sud-africaine au Lesotho suscite l'indignation de la population

MASERU
de notre envoyé spécial

Kingsway est en feu. Il est 15 heures, mercredi 23 septembre, et l'« allée du Roi », la principale artère commerçante de Maseru, se couvre d'un épais nuage de fumée noire. Des flammes de plusieurs mètres dévorent le toit du supermarché Metro qui vient d'être mis à sac. Deux autres magasins brûlent. Au deuxième jour de l'intervention militaire de l'Afrique du Sud et du Botswana pour rétablir l'ordre à Maseru, les pillards continuent à dévaster le centre-ville de la capitale du Lesotho.

REPORTAGE

« Pendant l'apartheid, nous les avons aidés. Aujourd'hui, ils tuent nos gens ! »

Dans cette situation de chaos, les commerçants – qui sont souvent des Sud-Africains – prennent les armes pour défendre leurs biens. Devant la station-service, au milieu de Kingsway, plusieurs d'entre eux sont juchés sur un pick-up, le fusil à pompe à la main. Ils tirent à vue en direction des pillards pour les dissuader d'approcher. Mais à côté, dans les décombres à demi-calcinées, la mise à sac continue. Une horde finit de vider une boutique de vêtements. Seaux, sacs de plastique, brouettes, tout est bon pour la razzia, à peine interrompue par le passage d'une patrouille de police locale qui tire en l'air sans conviction. L'apparition de véhicules blindés botswanais et sud-africains n'a pas plus d'effet.

L'ordre de tirer sur les pillards n'a pas été donné. Officiellement déployée pour venir en aide au gouvernement et mettre fin aux troubles entretenus par l'opposition, la force d'intervention n'est pas prête à faire la police dans les rues de Maseru. *« C'est scandaleux. Nos soldats ont déclenché les violences en intervenant ici et, maintenant, ils ne font rien pour nous protéger »*, enrage un commerçant sud-africain dont la boutique a été saccagée. *« L'intervention des Sud-Africains a exaspéré la population. Les gens se défoulent en pillant et en détruisant,* explique un habitant de Maseru. *C'est la première fois que je vois une telle violence. Il va falloir des millions pour reconstruire ce qui a été détruit. »*

Accusée de mollesse dans la répression des pillages, la force d'intervention a durci le ton. *« Désormais, nous ferons un plus grand usage de la force »*, a affirmé, mercredi, l'état-major sud-africain. Pour autant, aucun déploiement supplémentaire de troupes n'était visible dans le centre de Maseru. Seuls quelques blindés continuaient à patrouiller dans les rues livrées aux pillards.

Mercredi, plus que le rétablissement de l'ordre, la priorité de la force d'intervention semblait être de venir à bout des poches de résistance de l'armée locale. Mal préparés et trop sûrs d'eux, les 600 soldats sud-africains et les 200 Botswanais n'ont toujours pas réussi à neutraliser les troupes solidaires de l'opposition politique. La force d'intervention contrôle les points stratégiques de la ville et elle affirme avoir fait une centaine de prisonniers parmi les soldats rebelles. Mais des combats avaient toujours lieu, mercredi après-midi, autour de la base militaire de Makonyane, à la périphérie de la ville. De plus, des partisans de l'opposition, armés, continuaient à circuler dans Maseru et des échanges de tirs à l'arme automatique se faisaient encore entendre de manière sporadique dans la soirée.

Le bilan continue à s'alourdir. Du côté sud-africain, il s'élève déjà à neuf morts et à près d'une vingtaine de blessés. Dans le camp des militaires locaux, une quarantaine de personnes auraient été tuées. Mardi, l'hôpital principal de Maseru avait soigné plus de 80 blessés et enregistré huit décès. Mercredi, à la mi-journée, les choses semblaient s'aggraver puisque trois personnes décédées étaient transportées à l'hôpital en moins d'une demi-heure. Cette intervention militaire ratée et sanglante a déclenché un très fort sentiment anti-sud-africain dans la population de Maseru et dans l'opposition politique. *« Pendant l'apartheid, nous avons aidé les Sud-Africains. Aujourd'hui, ils viennent chez nous et tuent nos gens !* s'exclame un militant de l'opposition. *Il n'y a aucune justification à cela. »*

Frédéric Chambon

Nelson Mandela « satisfait »

Le président sud-africain, Nelson Mandela, a *indiqué que* 58 personnes avaient été tuées dans les affrontements entre l'armée sud-africaine et des militaires rebelles du Lesotho. Il s'est déclaré *« satisfait »*, mercredi 23 septembre, de la manière dont son pays a conduit l'opération. A Washington, où il se trouve, Nelson Mandela a expliqué que cette intervention avait été dictée *« par le pragmatisme »* et non par des *« raisons idéologiques »*, afin d'*« éviter un bain de sang »* et en accord avec les pays de la Communauté de développement des Etats d'Afrique australe (SADC). Il a estimé que les désordres régnant au Lesotho équivalaient à un *« coup d'Etat virtuel »* qui avait conduit à une *« seule solution : l'intervention »* pour rétablir *« la loi et l'ordre »*. – (AFP.)

L'Inde et le Pakistan veulent résoudre « pacifiquement » leur contentieux sur le Cachemire

NEW YORK. Les premiers ministres indien et pakistanais, Atal Bihari Vajpayee et Nawaz Sharif, se sont mis d'accord, mercredi 23 septembre, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, pour régler pacifiquement le conflit sur le Cachemire, ont annoncé les deux pays. Une rencontre indo-pakistanaise aura lieu du 15 au 18 octobre au niveau des ministres des affaires étrangères, ont ajouté ces deux ministres dans un communiqué conjoint à l'issue des discussions, qui se sont déroulées dans un hôtel de New York. Les relations entre les deux pays s'étaient encore détériorées après que l'Inde eut procédé à une série d'essais nucléaires en mai, à laquelle le Pakistan avait répondu par sa propre série d'essais atomiques. – *(AFP.)*

Cambodge : nouvelle tentative d'attentat contre Hun Sen

SIEM REAP. Le « second » premier ministre cambodgien, Hun Sen, a échappé à un attentat à la roquette contre son véhicule, jeudi24 septembre, à Siem Reap. L'homme fort du Cambodge n'a pas été blessé mais un jeune garçon a été tué et trois autres personnes blessées, selon ses gardes du corps et la police. Hun Sen se rendait à la résidence du roi Norodom Sihanouk pour assister à l'ouverture de la première session de l'Assemblée. La roquette, apparemment télécommandée, a explosé à une dizaine de mètres de la voiture du « second » premier ministre. Trois autres roquettes ont été découvertes près du lieu de l'attentat. Le Cambodge a été secoué par des manifestations en septembre, lorsque l'opposition a contesté les résultats des élections législatives remportées par le parti de Hun Sen. – *(AFP.)*

Le cyclone Georges a ravagé la République dominicaine

SAINT-DOMINGUE. Le bilan du cyclone Georges, qui se dirige vers le sud de la Floride après avoir ravagé les grandes Antilles, ne cesse de s'alourdir. *« Nous avons recensé 70 morts, plusieurs centaines de disparus et plus de 100 000 sans-abri »*, a déclaré, mercredi 23 septembre, le président dominicain, Leonel Fernandez, au retour d'une tournée d'inspection dans l'est de la République dominicaine. Véritable *« tragédie nationale »* selon le président dominicain, le cyclone a provoqué des dégâts matériels considérables dans la capitale, Saint-Domingue, et dans la campagne. Les conditions sanitaires sont de plus en plus précaires dans l'ensemble de la République dominicaine, qui était déjà menacée par une épidémie de dengue, une dangereuse maladie tropicale. En revanche, Georges a fait moins de victimes en Haïti, où 13 personnes ont été tuées lors du passage du cyclone. A Cuba et en Floride, les autorités ont pris de strictes mesures préventives. – *(Corresp.)*

Le maire islamiste d'Istanbul va être incarcéré

ANKARA. La Cour de cassation turque a confirmé, mercredi 23 septembre, une condamnation à dix mois de prison prononcée contre le maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan, mettant ainsi fin à la carrière politique d'un grand espoir du mouvement islamiste turc. M. Erdogan, quarante-quatre ans, considéré comme l'héritier du chef historique de ce mouvement, Necmettin Erbakan, devra aller en prison, sera déchu de son mandat de maire et ne pourra plus se présenter à des élections. M. Erdogan avait été condamné le 21 avril dernier par la Cour de sûreté de l'Etat (DGM) de Diyarbakir (Sud-Est) à dix mois de prison ferme pour des propos *« visant à la provocation raciale et religieuse »*. – *(AFP.)*

Annulation d'un concours européen entaché d'irrégularités

BRUXELLES. La Commission européenne a décidé, mercredi 23 septembre, d'annuler un concours européen pour recruter des fonctionnaires, auquel ont participé 30 000 candidats, le 14 septembre. Ce concours avait été organisé dans 38 centres de différents Etats-membres de l'Union européenne. Les problèmes les plus graves avaient été relevés à Bruxelles, Rome et Milan. A Bruxelles, des candidats avaient pu sortir de la salle d'examen et avaient eu *« la possibilité d'utiliser un téléphone mobile »*, tandis qu'à Milan, les candidats avaient été convoqués à une mauvaise adresse et qu'à Rome, le concours avait dû être interrompu par manque de formulaires. On a également affirmé qu'à Bruxelles, des fonctionnaires européens au courant des questions posées lors de ce concours en avaient préalablement informé leurs proches. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **EMIRATS ARABES UNIS : l'ambassadeur des Etats-Unis dans les Emirats, David Litt,** a plaidé mercredi 23 septembre pour la démocratie dans ce pays en préconisant la mise en place d'institutions *« transparentes qui répondent à la volonté du peuple »*. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le délai constitutionnel de deux mois pour l'élection présidentielle** commence jeudi 24 septembre, tandis que le mandat de l'actuel chef de l'Etat, Elias Hraoui, s'achève le 23 novembre. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le procès de l'écologiste russe et ancien officier Alexandre Nikitine,** accusé par le FSB (ex-KGB) de haute trahison et d'espionnage, va s'ouvrir le 20 octobre à Saint-Pétersbourg, a indiqué mercredi son avocat Iouri Chmidt. – *(AFP.)*

La crise financière asiatique a fait dix millions de chômeurs

GENÈVE. Cent cinquante millions de personnes sont effectivement au chômage dans le monde *« dont 10 millions ont été privées d'emploi cette année uniquement à cause de la crise financière qui s'est déclarée en Asie »*, affirme le Bureau international du travail (BIT) à Genève. Selon le Rapport sur l'emploi dans le monde publié jeudi 24 septembre par cette agence de l'ONU, l'Indonésie est l'un des pays les plus durement touchés. Le chômage pourrait y frapper entre 9 et 12 % de la main-d'œuvre cette année, contre 4 % en 1996 lors de la publication du précédent rapport. En Thaïlande, le chômage pourrait atteindre 6 % de la main-d'œuvre, soit près de 2 millions de personnes contre moins de 700 000 en 1996. En Corée du Sud, le taux de chômage a presque doublé (7 %) et en Chine, 3,5 millions de travailleurs seront licenciés en 1998, ce qui pourrait porter le taux de chômage à 5 ou 6 %. – *(AFP.)*

La France propose une convention universelle contre le financement du terrorisme

Les représailles américaines après les attentats du mois d'août ont été critiquées à l'ONU

Par la voix du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, la France a proposé, mercredi 23 septembre à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, l'élaboration concertée de mesures visant à priver le terrorisme de ses sources de financement. Le premier ministre britannique, Tony Blair, reprenant cette idée, a proposé d'organiser une conférence sur ce sujet à Londres cet automne.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

La lutte contre le terrorisme s'est imposée comme le thème dominant à l'ouverture de la 53e Assemblée générale de l'ONU. La France y a contribué en proposant la négociation d'une convention universelle contre le financement du terrorisme. *« Si nous en avons la volonté, nous pouvons lancer cette négociation dès la fin de la présente Assemblée générale »*, a déclaré le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, lors de son intervention à l'ONU, mercredi 23 septembre.

La résolution que la France a présentée mercredi à l'Assemblée générale propose des mesures *« novatrices »*, telles que *« l'impossibilité d'opposer le secret bancaire aux instances judiciaires chargées d'enquêter sur un attentat terroriste »*. Lancée par le président Jacques Chirac, cette démarche vise, selon la délégation française, à *« se donner les moyens de traquer les bailleurs de fonds et les commanditaires »* des attentats. La proposition française est soutenue par le premier ministre britannique Tony Blair, qui a proposé d'organiser sur ce sujet une conférence à haut niveau à Londres cet automne.

Selon M. Védrine, M. Clinton ne doit pas démissionner

Ce débat intervient un mois, presque jour pour jour, après les raids menés par les Etats-Unis en Afghanistan et au Soudan, en représailles aux attentats perpétrés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. De nombreux orateurs ont exprimé leur désapprobation de l'action *« unilatérale »* de Washington. *« Le terrorisme est une menace globale qui exige une action globale »*, a déclaré le secrétaire général de l'ONU, *« des actions individuelles menées par des Etats membres contre d'autres Etats (...) ne peuvent pas résoudre le problème, nous devons agir ensemble »*, estime Kofi Annan. *« Pour lutter contre le terrorisme, il faut une action méthodique, précise, une coopération »*, a dit pour sa part M. Védrine.

La politique étrangère américaine était aussi implicitement visée par le chef de la diplomatie française lorsqu'il a insisté sur la nécessité de *« préserver au Conseil de sécurité de l'ONU le monopole de la coercition légitime en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'actes d'agressions »*. *« Rien ne justifie qu'un Etat, un groupe d'Etats ou une organisation, aussi puissants soient-ils, recourent à la force sans y avoir été préalablement autorisés par le Conseil de sécurité, sauf en cas de légitime défense »*, a affirmé M. Védrine. Citant en exemple la crise du Kosovo, il a ajouté : *« J'entends des voix s'élever pour que l'on se passe de l'autorisation du Conseil de sécurité. Mais après ce cas, il y aura une autre exception, puis une autre. » « De proche en proche*, a poursuivi le ministre, *tout pays se déclarera fondé à intervenir là où ses intérêts, sa sécurité ou ses ambitions l'appellent et tout sera à recommencer... »* M. Védrine a néanmoins pris soin de rappeler que la France *« n'a jamais exclu l'éventualité d'un recours à la force »* au Kosovo.

A propos de l'Irak, le ministre français a estimé que l'on doit *« viser à insérer ce pays dans la communauté internationale et d'abord dans la région »*, en rappelant qu'*« il n'y a pas d'autre moyen d'y parvenir que le respect intégral par l'Irak des résolutions pertinentes : toutes ces résolutions, rien que ces résolutions »*, allusion une fois de plus à la demande américaine que *« toutes les résolutions »* du Conseil soient appliquées avant que l'embargo pétrolier puisse être levé.

L'Irak, le Kosovo et les affaires « politico-sexuelles » du président Clinton ont été évoquées lors de la rencontre de M. Védrine avec la presse américaine. Selon lui, *« pour l'avenir de la démocratie dans le monde »*, M. Clinton ne doit pas démissionner. *« On ne peut pas invoquer d'immenses principes à propos de n'importe quoi »*, a-t-il dit.

Afsané Bassir Pour

OPPOSITION Jacques Chirac travaille à retisser un réseau qui lui soit acquis au sein de la droite, RPR mais aussi centriste et libérale. Face à Philippe Séguin, le chef de l'Etat jette les bases de ce qui pourrait devenir un jour le « parti du président », derrière une nouvelle génération, quadragénaire plutôt que quinquagénaire, formée dans les années 90 et qui s'était affirmée aux élections législatives de 1993. ● CETTE CONCURRENCE pour la direction de la droite passe par des entretiens réguliers du chef de l'Etat avec d'anciens ministres et des députés de droite. Le petit déjeuner qui réunit, chaque mardi, M. Chirac et les dirigeants du RPR, est destiné à « déminer » son face-à-face avec M. Séguin. ● LES « AFFAIRES » sont aussi une source de divergences entre l'Elysée et la direction du RPR, qui ne se risque pas à exploiter politiquement la crise de la MNEF contre le PS.

Jacques Chirac tisse son propre réseau au sein de la droite

Face à Philippe Séguin, le président de la République travaille à rassembler ceux qui pourraient, dans une nouvelle génération de dirigeants, porter le message de sa candidature à un second mandat, dans les rangs du RPR, mais aussi chez les centristes et les libéraux

« SI TU CONTINUES, je fais le parti du président ! », a fini par lancer *Jacques Chirac à Philippe Séguin*, devant les refus réitérés de ce dernier de se plier aux volontés présidentielles. Entre les deux hommes, en ce début de mai, rien ne va plus. Au sein d'une droite dévastée par les élections régionales et les « affaires » parisiennes, on ne parle plus que de cela : de la *« violence inouïe »* des échanges entre le chef de l'Etat et le président du RPR, du téléphone raccroché au nez de l'interlocuteur élyséen, des commentaires que chacun livre sur l'autre. Le « parti du président », c'est l'ultime menace, la dissuasion nucléaire opposée par M. Chirac à l'autonomie du RPR prônée par M. Séguin.

Quelques jours plus tard, le 14 mai, sans en avoir informé le chef de l'Etat, Philippe Séguin et François Léotard rendent public un « protocole d'accord » sur la *création d'une structure commune* de l'opposition, baptisée l'Alliance. Officiellement, l'Elysée se félicite de *« l'initiative prise par les responsables de l'UDF et du RPR »* et fait mine d'y voir la traduction des appels à l'union de la droite lancés par M. Chirac. Officieusement, personne – et surtout pas le chef de l'Etat – n'est dupe : c'est une réplique directe aux foudres présidentielles.

Quatre mois plus tard, où en est-on ? Au même point, ou presque. L'Alliance, bon gré mal gré, vit sa vie. Le « parti du président » n'a pas commencé la sienne, mais la menace subsiste. La rentrée a été difficile. A peine la trêve footballistique et estivale était-elle refermée que les nuages se sont amoncelés sur le chef de l'Etat. Prévisible – et prévue : les dirigeants du RPR ont été priés de regagner Paris –, l'annonce, le 25 août, de la mise en examen d'Alain Juppé dans l'affaire des emplois fictifs de la ville de Paris mobilise l'Elysée.

Les vieux conflits ressurgissent. *Dans l'entourage de M. Chirac, on* croit voir dans ce rebondissement et dans les fuites dont bénéficie la presse, *la signature des ennemis de* M. Juppé. Ces fuites, assure-t-on, ne peuvent venir que du RPR. Le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, pousse le chef de l'Etat à prendre des initiatives politiques contre les *« salauds »* du RPR. Quelques heures plus tard, la fièvre retombe. Dans un communiqué, M. Séguin a exprimé, *« en son nom personnel et au nom de l'ensemble du mouvement, sa solidarité, son soutien et sa confiance entière à Alain Juppé »* ; il se livre, le lendemain sur France 2, à un long plaidoyer en sa faveur. Recevant, au même moment, quatre *anciens ministres de M. Juppé* – Jacques Barrot, Michel Barnier, Jean-Pierre Raffarin et Dominique Perben –, *le chef de l'Etat observe*,



soulagé, que *« le RPR chasse de nouveau en meute »*.

Le calme revient, même si les soupçons ne sont pas tous effacés. Dans l'entourage de M. Chirac, *deux stratégies se dessinent : M. de* Villepin prône l'offensive et une présence forte du chef de l'Etat *dans le débat politique* ; plus prudente, Claude Chirac pense d'abord à préserver l'image du président dans l'opinion. Très actif depuis le printemps, le secrétaire général multiplie les contacts avec toutes les forces de l'opposition. Il a joué un rôle important dans la réconciliation de Jacques Chirac avec Nicolas Sarkozy. C'est lui qui fait savoir que le chef de l'Etat a reçu les quatre anciens ministres, *alors que ce rendez-vous ne figurait pas à l'agenda officiel*.

LA PRUDENCE L'EMPORTE

C'est aussi à son initiative que l'Elysée laisse filtrer les rendez-vous accordés par M. Chirac à un groupe de dix députés RPR, Bernard Accoyer, François Baroin, Philippe Briand, Jean-Michel Dubernard, Guy Drut, Hervé Gaymard, Christian Jacob, Renaud Muselier et Didier Quentin, sous la houlette d'un fidèle de toujours, Henri Cuq. L'objectif de cet affichage est double : à l'opinion, il indique que le chef de l'Etat s'entoure de forces et de visages nouveaux – *ou pas encore usés* –, qui pourront constituer les équipes dirigeantes de demain, sur le modèle de l'opération conduite par Lionel Jospin lorsqu'il était à la tête du PS ; aux dirigeants des partis dont, au premier chef, ceux du RPR, il adresse une mise en garde : si vous ne me suivez pas, je saurai me passer de vous en organisant, avec d'autres, la relève.

La prudence paraît aujourd'hui l'emporter auprès de M. Chirac, au moins jusqu'au lendemain des élections européennes. Les derniers atermoiements de l'Elysée au sujet de la candidature de René Monory au Sénat en sont une parfaite illustration. Dans un premier temps, le soutien accordé par Jacques Chirac au *président sortant*, contre son challenger RPR, Christian Poncelet, ne faisait aucun doute. *Au nom du respect mutuel* qui lie les deux hommes, mais aussi parce que le chef de l'Etat a besoin de s'assurer les bonnes grâces des forces centristes dans la perspective de l'élection présidentielle.

Lorsque la campagne s'est polarisée sur l'âge avancé de M. Monory, l'appui de M. Chirac est apparu plus vacillant. L'épisode de la non-confirmation par l'Elysée des propos tenus par M. Monory, le 17 septembre, après sa rencontre avec M. Chirac, témoigne du dilemme dans lequel est enfermé le chef de l'Etat. Le rapport de forces politique lui commande le soutien, *mais la préservation* de son image « moderne » de futur candidat s'accommode mal de celle de René Monory (*Le Monde* du 24 septembre). L'Elysée est donc contraint au grand écart entre un *président qui, publiquement*, tempère son engagement en faveur de M. Monory et, dans l'ombre, un secrétaire *général* qui téléphone régulièrement au sénateur de la Vienne pour le rassurer.

La prudence n'empêche pas le chef de l'Etat de multiplier les contacts. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale, est devenu un abonné du bureau présidentiel, au point d'être surnommé le « tamagochi de Chirac »... Vis-à-vis du RPR et de son président, la prudence commande la méfiance. La constitution du groupe des dix *députés évoque la task force* parlementaire organisée par M. Juppé, lorsqu'il était à Matignon, pour le défendre des attaques... *balladuriennes* ou séguinistes. Toute ressemblance avec des situations existant ou ayant existé est, bien sûr, fortuite.

Pascale Robert-Diard

Retour aux sources dans le Cantal

A Aurillac, le 2 octobre, *Jacques Chirac sera accueilli en* chef d'Etat, mais aussi en voisin. Prétexte à une intervention sur la loi d'orientation agricole, cette visite sera l'occasion d'un « retour aux sources », pour le président de la République, dans le département du Cantal, voisin de la Corrèze.

Il retrouvera, autour d'une table, les figures du RPR local : Roger Besse, sénateur et président du conseil général ; Pierre Raynal, qui fut longtemps le suppléant de Georges Pompidou à Montboudif ; Alain Marleix enfin, député de la circonscription de Saint-Flour et balladurien en 1995, cheville ouvrière toujours précieuse des réseaux d'élus *RPR. M. Marleix avait accueilli* Alain Juppé à Lioran, le 19 septembre, pour l'« université *d'été* » des jeunes gaullistes.

Mardi à l'Elysée : café, viennoiseries et déminage

PALAIS de l'Elysée, mardi, 9 heures : sur la table, dans la salle de réunion du premier étage, il y a du café, des jus de fruits et des viennoiseries. Autour de la table, il y a de la tension, des non-dits, des regards, des rapports de force. *Assis à la table, il y a* Jacques Chirac et, face à lui, Philippe Séguin. Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat, *prend place à la droite du président du RPR* ; Nicolas Sarkozy est à sa gauche sauf lorsque Roger Romani, sénateur (RPR) de Paris et *conseiller de l'Elysée, participe à la réunion* ; Dominique de Villepin, le secrétaire général de l'Elysée, s'asseoit, lui, à la droite du chef de l'Etat, et Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, à sa gauche. Depuis le mois de mai, tous les mardis, pendant une heure à une heure et demie, le rituel est presque immuable. L'atmosphère, elle, est incertaine.

Au début, ce fut terrible. On était au lendemain du vote de l'Assemblée nationale sur l'euro. Le groupe RPR, par la voix de M. Debré, venait d'opérer une spectaculaire volte-face en décidant, sur ordre de M. Chirac, la non-participation au scrutin, contre l'avis de M. Séguin qui prônait le « non ». Lorsque, le 12 mai, les deux hommes se retrouvent pour la première fois face à face au petit-déjeuner, les autres convives ne savent plus où se mettre. *M. Séguin garde avec ostentation la tête baissée*, ruminant rageusement son *« humiliation »* des jours précédents. Le chef de l'Etat *évite de poser son regard sur le président du* RPR. La conversation se tend, l'orage gronde, puis éclate. Devant les témoins, le duel est violent. M. Chirac ne *supporte plus M. Séguin* et le lui dit. M. Séguin méprise M. Chirac et le lui montre.

Quelques semaines plus tard, ça recommence. Cette fois, c'est le vote sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature qui les oppose. Entre les deux hommes, les stratégies divergent radicalement, et le petit-déjeuner collectif se résume au tête-à-tête de ces deux irréductibles.

Courant juin, la Coupe du monde de football parvient à détendre un peu l'atmosphère des rencontres du mardi. M. Chirac, qui sait la passion de M. Séguin pour le foot, multiplie les commentaires sur le sujet. *« Philippe, tu as vu ces résultats ! C'est fantastique ! »*, s'exclame M. Chirac. « Philippe » se déride un peu et sourit. Mais le chef de l'Etat en fait trop, et « Philippe », agacé, exprime sa lassitude en *laissant retomber lentement ses paupières sur* un regard noir.

Passent les semaines et les vacances. A la *rentrée, l'heure est à l'apaisement. De l'île* Maurice, M. Chirac a rapporté un cadeau à M. Séguin. Le chef de l'Etat a apprécié le soutien sans réserve que le président du RPR a publiquement apporté à son rival de toujours, Alain Juppé, lors de la mise en examen de ce dernier. On passe en revue les sujets d'actualité : le projet de budget présenté par le gouvernement, les élections sénatoriales. Chacun prend quelques notes, le dialogue se noue, tous les convives prennent la parole pour ce qui se veut une séance de « déminage ». Car, comme le résume l'un d'entre eux, ce petit-déjeuner hebdomadaire reste avant tout *« un face à face Chirac-Séguin devant témoins »*.

P. R.-D.

L'Elysée veut contrer la gauche sur le terrain des « affaires »

AFFAIRES contre affaires : l'Elysée a choisi de ne pas faire dans la dentelle. Le 19 mai, la question posée par Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, sur « l'emploi fictif » de Lionel Jospin, haut fonctionnaire sans affectation, au quai d'Orsay, entre 1993 et 1997, n'avait pas été validée par le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Elle avait été directement rédigée par le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, qui l'avait transmise, à l'heure du déjeuner, à Jean-Louis Debré.

Ce premier avertissement n'ayant pas véritablement atteint son but, les semaines qui suivent voient se multiplier des révélations ennuyeuses pour la gauche, concernant d'autres « emplois fictifs » sous le septennat de François Mitterrand et, surtout, une affaire mettant en cause des proches de M. Jospin : le financement de la Mutuelle nationale des étudiants de France. Tout au long de l'été, cette affaire prend de l'ampleur et, tout naturellement, *se pose*, pour la droite, la question de son exploitation politique.

Lors de la mise en examen d'Alain Juppé, Philippe Séguin envisage, un temps, de réclamer une commission d'enquête parlementaire sur la MNEF. Il ne le fera pas. C'est *« une affaire de droit commun »*, estime-t-il aujourd'hui. Au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », le 20 septembre, le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, explique cette sobriété du propos : *« Le débat politique ne doit pas se résumer à l'exploitation des affaires »*, affirme-t-il.

Cette prudence s'impose d'autant plus que deux dirigeants de l'UNI – une organisation étudiante qui a joué un rôle très actif dans la campagne présidentielle de 1995, au profit de Jacques Chirac – Gérard Daury et Jacques Rougeot, tous deux membres du RPR, ont mis en garde la rue de Lille. Dans cette affaire, ont-ils laissé entendre, il ne faudrait pas aller trop loin, car tout cela *« pourrait faire des dégâts tous azimuts »*. L'UNI aurait et aurait eu des intérêts communs avec la MNEF, via le Centre national des oeuvres universitaires (Cnous).

Du côté de l'Elysée, on ne se soucie pas de ces atermoiements. Deux chiraquiens sont d'ailleurs montés au créneau pour relancer les attaques : le député RPR de Haute-Savoie Bernard Accoyer, et surtout le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 18 septembre, il se montrait extrêmement incisif et adressait une rafale de questions, visant à la fois Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn et Lionel Jospin. *« J'attends des réponses rapides, claires et précises,* indiquait M. Debré. *M. Jospin consentira-t-il à nous éclairer ? »* On *ne saurait assumer plus ouvertement* l'exploitation politique de l'affaire.

A titre de compromis entre les deux stratégies, Roger Karoutchi, secrétaire national à l'animation, a annoncé, samedi 19 septembre devant les cadres du RPR, que les étudiants se chargeraient eux-mêmes d'exploiter l'affaire. Une réunion des délégués jeunes des circonscriptions de Paris est *prévue* dans les prochains jours, pour élaborer le texte d'un tract.

P. R.-D. et J.-L. S.

Au Sénat et à Lyon, le RPR harcèle l'UDF

ANALYSE

La constitution de L'Alliance est en jeu dans ces affrontements

PHILIPPE SÉGUIN ne cesse de le répéter : le RPR n'a *« aucune intention hégémonique »*, il ne doit *« pas abuser de* [sa] *position de parti dominant »*, il lui faut *« être unitaire pour deux quand ça n'est pas pour trois, voire davantage »*, il *« n'utilisera son poids de principale force de l'opposition que pour appeler chacun à faire preuve d'esprit de responsabilité »*. Seulement voilà, M. Séguin est-il entendu ? Et surtout, peut-il l'être, veut-il l'être ? Coup sur coup, deux des personnalités les plus importantes de l'UDF, René Monory, président du Sénat, et Raymond Barre, maire de Lyon, sont victimes, à des degrés divers, des appétits de parlementaires RPR.

Au Sénat, l'affaire est désormais connue. *Chaque jour qui passe*, les proches de M. Monory sont un peu plus inquiets devant la candidature « personnelle » de Christian Poncelet, qui n'est pas une *« candidature du RPR »*, affirme Nicolas Sarkozy, ajoutant aussitôt qu'on en reparlera tout de même, *« dans un climat d'union et de sérénité »*, au lendemain du renouvellement d'un tiers des sénateurs.

A Lyon, *« capitale de l'UDF »* comme avait dit Valéry Giscard d'Estaing, la mise en minorité du maire, M. Barre, sur un dossier local est peut-être passée un peu plus inaperçue, mais elle n'en a pas moins de conséquence. Henry Chabert, député RPR, et ses amis ont refusé, le 21 septembre, d'approuver une réduction des effectifs du personnel des crèches et des haltes-garderies. L'ancien adjoint de Michel Noir avait demandé, préalablement, le retrait de cette délibération, en expliquant notamment qu'une telle mesure tombait bien mal *« au moment même où la politique familiale est remise en cause au niveau national »*. Faute de l'avoir entendu, M. Barre a donc été mis en minorité et il menace, à présent, d'en appeler aux électeurs (*Le Monde* du 24 septembre).

Cet épisode relève de la préparation *– déjà – de la succession de* l'ancien premier ministre à l'hôtel de ville de Lyon, pour laquelle M. Chabert est l'un des prétendants les plus sérieux, avec Christian Philip (UDF), premier adjoint au maire. Il intervient à un moment où le tandem Séguin-Sarkozy a suspendu l'opération de déstabilisation qu'il avait *entreprise* à l'encontre de Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes et autre *prétendant* à la *mairie de* Lyon. Il s'agissait de renverser M. Millon, avec l'appui de la gauche, au bénéfice *d'une élue* proche de M. Barre, lequel n'est pas le moins sévère vis-à-vis de *l'accord passé entre son ancien* partisan et le Front national. Craignant de voir apparaître cette opération comme une *entreprise* de type « front républicain », la direction du RPR y a finalement renoncé, *du moins* pour l'immédiat.

MINIMISER « L'INCIDENT »

Bien que l'intéressé se défende d'avoir monté une *« machination »* contre M. Barre, dont il *« respecte et la fonction et la personne »*, l'offensive de M. Chabert est déjà perçue, par certains responsables nationaux de l'UDF, comme une agression caractérisée : la *confédération libérale et centriste, qui* a manifestement oublié que la troisième ville de France était tombée, en 1989, dans l'escarcelle du RPR grâce à Michel Noir, et faute d'avoir su préparer la succession de Francisque Collomb, *considère* qu'à tout jamais elle dispose d'un *« droit de suite »* à Lyon.

Cependant, l'affaire lyonnaise embarrasse le RPR. *« Ça tombe mal »*, a fait remarquer M. Sarkozy *à M. Chabert, mercredi matin*, lors du petit déjeuner qui réunit, chaque semaine ou presque, quelques *dizaines* de parlementaires autour d'Edouard Balladur. Le secrétaire général du RPR, qui s'est *personnellement* employé à remettre de l'ordre dans la fédération du Rhône – comme il a suivi de près la fronde des *sénateurs* de droite contre M. Monory –, ne détesterait pas que la mairie de Lyon revienne à son parti. Mais Lyon et le Sénat, cela fait beaucoup. Pour minimiser l'*« incident »*, un proche de M. Sarkozy rappelle opportunément que M. Chabert n'a *« rien d'un moine-soldat du RPR »* et qu'il est même passé, un temps, dans les rangs des centristes...

En clair, la direction du RPR craint que ces affrontements internes à l'opposition n'aient des répercussions sur la constitution, déjà laborieuse, de L'Alliance pour la France.

Jean-Louis Saux

هكذا من الإهمال

Les dirigeants communistes divergent sur leur stratégie face à Lionel Jospin

Tandis que Robert Hue et Alain Bocquet pressent le premier ministre de faire preuve de plus d'audace, Jean-Claude Gayssot défend sa méthode à la tête de la gauche « plurielle »

DEUX JOURS durant, on ne les a vus qu'ensemble. Posant devant les photographes, marchant coude à coude sur la promenade de Dieppe (Seine-Maritime), où se tenaient, les 22 et 23 septembre, les journées parlementaires du Parti communiste français, déjeunant face à face, afin que chacun remarque l'entente cordiale aux sommets du parti. D'emblée, dans son discours, Alain Bocquet avait prévenu les journalistes : « *Les petits jeux médiatiques opposant le Groupe au Parti pour tenter de diviser les communistes sont voués à l'échec.* » Mais les majuscules étaient là pour montrer qu'au-delà des hommes c'est aussi de politique qu'il s'agit.

Ensemble. « *Amis.* » *Mais si*, précisément, c'était là la nouveauté, qu'ils soient deux et qu'Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, existe désormais aux côtés de Robert Hue ? Si la « ligne » du PCF se construisait autant à l'Assemblée nationale que Place du Colonel-Fabien ? En décidant, cette année, de tenir une université d'été, le secrétaire national du PCF a obligé aux comparaisons. En août, à La Seyne-sur-Mer (Var), Robert Hue donnait le ton de la rentrée communiste : sa « *nouvelle radicalité constructive* ». Venu trop tôt, son « *concept* » n'avait survécu que quelques jours. Sans susciter la moindre réaction de Lionel Jospin à l'université d'été du PS de La Rochelle.

Quelle fierté, en revanche, pour Alain Bocquet, que ce coup de téléphone de réprimande du premier ministre, mardi 22 septembre, quelques heures à peine après s'être interrogé pour savoir « *si la stratégie présidentielle de Lionel Jospin ne conduit pas à certaines mesures timorées en matière économique ou sociale en vue de rassurer une droite dite modérée et une partie du patronat* » (*Le Monde* du 24 septembre) ! A plusieurs reprises, depuis les élections régionales, Robert Hue avait pourtant tenu exactement le même discours – « *voire pire* », tient-il lui-même à rappeler – sans susciter aucun émoi à Matignon. Mercredi soir, le secrétaire national du PCF s'est senti obligé de répéter, sur Europe 1, qu'« *il y a actuellement dans un certain nombre d'états-majors politiques, et, c'est naturel, probablement dans l'esprit du premier ministre, cette échéance essentielle qu'est la présidentielle* ».

« QUEL PROBLÈME ? »

Au même instant, pourtant, à la sortie du conseil des ministres, Jean-Claude Gayssot s'est clairement démarqué des propos partisans de M. Bocquet, mais aussi de ceux de M. Hue, en affirmant que, « *depuis quinze mois, à aucun moment, qu'il s'agisse du travail bilatéral ou du travail collectif du gouvernement, la question de la présidentielle n'est venue* ». A Dieppe, Marie-George Buffet a simplement commenté : « *C'est une déclaration d'Alain Bocquet.* » En réprimandant M. Bocquet, Lionel Jospin l'a consacré. Prononcé par le président du groupe communiste, qui peut faire et défaire la majorité « plurielle » à l'Assemblée, le propos a une portée plus menaçante. Condamné par les ministres communistes, il satisfait militants et élus qui s'inquiétaient, depuis un an, d'un alignement sur le PS.

« *Quel est le problème ?* ironisait Alain Bocquet à Dieppe. *Il ne veut pas être président ? Mais moi, je serais ravi qu'il le devienne et je le lui ai dit.* » Après un an passé à compter les mouvements d'humeur des députés communistes – abstention sur la CSG, le code de la nationalité, les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, vote contre le statut de la Banque de France et l'euro –, le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, venu pour quelques heures à Dieppe, a rappelé le « *respect de l'identité et de l'Histoire* » qui leur est dû. Comme s'il devait, lui aussi, admettre que l'épicentre du PCF s'était déplacé du parti vers le groupe communiste.

Soucieux de garder l'initiative, Robert Hue a lancé, à Dieppe, une une revendication « *révolutionnaire* » mais pourtant très ancienne au PCF, puisqu'elle avait fait l'objet d'une proposition de loi de Jean-Pierre Brard en 1993 : celle d'« *un grand service public moderne de l'eau et de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets* ». Une réponse, aussi, aux communistes qui s'étaient alarmés d'une déclaration du bureau national ne considérant plus comme « *taboue* » l'ouverture « *du capital à des financements autres que publics* » (*Le Monde* du 5 septembre). « *La gauche plurielle doit avoir l'audace et le courage de écider maintenant de telles réformes* », a insisté Robert Hue. Mercredi soir, à Matignon, on balayait pourtant cette proposition, « *jamais discutée* », d'un revers de main : « *Il y a sans doute un meilleur usage à faire de l'argent public que d'indemniser les opérateurs privés des compagnies des eaux...* »

« *Je n'ai pas durci le ton* », insistait, pour sa part, Alain Bocquet, à l'issue des journées parlementaires. Une manière de dire, à demi-mot, que lui n'a pas changé mais que M. Hue, en musclant son discours, s'est rallié à sa tactique. « *Je pratique les socialistes depuis qu'à l'âge de trente et un ans j'ai été le deuxième adjoint de Pierre Mauroy à la mairie de Lille*, explique M. Bocquet. *Avec les socialistes, il faut toujours jouer la technique de l'élastique : on tend et on relâche...* »

Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin

La renégociation des conventions médicales s'ouvre sur fond de division syndicale

En cas d'échec, le gouvernement a fixé un règlement contraignant

Syndicats de médecins et caisses nationales d'assurance-maladie *ont entamé, jeudi 24 septembre*, la renégociation des deux conventions annulées par le Conseil d'Etat. En cac d'échec, Martine Aubry imposera une baisse de 15 % de la prise en charge par les caisses des cotisations sociales des médecins.

PRÉSENTÉ dans ses grandes lignes aux partenaires sociaux, mardi 22 septembre, par Martine Aubry, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 va maintenant suivre son cours : conseil des ministres le mercredi 7 octobre et première lecture à l'Assemblée nationale du 26 au 29 octobre. Pendant ce temps, les caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et les syndicats de médecins vont renégocier les deux conventions annulées, fin juin, par le Conseil d'Etat.

C'est une part importante du volet « médecine de ville » de la loi qui est en jeu. Or les négociations, ouvertes par une première table ronde, jeudi 24 septembre, s'annoncent délicates. D'abord, parce que les syndicats de médecins sont divisés. Trois d'entre eux, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la Fédération des médecins de France (FMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) veulent une convention unique généralistes-spécialistes et en font un préalable. MG- France (médecins généralistes) et l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (Uccsf) préfèrent des conventions séparées.

Ces négociations sont alourdies par le maintien, dans le projet de loi, de sanctions collectives en cas de dépassement de l'enveloppe. Ce mécanisme est qualifié de « *matraquage des médecins libéraux* » par la CSMF, qui demande « *à tous les parlementaires de prendre conscience du conflit qui s'engage* ». Le président du SML, Dinorino Cabrera, a parlé de « *l'humiliation que subissent les médecins depuis plusieurs années* ». « *Tel que c'est parti, je ne vois pas ce que le SML peut obtenir lors des négociations avec les caisses d'assurance-maladie* », a-t-il poursuivi. Pour le moment moins va-t-en-guerre, le président de la FMF, Jean Gras, constatant des « *assouplissements* », estime que « *les médecins auraient tort de se crisper sur ce qui fâche pour ne pas voir les perspectives qui sont ouvertes* » par le projet de loi.

Si MG-France n'est pas opposé au principe de reversement, il s'insurge, comme les autres syndicats, contre la possibilité que le gouvernement s'est réservée de baisser les tarifs des actes (les lettres-clés) en cours d'année en cas de dérive. « *On ne peut pas à la fois souhaiter une politique conventionnelle dynamique et se donner les moyens de la remettre en cause* », explique Philipe Sopéna, vice-président de MG-France. Mis à part cette clause « *inacceptable* », MG-France considère que le projet de loi recèle des « *avancées* » sur le plan des « *réformes structurelles* » de la Sécurité sociale, comme la coordination des soins et la démographie médicale. Surtout, insiste MG-France, la loi permettra d'intégrer dans la convention « *l'expérimentation d'autres modes de rémunération des médecins que le paiement à l'acte* ». « *Les activités non curatives – prévention, évaluation et éducation sanitaire – sont enfin reconnues* », explique M. Sopéna. Enfin, un fonds d'aide à la qualité des soins, doté de 500 millions de francs, sera géré par les représentants des caisses et des professionnels de la santé.

MG-France, qui avait soutenu la réforme d'Alain Juppé, aborde donc plutôt positivement ces négociations, mais avec le souci que le contenu de la convention soit « *opérationnel* ». « *Il faut que les caisses nationales se portent garantes du bon fonctionnement des caisses primaires, que celles-ci ne bloquent pas la mise en œuvre des décisions* », souligne son président, Richard Bouton. Les caisses nationales et les syndicats ont jusqu'au 12 novembre pour aboutir à un accord. Faute de quoi, le gouvernement imposera au corps médical un règlement minimum. Dans une lettre adressée aux partenaires sociaux, Mme Aubry décrit le mécanisme de sanctions qu'elle retiendra : une baisse de 15 % de la prise en charge par les caisses des cotisations sociales des médecins. Actuellement, elle s'élève en moyenne à 65 000 francs par an.

Bruno Caussé

Les anesthésistes veulent des moyens et des effectifs

Les anesthésistes-réanimateurs travaillant en clinique ou en hôpital sont appelés à la grève des soins non urgents, jeudi 24 et vendredi 25 septembre, par les trois syndicats (SNARF, SNMARHNU, SNPHAR) représentant la quasi-totalité de la profession. Ils veulent exprimer ainsi leur « *ras-le-bol* » face à la pénibilité de leur travail et dénoncer l'« *insuffisance des moyens pour assurer la sécurité des patients* ». Ils revendiquent, notamment, le droit à un « *repos de sécurité* » après vingt-quatre heures d'activité (travail de jour et garde inclus), alors qu'aujourd'hui ils peuvent rester trente-six heures d'affilée à leur poste. A terme, la France risque de souffrir d'une « *pénurie* » d'anesthésistes, préviennent-ils. Ils réclament une augmentation des effectifs en formation. L'intersyndicale s'attend à une participation massive. Les opérations programmées, qui représentent les trois quarts des anesthésies, ont été reportées, les urgences étant prises en charge par des médecins réquisitionnés.

Les sénatoriales à Montpellier : une affaire de famille ?

MONTPELLIER
de notre correspondant

Les élections sénatoriales seraient-elles, à Montpellier, une affaire de famille ? Jacques Rousseau, un ingénieur agronome de trente-sept ans, se pose la question après avoir épluché la liste des délégués désignés par le conseil municipal pour le renouvellement des trois sièges de sénateur, le 27 septembre. Le code électoral prévoit, en effet, que les conseillers municipaux, eux-mêmes membres de droit du collège électoral, désignent d'autres grands électeurs au prorata du nombre d'habitants de la commune.

A Montpellier, qui compte 207 453 habitants, 177 délégués ont donc été choisis par les différents groupes du conseil, qui compte lui-même 61 sièges. Les délégués supplémentaires perçoivent une indemnité de frais de mission et, le cas échéant, une indemnité de transport. En entrant la liste des grands électeurs de Montpellier dans son ordinateur et en la classant par ordre alphabétique, M. Rousseau s'est aperçu que 54 personnes sur 238 avaient des liens de parenté proche : époux ou épouses, pères et enfants, frères et sœurs... Seul le PCF, à gauche, semble échapper à ce syndrome.

Si l'on retire quelques homonymes de cette liste, on constate qu'ont été désignés : Claudine Frêche, épouse du maire, Georges Frêche, député (PS) de l'Hérault ; Gisèle Vézinhet, épouse d'André Vézinhet, conseiller municipal, sénateur (PS) sortant et président du conseil général de l'Hérault ; Dominique Navarro, épouse de Robert Navarro, premier secrétaire fédéral du PS et lui-même candidat aux sénatoriales ; Catherine Delacroix, épouse de François Delacroix, directeur du cabinet de M. Frêche ; Anne-Marie Foubert et son mari, Jean-Pierre, chef de cabinet de M. Vézinhet et ancien collaborateur de M. Frêche ; Ghislaine Begin, fille de Jacqueline Begin, conseillère municipale (PS).

LEÇON D'INSTRUCTION CIVIQUE

A cette énumération non exhaustive d'élus ou de collaborateurs et de leurs parents, il faut ajouter quelques employés municipaux, une membre du service communication de la mairie et des responsables d'associations très proches de M. Frêche, parmi lesquels Danièle Maïer et Henri, son mari, qui est à la tête des Opéras de Montpellier.

La plupart de ces délégués s'étonnent que l'on puisse juger cette situation étrange. M. Delacroix explique qu'il a fallu trouver de vrais militants du PS, prêts à passer tout un dimanche à voter au lieu d'« *aller aux champignons ou à la chasse* ». Ces désignations se justifieraient aussi par la nécessité de constituer une liste de grands électeurs « chabada », à parité hommes-femmes. « *Mme Vézinhet n'est pas un individu à part*, précise, en outre, son mari sénateur. *Une épouse, des amis ou des enfants partagent largement la contrainte que crée l'exercice d'une vie politique intense. Il est donc logique de leur adresser un signe à l'occasion de ce vote.* »

Président du Parti radical de gauche dans l'Hérault, Patrick Geneste avance une autre explication. « *Je souhaite*, dit-il, *que ma fille ait une culture civique importante, car les jeunes ne sont pas intéressés par la politique. Une élection au deuxième degré, c'est une manière de faire de l'instruction civique.* » Moins pédagogue, mais sous condition d'anonymat, un élu avoue que, dans un tel scrutin, « *pas une voix ne doit s'échapper* ». Il ne reste alors qu'à se réjouir de la confiance qui règne entre les élus de gauche montpelliérains et leurs conjoints, enfants et collaborateurs !

Jacques Monin

Le code du travail va devoir s'adapter à la réorganisation des réserves militaires

LE MINISTÈRE de la défense prépare un projet de loi sur l'organisation de la réserve militaire qui doit être soumis au Parlement avant la fin de l'année. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme des armées, qui prévoit que la France dispose, en renfort de l'armée professionnelle, d'un corps de quelque cent mille réservistes à partir de dix-huit ans, la moitié d'entre eux étant versés dans la gendarmerie.

Ce corps de réservistes comprendra des officiers, sous-officiers et militaires du rang recrutés directement ou à l'issue d'une préparation militaire et parmi les cadres rendus à la vie civile, avec le grade acquis durant leur période active. Dans la mesure où la réserve militaire est, selon les termes du projet de loi, « *une composante à part entière des forces armées* », les limites d'âge des volontaires sont celles des militaires d'active. Les réservistes devraient servir au maximum trente jours par an, exception faite, notamment, du cas où le gouvernement déciderait « *un emploi opérationnel des forces* ».

L'avant-projet de loi prévoit une modification du code du travail destinée à préserver les intérêts des salariés – de la fonction publique ou du secteur privé – volontaires pour servir comme réservistes. Des dispositions sociales nouvelles sont en effet indispensables pour déterminer les relations entre le réserviste et son employeur. Ce qui suppose l'établissement de conventions entre le ministère de la défense et les employeurs pour définir le préavis d'appel et la durée maximale de l'absence des intéressés et pour constituer, de la sorte, un statut du réserviste.

Selon l'avant-projet de loi, le contrat de travail sera « *suspendu* », mais « *le salarié* [sera] *réputé occuper son emploi pour l'appréciation de ses droits à congé, à pension et ceux liés à l'ancienneté* ». Ce qui induit, en pratique, qu'aucun employeur ne pourra résilier le contrat de travail et que le salarié – qui devra obtenir l'accord de son employeur pour la date de son départ et la durée de l'absence – retrouvera son emploi précédent ou un poste similaire, « *assorti d'une rémunération au moins équivalente* ». Quant aux fonctionnaires qui s'engageront dans la réserve, il est prévu qu'ils seront réintégrés de plein droit, « *au besoin en surnombre* ». Les périodes de réserve sont donc considérées « *comme des périodes de travail effectif pour les avantages légaux et conventionnels en matière d'ancienneté, d'avancement, de congés payés et de protection sociale* ». Versé sous les drapeaux, le réserviste recevra une solde dans les mêmes conditions que le militaire professionnel.

Le gouvernement s'est, par ailleurs, mis en situation de pouvoir faire appel à tout ou partie des cinquante mille réservises attribués à la gendarmerie « *en cas de troubles ou de menace de troubles susceptibles de mettre en cause l'ordre public* ». Ces réservistes-là seront d'anciens gendarmes d'active de tous grades et des gendarmes auxiliaires, c'est-à-dire des appelés volontaires tant qu'il existera un service national. La gendarmerie a déjà eu l'occasion de tester le procédé lors d'importantes manifestations publiques, comme la visite du pape ou la Coupe du monde de football.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

L'opposition réserve ses critiques sur le PACS pour le débat public à l'Assemblée le 9 octobre

La commission des lois a adopté la proposition visant à renforcer les droits des couples non mariés

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 23 septembre, la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité visant à renforcer les droits des couples non mariés. Elle a modifié ce texte, notamment en facilitant la délivrance d'un titre de séjour pour les étrangers signant un PACS avec un ressortissant français. L'opposition s'en est tenue à une attitude de principe.

LA BATAILLE d'amendements sur le pacte civil de solidarité (PACS) n'a pas eu lieu. Ou du moins pas encore. La réunion de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a examiné, mercredi 23 septembre, la proposition de loi de la gauche « plurielle », a davantage ressemblé à un débat d'idées qu'à une discussion serrée sur les dispositions à introduire ou à retirer du texte. A l'évidence, comme le suggère Henri Plagnol (Val-de-Marne), qui sera l'orateur du groupe UDF sur ce texte, l'opposition *« réserve »* ses armes en prévision du débat en séance publique, prévu le 9 octobre.

Mardi déjà, pour préparer ce débat, les groupes RPR-UDF avaient auditionné des notaires, des philosophes, parmi lesquels Guy Coq, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, qui est opposé à ce texte. Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire), qui milite au contraire en sa faveur, a quitté cette réunion avant la fin, énervée de voir que *« seuls des opposants avaient été conviés à donner leur point de vue »*. Dans le prolongement de cette consultation d'experts, l'opposition s'est contentée, devant la commission des lois, mercredi, de déposer des amendements de suppression pure et simple de ce texte, qui vise à renforcer les droits des couples non mariés, hétérosexuels ou homosexuels. Dans la salle bondée de la commission, qui accueillait également plusieurs membres de la commission des affaires sociales, laquelle examinera le projet de PACS le 30 septembre, la discussion a duré près de quatre heures.

Chacun a dit son mot, *« avec sa personnalité »*, explique Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime). A 18 heures, trois heures après le début de la réunion, Charles de Courson (UDF) termine sa longue intervention : *« Avant-dernier argument... »*, lance le député de la Marne, qui a détaillé les *« méandres fiscaux et juridiques »* que le texte va créer. Quelques minutes plus tard, le consciencieux député sort de la salle, une lourde pochette sous le bras, qui porte la mention *« PIC-CUCS-PACS 1998 »*. Curieusement, Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines) n'a pas pris la parole, alors qu'elle mène une croisade contre le texte, dans lequel elle voit un préliminaire au *« mariage des homosexuels »*. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) s'est montré *« le plus polémique »*, dénonçant dans le PACS un *« itinéraire bis »* pour l'immigration clandestine : selon lui, *« il suffira pour les étrangers, même en situation irrégulière, de contracter un PACS pour obtenir soit un titre de séjour, soit la nationalité française »* (lire ci-dessous).

La présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (Yvelines), lui a alors annoncé que les mesures relatives aux étrangers avaient *« changé »*, au terme d'une réunion avec le ministère de l'intérieur, qui avait eu lieu la veille dans l'après-midi : le délai d'un an pour obtenir un titre de séjour a été supprimé. Désormais, la conclusion d'un PACS constitue *« l'un des éléments d'appréciation des liens personnels en France »*. M. Mariani n'a pas apprécié cette nouvelle formulation : *« Ils ont changé l'article 17, on n'y comprend plus rien ! »*, s'emportait-il dans les couloirs, avant d'ajouter, rassurant : *« On est en train de monter en charge, un peu. »*

« ARGUMENTATION COURTE »

L'autre modification apportée au texte concerne le lieu d'enregistrement du PACS. Pour des *« raisons d'organisation »*, seule la préfecture apparaît dans la nouvelle version distribuée aux commissaires, mercredi, et non plus la *« préfecture »* ou la *« sous-préfecture »*, comme dans la précédente mouture. A l'instar du groupe communiste, Guy Hascoët (Verts, Nord) a défendu, en vain, la signature du *« contrat »* civil de solidarité – il préfère le mot *« contrat »* au mot *« pacte »* – à la mairie. *« Symboliquement »*, mais aussi *« par souci de cohérence »*, et pour *« limiter les risques d'erreur »*, le PACS doit être signé au registre de l'état civil de la mairie, a soutenu le vice-président du groupe Radical, Citoyen et Vert. Il souhaite également assouplir le délai pour bénéficier d'une imposition commune – actuellement fixé entre deux et trois ans à compter de la signature du PACS – en tenant compte de l'antériorité de la vie commune des deux partenaires. Au même moment, à Dieppe (Seine-Maritime), où les communistes tenaient leurs journées parlementaires, Bernard Birsinger (Seine-Saint-Denis) a plaidé pour une imposition commune *« dès que le PACS est signé »*.

« L'argumentation de la droite est massive, mais courte », a conclu Mme Tasca.

Clarisse Fabre

Le gouvernement veut en limiter l'attrait pour les étrangers

LA PROPOSITION de loi sur le PACS contient deux dispositions intéressant les étrangers concluant un tel pacte avec un ressortissant français. La première prévoit que le PACS peut aider l'étranger à obtenir la carte de séjour temporaire d'un an au titre de la *« situation personnelle et familiale »* prévue par la loi Chevènement du 11 mai 1998. Mais les conditions d'application d'un tel lien entre PACS et régularisation d'un étranger risquent d'être âprement débattues.

Dans sa version initiale, le texte des députés soumettait la délivrance de la carte de séjour à un délai d'un an après la conclusion du PACS, ainsi qu'à l'entrée régulière de l'étranger en France, et au fait que son partenaire ait conservé la nationalité française. La commission a supprimé ces trois conditions, faisant simplement de la conclusion d'un PACS *« l'un des éléments d'appréciation des liens personnels en France »* qui justifient, selon des critères restrictivement appliqués par l'administration, la délivrance d'un titre de séjour. Ces critères n'incluaient pas, jusqu'à présent, les couples homosexuels.

Pour sa part, le gouvernement devrait défendre une position plus rigoureuse, exigeant un délai d'une, voire deux années après le PACS, ainsi que l'entrée régulière de l'étranger. Une discussion entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement, avant l'accident de ce dernier, aurait scellé ce point. Le gouvernement ne souhaite pas, à l'évidence, aligner le régime du PACS sur celui du mariage avec un Français, qui, depuis la loi Chevènement, permet la délivrance d'un titre de séjour provisoire sans aucun délai.

SIMPLE PRISE EN COMPTE

L'accès à la nationalité française *via* le PACS sera un autre sujet de débat. Le texte, non modifié sur ce point en commission, ne transforme pas le nouveau « pacte de solidarité » en passerelle évidente vers la nationalité. L'étranger qui signera un PACS sera en effet astreint aux lourdes démarches de la naturalisation. Celles-ci exigent, en tout état de cause, cinq années de séjour en France. Mais la proposition prévoit que le fait d'avoir conclu un PACS *« depuis au moins un an »* sera *« pris en compte »* pour apprécier la condition d'*« assimilation à la communauté française »* exigée par le code civil. Sur ce point de la nationalité, il n'existera donc aucun parallélisme entre PACS et mariage avec un ressortissant français, puisque ce dernier ouvre droit à une voie d'accès spécifique à la nationalité beaucoup plus simple que la naturalisation. L'acquisition de la nationalité par mariage est en effet de droit, sans condition de durée du séjour en France, après un an d'union.

Philippe Bernard

La consommation des ménages est restée élevée durant l'été

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a enregistré une nouvelle hausse durant l'été, selon les dernières statistiques publiées, jeudi 24 septembre, par l'Insee. La progression a été de 4,5 % au cours du mois de juillet, avant un repli de 2,9 % en août.

Même si la consommation des ménages suit, au mois le mois, des évolutions très heurtées, le niveau atteint en août reste très élevé. Il correspond à des achats pour plus de 62 milliards de francs, alors que, durant toute l'année 1997, la consommation mensuelle a toujours oscillé entre 56 et 60 milliards de francs. En hausse de 32,6 % en juillet, les achats d'automobiles sont particulièrement bien orientés.

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS MANUFACTURÉS

données CVS en milliards de francs 1980

65 64 63 62 61 60 59 58 57 56 55

62,14

F A J A O D F A J A

1997 1998

André Delelis, maire (PS) de Lens, annonce sa prochaine démission

ÂGÉ de soixante-quatorze ans, André Delelis, maire socialiste de Lens (Pas-de-Calais) depuis décembre 1966, a annoncé, mercredi 23 septembre, sa décision de démissionner de son mandat de maire et de quitter le conseil municipal. Il propose à sa succession au poste de maire Guy Delcourt, actuel adjoint à la culture et à la jeunesse.

Ancien ministre du commerce et de l'artisanat de 1981 à 1983, André Delelis aura connu tous les mandats électifs : conseiller général de 1962 à 1982, conseiller régional de 1973 à 1989, député de 1967 à 1981, sénateur de 1983 à 1992. Maire de Lens depuis bientôt trente-deux ans, il aura incontestablement marqué sa ville. Seule ombre au tableau, il est, depuis janvier 1997, mis en examen pour *« entente frauduleuse »* et *« atteinte à l'égalité et à la liberté d'accès aux marchés publics »* dans une affaire liée à la rénovation du stade de football de la ville. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RMI : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, s'est prononcé**, mercredi 23 septembre, pour le retrait du RMI à ceux qui refusent un travail ou une formation. *« J'ai voté le RMI parce que je pense qu'il est inadmissible qu'un homme ou une femme n'ait pas un minimum de protection sociale »*, a déclaré M. Sarkozy lors d'une réunion publique à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle). *« Mais quand on a le RMI et qu'à trois reprises on refuse un travail ou une formation on doit cesser d'avoir le RMI »*, a-t-il ajouté.

■ **SÉNAT : le groupe de l'Union centriste a publié**, mercredi 23 septembre, un communiqué de soutien à René Monory (UDF-FD), candidat à sa propre succession à la présidence du Sénat. *« Le groupe de l'Union centriste, unanime, souhaite que tous les groupes de la majorité du Sénat (...) se retrouvent dès le premier tour sur le nom de René Monory »*, indique ce texte, qui précise que le sénateur de la Vienne, *« au-delà de l'union de la majorité sénatoriale qu'il garantit, incarne aussi l'union de l'opposition »*.

■ **EUROPÉENNES : aucun des responsables de l'opposition ne s'impose nettement** pour conduire une liste aux élections européennes, selon un sondage réalisé par CSA, réalisé les 18 et 19 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 008 personnes et publié par *L'Evénement du jeudi* (daté 24 septembre). Selon cette enquête, 71 % de l'ensemble des sympathisants de droite *« souhaitent »* que le président du RPR soit tête de liste, mais Nicolas Sarkozy recueille 70 % d'avis favorables, Edouard Balladur 69 % et Charles Pasqua 62 %.

LUNDI,
650 F

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

IMMIGRATION Malgré l'apparent apaisement sur le front des sans-papiers, trois grèves de la faim se poursuivent en faveur de la régularisation des étrangers déboutés par les préfectures. ● CE MOUVEMENT DE PROTESTATION se nourrit de la confusion juridique actuelle. Après une première circulaire définissant les critères, puis une seconde les assouplissant, les préfectures sont confrontées à l'entrée en vigueur de la loi Chevènement, qui devrait permettre de nouvelles régularisations. ● LA CIMADE, QUI A DÉPÊCHÉ une douzaine de bénévoles, tous les jours, dans les locaux de la préfecture de l'Hérault, dénonce dans un rapport le filtrage au faciès et la pratique du tutoiement dans les services des étrangers. ● A L'ÉVÊCHÉ DE CRÉTEIL, quatorze personnes sont en grève de la faim depuis plus de trois semaines afin d'obtenir leur régularisation.

Sans-papiers : le dernier carré des laissés-pour-compte de la régularisation

A Créteil, au Havre et à Bordeaux, pour obtenir leur régularisation, une quarantaine de sans-papiers sont en grève de la faim. Ces mouvements isolés se nourrissent du casse-tête juridique né de la confrontation entre les deux circulaires et la nouvelle loi Chevènement

EN APPARENCE, tout est calme *sur le front des sans-papiers.* Avec près de 77 000 régularisations sur 142 000 demandes, le gouvernement a maintenu le cap initialement fixé par Lionel Jospin, à mi-chemin entre générosité et fermeté. *Les « collectifs » ont éclaté,* les pétitionnaires et les cinéastes se sont lassés, les militants sont mal à l'aise depuis l'accident de Jean-Pierre Chevènement et les manifestations ne rassemblent plus que le dernier carré des laissés-pour-compte de la régularisation soutenus par l'extrême gauche. Même l'annonce, au cœur de l'été, d'un assouplissement des critères d'attribution des papiers n'a pas réveillé l'opposition, bousculée par la nouvelle ligne « zéro sans-papiers » de Charles Pasqua. *« Il faut regarder les choses en face : le mouvement des sans-papiers est terminé, ou du moins se trouve à la fin d'une phase,* affirme Laurent Giovannoni, permanent à la Cimade, l'une des principales associations présentes sur ce terrain. *Les raisons de fond qui alimentaient un mouvement de contestation ont* grosso modo *disparu : depuis la régularisation, les situations scandaleuses auxquelles nous étions fréquemment confrontés voici deux ans dans nos permanences ont presque disparu. »*



Discrètement, des feux continuent cependant de couver aux quatre coins de la France. Depuis la rentrée, trois nouveaux mouvements de grève de la faim ont débuté, prolongeant les occupations d'églises qui durent, elles, depuis des mois. Dans la cathédrale de Créteil, quatorze étrangers auxquels s'est joint un militant de la Ligue des droits de l'homme (LDH) jeûnent depuis trois semaines. Au Havre, quatre Africains ont cessé de s'alimenter depuis le 3 septembre, tandis que dix-neuf autres grévistes de la faim se sont installés, le 9, dans la sacristie d'une église de Bordeaux. Partout, le scénario est le même : constatant que les dernières circulaires ne les concernaient pas, des sans-papiers ont débordé leur comité de soutien en décidant de se lancer dans un jeûne illimité *« pour la régularisation de tous les sans-papiers »*. Des mouvements d'autant plus désespérés qu'ils sont isolés et suivis par des étrangers, généralement travailleurs célibataires, étudiants ou demandeurs d'asile déboutés, ayant épuisé toutes les voies de recours. Ailleurs, comme à Orléans, Nantes, Clermont-Ferrand, Colombes et Nanterre, des occupations d'églises ou d'autres lieux de réunion se poursuivent.

ESSAIMAGE

« Nous avons discuté pendant des heures pour tenter de les dissuader, témoigne Vincent Rebérioux, président de la LDH du Val-de-Marne et porte-parole des sans-papiers de Créteil. *Mais le même argument revenait sans cesse : "Les seuls à avoir arraché quelque chose au gouvernement, ce sont les grévistes de la faim du temple des Batignolles »* [les circulaires libérales de cet été reprennent en partie les revendications exprimées lors de ce jeûne]. » *« Les sans-papiers nous ont pris de court,* confirme Gilles Durou, porte-parole des sans-papiers de Bordeaux, qui se situe *« dans la mouvance libertaire ». Personne n'est vraiment satisfait de voir des gens se lancer dans une grève de la faim. »*

Le danger d'un essaimage de gestes désespérés, nourri par le précédent des Batignolles, n'est pas sous-estimé au ministère de l'intérieur, où l'on suit de près le contexte politique de ces mouvements. *« Sans l'ultra-gauche qui confond la morale et le marxisme, la question serait réglée, car nous avons gagné notre pari : le débat sur l'immigration est apaisé »*, commente-t-on place Beauveau, où l'on note que les partenaires de la gauche plurielle, coincés par leur participation gouvernementale, n'ont aucun intérêt à souffler sur les braises.

La bataille des sans-papiers se poursuit pourtant. Dans plusieurs villes, leur cause continue à mobiliser des petits groupes de militants où se côtoient trotskistes, anarchistes mais aussi communistes et socialistes. A Créteil, le MRAP, la LDH et le SGEN-CFDT sont aux avant-postes d'un mouvement suivi de près par les nombreux élus PCF du Val-de-Marne. Au Havre, une militante du PS et de la LDH co-anime le collectif de soutien. A Bordeaux, SUD, Agir contre le chômage, l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) et l'Organisation communiste libertaire (OCL) figurent parmi les plus proches soutiens des grévistes.

Vacillante, leur énergie se nourrit néanmoins d'un constat simple : le gouvernement n'a cessé de lâcher du lest sous la pression des luttes de sans-papiers. Les préfets, après s'être vu ordonner une interprétation restrictive de la circulaire Chevènement, ont reçu des consignes strictement inverses à la mi-août. La mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'immigration, qui contient quelques dispositions plus généreuses que les circulaires, a encore ajouté à la confusion. Vingt mille recours gracieux (devant les préfets) et trente mille recours hiérarchiques (devant le ministre) restent encore à traiter, sans parler des interventions d'élus et autres lettres de personnalités agissant en qualité de « parrains ».

« LA PIRE DES SITUATIONS »

Place Beauvau, des fonctionnaires aidés par des vacataires étudiants en droit recrutés pour l'occasion ont été mis à disposition de la direction qui gère l'opération de régularisation, portant à une cinquantaine de personnes l'effectif affecté à cette tâche. Mais le ministère ne prévoit d'écluser la pile des recours que début 1999, et reconnaît que plusieurs centaines de recours contentieux ont déjà été déposés devant les tribunaux administratifs. Autant dire que l'opération de régularisation n'est pas près d'être bouclée. *« Une opération de régularisation qui n'en finit pas, c'est la pire des situations »*, résume Patrick Mony, l'un des responsables du Gisti. Cette situation entretient un terreau favorable aux mouvements de protestation. *« Pendant vingt ans, on a demandé aux fonctionnaires des préfectures de serrer la vis sur les étrangers,* analyse Vincent Rebérioux, qui a fini par se convaincre qu'*« il n'y a pas d'autre solution que de régulariser tous ceux qui en ont fait la demande »... « Soudain, on leur demande de régulariser et l'on change les règles tous les six mois. Il faudrait rouvrir tous les dossiers, ce que l'administration est incapable de faire. Cette logique folle conduit à donner des réponses stéréotypées à des situations de détresse. »* Il n'en est pas question, a récemment répété Lionel Jospin, à l'adresse de ceux qui persistent à penser que le piège des sans-papiers n'a pas fini de se refermer lentement sur le gouvernement.

Philippe Bernard

Les ouvertures de la loi Chevènement

La loi Chevènement sur l'immigration, qui est entrée en vigueur le 11 mai, offre un espoir à certains sans-papiers déboutés car elle contient des dispositions plus favorables que la circulaire de régularisation de juin 1997. L'ouverture principale concerne les célibataires. Pour les régulariser, la circulaire exige non seulement sept ans de séjour, mais aussi la preuve de *« ressources issues d'une activité régulière »*, un domicile et *« le respect des obligations fiscales »*. L'administration a ajouté à ces conditions l'exigence de six mois de séjour régulier.

La loi Chevènement est plus large puisqu'elle permet la régularisation de *« tout étranger »* non polygame, après dix années de séjour, même irrégulier, en France, mais sans les justificatifs exigés par la circulaire. Elle permet en outre la délivrance d'un titre de séjour provisoire immédiatement après un mariage avec un ressortissant français, alors que la circulaire exige un an d'union. Enfin, elle permet de régulariser un étranger si un refus de séjour porte une *« atteinte disproportionnée »* à son droit à la vie privée et familiale.

L'étonnante conception de l'accueil de la préfecture de l'Hérault

FILTRAGE au faciès, tutoiement, gestion humiliante des files d'attente, refus d'examiner des demandes de régularisation : si l'on en croit le rapport circonstancié rédigé par une douzaine de militants de la Cimade (association d'aide aux étrangers, d'obédience protestante) qui se sont mélangés chaque matin, du 7 au 11 septembre, aux étrangers venus solliciter des papiers auprès de l'administration, la préfecture de l'Hérault, à Montpellier, a une étonnante conception de l'accueil des étrangers. Contesté par la préfecture, ce document montre une nouvelle fois l'incapacité de nombreux services publics à gérer dignement leurs rapports avec les étrangers. Il reflète aussi l'exaspération d'une administration lourdement sollicitée par l'opération de régularisation lancée par le gouvernement en juin 1997.

« Tu as tes papiers ? Qu'est-ce que tu veux ? » « Le tutoiement est de rigueur dès que les personnes ont dit qu'elles venaient pour le service de l'immigration », notent les trois observateurs dépêchés par la Cimade le lundi 7 septembre. *« Tu veux me laisser un papier, tu me le laisses, sinon tu reviens demain matin »*, poursuit l'agent de la préfecture cité, à l'adresse d'un vieil immigré. Ayant produit le papier demandé, celui-ci s'entend alors rétorquer : *« Tu n'as pas d'enveloppe, tu crois pas que je vais le prendre comme ça, dépêche-toi de me l'amener, après on ferme* [il est 10 h 45] ». A un sans-papiers qui insiste pour exposer sa situation, on rétorque : *« Tu veux qu'on te mette sur le* Marrakech [un bateau pour le Maroc] ? »

« VOUS RETOURNEZ AU BLED, C'EST FINI »

Lorsque le vouvoiement a lieu, la nature des propos n'est guère plus acceptable : *« Si vous parliez le français, j'aurais compris, moi je vous dis qu'on ne prendra pas votre demande de régularisation, dégagez ! »*, ont entendu les bénévoles de la Cimade. *« Une dame africaine, portant un bébé dans les bras, est refoulée au guichet parce qu'elle n'est "pas dans la bonne file" »*, ajoutent-ils. *« Retournez faire la queue dans la bonne, vous n'aviez qu'à écouter le monsieur ! »*, lui enjoint-on. A une autre personne, un fonctionnaire lance : *« Qu'est-ce que vous faites là encore ? Vous avez perdu votre passeport et vous voulez une régularisation ! Vous retournez au bled. C'est fini ! Toute l'Afrique est au courant sauf vous ! »*

L'association se demande pourquoi les étrangers sont les seuls usagers de la préfecture à être astreints à des files d'attente debout alors que les autres services distribuent des numéros d'appel et disposent de fauteuils. Elle dénonce également le *« filtrage au faciès »* à l'entrée de la préfecture : *« Seules les personnes visiblement d'origine étrangère »* sont questionnées au sujet de l'endroit où elles se rendent, alors que rien n'est demandé aux Blancs. La sélection opérée à Montpellier vise les étrangers non munis de passeport alors que le défaut de ce document peut parfois s'expliquer : incapacité des consulats étrangers à le délivrer, refus pour des raisons politiques, arrivée en France avant l'âge de la majorité, etc. Pour la Cimade, ce filtrage contredit l'obligation administrative d'un examen individuel des demandes et entrave le libre accès des étrangers aux voies de régularisation ouvertes par la nouvelle loi sur l'immigration.

La préfecture de l'Hérault réagit vivement à cette mise en cause. *« Je m'inscris en faux contre 90 % du rapport de la Cimade »*, tonne Jean-Philippe Setbon, directeur du cabinet du préfet, qui menace de porter plainte car *« les personnels, les syndicats en ont marre de se faire insulter »*. Les 10 % restants, ce sont les tutoiements et les autres humiliations verbales. *« Je ne nie pas certaines pointes,* admet M. Setbon. *Nous allons entendre les fonctionnaires. Si des comportements inadmissibles sont prouvés, ils seront sanctionnés. »* Le responsable préfectoral précise qu'un système de tickets d'appel pour les étrangers a été utilisé mais qu'il a été abandonné parce qu'il avait provoqué un afflux matinal *« ingérable en termes d'image et de dignité »*. Il a donc été remplacé par des rendez-vous pris par téléphone.

« PAGAILLE NOIRE »

Pour l'heure, M. Setbon fait état d'un nouveau flux de sans-papiers n'ayant jamais déposé de dossier de régularisation : *« Des gens d'Europe de l'Est, une infime minorité qui fiche une pagaille noire et insulte les fonctionnaires »* et dont l'existence justifie, selon lui, le filtrage. Il assure que la loi n'oblige pas l'administration à examiner la situation d'un sans-papiers et il ignore que la loi Chevènement peut ouvrir la voie à de nouvelles régularisations. Il insiste enfin sur la difficulté d'affecter des fonctionnaires aux guichets des étrangers : *« En dépit des primes, les gens ne veulent pas aller à l'accueil. »*

Une exaspération dont témoigne l'un des propos tenus, selon la Cimade, à l'encontre d'un étranger : *« De toutes façons, tu peux attendre. Il y a 4 000 dossiers en retard. J'ai quatre mois de retard. J'ai pas de fonctionnaires. Si tu as envie de perdre deux heures, tu peux attendre. De toute façon, ça sert à rien. »*

Ph. B.

A Créteil, une rencontre avec le préfet après vingt-trois jours de jeûne

LE DERNIER recours épuisé, l'ultime demande d'audience refusée, que reste-t-il aux sans-papiers pour éviter la reconduite à la frontière ? *« Neuf morceaux de sucre par bouteille d'eau et au moins une bouteille d'eau par jour. »* Dans une petite salle de l'évêché de Créteil, quatorze sans-papiers du collectif Val-de-Marne ont débuté, le 22 septembre, leur quatrième semaine de grève de la faim, après six mois d'occupation des locaux pour leur régularisation.

REPORTAGE

« Dans la rue, je ne pense qu'à ça. Quand je vois un uniforme, mon cœur bat »

Ils ont été rejoints par un Français, « parrain » d'un jeune Malien de vingt-quatre ans. La plupart d'entre eux sont des célibataires *« sans charge de famille »* et ne correspondent à aucun des critères, même « assouplis », définis par les circulaires ministérielles. La grève de la faim, c'est *« le seul moyen pour que la préfecture et le ministère nous entendent »*, disent-ils. Après vingt-trois jours de jeûne, le préfet a accepté de recevoir leurs délégués, le jeudi 24 septembre.

« PREUVES DE RÉGULARITÉ »

Noumou Dicko, trente-six ans, porte-parole des grévistes, travaille en France depuis bientôt neuf ans. Il a quitté le Mali avec un visa pour la Hollande avant d'arriver à Paris, gare du Nord, le 12 décembre 1989. *« Pour avoir des papiers, il faut avoir vécu sept ans, dont au moins six mois régulièrement,* explique-t-il. *Ou bien prouver qu'on est en France depuis dix ans. Mais la plupart des sans-papiers n'ont pas de preuves de régularité. Moi, je n'ai jamais fait de demande de réfugié politique, ou de réfugié quelconque, pour avoir un récépissé de six mois. »*

Dès son arrivée, Noumou est hebergé chez son grand frère, *« au foyer »*. Pendant trois ans, il travaille dans le bâtiment, comme manœuvre, puis enchaîne les petits boulots au noir, dans la manutention ou le nettoyage. Avec toujours la peur d'être arrêté et expulsé. *« Quand on sort, on ne sait pas si on va rentrer. Il faut toujours se cacher. Dans la rue, je ne pense qu'à ça, je surveille tout. Quand je vois un uniforme, mon cœur bat. C'est pas une vie, c'est la survie, comme une personne dans la jungle qui ne sait pas quand le lion va l'attaquer. C'est une souffrance que je ne veux plus connaître. On veut des papiers pour vivre et ne plus nous cacher. »*

Dans la salle silencieuse, quelques grévistes regardent le feuilleton *Les Feux de l'amour* sur un écran neigeux. Des corps alanguis se lèvent, font quelques pas et se recouchent, abrutis par la fatigue.

Au mois de mai, Noumou a *« fait la demande »*, il est sorti de la clandestinité. *« C'est bien d'être en liberté. Les gens qui ont déjà fait huit ou neuf ans peuvent être régularisés dans quelque temps. Mais si on les arrête, ils se font expulser. La police vient souvent devant le foyer, à Vitry* [Val-de-Marne]. *Ils connaissent nos adresses, ils savent où on travaille. Maintenant qu'on est fichés, on ne peut plus se cacher. Si je suis expulsé, je perds tout, c'est comme si je n'étais jamais venu en France. »*

« PAR SOLIDARITÉ SOCIALE »

Assis en tailleur sur son matelas, un gréviste, le regard vide, reclasse inlassablement une liasse de documents, un trésor de papiers administratifs qui résume sa vie en France. *« Ici, les gens payent des impôts et reçoivent le lendemain un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière »*, s'indigne Maher Bouazza, trente-deux ans. Etudiant tunisien, il a bénéficié en 1986 d'un visa long séjour, qui ne lui a pas été renouvelé parce qu'il *« traînait dans* [ses] *études »*. Aujourd'hui, la loi ne régularise les étudiants étrangers qu'après quinze ans de séjour en France.

« Le jour où je déciderai de rentrer en Tunisie, je le ferai de plein gré, sans avoir besoin qu'on m'expulse », lance-t-il.

Serge Becq, quarante-quatre ans, le teint pâle et les traits tendus, veille sur son « filleul », Saloum N'Diaye, un Malien de vingt-quatre ans. Son engagement aux côtés des grévistes, c'est d'abord pour *« soutenir la liberté de Saloum, sa situation personnelle qui justifie un titre de séjour et plus que de la bienveillance »*. C'est ensuite par *« solidarité sociale »*, entre un chômeur en fin de droits, membre de la Ligue des droits de l'homme, et ceux *« qui n'ont pas la possibilité d'avoir de vie sociale »*.

Saloum a quitté le Mali pour rejoindre son père et son grand-père, installés en France depuis plus de vingt ans. Parmi les grévistes, il est celui qui a vécu le moins longtemps ici. Pendant deux ans, il a appris le français, et aussi passé un mois en prison à Fleury-Mérogis, *« à cause des papiers »*. Reconduit à la frontière, il s'est retrouvé libre, en pleine nuit, relâché par la police de Roissy. A l'aéroport, il n'y avait plus de place dans l'avion.

Alexandre Garcia

Audry Maupin et son « impatience à exister en opposition à la société »

Un ami du couple décrit les personnalités de Florence Rey et de son compagnon devant la cour d'assises

La cour d'assises de Paris, mercredi 23 septembre, a fait une plongée dans la mouvance autonome. Elle a entendu Stéphane Violet, jeune scénariste, aujourd'hui âgé de trente-sept ans, ami du couple, connu pour être proche de cette nébuleuse d'extrême gauche. Il avait pris la fuite le lendemain des fusillades du bois de Vincennes et de la Nation, avant de se présenter spontanément au juge d'instruction en 1996.

QUAND la police judiciaire fut saisie de l'affaire Rey-Maupin en octobre 1994, les enquêteurs s'orientèrent rapidement vers la mouvance autonome, cette nébuleuse d'extrême gauche alors en déclin après avoir été particulièrement active dans les années 70. Soupçonné d'avoir été le « *troisième homme* » *présent* avec Audry Maupin et Florence Rey à la préfourrière de Pantin le soir des faits, Abdelhakim Dekhar alias « Toumi », accusé de complicité de vol à main armée, avait en effet livré sans tarder plusieurs noms connus des Renseignements généraux. « Toumi » avait ainsi expliqué que s'il avait bien acheté lui-même l'un des deux fusils à pompe ayant servi aux deux fusillades du bois de Vincennes et de la Nation, il avait agi pour le compte d'un autonome.

PROCÈS

La cour d'assises de Paris, mercredi 23 septembre, plonge dans ce « *milieu où la collaboration avec la police n'est pas un réflexe naturel* », observe le président Jean-Pierre Feydeau. Un milieu d'ombres et de peu de lumières, bruissant de discours politico-violents, où semblent circuler en sous-main, de squat en squat, fusils à pompe, cocktails Molotov, faux billets de transport et papiers d'identité, où parfois transparaissent d'étranges liaisons avec des individus fichés au grand banditisme, où, sous couvert d'« expropriations prolétariennes », il est aussi question de refaire le monde à coups de vols à main armée.

Connu pour être proche des autonomes, Stéphane Violet, scénariste de trente-sept ans, avait été désigné par « Toumi » dès son incarcération comme étant le « guetteur » de la préfourrière. Disparu sans avoir laissé d'adresse au lendemain des faits, Stéphane Violet avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, puis, exilé au Portugal, avait décidé de se présenter spontanément, début 1996, au juge d'instruction. Ecroué cinq semaines, il avait finalement été innocenté par Florence Rey qui, en revanche, à partir de ce moment-là avait impliqué formellement « Toumi ».

« *Pour ma part, j'avais préféré prendre des vacances. J'avais anticipé l'éventuel amalgame qui pouvait être fait* », dit Stéphane Violet pour expliquer sa fuite. Ayant lié amitié avec le couple Rey-Maupin en juin 1994, cet homme leur avait laissé la jouissance d'un appartement lui appartenant pendant ses congés. C'est aussi dans ce même logement qu'avait habité quelques temps une jeune femme dont le passeport, dérobé, avait servi à Florence Rey pour qu'elle achète, sous un nom d'emprunt, le deuxième fusil à pompe ayant servi aux fusillades. « *J'avais un mauvais pressentiment,* dit-il encore. *J'avais préféré prendre de la distance* ».

« UNE GRANDE VIOLENCE »

Stéphane Violet décrit la naissance de sa relation amicale avec Audry Maupin. « *J'ai senti chez lui une grande curiosité, une certaine impatience dans l'existence. Audry cherchait dans les idées et dans l'histoire un fondement à sa propre vie. Il cherchait une direction.* » « *Quelles étaient ses idées ?,* interroge le président.

– Très clairement, des idées révolutionnaires, inconsciemment nihilistes. Je l'ai accusé d'être fanatique. Il poussait toujours la discussion jusqu'au bout. Sur Hegel, Marx... Des références finalement assez anciennes. Je sentais une impatience à exister en opposition à la société. Je sentais potentiellement une grande violence, mais cachée par un désir de compréhension et d'explication. Je trouvais étrange ce passage à l'acte. Je mets ça sur le compte de l'impatience d'Audry de se prouver quelque chose et de sortir d'une situation difficile.

– Et Florence Rey ?

– Elle participait rarement. Elle donnait l'impression de papillonner, de ne pas rester en place. J'ai senti un désir de participer aux discussions. Mais, il y avait quelque chose qui ne collait pas. Elle avait du mal à s'intéresser ».

Le témoin glisse alors sur le rôle joué, selon lui, par Abdelhakim Dekhar alias « Toumi » sur le couple Rey-Maupin et « *cette pression permanente, physique, de Toumi qui rendait l'air irrespirable et les relations tendues* ». « *Il avait une façon de leur montrer qu'ils étaient jeunes et inexpérimentés dans l'existence. Il était comme un chaperon. Il soufflait le chaud et le froid* ».

Dans le box, à la gauche de Florence Rey, éteinte tout au long des dix heures d'audience consacrées à son coaccusé, Abdelhakim Dekhar conteste avoir « *jamais approché* » Audry Maupin et sa compagne. Se présentant comme un « *agent de la sécurité militaire algérienne* », il affirme qu'il était le soir des faits à Londres, chez l'une de ses sœurs. *Mais il avait indiqué* au début de l'instruction qu'il se trouvait en Algérie. Et si personne ne parvient à expliquer clairement pourquoi cette présence à Londres ne fut mentionnée qu'en septembre 1996, soit deux ans après son incarcération, l'un de ses frères, Mohamed, en rupture avec sa famille, a envoyé il y a peu un *petit dossier à la justice pour* soutenir au contraire, ni plus ni moins, que, sur la base de faux témoignages, a été construit un alibi.

Jean-Michel Dumay

La cour d'appel de Paris valide l'instruction sur le sang contaminé

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris a intégralement validé, mercredi 23 septembre, le dossier sur l'affaire du sang contaminé par le virus du sida actuellement instruit par le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy et dans lequel trente-deux personnes ont été mises en examen pour empoisonnement ou complicité d'empoisonnement. La cour, qui a suivi les réquisitions du parquet général, a rejeté les requêtes de plusieurs avocats de la défense qui estimaient que le juge Bertella-Geffroy avait conduit l'enquête hors de sa saisine.

Le juge va maintenant boucler son dossier et, vraisemblablement, décider de requalifier les mises en examen. Elle va devoir en effet tenir compte de l'arrêt rendu le 2 juillet par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui considère que, pour le crime d'empoisonnement, « *la seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide* ». En conséquence, le juge pourrait décider de renvoyer certains mis en examen pour « *violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Dans ce cas, le dossier devra à nouveau transiter par la chambre d'accusation puis, éventuellement, par la Cour de cassation. Le procès ne pourra donc avoir lieu, au plus tôt, avant la fin 1999.

Les personnes mises en examen dans ce dossier sont d'anciens responsables de centres de transfusion sanguine, d'anciens membres de cabinet ministériels, d'anciens fonctionnaires de la direction générale de la santé, des médecins spécialistes de l'hémophilie, ainsi que Jean Weber, ancien PDG de Diagnostics Pasteur. Il leur est reproché d'avoir contribué à freiner la mise à disposition des hémophiles de produits chauffés non contaminés par le virus du sida, d'avoir retardé la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang de manière à favoriser la firme française Diagnostics Pasteur et d'avoir collecté du sang dans des milieux à hauts risques, notamment en milieu carcéral.

Sur les collectes en prison – l'un des aspects les plus importants du dossier au regard du nombre de personnes qui, du fait de ces pratiques, ont été contaminées par voie transfusionnelle –, le juge Bertella-Geffroy n'a pas souhaité entendre les responsables de l'administration pénitentiaire, qui, à l'époque, avait favorisé de telles collectes. La magistrate avait demandé à plusieurs reprises au parquet un réquisitoire supplétif afin de pouvoir enquêter sur ce volet.

DIVERGENCE D'ANALYSES

Dans un courrier adressé au *Monde* (daté 20 juin) le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qui était sous-directeur de l'administration pénitentiaire à l'époque des faits, écrivait ceci : « *S'il est exact que le parquet de Paris n'a pas estimé devoir élargir la saisine de Mme le juge Bertella-Geffroy à d'autres victimes que celles qui ont porté plainte, cette position, fondée exclusivement sur la préoccupation de célérité et pour ne pas imposer à des victimes d'être parties, malgré elles, à la procédure judiciaire, n'a pas eu la moindre conséquence sur la capacité que le juge d'instruction avait d'instruire à tous les niveaux, ce qu'elle a d'ailleurs fait pleinement et sans restriction.* »

Devant une telle divergence d'analyses, les parents d'une victime et l'Association française des transfusés ont porté plainte pour « *non- assistance à personne en péril* », « *non-dénonciation de crimes* » et « *recel* » contre plusieurs membres du cabinet de l'ancien ministre des affaires sociales et de la santé, Claude Evin, ainsi que contre Myriam Ezratty, qui, en 1983-1984, était directrice de l'administration pénitentiaire. Malgré l'opposition du parquet, qui estime que ces faits sont prescrits, un juge d'instruction, Sophie-Hélène Chateau, a été désignée, vendredi 11 septembre, afin d'instruire cette plainte.

Franck Nouchi

La France condamnée pour atteinte à la liberté d'expression

LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME de Strasbourg a condamné, *mercredi 23 septembre, la France à verser 100 000* francs aux héritiers de Jacques Isorni et François Lehideux, morts respectivement en 1995 et 1998. Le défenseur de Pétain à la Libération et le secrétaire d'Etat à la production industrielle du régime de Vichy avaient saisi les juges de Strasbourg après que la cour d'appel de Paris eut jugé, le 26 janvier 1990, qu'un encart publicitaire défendant la mémoire du maréchal Pétain, paru dans *Le Monde* du 13 juillet 1984, était une « *apologie des crimes ou délits de collaboration* ».

L'arrêt de la Cour de Strasbourg considère qu'il y a violation de la liberté d'expression car « *il ne convient pas, quarante ans après, d'appliquer la même sévérité à l'évocation d'événements que dix ans ou vingt ans auparavant* ». « *Cela participe des efforts que tout pays est appelé à fournir pour débattre ouvertement et sereinement de sa propre histoire* », précise le texte.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : quatre garçons, âgés de onze et douze ans,** ont été mis en examen, mardi 22 septembre, pour « *viol en réunion sur mineure de moins de quinze ans* », par un juge d'instruction du tribunal de Paris. Les préadolescents ont reconnu avoir violé à tour de rôle, la veille, une adolescente âgée de bientôt quatorze ans, dans le 14e arrondissement de Paris. Les faits se sont déroulés dans l'enceinte d'une cité, peu de temps après la sortie du collège fréquenté par la jeune fille et deux de ses agresseurs.

■ ***PIRATES DE LA ROUTE : une opération de gendarmerie*** a permis l'interpellation et le placement en garde à vue de huit personnes, jeudi 24 septembre, en Moselle. Elles sont soupçonnées d'être les pirates de la route sévissant dans le département depuis dix jours. Cette opération a été menée par quelque deux cents gendarmes sur huit sites différents dans le sillon mosellan entre Metz et Thionville. Elle fait suite aux agressions dont ont été victimes trois couples non loin de Metz, depuis le 12 septembre, pour lesquels le parquet de Thionville (Moselle) a ouvert deux informations judiciaires pour « *vol avec armes en bande organisée* », « *violences volontaires* » et « *vol avec dégradations* ».

■ **CORSE : le conseil général de Corse-du-Sud,** présidé par José Rossi entre 1995 et 1997, aurait détourné près de 7 millions de francs destinés aux bénéficiaires du RMI, indique le journal *Libération*, daté du 24 septembre, qui cite des extraits d'une enquête préliminaire remise au procureur d'Ajaccio. Aucune information judiciaire n'a encore été ouverte dans ce dossier.

DISPARITIONS

■ **DAISY LION-GOLDSMITH**, un des piliers du musée Guimet, à Paris, est morte dimanche 20 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Née en 1903 à Bruxelles, Daisy Lion-Goldsmith était entrée comme chargée de mission au Musée du Louvre en 1929. Dès l'année suivante, elle rejoignait l'équipe de Georges Salles, alors chargé des collections orientales. Avec lui, elle participe à la grande rétrospective des Bronzes chinois du Musée de l'Orangerie, en 1935. Pendant la seconde guerre mondiale, Daisy Lion-Goldsmith, organise la protection du patrimoine asiatique des musées nationaux et après le conflit s'occupe du transfert de ces collections à Guimet. C'est à ce moment qu'elle se spécialise dans la céramique chinoise, dont elle devient une référence mondiale, notamment pour les époques Ming et Quing (1360-1911). Elle a publié plusieurs ouvrages sur ce thème, dont *La Céramique Ming* (1977, éd. Vilo). Plus récemment, elle s'était intéressée aux collections du palais de Santos, à Lisbonne. Daisy Lion-Goldsmith a gratifié le musée Guimet de nombreux dons.

■ **MELSENE TIMSIT**, représentante en France de plusieurs éditeurs allemands (Hanser, notamment), italiens (Longanesi, et autres maisons du groupe) et scandinaves, est morte brutalement samedi 19 septembre à l'âge de soixante-six ans. Depuis 1960, elle avait, dans ce métier de « *scout* » – que l'on peut traduire par « tête chercheuse » – qu'elle exerçait avec passion, contribué à faire connaître à l'étranger nombre d'écrivains français, jeunes ou déjà reconnus. Dans le milieu qui était le sien, Melsene Timsit – qui était également correspondante de l'hebdomadaire *Der Spiegel* – était unanimement apprécié pour son professionnalisme et son sens littéraire. D'origine allemande et protestante, elle était venue de Hambourg et s'était fixée à Paris, où elle avait épousé Gérard Timsit. Elle avait pris fait et cause pour le combat contre l'antisémitisme et le racisme.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Mado Jean-Guilbert
a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils

Maxime,

le 19 septembre 1998,
chez
Vanessa et Frédéric FIFER.

80, rue du Moulin-Fidel,
92350 Le Plessis-Robinson.

– M. X. RICHET et Mme née Diana COOPER,
ainsi que Daphné,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille et nièce.

Alix,

fille de
Julien et Sophie RICHET-COOPER,

à Paris, le 17 juillet 1998.

Mariages

– Les familles BEAUBRUN,
BOULARD, NZENZE
et GLUCKSTEIN, KRYNK
KASTERSZTEIN,

ont l'immense plaisir d'annoncer le mariage, samedi 26 septembre 1998, de

Sonia et Mathias.

Décès

– Fontainebleau.

M. Oreste Binenbaum,
son époux,
Alexis Binenbaum,
son fils,
M. et Mme Jean de Moncuit
et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveu et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Paule BINENBAUM,
née MOUCHELIN DE MONTILLE,

survenu le 22 septembre 1998, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 septembre, à 14 h 30, en la chapelle du funérarium de Fontainebleau (Seine-et-Marne), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontainebleau, dans le caveau de famille.

14, rue des Plèves,
77300 Fontainebleau.

– Mme Colette Avrane,
Les docteurs Claude et Monique Avrane,
ses enfants et sa belle-fille,
Le docteur Édouard Penot
et Mme, née Louisette Avrane,
son beau-frère et sa sœur,
Mme Denise Macagno,
sa belle-sœur,
Mme Najet Aouni,
sa dévouée gouvernante,
Mme Monique Guidet et Virginie,
sa nièce et sa petite-nièce,
Marie-Anne, Hélène, Charles-David, Alexandrine,
ses petits-enfants,
Mme Anne-Michèle Avrane,
Mme Gisèle Avrane,
ses belles-sœurs et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Adolphe AVRANE,
ancien président de la Société médicale des praticiens,
ancien président de la Société des médecins de théâtre,
ancien président du cercle philatélique de Maubeuge,

survenu le 22 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 septembre, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale, avenue Marx-Dormoy.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue de Saint-Pétersbourg,
75008 Paris.

– *Le doyen de la faculté de droit de l'université René-Descartes - Paris-V.*
Les membres du conseil de la faculté,
Les professeurs et tous les enseignants de la faculté,
Les membres de l'administration et les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur François DERUEL,
professeur émérite à l'université René-Descartes - Paris-V,
officier dans l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 septembre 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, place Gerbert, Paris 15e.

Faculté de droit René-Descartes - Paris-V.

10, avenue Pierre-Larousse,
92245 Malakoff.

– Mme Noëlle Coridian,
son épouse,
M. Charles Coridian,
Le docteur Henri-Laurent Coridian,
Mme Catherine Coridian,
M. Bernard Coridian,
ses enfants,
Yann et Cécile, Boris, Julien, Maud,
ses petits-enfants,
Paul,
son arrière-petit-fils,
Le docteur Anne Coridian,
Mme Roseline Bel-Coridian,
Et toute la famille,

ont la très grande douleur de faire part du décès du

docteur Herayre Arsène CORIDIAN,

survenu à Paris, le 23 septembre 1998, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 septembre, à 10 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière du Val-d'Izé (Ille-et-Vilaine).

24, rue Gambetta,
92240 Malakoff.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Jacques CAROT,
née Jocelyn TORCHON-RIOUT,
décédée subitement le 22 septembre 1998.

De la part de
Jacques Carot,
son époux,
Benoît et Hélène Carot,
Laurence et François de Ganay,
Agnès de Ganay,
Isabelle et Denis Lebarbey,
ses enfants,
Nathalie, Armand, Julien, Alexandre, Eléonore, Solène, Elodie,
ses petits-enfants,
Gil et Harminia Corneille,
son frère et sa belle-sœur,
et les familles Corneille, Carot, Cazaubon, Deldique, Vinchon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e, *suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Jacob,
75006 Paris.

– La communauté éducative du collège Jean-Lurçat, à Saint-Denis,
Tout le personnel,
Atoss, enseignants, élèves, parents, ont l'immense tristesse de faire part du décès brutal, à l'âge de cinquante et un ans, de leur collègue et amie

Elisabeth DARMOUNI,
professeur.

Aimée et appréciée de tous pour son humanité, sa culture et sa générosité au cours des vingt-cinq ans d'un engagement professionnel total au service des enfants et de l'éducation nationale.

Ils s'associent à la douleur de son mari et de ses enfants.

– Elodie Degiovanni a perdu son pépé,

Chiaffredo DEGIOVANNI,
immigré, ouvrier, communiste,

le dimanche 20 septembre 1998.

Il lui a donné son nom et son amour, c'était toute sa richesse.

– Marie-Christine Milot,
sa maman,
Olivier Milot,
son papa,
Julia,
sa sœur,
ses grands-parents,
sa marraine et son parrain,

ont l'immense douleur de faire part du départ de leur princesse

LÉA,

à l'âge de six ans, le 22 septembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Léa sera inhumée le samedi 26 septembre, à 14 h 30, à Champdray, dans les Vosges.

77, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– M. Michel Parent,
son époux,
M. et Mme Dominique Parent,
ses enfants,
M. Brice et Mme Véronique Parent,
ses petits-enfants,
M. et Mme Claude Parent,
Mme Nicole Parent,
Mme Suzanne Pujol,
M. et Mme Michel Palouzier,
M. et Mme Christian Pujol
et leurs familles

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mariette PARENT
née PUJOL

survenu le mardi 22 septembre 1998.

La levée du corps aura lieu le vendredi 25 septembre, à 9 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à Paris-14e.

112, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– *M. et Mme Jean-François Juilliard,*
M. et Mme Roland Juilliard,
M. et Mme Henri Juilliard,
M. et Mme Olivier Juilliard,
ses enfants,
Jean-Christophe et Nathalie Juilliard,
Sébastien et Irène Juilliard,
Sibylle Juilliard,
Marc-Philippe, Alix Juilliard,
Laure, Dorothée, François-Henri, Vincent Juilliard,
Olivier Renouard,
Raphaël Juilliard,
ses petits-enfants,
Claire, Cécile, Clément et Colin Juilliard,
Zoé et Luca Juilliard,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jacques JUILLIARD,
née Denise TARBOURIECH,

le 27 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 31 juillet, dans la plus stricte intimité.

Elle a rejoint dans la paix du Seigneur son époux,

Me Jacques JUILLIARD,
avoué honoraire
près la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

décédé à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 2 juillet 1995.

130, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Mme Suzanne Perche,
son épouse,
M. et Mme André Perche,
son frère et sa belle-sœur,
Mireille Perche et Jean-Michel Perche,
ses enfants,
Catherine Perche-Mignot,
sa belle-fille,
Caroline, Dorothée, Bénédicte
et Sarah Le Guérinel,
Mélanie et Samuel Perche,
ses petits-enfants,
Rebecca, Camille, Arthur, Nathan, Timothée et Elie,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de *faire* part du décès de

Maurice PERCHE

survenu le 21 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 23 septembre, dans l'intimité familiale.

– Marseille, Paris,
Anne Serraf, Christian Rouveyrol
et leurs enfants,
Hugues et Caroline Serraf
et leurs enfants,
Pierre-Yves et Corine Serraf,
Anaïs et Benoît Serraf,
Marie-Jane Virrion-Serraf,
Monique Bakouche,
leurs parents et amis,

ont la tristesse d'annoncer la disparition à l'âge de soixante-deux ans de

Luc-Elysée SERRAF,

peintre et sculpteur,
directeur de *La Cote des arts*,
expert près les tribunaux
d'Aix-en-Provence.

15, rue Marengo,
13006 Marseille.

– Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel,
de l'Ecole alsacienne

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston WESTERCAMP
président du conseil d'administration
de 1967 à 1977,
président honoraire
ancien élève et parent d'élèves

et s'associent au deuil de sa famille et de ses proches.

Ecole alsacienne,
109, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Remerciements

– Denise Sadek-Khalil, très touchée, *remercie ici tous ceux qui lui ont manifesté sympathie et amitié à l'occasion de la mort de son fils,*

Amr SADEK-KHALIL.

Anniversaires de décès

– Il y a un an disparaissait le

docteur Léon COHEN SOLAL,
chirurgien honoraire
des Hôpitaux d'Alger et de Paris,
croix de guerre 1939-1945.

Sa famille se souvient et demande à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une *pensée pour lui.*

De la part de
Mme Léon Cohen Solal,
M. et Mme Michel Cohen Solal
et leurs enfants,
Michael et Sophie Gordon,
François et Mari Cohen Solal,
Jeanne Cohen Solal et Gabriel Feldar,
M. et Mme Jean-Louis Cohen Solal
et Olivier et Laurent, leurs enfants.

Les familles Stora, Cohen Solal, parentes et alliées.

29, boulevard Victor,
75015 Paris.

– *Pour le deuxième anniversaire du* rappel à Dieu de

Dino DI MEO,

une pensée ou une prière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– 25 septembre 1968,

Nicole TAITZ.

Celles et ceux qui l'ont bien connue et estimée se souviennent.

Services religieux

– La traditionnelle cérémonie de la **HAZKARAH** dédiée à toutes les victimes *sans sépulture de la Shoah sera célébrée :*

Le dimanche 27 septembre 1998, à 10 h 45 précises, sur le parvis du *Mémorial du martyr juif inconnu*, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Allocution du professeur Adolphe Steg, président de l'Alliance israélite universelle.

Inscriptions

– **Places vacantes en classes préparatoires.**

Le lycée Jeanne-d'Albret de Saint-Germain-en-Laye (proximité du RER) signale qu'il a des places vacantes en première année de classe préparatoire aux écoles de commerce, voie scientifique (ECS1). Cette classe préparatoire a obtenu *40 % de succès aux « parisiennes »* en 1998.

Renseignements et inscriptions : Mme Baglina, proviseur adjoint, lycée *Jeanne-d'Albret, 6, rue Girard-Teulon,* 78100 Saint-Germain-en-Laye, *tél. : 01-39-73-65-11.*

Colloques

Dans le cadre du 350e anniversaire des traités de Westphalie

– **Colloque historique** du 24 au 26 septembre 1998, à partir de 9 h 30.

« L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit ».

Centre de conférences internationales.
19, *avenue Kléber, 75016 Paris (métro* Kléber). Entrée libre.

– **Exposition à l'Hôtel de la Monnaie,** 11, *quai de Conti, 75006 Paris.*

« 1648, la paix de Westphalie. Vers l'Europe moderne ».

16 septembre-31 octobre 1998.

Mardi, jeudi et dimanche : 11 heures-17 h 30. Mercredi, vendredi et samedi : 13 heures-20 heures. Fermé le lundi.

Communications diverses

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth BING

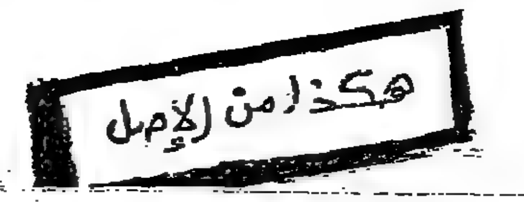
Week-ends de sensibilisation.

Programme 1998-1999 sur simple appel : tél/fax : 01-40-51-79-10 et sur Internet :
http://www.club-internet.fr/perso/atecbing

Soutenances de thèse

– Sylvain Chaty soutiendra sa thèse de **doctorat d'astro-physique, « Etude multi-longueur d'onde du microquasar GRS 1915 + 105 et de sources binaires de haute énergie de la galaxie »**, le mardi 29 septembre 1998, à 15 heures, à l'institut d'astro-physique spatiale, bât. 121, université Paris-XI, 91405 Orsay Cedex.

هكذا من الأصل



Le gouvernement tente de solder l'héritage colonial en Guyane

Pour des raisons historiques, la situation foncière de ce DOM d'Amérique du Sud, colonie puis bagne de l'Empire, est unique : l'Etat y possède la quasi-totalité des terres. Le conseil des ministres vient d'adopter une ordonnance qui introduit le droit à la propriété terrienne

CAYENNE
de notre correspondant

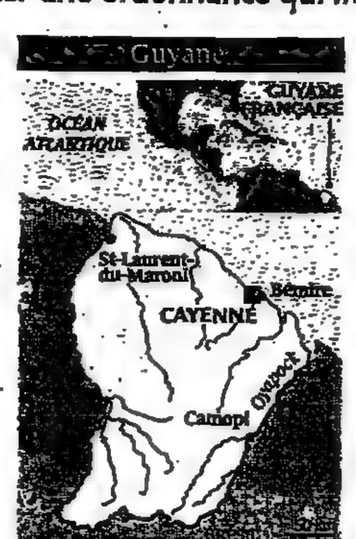
« Mes parents et mes grands-parents vivaient de la terre mais ne ressentaient pas le besoin de se l'accaparer. » A trente-quatre ans, Roland Léandre, président de l'Association pour l'acquisition de terres guyanaises (Apatag), éprouve une certaine frustration. Comme beaucoup d'hommes et de femmes de sa génération, il ressent un besoin presque viscéral d'être propriétaire de la parcelle de terrain qu'il exploite à Matoury, tout près de Cayenne, ce sol sur lequel il est né.

La situation foncière en Guyane est en effet unique : dans ce DOM de 83 534 kilomètres carrés, vaste comme une vingtaine de départements métropolitains ou encore plus de deux fois la région Aquitaine, pour seulement 163 000 habitants, l'Etat est propriétaire de 90 à 98 % des terres selon les estimations. Il possède la quasi-totalité du foncier rural et de nombreux terrains dans les bourgs ou en limite. Seule exception notable, les principales communes urbaines de la région du chef-lieu, Cayenne. Cette situation est l'héritage d'un passé colonial, dont la Guyane a décidément bien du mal à se défaire *(lire ci-dessous)* : à l'Assemblée nationale, en décembre 1997, la députée (PS) de Guyane Christiane Taubira-Delannon expliquait : *« Pendant très longtemps (...), les Guyanais ont refusé de travailler la terre, et on nous a fait une réputation immuable fondée sur ce refus (...). Lorsque l'on a connu plus de deux siècles d'esclavage, on garde dans sa mémoire collective une aversion pour le travail de la terre. »*

Avec le temps, les mentalités ont évolué. Les Guyanais ont voulu modifier leurs rapports à la terre. Depuis plus de dix ans, l'Etat est soumis à une demande insistante de *« restitution »* du sol aux agriculteurs et aux collectivités pour leur permettre de développer leur politique d'aménagement. Le droit à la propriété est l'une des revendications les plus pressantes, *« une étape incontournable pour le développement économique de la Guyane »*, affirment d'une même voix, et toutes tendances confondues, les différents acteurs politiques du département. Des modifications au code du domaine de l'Etat ont bien été apportées. Aucune n'a réglé, ni même fait avancer, ce dossier de manière significative. Et l'héritage colonial continue d'être traîné comme un boulet.

LASSITUDE

En attendant une législation précise, des résidents guyanais, avec l'accord des communes ou de l'Etat, parfois sans accord du tout, se sont installés sur des parcelles. Sans titre, donc sans reconnaissance officielle, il est difficile de les dénombrer. L'Association pour l'acquisition des terres guyanaises parle de cent cinquante de ses membres établis sur des lopins de terre, mais ajoute qu'il existe aussi une vingtaine d'autres organisations. A ce jour, selon les services fiscaux, 1 500 demandes de concessions agricoles sont toujours en



suspens, certains demandeurs attendant parfois quatre, cinq, voire dix ans pour obtenir le droit d'exploiter la terre. De jeunes agriculteurs finissent parfois par baisser les bras, lassés de la lenteur de la procédure. D'autres prennent les devants : à Montsinnéry-Tonnégrande, par exemple, à une trentaine de kilomètres de Cayenne, un membre de l'association La Té de no gangan (La Terre de nos grands-parents), dont la situation n'a jamais été régularisée, n'a pas hésité à installer un panneau « Propriété privée ».

Dans ce contexte, le conseil des ministres a adopté, le 2 septembre (*Le Monde* du 4 septembre), une ordonnance qui propose de remettre un peu d'ordre dans ces situations confuses. Elle permet la régularisation juridique, entre aujourd'hui et fin 2003, de certains agriculteurs installés sans titre et qui exploitent des terres « mises à disposition » par l'Etat. Ceux-ci pourront bénéficier de cessions gratuites.

Au surplus, les personnes physiques pourront obtenir gratuitement la parcelle sur laquelle elles ont construit leur maison. Des conditions très strictes doivent cependant être respectées pour entrer dans ce nouveau cadre législatif : la personne ne doit pas être propriétaire d'un autre bien immobilier et doit résider à titre principal sur son lopin. L'extension du champ d'application du texte aux particuliers est une avancée notable. Jusqu'alors, seule la cession ou la concession gratuite au bénéfice des agriculteurs et des collectivités locales était envisagée. Or la très grande majorité des demandeurs, de l'ordre de 90 à 95 %, n'ont souvent aucun lien avec l'agriculture. Ils suivent un stage de quarante heures de formation générale agricole au centre de formation professionnelle de Matoury. Un passage obligé, coûteux et trop court pour avoir une connaissance du métier de la terre. Mais cette formalité leur permet de décrocher le statut de « pluriactif ».

Sur le terrain, en dehors de cas particuliers, ces concessions ne donnent lieu que très rarement à une véritable mise en valeur agricole. Enfin, et c'est l'autre nouveauté, l'ordonnance propose aux étrangers, sous certaines conditions, d'accéder à la propriété. Ils doivent être ressortissants de l'Union européenne ou posséder un titre de séjour d'une validité supérieure à un an et avoir leur résidence fiscale en Guyane.

« AMBIGUÏTÉ FONDAMENTALE »

Le gouvernement reconnaît lui-même que ce problème foncier n'a jamais été pris à-bras-le-corps. Ainsi, il y a tout juste un an, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a dépêché en Guyane Jean-François Merle, inspecteur général de l'agriculture, pour réaliser un état des lieux de la situation dans le département, dans tous les domaines, et proposer des solutions. Dans son rapport, le chargé de mission consacre un long paragraphe au problème de la terre : *« Ce dossier n'a jamais été ni bien traité ni résolu, parce qu'il a toujours véhiculé une ambiguïté fondamentale : l'absence de mise en cause de la légitimité du classement de 90 % du territoire guyanais dans le domaine privé de l'Etat. »* L'ancien collaborateur de Michel Rocard écrit plus loin que *« l'Etat est, en toute hypothèse, perdant »*, et ajoute, dans une note : *« Le domaine privé de l'Etat n'est pas, contrairement au domaine public, exonéré d'impôts et de taxes, en particulier lorsqu'il est productif de revenus. Il serait intéressant d'imaginer la charge que représenterait, pour les finances publiques, l'assujettissement des quelque 85 000 km² de ce domaine privé »*...

L'ordonnance du 2 septembre va-t-elle régler le problème foncier ? Selon la quasi-totalité de la classe politique guyanaise, en dehors de la mouvance indépendantiste, il s'agit d'une avancée notable, mais il faudra aller encore plus loin. Le texte ne règle pas, par exemple, le cas des petits résidents de logements sociaux candidats à la propriété de la terre, qui, aux dires des associations, représentent la majorité des cas. Le gouvernement semble reconnaître, lui aussi, que rien ne sera résolu définitivement. Dans la conclusion du rapport, remis au président de la République avant la signature de l'ordonnance pour justifier la nécessité de ce texte, le ministère de l'intérieur, l'autorité de tutelle du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, explique : *« Grâce à l'ensemble des mesures, l'ordonnance présentée par le gouvernement devrait permettre d'aborder globalement le problème foncier en Guyane. »* Aborder cette question sensible est un premier pas, la résoudre, une autre affaire.

Stéphane Urbajetel

Les bagnards, des « colons » un peu particuliers

CAYENNE
de notre correspondant

Très liée à l'histoire, la question de la terre est symbolique en Guyane. Les 26 janvier et 7 août 1825, des ordonnances royales proclament la propriété de l'Etat sur les biens de la colonie. Puis, par décret du 15 novembre 1898, l'Etat s'octroie l'ensemble des biens domaniaux. Dans les autres territoires administrés par la métropole, des terres sont peu à peu cédées aux colons. En Guyane, la situation va peu changer.

La Guyane, déjà bouleversée par la période esclavagiste, devient, de surcroît, la terre du bagne. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, celui qui va devenir l'empereur Napoléon III et n'est encore que président de la République décide de mettre en pratique la déportation dans les colonies pour les condamnés politiques et de droit commun. La Guyane est choisie comme terre « d'accueil ».

Dès 1852 et pendant près d'un siècle, 40 000 condamnés aux travaux forcés vont rejoindre la colonie. Les bagnards auraient dû, entre autres, mettre en valeur ses possibilités agricoles. Le 23 février 1858, une décision du gouverneur accorde à 24 transportés le titre de concessionnaire et attribue à chacun une concession rurale à cultiver de 150 ares et 4 ares et 25 centiares pour la construction de logements et jardins potagers. On comptera 124 concessionnaires en mai 1859.

L'HISTOIRE D'UN ÉCHEC

L'administration pénitentiaire, véritable Etat dans la colonie, ira jusqu'à importer des femmes : la colonisation passe aussi par le mariage et la famille. Mais, en 1867 et 1869, de graves épidémies de fièvre jaune déciment les transportés. Ces déboires détruisent les efforts de l'administration pénitentiaire, et la liberté par la colonisation s'écroule. Sur le plan agricole, les bagnards, ces colons un peu particuliers, n'ont rien réalisé, ou presque : la colonisation pénitentiaire en Guyane est l'histoire d'un échec.

Mais cette image va coller à la peau de la région : elle ne s'en est sans doute pas encore complètement débarrassée. Conditions insalubres, chaleur, épidémies, lieu de résidence des condamnés politiques et de droit commun, qui aurait voulu s'installer et cultiver la terre ici ? Qui aurait voulu accomplir les travaux des champs, confiés d'abord aux esclaves et ensuite aux bagnards ?

S. U.

■ **FAIT-DIVERS : deux gendarmes ont été tués par un malfaiteur en fuite,** mardi 22 septembre, à une soixantaine de kilomètres de Saint-Laurent-du-Maroni, au nord du DOM. La fusillade a éclaté alors qu'un dispositif de recherches venait d'être mis en place à la suite de cambriolages et d'attaques à main armée dans la région de Cayenne et Kourou. La mort de ces militaires, originaires de Savigny-sur-Orge (Essonne) et de Mulhouse (Haut-Rhin), porte à huit le nombre de gendarmes et policiers, tués en Guyane depuis le début de l'année au cours d'actions violentes.

La Lyonnaise perd le marché de l'eau à Colmar

MULHOUSE
de notre correspondant

Dans le chef-lieu du Haut-Rhin, la délégation de la distribution de l'eau et de l'assainissement vient d'être retirée à un groupe de deux entreprises comprenant la Lyonnaise des eaux. Cette décision est intervenue à la suite du jugement du tribunal administratif de Strasbourg, le mardi 22 septembre.

Les magistrats ont annulé une délibération du conseil municipal de Colmar, par laquelle la multinationale française et une société d'économie mixte locale, la Colmarienne des eaux, étaient devenues, le 25 novembre 1996, délégataires de la gestion des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Cette délibération avait été prise sur proposition du député et maire (RPR) Gilbert Meyer.

La ville de Colmar se voit contrainte de résilier la convention de délégation signée dans la foulée de cette délibération, entachée, selon le tribunal administratif, de six chefs d'irrégularité. Le principal grief fait au maire de Colmar est d'avoir *« rompu l'égalité de traitement »* entre les deux principaux candidats à la délégation, en diminuant les offres du groupement Lyonnaise des eaux – Colmarienne des eaux et en augmentant celles de son concurrent, la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural), filiale du groupe Bouygues. M. Meyer avait alors justifié son choix par le souci de garder la *« totale maîtrise »* de la tarification du mètre cube d'eau, dont le prix a baissé de 11,70 francs, avant la délégation de gestion, à 10,07 francs en 1997 et à 10,53 francs en 1998.

Qui, maintenant, va gérer la distribution et l'assainissement de l'eau à Colmar ? Le tribunal a accordé au maire un mois pour organiser une nouvelle procédure de mise en concurrence, à laquelle le gestionnaire invalidé semble s'être déjà préparé à prendre part.

Lucien Naegelen

La réforme de la taxe professionnelle avantagerait les villes

LA RÉFORME de la taxe professionnelle (TP) préparée par le gouvernement, dans le cadre du projet de budget pour 1999, inquiète nombre d'élus locaux, par son principe, mais aussi par ses conséquences financières pour leurs collectivités. Or, une étude que vient de réaliser l'Association des maires des grandes villes de France (Amgvf) apporte des éléments qui, au moins sur le second plan, semblent plutôt positifs pour les élus. L'étude de l'Amgvf porte sur l'importance de la part des salaires dans les bases de la TP, cet impôt local prélevé sur les entreprises. La réforme du gouvernement, qui divise les élus locaux – de droite comme de gauche –, vise à supprimer progressivement cette part salariale, afin de favoriser l'emploi.

L'étude de l'Amgvf, qui a réuni son assemblée générale jeudi 24 septembre, porte sur les 47 plus grandes villes de France, y compris Paris. L'Amgvf a calculé l'augmentation de la part salariale par rapport à celle de l'ensemble des bases brutes de 1992 à 1997. Les résultats des grands villes divergent fortement de la moyenne nationale : selon les calculs de l'Amgvf, à l'échelle du pays, les bases ont augmenté de 22,86 % ; la part du foncier de 25,60 % ; celle des équipements de 31,88 % ; celle des salaires de 10,57 %. Pour les grandes villes, les chiffres sont les suivants : 17,23 % pour le foncier, 18,10 % pour les équipements, seulement 1,26 % pour les salaires et 9,98 % pour l'ensemble des bases.

« FUITE »

Tous ces chiffres confirment des tendances déjà soulignées par l'Amgvf, qui se plaint que d'une *« fuite »* des activités économiques, attestée par la faible progression des bases par rapport à la moyenne nationale. Ils indiquent également que face à la réforme de la TP, les grands villes sont dans une position particulière. Selon les projets du gouvernement, la perte de recettes pour les collectivités locales sera compensée par une dotation évoluant selon les mêmes règles que la Dotation globale de fonctionnement (DGF), la plus importante des dotations de l'Etat. Or sur la période étudiée, la DGF a augmenté de 13,53 %. Autrement dit, selon les conclusions de l'Amgvf, la réforme gouvernementale avantagerait l'ensemble des villes, et plus particulièrement les plus grandes d'entre elles.

L'étude de l'Amgvf conclut aussi que dans la presque totalité des grandes villes (seules Angers et Montpellier font exception), la part des salaires dans les bases de la TP a diminué, parfois fortement, de 1992 à 1997, conformément cette fois, à une tendance nationale. Ainsi les chiffres passent de 39,35 % en 1992 à 34,11 % en 1997 pour Boulogne-Billancourt ; de 37,88 % à 33,22 % au Havre ; de 42,92 % à 37,57 % à Lille ; de 49,38 % à 46,26 % à Paris. Au total, la part salariale est passée, en moyenne de 45,62 % à 41,95 % pour les villes de plus de 100 000 habitants et de 42,81 % à 41,95 % pour les mêmes villes hors Paris. Pour les grandes villes de moins de 100 000 habitants, les chiffres passent de 42,24 % à 39,59 %.

Autre enseignement de cette étude : la moyenne de la part salariale dans l'ensemble des grandes villes est nettement plus forte qu'à l'échelle nationale : pour l'ensemble des villes de l'Hexagone, cette part est passée de 37,55 % à 33,61 % de 1992 à 1997 ; pour les grandes villes, les chiffres passent de 45,38 % à 41,78 %.

Jean-Louis Andreani

DÉPÊCHES

■ **PARIS : la société d'aménagement de la ZAC Paris-Rive gauche fait l'objet d'un rapport** provisoire de la chambre régionale des comptes. Dans une lettre adressée, mercredi 23 septembre, à Jean Tiberi, maire (RPR) de la capitale, Jean-Marie Le Guen, conseiller de Paris et député (PS) du 13e arrondissement, où se situe cette importante opération d'urbanisme, demande que ce document soit rendu public.

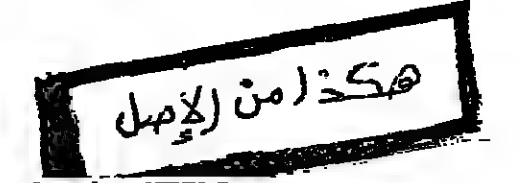
■ **ISÈRE : La commission loup, chargée de proposer des mesures de soutien au pastoralisme** après la réapparition du loup en Isère, s'est réunie le 23 septembre et a étudié un programme portant sur l'achat de chiens de protection, l'érection d'enclos de contention pour la nuit, la création de postes d'aide-bergers, la construction de cabanes dans les alpages et l'apport de moyens de communication. Aucune décision n'a été prise et une nouvelle rencontre est prévue en octobre.

■ **SEINE-ET-MARNE : la Ville de Meaux va mettre en service une nouvelle ligne d'autobus** utilisant trois véhicules « propres » fonctionnant au gaz naturel (GNV) et dotée de stations accessibles aux personnes handicapées. Meaux est la première ville d'Ile-de-France à s'équiper de bus au GNV.

هكذا من الأصل



Grande ch



Réglementé et très contrôlé, l'exercice de la chasse aux grands animaux est, pour l'Office national des forêts, un « outil de régulation » démographique. Récit d'une journée de traque où les victimes sont comptées avec soin



Grande chasse en forêt d'Orléans

LE mince croissant de lune n'avait pas encore disparu dans le petit jour que déjà les traqueurs et les tireurs s'étaient rassemblés en demi-cercle devant la maison forestière d'Ingrannes (Loiret) pour écouter les consignes de chasse. D'une voix forte, l'agent de l'ONF (Office national des forêts), médaille argentée sur la poitrine et trompe de cuivre à la ceinture, commença à lire un papier imprimé recto verso. *« Dans les véhicules, votre arme est déchargée et placée dans son étui... A pied, vous vous déplacez le plus silencieusement possible, la carabine culasse ouverte, fusil cassé, sans cartouche dans l'ame... Votre chef de ligne vous désigne votre poste ; vous vous placez en entre au bois, immobile. Vous vous dissimulez le plus possible... Tout tir doit être fichant, le tir à genoux ou assis est interdit... »*

C'est un rite plus qu'une obligation, cet énoncé. Comme l'est le solide casse-croûte avalé avant de prendre la direction des bois. *« Attendez une minute ! »*, lance Claude Robert, chef du service départemental du Loiret de l'ONF. *« Soyez très attentifs au moindre bruit, les promeneurs et cueilleurs de champignons ont le droit d'être présents en forêt. Correction et courtoisie sont de mise. »*

Couvrant 70 000 hectares et s'étendant sur 60 kilomètres au nord de la Loire en suivant régulièrement la courbure du fleuve, la forêt d'Orléans se targue d'être, après les Landes, l'un des plus grands massifs de France. Plus de 35 000 hectares appartiennent à l'Etat (c'est la plus grande forêt domaniale de métropole, mais probablement pas la plus jolie) ; le reste est entre les mains de propriétaires privés tel le comte de La Rochefoucauld (un parent du duc du même nom, maire d'Ingrannes), dont les chasses à courre, fort prisées, donnent lieu à maints commentaires.

Comme dans d'autres sites, l'ONF met en adjudication publique certains de ses territoires, pour six ou douze ans, auprès de sociétés de chasse agréées, mais se réserve ici un millier d'hectares, à la fois vitrine et laboratoire, où les plans de chasse, l'évolution floristique, les équilibres entre la végétation et la faune, les opérations de coupes, d'éclarcies et de ventes de grumes, la surveillance des cinq nichées de balbuzards (réintroduits il y a quinze ans après plus d'un demi-siècle d'absence) qui trouvent abondamment de quoi se nourrir dans la Loire en aval des centrales nucléaires, sont suivis avec une particulière attention.

Le lot de Centimaisons est connu de tous les initiés, et surtout de ceux qui, héritiers dans leurs gènes de *Raboliot*, mais plus respectueux que le célèbre braconnier de Maurice Genevoix du droit de l'environnement, se dirigeraient les yeux fermés au carrefour des Brûlis ou à la croix du Chêne-Pointu, à la maison de la Petite-Cour-Dieu, sur les berges de l'étang de la Binoche, ou au lieu-dit du Loup-Pendu. Les parcelles sont toutes délimitées et identifiées par un numéro. Pins sylvestres et chênes constituent les essences les plus répandues, mais le reboisement varié, voire le simple entretien du massif, n'est pas chose facile, notamment dans les endroits où la forêt eut beaucoup à souffrir d'incendies répétés.

Mais le feu n'est pas l'ennemi numéro un. Les principaux responsables visés sont les grands animaux, et notamment les cerfs et les chevreuils, dont la démographie s'emballe depuis deux décennies. Comme dans de nombreuses régions, la densité de gibier atteint ici des plafonds considérés désormais comme infranchissables sauf à laisser les arbres à la merci des prédateurs à poil roux, qui doivent bien se nourrir.

POUR l'ONF, l'exercice de la chasse est avant tout un *« outil de régulation »*. *« Cette surpopulation du gibier, générale dans toute l'Europe tempérée, compromet souvent les politiques de régénération des forêts »*, confirme Yves Birot, chef du service forêt à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). *« Il faut savoir aussi que les opérations de protection individuelle des arbres ou de clôturage des parcelles sont extrêmement coûteuses »*, ajoute-t-il. La pose d'un grillage de 2,2 mètres de haut coûte environ 50 francs le mètre linéaire.

Les chasses de l'ONF visent ainsi le triple objectif de gérer une densité maximale de gibier sur un territoire donné comme un industriel ou un comptable gère son stock de matières premières ou de produits finis dans ses entrepôts en ajustant l'offre et la demande, de veiller à l'équilibre de l'arbre et de l'animal qui s'en nourrit, et de laisser une – large – place au plaisir cynégétique lui-même. Un cerf, par exemple, a besoin, pour vivre dans des conditions normales, d'évoluer sur un territoire de 1 500 à 2 000 hectares au moins, le chevreuil de 300 à 500.

La solution d'une telle équation, à l'évidence complexe, donne lieu, de temps à autre, à des tensions entre les chasseurs et l'Office, voire les autorités préfectorales qui, par arrêté, déterminent les plans annuels de chasse et délivrent les contingents d'abattage d'animaux – on parle de « prélèvements » – matérialisés, espèce par espèce, par un bracelet de couleur.

Ce jour-là, aucun bracelet de cerf n'est disponible pour l'ONF, ces grands animaux étant réservés aux équipages de Monsieur le comte. On s'abstiendra aussi de tirer les daguets. Et si une harde de biches est en vue, il ne faudra viser qu'un seul animal.

> « Cette surpopulation du gibier, générale dans toute l'Europe tempérée, compromet souvent les politiques de régénération des forêts »

Quant au sanglier, l'animal sauvage que préfère en général tout chasseur vu son agressivité présumée, et qui prolifère avec une facilité déconcertante, il est lui aussi « protégé » par certaines consignes. *« Vous ne tirerez pas les laies suitées* [derrière lesquelles trottinent les marcassins] *et vous épargnerez les gros sangliers »*, avait averti l'agent de l'ONF. Elles ont beau relever de l'appellation générique « cochon », ces bêtes bénéficient elles aussi, en fonction du rythme d'exécution des plans de chasse et de la nécessité de maintenir un relatif équilibre entre les mâles et les femelles, de répits ou de sursis.

Les tireurs une fois postés le long du fossé, le chef des traqueurs disposés à l'autre extrémité de la parcelle embouche sa trompe. Un son long déchire le silence et les hommes en vert-de-gris attaquent le taillis de front ou par des petites sentes. Tous les 50 mètres environ, ils s'arrêtent au milieu du layon qui découpe la forêt. Un coup d'œil à droite, un autre à gauche pour s'assurer que tous les rabatteurs se retrouvent bien sur la même ligne. Et l'armée des traqueurs reprend sa progression difficile dans les fougères, les genêts ou les taillis mal dépressés où les arbres serrés manquent de place et de lumière, cognant sur les troncs grêles des bouleaux, manquant parfois de verser dans la bauge encore humide fouie au lever du jour par quelques sangliers à la recherche de vers, ou sifflotant pour débusquer le gibier.

VOILÀ un jeune pin sylvestre dont le tronc à mi-hauteur semble râpé. *« C'est sûrement un chevreuil qui est venu frotter le velours de ses petits bois »*, explique Claude Robert. Le « frottis » provoque l'arrachage de l'écorce et la mise à nu de la tige. *« Ce n'est pas trop grave car l'arbre est déjà suffisamment grand. S'il avait été plus jeune, sa croissance aurait été irrémédiablement interrompue. »* Les forestiers parlent des arbres comme d'une personne et désignent, dans un « peuplement », des « sujets » bien ou mal « conformés ».

Plus loin, un ensemble de semis de frênes mêlés de conifères est visiblement mal en point. Les ingénieurs des Eaux et Forêts expliquent qu'une autre blessure d'arbres porte le nom d'abroutissement, c'est-à-dire la disparition des bourgeons et notamment la pousse terminale, tout en haut de la tige centrale.

« Si les animaux se tournent vers ces petits arbres, c'est parce que les autres ressources alimentaires, et notamment les ronces, dont ils sont friands, sont assez rares dans cette forêt », ajoute Claude Robert, qui en profite pour rappeler que si les dégâts de gibier sont susceptibles d'être indemnisés lorsque des agriculteurs sont lésés – c'est une procédure en vigueur depuis vingt ans –, l'ONF comme les forestiers privés, en revanche, n'ont pas droit à de tels dédommagements, car les pouvoirs publics estiment qu'ils peuvent tirer profit des droits de location aux sociétés de chasse.

Dans la hiérarchie des dégâts, les forestiers mentionnent aussi l'écorçage partiel qui affaiblit la tige et qui – si la cicatrisation tarde – l'expose aux infections et aux pourritures. *« Selon les essences, la blessure guérira plus ou moins vite : le douglas a une vitesse de cicatrisation trois fois supérieure à celle du pin sylvestre, deux fois et demie à celle de l'épicea et deux fois à celle du hêtre »*, note un spécialiste. Une série de bio-indicateurs a pu ainsi, progressivement, être mise au point : évolution des populations d'animaux (parfois par comptage en coopération avec les associations de chasse), analyse des tableaux de chasse, dégâts aux jeunes plants et aux cultures comme le maïs, collision avec des véhicules, indice scientifique de pression sur la flore, indice kilométrique d'abondance.

Surgissant des halliers, deux formes fauves, légères et élégantes, sont passées furtivement entre des bosquets touffus et des repousses de chêne. Deux coups de feu violents, à croire qu'on canonne, ne tardent pas à suivre. On tire à balle le grand gibier. L'information se répand vite à l'issue de la traque sonnée par trois coups longs. Un chevreuil a été abattu mais l'autre, peut-être blessé ou éraflé, a disparu.

C'est alors qu'un agent de l'ONF arrive, tenant en laisse deux petits teckels à poil dur, haletants et déjà tout excités par la mission qui les attend. Ce sont les chiens de sang habitués à la recherche « au rouge », c'est-à-dire à partir des traces de l'animal supposé touché. *« Accorder peu de soin à rechercher un grand gibier blessé ou mort est coupable. L'éthique veut qu'on ne laisse pas un animal souffrir ; la bonne gestion implique qu'on sache apprécier le prélèvement exact sur une population évaluée dans les plans de tir... »*, rappelle explicitement une notice affichée sur le mur de la maison forestière.

Les chasseurs doivent en effet savoir que la couleur du sang ou sa consistance sont de nature à donner des renseignements précieux sur l'organe touché. S'il est mousseux et rose, le tir a touché les poumons. Il sera rouge foncé à côté de la trace si le chasseur a atteint le foie. Le tir aura frôlé la colonne vertébrale de la bête lorsque le sang apparaîtra rouge vif en se raréfiant rapidement, mètre après mètre. La chasse doit rester un plaisir, mais si ce n'est pas encore pour tout le monde une science, ce doit être un art exigeant.

« Une petite journée, avec cinq chevreuils, une chevrette et un renard roux, nuisible parmi les nuisibles », commente un agent de l'ONF, carnet de notes et crayon à la main, en jugeant le tableau de chasse. Les animaux sont allongés sur une dalle, selon un ordre qu'il ne faut pas enfreindre : les animaux les plus grands d'abord, puis les autres par taille décroissante et le renard, mâchoire démise, à la fin.

Le chef des tireurs place alors sur chaque animal un petit branchage de pin qu'il remettra successivement aux heureux tireurs qu'il nomme et congratule un à un. On applaudit, on commente, on raconte avec moult détails les circonstances des prises, comme dans les inépuisables histoires de pêcheurs.

Les fumets de cochonnailles commencent à s'échapper de la grande pièce commune de la maison forestière, dont les murs sont couverts de cartes, d'affiches, de majestueux massacres de cerfs. Une série de onze photos illustre pédagogiquement les stades successifs de la croissance des bois sur la tête des cervidés. Un cycle qui se renouvelle à l'identique chaque année. En mars, au sortir de l'hiver : le cerf n'a plus aucun ornement sur la tête. En août : la bête arbore une ramure superbe et nombre d'andouillers. Quelques semaines plus tard s'ouvre, en effet, la saison du brame et des amours, celle où les mâles affichent leur plus belle prestance.

DEHORS, deux solides gaillards en tablier blanc et armés de couteaux se sont attaqués aux chevreuils. Ils découpent cuissots, côtelettes, épaules, têtes pour les chasseurs qui voudraient un trophée. Chacun partira avec une pièce de viande, tirée au sort, dans un sac vert, d'où dépasse parfois un petit sabot noir. Les moteurs de voitures, phares allumés, commencent à tourner. Quelques portières claquent. Les corbeaux croassent dans les grands arbres.

François Grosrichard
Dessin : Sophie Dutertre

هكذا من الأصل

Pour le pluralisme des formes de la vie privée

par Véronique Munoz-Dardé et François de Singly

Principal argument d'opposition au pacte civil de solidarité : il risquerait de déstabiliser le mariage. La présence d'une autre forme de vie privée, reconnue par l'Etat, serait pour les détracteurs du PACS, automatiquement défavorable au mariage. Le mariage devrait rester un monopole social de l'organisation des relations à deux au sein de la sphère privée. Cette objection sérieuse mérite examen. En réalité, la défense ou la critique du monopole n'est pas une position de principe : les partisans du monopole du mariage sont, souvent, pour le pluralisme des formes de la vie scolaire ; inversement, une grande majorité des partisans du PACS penchent nettement pour la supériorité de l'école publique.

Pourquoi les personnes du premier groupe affirment-elles que l'école privée, et plus précisément l'école catholique, dès lors qu'elle est validée par des procédures étatiques, ne menace pas l'école publique ? Pourtant, l'école privée n'est pas équivalente de l'école publique, même si elle assure en partie les mêmes fonctions du côté de l'instruction. Elle se différencie de la seconde par les valeurs diffuses dans le fonctionnement de l'institution. Ses partisans estiment non seulement possible, mais souhaitable, qu'existe une coexistence des deux écoles et que c'est une marque de respect de la diversité des consciences, et de la maîtrise par les parents eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants. C'est une position tout à fait défendable.

Alors, pourquoi penser l'inverse pour la vie privée ? Le PACS respecte aussi, comme l'école privée vis-à-vis de l'école publique, des règles du jeu communes au mariage, les partisans du PACS oubliant souvent de le signaler. Il doit être conclu entre deux personnes, entre deux personnes uniquement, majeures et consentantes. Il y a donc explicitement refus de la polygamie – cette forme est perçue comme ne respectant pas les femmes – et affirmation d'une certaine exclusivité relationnelle. Le second point commun entre le mariage et le PACS est la solidarité (limitée dans le mariage, on le sait, par certains contrats).

En revanche, trois dimensions du mariage ne sont pas présentes dans le PACS : l'hétérosexualité (elle n'est pas exclue puisque les concubins pourront contracter un PACS ; mais elle n'est en rien obligatoire) ; le droit d'adopter des enfants (qui n'est pas exclu pour les couples hétérosexuels concluant un PACS) ; et la fidélité qui n'est pas inscrite dans l'article 5 définissant la nature du PACS : *« Les partenaires liés par un pacte s'obligent mutuellement à vivre en commun. Ils se doivent soutien matériel et moral. Ils sont tenus solidairement à l'égard des tiers des dettes contractées par l'un d'entre eux dans le cadre de la vie courante. »*

Le mariage repose sur quatre dimensions : *« le devoir de fidélité, le devoir de communauté de vie, le devoir de secours d'assistance, la contribution aux charges du mariage »* (Rubellin-Devichi, *Droit de la famille*, Dalloz, 1996). Dans les textes, le critère de la fidélité sépare mariage et PACS. Une dernière caractéristique distingue ces deux formes de vie privée : la séparation en cas de PACS sera plus aisée que celle dans le cadre du mariage puisque la rupture peut être unilatérale : selon l'article 9, *« le pacte civil de solidarité prend fin par la volonté, ou le décès, de l'un des partenaires »*, à la condition que la vie commune ait duré au moins douze mois.

Le PACS ressemble au mariage et s'en différencie. Ce n'est en rien un ersatz. L'offre de mariage étant toujours présente, l'invention de produits différents n'est pas engendrée par une pénurie du mariage. Le PACS n'est donc pas l'équivalent de la saccharine ou de l'orge grillée pendant l'Occupation. C'est le « produit » mariage qui est devenu moins attractif.

Avant d'accuser les partisans du PACS de détruire cette institution, il faudrait mieux s'interroger sur les raisons qui font que, depuis les années 70, le mariage décline. Ce déclin relatif n'a pas été associé au refus de vivre en commun à deux. On est passé non pas du mariage à la vie solitaire mais du mariage au concubinage. Les individus qui choisissent – au moins provisoirement – le concubinage veulent donc une vie à deux *différente* de la vie matrimoniale. Le développement de l'union libre correspond à un type de relation, reposant moins sur la définition des rôles et sur le support d'une institution et, en contrepartie, plus sur une attention à l'autre en tant que personne.

Concubinage et mariage ne sont pas identiques du point de vue des types d'engagement, le premier est moins sensible à la durée. Le PACS se situe dans cette perspective, en soulignant deux traits : l'absence de référence à la fidélité – dans le cadre d'une vie commune à deux – et une sortie plus souple. Ces deux dimensions montrent nettement – et bien autant que l'absence de référence à l'hétérosexualité – la différence entre mariage et PACS. Aujourd'hui dans les pays occidentaux, un certain nombre de personnes souhaitent adopter un style de vie qui, tout en respectant certaines dimensions communes au mariage, soit moins contraignant ou soit davantage « privé ». On peut considérer que l'engagement vis-à-vis de la fidélité relève uniquement d'un contrat entre personnes, sans que l'Etat ait à s'en mêler, à la différence de la solidarité puisque solidarité domestique et solidarité publique sont en connexion étroite.

La cristallisation du débat autour de l'homosexualité tend à restreindre la discussion sur les enjeux de la vie commune à deux presque uniquement à la question des enfants (qui n'est pas inscrite dans le projet de loi). A lire ou à entendre des détracteurs du PACS, on croirait que les individus qui se marient ne le font que pour avoir des enfants. Ce serait la justification principale de l'institution du mariage. Tout se passe comme si la hiérarchie des fins du mariage, défendue si longtemps par la doctrine de l'Eglise catholique classant la fécondité et l'éducation avant la satisfaction de la relation conjugale, connaissait une curieuse réhabilitation. Au contraire, l'analyse de la famille contemporaine montre que celle-ci, fondée sur le couple, n'a pas pour unique fonction, ni pour fonction première, la reproduction biologique et sociale. Elle assure aussi, dans une lente montée historique en Occident, le cadre de la construction identitaire des adultes.

> Le mariage, grâce à la concurrence du PACS, sera une institution qui conservera et même retrouvera toute son exigence puisque ceux et celles qui se marieront le feront en ayant le choix

Ce qui frappe dans les prises de position contre le PACS, c'est le faible crédit de la part des défenseurs du mariage vis-à-vis de ce dernier. Si le mariage est une institution qui répond aux attentes importantes des hommes et des femmes d'aujourd'hui, notamment en mettant l'accent sur la stabilité des liens, à la fois par la fidélité et par une moindre facilité de séparation, alors, pourquoi s'inquiéter ? Le mariage, grâce à la concurrence du PACS, sera une institution qui conservera et même retrouvera toute son exigence puisque ceux et celles qui se marieront le feront en ayant le choix.

Le pluralisme domestique est souhaitable si, et seulement si, – comme pour le pluralisme scolaire – les différentes formes respectent certaines conditions. Non pas des invariants transhistoriques, notamment l'hétérogénéité sexuelle : pourquoi la famille serait-elle la seule institution sociale envers laquelle un tel raisonnement serait tenu ? Serait-elle la seule institution dont le fondement serait « naturel » et donc intouchable ? Là encore, l'histoire est utile. Les résistances aux greffes, à la transfusion sanguine, à la contraception, ont toujours eu recours à une argumentation comparable : celle de l'invariant naturel du corps. Le corps et la famille seraient des invariants que la société n'aurait pas le droit de transformer, au nom d'une « loi naturelle ». Le fait de ne pas croire à l'existence de cette « loi naturelle » n'engendre pas le désordre social et éthique. En effet, pour le corps et l'identité individuelle – comme on le perçoit avec les débats autour des procréations artificielles, ou du clonage – la question n'est pas celle de l'invariant, elle est celle de la définition de l'intégrité personnelle, du respect dû à l'individu. La légitimité repose donc avant tout sur des critères éthiques. Pour l'organisation de la vie privée, le raisonnement est identique.

Le PACS constitue-t-il un projet immoral en fonction des valeurs éthiques ? Au moins trois éléments en font une démarche conforme à certains critères éthiques :

– Il favorise la logique d'un engagement, explicite, public. Il ne s'agit pas, contrairement à d'autres propositions, d'une reconnaissance de fait. Les hommes et les femmes qui souscrivent un PACS s'engagent devant une autorité représentant l'Etat.

– Il valorise la vie commune à deux reposant sur la solidarité. On ne peut pas se désoler des risques de l'individualisme, de la solitude et de l'égoïsme dans nos sociétés et critiquer le PACS. A sa manière, il contribue donc au maintien et au renouvelement des liens entre personnes, élément décisif de la force des liens sociaux.

– L'absence explicite de référence à la fidélité sexuelle prend sens aussi en référence aux transformations des liens sociaux ; elle signifie une moindre hypocrisie : n'oublions pas la morale à deux vitesses dans bon nombre de mariages « bourgeois » à la fin du XIXe siècle, l'homme pouvant être infidèle. Des femmes et des hommes peuvent décider de s'unir. L'absence explicite d'engagement de longue durée renvoie à une conception des liens plus mobiles. La société d'aujourd'hui et de demain valorise moins l'ancrage définitif pour les adultes, tant au niveau de la vie professionnelle qu'à celui de la vie privée.

A plus long terme, au nom de quoi justifier que l'Etat ait pour fonction centrale de reconnaître, de valider certaines unions plutôt que d'autres ? Pourquoi la vie à deux, toute vie à deux, ne serait-elle pas exclusivement une vie privée sans statut public ? Pourquoi l'Etat n'interviendrait-il pas uniquement (au niveau d'un statut) lorsqu'apparaît un tiers, l'enfant, dont il se porterait garant ? En s'engageant à élever un enfant, les hommes et les femmes obtiendraient la reconnaissance du statut de « parent ». La « famille avec enfant » serait publique (avec statut), et le couple serait privé (sans statut). Cette option plus libérale, revenant à remettre en question le mariage, a pour intérêt de limiter l'influence de l'Etat et, par là, sa zone de contrôle. L'Etat n'aurait plus à codifier les bonnes formes de vie commune, il limiterait son action à définir les bonnes conditions pour la vie des enfants.

Véronique Munoz-Dardé *est philosophe (University College, Londres).*

François de Singly *est sociologue (université Paris-V).*

هكذا من الأصل

L'Eglise et le pacte civil de solidarité *par Gérard Bénéteau*

AU cœur d'un quartier où, avant les progrès de la trithérapie, le sida était pratiquement à l'origine d'un enterrement par semaine j'ai plusieurs fois appelé des familles qui, au nom de leurs convictions religieuses, avaient rompu toute relation avec leur fils homosexuel, les suppliant de venir se réconcilier avec lui, près de son lit d'hôpital.

Je n'ai pas oublié celles qui ont choisi de n'arriver qu'après le décès, pour mettre immédiatement à la porte le compagnon qui, depuis des mois ou des années, partageait avec leur fils tout autre chose qu'une partie de plaisir. Beaucoup de ces couples, non « labellisés » ont des qualités de relation, des dévouements, des fidélités dont des aumôniers d'hôpitaux sont venus témoigner à Saint-Eustache et qui ont sans doute modifié nos paroles dans le secret des confessionnaux.

J'étais donc de ceux qui souhaitaient que des dispositions soient prises pour que soient mieux respectées certaines réalités humaines d'aujourd'hui. Mais j'ai eu très tôt le sentiment que le débat sur le pacte civil de solidarité s'engageait mal et que nous sortirions difficilement d'ambiguïtés que beaucoup – de part et d'autre – avaient intérêt à entretenir.

Je viens de lire la déclaration du Conseil permanent des évêques de France. Elle pose de vraies questions sur lesquelles d'autres que les catholiques s'interrogent légitimement. Elle exprime à juste titre le regret d'un manque de concertation de toutes les familles de pensée. Son ton se veut mesuré, combien plus que les refrains trop connus entendus ces dernières semaines. Elle affirme son refus de toute discrimination à l'égard des personnes. Elle répète, comme elle l'a fait, aux plus forts moments du sida, sa volonté d'accueillir et d'écouter ceux qui sont dans des situations de détresse.

Si j'ose un mot dans ce débat, c'est parce que les solidarités évoquées plus haut me font rencontrer trop d'êtres en quête spirituelle qui croient ne plus pouvoir l'exprimer auprès d'une Eglise catholique perçue souvent comme étrangère – voire hostile – à leurs cheminements humains. Et c'est sur les conditions du dialogue que nous avons mission d'avoir avec eux que je m'interroge.

Notre attention à l'égard de l'évolution du monde, à l'égard de ceux qui sont sur des chemins de traverse ou en dehors des modèles habituels, ne s'exprimera-t-elle toujours que dans des situations de crise ou d'urgence ? Ne leur manifesterons-nous clairement notre sollicitude que lorsque nous nous sentons menacés par tel ou tel projet de loi, ou telle ou telle découverte médicale ?

Il nous faut mieux exprimer notre « sympathie » avec notre siècle et cheminer autrement avec nos contemporains... même quand leurs itinéraires nous déconcertent

Nous qui croyons en Dieu partageant le destin de l'homme, nous qui reconnaissons en l'homme l'image de son créateur, parviendrons-nous dans ce domaine, qui touche à l'intimité de chaque être, à faire part – comme nous savons le faire pour d'autres situations de détresse – aux interrogations que se pose l'homme d'aujourd'hui ?

Nos approches ne seront pas forcément celles du plus grand nombre. Peut-être, d'ailleurs, ne seront-elles pas unanimes. Mais de notre mode d'intervention, comme de notre capacité à dénoncer aussi les excès de paroles et d'attitudes qui n'épargnent pas nos propres rangs, dépend que nous cessions d'être jugés comme les complices de courants d'intolérance qui menacent tout aussi gravement notre vie sociale et culturelle que le projet de loi en cours.

Si nous ne le faisons pas, notre attention aux *« blessés de la vie »* apparaîtra soit comme une charité dont beaucoup se passent très bien, soit – plus grave – comme une habile manœuvre pour assourdir certains appels qui bousculent nos certitudes. Si nous voulons être entendus sur les sujets de morale – où nous avons, j'en suis convaincu, nos propres questions à poser plus que des réponses à imposer –, il nous faut donc, au moins, nous interroger sur la méthode.

Mais peut-être la conversion – qui n'est pas réservée aux évêques ou aux curés – doit-elle être encore plus profonde : il nous faut mieux exprimer notre « sympathie » avec notre siècle et cheminer autrement avec nos contemporains... même quand leurs itinéraires nous déconcertent.

Il nous faudra sans doute aussi dire, avec humilité, que beaucoup de ces questions de société traversent douloureusement le peuple chrétien. Car si des publicains et des pécheurs de Galilée furent séduits par l'Evangile – comme encore beaucoup d'entre nous aujourd'hui –, c'est parce que le Christ, en même temps qu'il leur rappelait les exigences du Royaume, osa s'asseoir à leur table et manger avec eux. C'est aussi pourquoi, plus tard, ils le reconnurent quand il rompit le pain.

***Le Père Gérard Bénéteau** est prêtre de l'Oratoire, curé de la paroisse Saint-Eustache (Paris).*

L'irrésistible déclin de la démocratie américaine *par Denis Lacorne*

LA publication *in extenso* du rapport inquisiteur du procureur Starr puis la diffusion de l'enregistrement vidéo des réponses du président Clinton au jury populaire sollicité par le procureur marquent un irrésistible déclin de la démocratie américaine, sous les apparences trompeuses d'une *« démocratie en marche »*. Trois illusions sous-tendent la démarche du Congrès des Etats-Unis : l'illusion de la vérité, l'illusion du droit et l'illusion de la délibération.

Jamais il ne fut autant question de vérité : *« N'aviez-vous pas juré, Monsieur le président, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ? »* Or, comme le montrent bien les grands procès américains, à commencer par le procès d'O. J. Simpson ou le procès de Paula Jones, la vérité judiciaire est rarement la vérité tout court. C'est, plutôt, le résultat de la confrontation de deux vérités contradictoires : celle de l'accusé et de ses avocats, d'une part ; celle du plaignant, d'autre part.

Chacune des questions posées à Bill Clinton était destinée à le piéger : il fallait, coûte que coûte, démontrer le parjure. Les réponses du président américain étaient, pour le sens commun, évasives. Il finassait, disait-on, avec la vérité. Et, pourtant, il faisait ce que tout bon avocat attend de son client : il ne disait, en toute honnêteté, qu'une part de la vérité, ni plus ni moins. A question évasive, réponse évasive.

Bill Clinton, selon ses propres aveux, n'avait pas à souffler les bonnes questions à la partie adverse, ni à les lui livrer *« sur un plateau d'argent »*. Ce n'était pas son rôle, et sa chance fut la définition des *« rapports sexuels »* retenue par le juge dans l'affaire Paula Jones : il était bien question de pénétration, d'attouchements et de *« commerce des sexes » (intercourse)*, mais pas un mot sur la fellation...

Techniquement, le président ne mentait pas lorsqu'il affirmait ne pas avoir participé à un tel commerce : il n'y avait pas eu de coucherie dans son bureau. Mais la logique du droit n'est pas la logique du peuple. C'est pourquoi le procureur Starr et la commission de la justice de la Chambre des représentants jugèrent utile de livrer en pâture sur Internet et sur les médias les réponses alambiquées de Bill Clinton.

Il fallait humilier le président ; il fallait, aussi et surtout, créer le soupçon du parjure. Le droit, l'équité, le respect des procédures judiciaires, le huis clos, tout cela n'était qu'illusion, à partir du moment où l'on s'en remettait à la tyrannie de la majorité.

Par chance pour Bill Clinton, l'opinion américaine n'est pas tombée dans le piège que lui tendaient le procureur et la majorité républicaine du Congrès. Cette opinion a, semble-t-il, bien compris qu'il y avait politisation d'une démarche judiciaire et violation d'un droit bien réel, hérité de la *common law* anglaise : le droit au respect de la vie privée, *« the right to be let alone »*.

Ce droit fut jadis évoqué, en des termes prophétiques, par le bien nommé Brutus, l'un des grands critiques du Léviathan washingtonien. Dès 1787, Brutus s'inquiétait des effets d'un pouvoir central trop puissant qui *« s'introduirait dans tous les coins de la ville et de la société »*, qui irait jusqu'à *« assister les dames à leur toilette »*, qui espionnerait la vie quotidienne des *« gentlemen »*, de leur salle à manger, pour y dresser la liste des invités, à leur chambre à coucher, afin de les observer *« dans leur sommeil »*, et qui pénétrerait, enfin, *« dans les plus obscurs cottages »* des paysans et des artisans. On ne pouvait mieux anticiper, avec goût et discrétion, les savants calculs d'arithmétique sexuelle du procureur Starr, son curieux recensement des éjaculations présidentielles et du nombre des orgasmes de Monica Lewinsky.

Quant à l'illusion de la délibération, elle est, elle aussi, flagrante. Le Congrès, une fois de plus, démontre son incapacité à faire ce qu'on attend de lui. Au lieu de définir les termes d'une destitution possible (quel contenu donner aux *« crimes et délits majeurs »* mentionnés par la Constitution ?), au lieu de s'interroger sur les mérites du rapport du procureur Starr et de ses annexes, il livre le rapport au public, sans la moindre explication, dans l'espoir de faire basculer l'opinion. Il crée, ainsi, l'illusion de la démocratie directe.

Le Congrès, dans sa majorité républicaine, cherche, par la même occasion, à humilier au maximum le président, dans l'espoir de hâter sa démission. Bref, il déplace, lâchement, le lieu de la décision, comme pour d'autres cas difficiles qu'il abandonna aux tribunaux ou à la Cour suprême : la peine de mort et l'avortement.

C'est, au fond, un détail qui a sauvé la présidence de Bill Clinton : le cigare à la saveur si particulière, si complaisamment décrit par le procureur Starr, n'était pas cubain. L'honneur de l'Amérique était sauf : le président n'avait pas violé l'embargo, ni favorisé le commerce avec un pays *« ennemi »*. Il n'y aurait donc pas matière à *impeachment*. La première intuition du président de la commission de la justice, Henry Hyde, restait sans doute la bonne : on ne destitue pas un président pour une *« peccadille »*.

***Denis Lacorne** est directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).*



هكذا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un nouveau Bretton-Woods

DEPUIS quinze mois, la crise financière, partie de Thaïlande, provoque des dégâts considérables. La croissance mondiale sera cette année divisée par deux, revenant à 2 %, selon le FMI. Le Bureau international du travail vient d'expliquer qu'elle a cassé l'amélioration progressive du marché de l'emploi sur la planète.

La tempête boursière et monétaire mondiale va-t-elle être l'occasion de réorganiser en profondeur le système financier international ? C'est ce que laissent entendre les dirigeants de plusieurs grands pays occidentaux. Après le président américain Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair, c'est au tour du ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, d'avancer, pour faire *« face à l'instabilité financière internationale, douze propositions pour une initiative européenne »*, regroupées dans un mémorandum qu'il présentera au nom de la France, vendredi 25 septembre, à Vienne, à ses collègues européens.

La démarche française a le mérite de s'inscrire dans le cadre européen et de placer ainsi, pour la première fois, l'Euroland *« devant les responsabilités que lui confère son poids au sein de l'économie mondiale. »* Elle se veut aussi très ambitieuse, puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de *« la construction d'un nouveau Bretton-Woods »*, le système monétaire mondial né au lendemain de la dernière guerre.

Hélas, le contenu des mesures proposées apparaîtra bien modeste aux yeux de ceux qui préconisent d'en finir avec l'*« économie casino »*. Le ministre réaffirme d'abord avec force son attachement à la libre circulation des capitaux dont l'effet, depuis le début des années 80, est jugé globalement positif sur la croissance économique mondiale. Pas question, donc, de retourner en arrière et de restaurer un contrôle généralisé des changes. Pas question, non plus, comme le prônent certains membres de la majorité plurielle, d'instaurer une taxe sur chaque transaction financière (la *Tobin Tax*). Il peut être en revanche judicieux, selon M. Strauss-Kahn, qui reprend des propositions anglo-saxonnes, de décider d'un contrôle des changes *« temporaire et en liaison avec le FMI »* dans un pays émergent brutalement déstabilisé. Dans le même esprit, un pays émergent ne doit ouvrir que de façon progressive ses portes aux capitaux internationaux.

M. Strauss-Kahn prend aussi la défense du FMI, dont l'action est pourtant sévèrement critiquée pour ne pas avoir su prévenir puis résoudre la crise. Il propose de renforcer ses structures et ses moyens pour en faire *« la pierre angulaire de l'architecture financière internationale »*.

La timidité des mesures concrètes contenues dans le mémorandum français ne reflète pas un manque de courage politique ou d'imagination de Bercy : elle démontre la difficulté de procéder à une réforme du système financier mondial. Comment limiter les mouvements désordonnés des capitaux sans remettre en cause leur liberté de circuler ? Il est temps que la réflexion aille au-delà des bonnes intentions.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Grève des transports parisiens

UNE GRÈVE des transports ne saurait surprendre les Parisiens. Celle qui paralysa plusieurs jours, en octobre dernier, métro et autobus, leur a donné l'habitude de ce genre d'ennuis. Ils mirent alors sur pied une organisation de fortune assez pittoresque, assez anarchique aussi, qui a recommencé de fonctionner ce matin.

On a donc revu ces camions bourrés de passagers debout, des maraîchères promues pour un jour au rang de véhicules publics et tout un réseau de débrouillards assurant, à des tarifs variables, le remplacement des lignes souterraines et de surface. Les banlieusards faisaient queue dans les cours d'arrivée, devant ces ersatz de leurs confortables autobus.

Mais dans les quartiers les plus reculés des voitures particulières, des cars frétés tout exprès, quand ce n'était pas une camionnette de l'entreprise, s'en furent chercher dès la première heure ouvriers, employés, simples amis. Des nuées de bicyclistes-sauterelles s'abattirent sur la chaussée. Parfois de galants vélocipédistes emportaient sur leur guidon une jeune fille pas tellement à son aise, ni rassurée.

On a marché, marché, marché aussi, et jamais peut-être le trottoir parisien ne sentit passer sur son revêtement autant de semelles diligentes. On assista, notamment rue de Rivoli, aux guichets du Louvre, à des embouteillages hors série, d'où montaient des bruits de moteur qui s'impatiente, et des gros mots. Il est à craindre que les mêmes encombrements ne se reproduisent, amplifiés peut-être, dans la soirée, à l'heure où les bureaux et les ateliers se vident.

(25 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les « chinoiseries » du complot anti-Clinton

ALORS que l'obscène tragédie mise en scène par les républicains américains, et réorchestrée par les soins de la soi-disant presse libérale se poursuit, une interrogation demeure : qu'en sera-t-il des autres affaires évoquées contre le président Clinton, son épouse, ou le vice-président Gore à de nombreuses reprises depuis 1993 ? Peut-on s'attendre à une relance de ces attaques ? Il est en tout cas hors de doute que l'affaire immobilière Whitewater, infructueuse dans le cas du président, pourrait être relancée contre son épouse.

Mais l'inculpation de la première dame, pour spectaculaire qu'elle serait, ne pourrait pas déboucher sur une rapide condamnation, et un procès public pourrait même se retourner contre ses auteurs légèrement présomptueux. Aussi nos ayatollahs d'outre-Atlantique avaient-ils prévu jusqu'à maintenant une autre apothéose, sous la forme d'un feu d'artifice... chinois qu'autorise la grande tradition maccarthyste. Ainsi, le sénateur Fred Thompson, un ancien acteur d'Hollywood à la voix de bronze, s'efforce, avec l'aide volontaire de tout l'appareil du FBI, de peaufiner, après Kenneth Starr, une suite mandarine aux contre-uts de Monica Lewinski. Début août, la Chambre des représentants menaçait la ministre de la justice Janet Reno d'une motion de défiance, pour ne pas avoir encore accepté que soit nommé un procureur spécial pour enquêter sur les éventuelles contributions illégales de Pékin à la campagne de réélection Clinton-Gore de 1996, prélude au véritable et politique *« impeachment »*, dont le *« Monicagate »* n'aurait dû être que le prologue salace : le président est un parjure... et c'est pourquoi, il est aussi un traître vendu au dernier régime communiste de la terre. Pourtant cette ritournelle bien rodée ne démarre pas, à tel point qu'il faut y voir – à égalité avec le fanatisme des républicains et la lâcheté des démocrates dits modérés – l'une des causes de l'emballement auquel nous avons assisté.

A première vue, l'affaire du financement chinois se présente pourtant bien. La société de missiles et satellites Loral, ainsi que son PDG, Bernard Schwartz, à *titre personnel*, sont parmi les tout premiers contributeurs de la campagne démocrate. Or, quelques semaines après la victoire de M. Clinton, Loral pourra vendre aux Chinois des éléments de navigation pour missiles, destinés à l'expédition de satellites commerciaux, mais récupérables pour des usages militaires.

SCÉNARIO MIROBOLANT

Ensuite, un certain nombre de lobbyistes chinois ou sino-américains se seraient arrangés pour que des fonds de Pékin parviennent aux démocrates, malgré les précieuses mises en garde des courageux *« gumshoes »* du FBI, qui heureusement veillaient : citons pêle-mêle, le restaurateur chinois de Little Rock, Yah Lintree, un certain temps en fuite, le permanent du parti démocrate Johnny Huang, volontiers présenté comme un redoutable agent de Pékin, sans oublier l'incursion d'une lieutenante-colonelle de l'armée de l'air rouge, ingénieur aéronautique de son état, et qui n'est autre que la fille de l'amiral Liu Huaqing, patron jusqu'en 1997 de toute l'armée populaire de libération.

Malheureusement ce scénario mirobolant présente autant d'incohérences que d'inconvénients politiques des plus sérieux. Incohérence que de faire de plusieurs protagonistes de cette affaire, et en particulier de Johnny Huang des serviteurs, surtout idéologiques, de Pékin. Comme la plupart des sino-américains, il entretient des rapports aussi mercantiles qu'excellents avec les deux gouvernements, celui de Taïwan comme celui du centre, et les renseignements qu'il a pu glaner au ministère du commerce où il était employé ont davantage nourri ses relations d'affaires diasporiques que ses contacts politiques.

L'ARGENT DE PÉKIN

Même problème avec l'argent de Pékin : il a été versé en quantités raisonnables à des amis sino-américains des démocrates, mais aussi, par d'autres voies non moins identifiables, au candidat républicain Bob Dole que Pékin n'avait nullement l'intention d'offenser. Mais la symétrique est également vrai : côté Kuomintang, où le remarquable et subtil ambassadeur à Washington qu'était Jason Hu, aujourd'hui ministre des affaires étrangères de Taïwan, s'est refusé à privilégier les alliés traditionnels que sont les républicains, et a également financé la réélection d'un Bill Clinton, qui quelques mois plus tôt, n'avait pas hésité à envoyer deux porte-avions défendre son île.

Quant à Loral et à Bernard Schwartz, ce ne sont à tout prendre que des vassaux de l'empire industriel Lockheed Martin et du grand Norman Augustine, tsar de l'industrie de défense américaine, qui ne les laissera pas démordre impunément. Pas plus que Boeing, qui a fait rentrer Henry Kissinger à son conseil de surveillance précisément pour cette raison, ne laissera quelques Catilina de série B fermer durablement le marché chinois à ses produits.

Enfin, les difficultés internes du président taïwanais Lee Teng-hui ont conduit à une détente avec Pékin, renforcée par la convergence des réactions aux pogromes anti-chinois d'Indonésie et l'intérêt commun pour une non-dévaluation du yuan. Les stratèges républicains découvrent peu à peu que les deux Chine sont moins éloignées qu'il ne leur semblait, et qu'elles étaient plus que réticentes à servir d'enjeu dans le complot anti-Clinton. Décidément, pour nos Epistrates de grande banlieue, le *« soft porn »* est un terrain plus facile sinon plus sûr pour parvenir à leurs fins douteuses.

Alexandre Adler pour Le Monde

Chasseur (4) *par Chavanat*

Kohl et Schröder, deux volontés de puissance pour l'Allemagne

Suite de la première page

La purge a été sévère : contraintes de faire des gains de productivité, les entreprises ont supprimé 2,7 millions d'emplois entre 1991 et 1997, provoquant une envolée du chômage, qui frappe 4,2 millions de personnes outre-Rhin.

Aujourd'hui, l'ex-RDA est méconnaissable, tandis qu'un tissu de PME émerge lentement. La tâche à accomplir reste immense : un Allemand de l'Est sur cinq est au chômage, et l'effort de solidarité devra être poursuivi pendant de longues années. A l'Ouest, les entreprises ont retrouvé leur compétitivité et regagnent des parts de marché à l'étranger pour la première fois depuis 1990.

A quelques mois du passage à l'euro, les taux sont au plus bas, et le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a perdu de sa puissance. Mais il a rempli sa mission en étendant le modèle financier allemand et sa culture de stabilité monétaire et budgétaire à toute l'Europe. L'union économique et monétaire a été bâtie selon les souhaits de la Bundesbank, ce qui permet au ministre des finances, Theo Waigel, de clamer chaque jour que *« l'euro parle allemand »*. Le débat monétaire est clos, la balle est dans le camp des politiques et des chefs d'entreprise.

L'intégration européenne a atteint le stade souhaité par les Allemands : un marché unique sans dévaluations compétitives, qui assure à l'Allemagne ses exportations. Héros européen pour avoir imposé l'abandon du mark à sa population, M. Kohl ne veut guère aller plus loin. Il est soumis à la pression des Länder, à commencer par la Bavière, exaspérés de voir leurs prérogatives transférées à Bruxelles. Le fédéralisme n'est plus de mise, et c'est l'Allemagne qui a bloqué la réforme des institutions à Amsterdam. M. Kohl est certes moteur de l'élargissement à l'est de l'Europe, qu'il considère comme un devoir moral. Mais c'est aussi un moyen commode de reporter à plus tard la poursuite de l'intégration européenne. L'Allemagne cherche timidement à affirmer une politique internationale propre. La Bundeswehr a entamé, cette semaine, des manœuvres militaires communes avec les Polonais et les Danois. L'Allemagne obtient des postes internationaux, comme le secrétariat des Nations unie à l'environnement et la présidence de la *Banque européenne de reconstruction*.

Mais le nerf de la guerre reste l'économie. Les multinationales allemandes n'ont pas les pudeurs des politiques et affirment leur volonté de puissance. Volkswagen et BMW, naguère moribonds, se sont partagé les vestiges de Rolls Royce. Jürgen Schrempp, le restructurateur de Daimler-Benz, est au faîte de sa gloire depuis qu'il a repris l'américain Chrysler. La stratégie de M. Schrempp, qui a transformé Mercedes, de spécialiste haut de gamme qu'il était, en généraliste, reflète cette volonté allemande : être puissant, partout.

Ces ambitions sont source de conflits. La place financière de Francfort, embryonnaire il y a quelques années, a trahi Paris pour passer, cet été, une alliance avec Londres. Airbus est largement le succès technologique d'Aerospatiale. Aujourd'hui, les Allemands menacent de lâcher les Français pour s'allier avec les Britanniques et les Américains. *« Cela aurait été inimaginable il y a quelques années »*, constate un Français à Bonn.

Helmut Kohl et *Gerhard Schröder* veulent tous deux favoriser l'essor de la puissance économique de leur pays, mais leurs stratégies divergent. M. Kohl cherche à réduire le poids de l'Etat-providence en réservant la protection sociale à ceux qui en ont vraiment besoin. Le travail devenu moins cher, les entreprises retrouveront le chemin de la croissance et pourront embaucher. M. Schröder a un discours plus ambigu, ne sachant plus s'il est monétariste ou keynésien. Le *« camarade des patrons »*, qui se fait photographier en compagnie de Bill Gates et appelle à ses côtés l'entrepreneur high-tech Jost Stollmann, veut doubler en cinq ans les dépenses de recherche et développement de l'Etat fédéral et refuse *toute réforme fiscale qui pénaliserait* les entreprises. En même temps, il se prononce pour le maintien des subventions aux mineurs de la Ruhr, prône une relance keynésienne de la consommation par la baisse des impôts, comme si l'Allemagne vivait en vase clos, et veut corriger les timides réformes de Helmut Kohl sur les retraites et les remboursements des congés maladie. Avant tout symboliques, ces mesures pourraient laisser croire aux Allemands qu'ils peuvent, seuls, échapper à une réforme de leur système de protection sociale.

M. Schröder accepte mal la concurrence étrangère. Il n'a pas hésité à nationaliser quelques mois le groupe sidérurgique de sa région, Preussag Stahl, en passe d'être reprise par une entreprise autrichienne. Il dénonce les 30 000 travailleurs étrangers sur les chantiers de Berlin, dont les salaires sont inférieurs à ceux de leurs collègues allemands au chômage. Contrairement à M. Kohl, M. Schröder veut instaurer des minimas sociaux en Europe. Pas par compassion pour les travailleurs portugais, mais pour protéger les Allemands de la concurrence.

En réalité, M. Schröder voudrait faire de l'Allemagne une grande Bavière, interventionniste et sociale chez elle, libérale chez les autres ; libre d'exporter ses produits mais aussi libre de protéger ses entreprises et ses travailleurs. La différence entre M. Kohl et M. Schröder n'est donc pas si grande. Pendant les huit années où il a géré la Basse-Saxe, M. Schröder n'est pas parvenu à faire ce que les alliés de M. Kohl ont réussi à Munich. A sa décharge, la Basse-Saxe doit faire face à des restructurations industrielles beaucoup plus sévères.

Arnaud Leparmentier

RECTIFICATIFS

LE FOUQUET'S

C'est par erreur que nous avons attribué l'actuelle direction du Fouquet's (« Fouquet's avenue », *Le Monde* du 2 septembre) à Maurice Casanova. Ce dernier a été remplacé à la tête de l'établissement par Charles Casanova, son fils, repreneur du restaurant en 1993.

LA FIN DES GRANDS HOMMES

Dans l'article intitulé « La fin des grands hommes » (*Le Monde* daté 13-14 septembre), une erreur a dénaturé une citation de l'Evangile. Il fallait lire : *« Que celui qui n'a jamais péché lui jette* (et non *me jette*) *la première pierre. »*

JARDINS FAMILIAUX

Villejuif est située dans le département du Val-de-Marne et non dans les Hauts-de-Seine, comme nous l'avons écrit par erreur au début de l'article « Jours heureux à Villejuif », dans *Le Monde* du 15 septembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LIMOGES

Dans notre article consacré à l'ouverture de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (*Le Monde* du 16 septembre), il fallait lire que 15 000 m² étaient dévolus aux espaces de lecture publique et non 1 500 m², comme nous l'avions indiqué par erreur.

IFNI À L'INFINI

La carte du Sud-Ouest marocain publiée avec l'article « Ifni à l'infini » (*Le Monde* du 3 septembre) comportait une erreur. Inezgane n'est pas située au sud d'Essaouira mais au sud d'Agadir.

PRÉCISION

PACS

Charles Pasqua nous demande de préciser que si, *« à titre personnel »*, il se déclare *« plutôt favorable »* au pacte civil de solidarité (*Le Monde* du 16 septembre), il n'a pas l'intention d'adopter une position différente de celle du RPR sur ce sujet.

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

BANQUE Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, a été mis en examen sous contrôle judiciaire, mercredi, par le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, dans le cadre de l'enquête sur la déconfiture de la banque publique. ● M. HABERER, 66 ans, s'est *vu notifier les infractions de présentations de comptes inexacts, diffusion de fausses informations aux marchés et abus de biens sociaux.* ● CES CHARGES portent sur la qualité *des comptes consolidés de la* banque au cours des exercices 1991, 1992 et 1993 et sur les conditions du rachat en 1990 de 25 % du capital d'International bankers (IBSA). ● M. HABERER *affirme dans un communiqué protester « contre le fait de voir prospérer une procédure engagée pour des raisons d'opportunité purement politiques malgré les approbations données en leur temps par les autorités de tutelle ».*

La justice rattrape les anciens dirigeants du Crédit lyonnais

Jean-Yves Haberer, président de 1988 à 1993 de la banque publique, a été mis en examen mercredi 23 septembre. François Gille, directeur général de l'établissement entre 1992 et 1994, a été placé en garde à vue

JEAN-YVES HABERER, président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, a été mis en examen mercredi 23 septembre, par le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, pour présentations de comptes inexacts, diffusion de fausse informations aux marchés et abus de biens sociaux. L'enquête du magistrat porte sur la qualité des comptes consolidés de la banque publique au cours des exercices 1991, 1992 et 1993 et sur les conditions du rachat en 1990 par le Lyonnais de 25 % du capital d'International bankers (IBSA). L'ancien président de l'établissement a été placé sous contrôle judiciaire assorti d'une caution de 5 millions de francs. François Gille, directeur général du Crédit lyonnais entre 1992 et 1994, a *été placé en garde à vue* mercredi matin dans les locaux de la brigade financière. Il devait être présenté au juge jeudi 24 septembre dans l'après-midi.

M. Haberer a affirmé dans un communiqué avoir lui-même « *sollicité* » sa mise en examen. Il pourra, indique-t-il, « *prendre connaissance du dossier et assurer sa défense* ». Il « *proteste [...] contre le fait de voir prospérer une procédure engagée pour des raisons d'opportunité purement politiques malgré les approbations données en leur temps par les autorités de tutelle* ». Il ajoute qu'il « *ne peut accepter d'être enfermé dans une position de bouc émissaire préalablement diabolisé par les spécialistes de l'ouverture du parapluie ou les pseudo amnésiques* ».

Le parquet de Paris avait ouvert, *le 2 décembre 1996*, une information judiciaire après le dépôt par le ministre des finances, Jean Arthuis, d'une plainte pour présentation de *faux bilans. Le ministère public* avait joint cette plainte à celle d'un actionnaire minoritaire. En décidant d'orienter leurs recherches vers l'ancien président de la banque publique, les enquêteurs et le juge tournent une page de ce dossier gigantesque.

FILIALES « SULFUREUSES »

La justice ne se contente plus désormais d'identifier les auteurs de détournements de fonds ou de malversations apparus dans la gestion des filiales de la banque, elle s'engage sur le terrain des choix financiers, comptables et stratégiques du Crédit lyonnais. Or ces décisions ont été prises sous le contrôle du ministère des finances, de la Banque de France et des administrateurs. Il reviendra au juge *de distinguer les responsabilités de* chacun.

La justice tente de distinguer les moyens utilisés pour soustraire à *l'attention des actionnaires et du* public la réalité des pertes enregistrées par les filiales « sulfureuses » du Lyonnais, Altus, SDBO, CLBN et IBSA. Dans chacun de ces dossiers, déjà entre les mains de magistrats, de nombreux investissements hasardeux ont causé de lourdes pertes entre 1991 et 1993. Altus, dont le président était Jean-Yves Haberer, s'est ainsi engagé tous azimuts dans des secteurs aussi variés que la grande distribution, la location de bateaux de plaisance, les avions, les terrains de golf, voire le traitement de déchets.

Les mauvais résultats enregistrés à la suite d'engagements financiers importants ont été, selon les enquêteurs, maquillés afin de ne pas alourdir le bilan de la maison mère. Il en fut de même pour la SDBO (*Société de banque occidentale*), plus fervent soutien du groupe Bernard Tapie, et pour le CLBN, la filiale néerlandaise du Crédit lyon*nais qui perdit des sommes* importantes dans l'affaire du rachat de la Metro-Goldwyn Mayer.

En 1991, une intervention jugée frauduleuse sur le bilan d'IBSA, dont le Lyonnais était l'actionnaire de référence depuis 1990, aurait permis d'injecter artificiellement une plus-value fictive de 100 millions de francs dans les comptes de la société. Cette manipulation autorisa Jean-Maxime Lévêque, président de ce groupe bancaire, proche du RPR et lui-même ancien président du Crédit lyonnais (1986-1988), à annoncer aux actionnaires un résultat bénéficiaire et non une perte de plus de 80 millions de francs. Cette situation financière fut répercutée sur les comptes de la maison mère, qui présenta ainsi un bilan ne correspondant pas à la réalité.

Jacques Follorou

Dix ans plus tard...

- **10 septembre 1988**, Jean-Yves Haberer succède à Jean-Maxime Lévêque à la présidence du Crédit lyonnais (CL).
- **30 octobre 1989** le CL prend le contrôle de Thomson-CSF Finance, qui deviendra Altus Finance, présidée par M. Haberer et dirigée par Jean-François *Hénin*.
- **29 mars 1993** : le CL annonce une perte de 1,8 milliard de francs pour l'exercice 1992.
- **6 novembre 1993** : Jean Peyrelevade remplace M. Haberer, nommé à la présidence du Crédit national.
- **Mars 1994** : l'exercice 1993 se solde par une perte de 6,9 milliards. Le premier plan de sauvetage est monté, et M. Haberer est révoqué du Crédit national.
- **17 mars 1995** : un deuxième plan de sauvetage est nécessaire pour alléger le bilan du CL de 135 milliards d'actifs. Le 5 avril, le *CL annonce une perte de* 12,1 milliards pour 1994.
- **5 mai 1996** : un incendie ravage le siège de la banque.
- **14 août 1996** : le gouvernement engage des poursuites contre les anciens dirigeants du CL suite à un rapport de la Cour des comptes.
- **25 septembre 1996** : un troisième plan de sauvetage, avec une aide d'urgence de 3,6 milliards, est de nouveau nécessaire.
- ***29 mai 1997** : M. Lévêque* est mis en examen dans l'affaire IBSA.
- **2 juillet 1997** : Dominique Strauss-Kahn évalue les pertes du CDR (organisme en charge des actifs compromis de la banque) à 100,2 milliards de francs.
- **22 octobre 1997** : François Gille est mis en examen par le juge Eva Joly dans le cadre de l'affaire IBSA.
- **11 mars 1998** : M. Haberer est mis en examen par le juge toulousain Laurent Nion pour « *complicité de banqueroute par moyen ruineux* » dans le cadre du rachat en 1992 de la société *Escoulan par le groupe Marland* soutenu par Altus Finance.
- **20 mai 1998** : la Commission de Bruxelles approuve le dernier plan de sauvetage du Crédit lyonnais.

Le principal responsable

PORTRAIT

Un homme pris de vertige qui n'a trouvé aucun garde-fou

HAÏ OU ADMIRÉ, considéré tour à tour comme *un stratège hors* pair ou un dangereux mégalomane, Jean-Yves Haberer reste, à 66 ans, une énigme. Président du Crédit lyonnais de septembre 1988 à novembre 1993, il est le personnage central du naufrage de la banque publique. Sans son ambition forcenée, sans sa volonté de revanche et sans son côté joueur de poker, le destin du Lyonnais aura été différent.

Son limogeage en novembre 1993 et sa mise en *quarantaine*, depuis, par ses condisciples grands patrons et hauts fonctionnaires sont la deuxième défaite, la plus cuisante, d'une carrière pourtant parmi les plus brillantes de grand commis de l'Etat. Major de Sciences Po et de l'ENA, M. Haberer a été, entre autres, directeur de cabinet de Michel Debré, aux affaires étrangères et à la défense, et directeur *du Trésor* de 1978 à 1982. Sa folle ambition – atteinte, mais à quel prix ! – de faire du Lyonnais la première banque du monde (non japonaise), ne s'explique qu'à la lumière de son éviction brutale en juillet 1986 de Paribas par le gouvernement de Jacques Chirac, ressentie comme une injustice et une humiliation. Il n'aura alors de cesse de prouver de façon éclatante sa valeur.

M. Haberer est un homme exigeant, parfois cassant, plus par timidité et par provocation que par réelle froideur. Il affiche un air hautain et peut blesser. Certaines de ses victimes – elles sont nombreuses – ne lui ont jamais *pardonné*... surtout depuis novembre 1993. S'il a emprunté avec succès les chemins obligés de la noblesse d'Etat, M. Haberer n'est pas, comme on l'a souvent dépeint, l'archétype du haut fonctionnaire. Si l'exercice et le jeu du pouvoir ont été les grandes affaires de sa vie, il a tou*jours eu à fleur de peau cette pointe* d'anticonformisme et de morgue qui lui vaut tant d'inimitiés.

Certains lui reconnaissent un sens gaullien de l'ambition. Selon la légende complaisamment répandue par le principal intéressé, la belle mécanique intellectuelle du jeune inspecteur des finances qu'il était aurait séduit de Gaulle au début des années 60. Mais la droite ne *lui pardonnera jamais d'avoir* assumé sans états d'âme, voire avec une certaine allégresse, la continuité à la tête du Trésor après mai 1981. La gauche, qui l'avait récompensé une première fois, en dépit des réticences au sein du Parti socialiste, en lui confiant, en 1982, une compagnie financière de Paribas traumatisée par sa nationalisation, lui donnera en septembre 1988, cette fois pour réparer le préjudice subi, la présidence du Crédit lyonnais.

APPUI INCONDITIONNEL

La tentation est *grande* de faire aujourd'hui de M. Haberer le seul coupable, le bouc émissaire. L'ancien directeur du Trésor a été pris de vertige, ce n'est pas contestable, mais aucun garde-fou, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne lui a été imposé. Il a bénéficié d'un appui inconditionnel d'un pouvoir dont il était l'interlocuteur idéal car servile.

Dans l'affaire du Crédit lyonnais, les malversations occupent, c'est tout naturel, le devant de la scène. Mais, si elles sont nombreuses, elles expliquent une part finalement faible de pertes colossales évaluées, selon les saisons, entre 100 et 200 milliards de francs. Le naufrage de la banque tient à un système dont M. Haberer était un rouage essentiel, mais seulement un élément. *Un système fait à la fois d'in*compétence et de légèreté des cadres de la banque, du refus d'assumer les responsabilités, de tentatives répétées pour gagner du temps et dissimuler l'ampleur des pertes et de la complicité active du Trésor, de la Banque de France et des gouvernements.

Eric Leser

هكذا من الإمل

Philippines Airlines victime de la crise financière en Asie

La compagnie a fermé le 23 septembre

TOKYO
de notre correspondant

La doyenne des compagnies aériennes asiatiques, Philippine Airlines (PAL), a fermé, mercredi 23 septembre, à minuit. La proposition du gouvernement d'injecter 56 milliards de dollars dans le capital de PAL (dont l'Etat détient 18 %) n'a pu éviter la mise en liquidation de l'un des grands transporteurs de la région, qui comptait sept lignes internationales. PAL est la première compagnie aérienne asiatique emportée par la crise financière de la région.

La fermeture de PAL perturbera gravement le trafic aérien d'un pays éparpillé en 7 000 îles. Elle aura de lourdes conséquences économiques, affectant le tourisme et le commerce international. Elle constitue un revers politique pour le président philippin Joseph Estrada, intervenu dans le conflit entre la direction de PAL et son personnel, et ouvre la première crise grave de son mandat. L'une des questions qu'il aura à trancher est d'autoriser ou non des compagnies étrangères à assurer le trafic intérieur, assuré jusqu'à présent à 80 % par PAL.

Touchée par la chute du nombre des passagers, l'entreprise croulait aussi sous les dettes

Les quatre autres compagnies (Grand International Airways, Cebu Pacific Airways, Air Philippines et Asian Spirit) ont des flottes très insuffisantes pour combler le vide créé par la fermeture de PAL. L'armée devrait prendre en charge une partie du transports de fonds et du courrier. Avec 8 000 employés et 65 appareils, PAL, septième entreprise du pays, avait transporté 7,3 millions de passagers en 1997.

Comme les autres compagnies asiatiques, PAL a été touchée par la chute du nombre des passagers sur les lignes internationales consécutive à la crise de la région. Mais elle croulait aussi sous les dettes (2,1 milliards de dollars), alourdies par la dévaluation du peso pour celles libellées en dollars. PAL était le théâtre d'un conflit social, qui s'était traduit, en juin, par une grève de vingt-et-un jours de ses pilotes. La compagnie avait dû à renoncer à un quart de ses lignes internationales et perdait, depuis, près d'1 million de dollars par jour.

A la suite de la grève, 5 000 employés avaient été licenciés. Dernièrement, le personnel avait rejeté une proposition de la direction de suspendre pendant dix ans la convention collective du travail en échange de la cession gratuite de 20 % des actions de PAL à son personnel.

L'ambitieuse politique de modernisation de la compagnie (4 milliards de dollars), lancée en 1996 par Lucio Tan, qui contrôle 70 % de son actions – l'Etat étant un actionnaire minoritaire à 18 % –, n'est pas étrangère à sa déroute. Depuis son naissance en 1941 jusqu'à la fin des années 1970, PAL avait été en expansion. Elle a commencé à « entrer dans le rouge » en tombant sous le joug des Marcos. Imelda, la flamboyante épouse du dictateur, considérait, disait-on, les appareils de la compagnie comme des *caddies* pour son *shopping* international.

Avec la privatisation de PAL, décidée, en 1992, par la présidente Corazon Aquino, la compagnie passe deux ans plus tard aux mains de M. Tan, un homme d'affaires d'origine chinoise, figure énigmatique et controversée, qui a bâti sa fortune dans l'immobilier, la bière et le tabac. M. Tan veut concurrencer les transporteurs américains et les grandes compagnies régionales, et décide de renouveler la flotte de PAL par l'achat de 34 nouveaux appareils. Mais une gestion discutable continue à éroder la réputation de la compagnie. Volontiers ironiques sur eux-même, les Philippins avaient transformé l'acronyme de PAL en « *Plane always late* [avion toujours en retard] ».

La compagnie, dont les appareils frappés d'un soleil éclatant sur le fond rouge, bleu et blanc du drapeau philippin, ont sillonné cinquante-sept ans durant le ciel de la région, était liée à l'histoire nationale. Dans les années 1950-60, les Philippines étaient le pays le plus prometteur d'une Asie du Sud-Est à l'économie encore balbutiante. Et, en 1951, ce sont des pilotes de PAL qui participèrent à l'entraînement d'une compagnie en train de naître : Japan Airlines. En 1986, lors de la chute de Marcos, PAL alimenta en carburant les hélicoptères des généraux rebelles...

En dépit des problèmes spécifiques de PAL, son destin est symptomatique des difficultés auxquelles sont confrontés les transporteurs aériens d'une région en crise. Pour la première fois, Cathay Pacific, de Hongkong, a enregistré des pertes au premier semestre 1998. D'autres, aux assises moins solides, sont plus touchées : la compagnie indonésienne Garuda et Malaysian Airlines annulent leurs commandes d'appareils, réduisent le nombre de leurs lignes internationales et vendent une partie de leur flotte. Thai International espère céder des parts de son capital détenues par l'Etat et Korean Air aurait obtenu des conditions privilégiées de Boeing pour maintenir ses commandes. Seule Singapore Airlines fait des profits qui commencent cependant à diminuer.

Philippe Pons

La nouvelle stratégie du sidérurgiste Usinor remet en cause 10 000 emplois dans le groupe

L'entreprise se désengage de ses activités dans les aciers spéciaux

Se recentrant sur les aciers plats et inoxydables, le sidérurgiste français a annoncé, mercredi 23 septembre, la mise en vente de la branche Aster (aciers spéciaux). Celle-ci représente 24 % de son chiffre d'affaires total et compte plus de 6 000 salariés. Le groupe a aussi prévu de supprimer 1 000 emplois dans la branche inox et 3 000 emplois dans les métiers annexes. Les syndicats dénoncent la dictature boursière.

PRÉSENTÉE en comité central d'entreprise le 22 septembre, confirmée, le lendemain, par Francis Mer, PDG d'Usinor, lors de la présentation des résultats semestriels, la nouvelle est tombée comme la foudre : Usinor va se désengager de son activité aciers spéciaux. A l'exception de ses filiales Creusot-Loire Industrie, Fafer en Belgique et IMS (réseau de distribution), toutes les sociétés regroupées sous le nom Aster – Unimétal, Ascométal, Allevard, Ascoforge, Trefileurope, Sogerail – seront vendues dans les prochains mois. Au total, le groupe se séparera d'un ensemble représentant près du quart de son chiffre d'affaires (38,2 milliards au premier semestre 1998) et plus de 6 000 salariés.

Si la vente d'Unimétal était annoncée depuis le début de l'année, personne n'attendait le désengagement d'Usinor des aciers spéciaux. Depuis plusieurs années, M. Mer répétait que la stratégie du groupe était de se développer dans tous les aciers à haute valeur ajoutée. « *Usinor ne peut pas faire tous les métiers. Nous avons décidé de nous recentrer dans les domaines où nous pouvons jouer un rôle mondial, les aciers plats et les aciers inoxydables* », a cette fois expliqué le PDG.

Dans ces deux branches, le groupe sidérurgique a l'intention de mener une politique forte afin d'augmenter sa compétitivité. Pour faire face à la baisse des prix dans l'inox, un plan d'amélioration, baptisé V2000, a été mis en place. Il doit se traduire par des regroupements de sites, des changements de techniques et la suppression de 1 000 emplois sur 7 750. En parallèle, le groupe a lancé tout un programme pour diminuer ses coûts hors production : les achats ont été regroupés dans une structure unique ; les fonctions de maintenance, d'informatique, d'usinage sont appelées à être sous-traitées à l'extérieur. Usinor s'est fixé comme objectif de réduire de 30 % ses charges dans ces activités « *de support à la production* » d'ici trois ans, ce qui conduirait à la disparition d'environ 3 000 emplois dans le groupe.

Chez les syndicats, l'incompréhension est totale. Alors qu'Usinor a réalisé un résultat net semestriel de 2 milliards de francs – autant que le bénéfice net de toute l'année 1997 –, la nouvelle stratégie mise en œuvre, et surtout la décision de vendre toute la branche aciers spéciaux, leur paraît une chirurgie bien trop lourde. « *Toutes les branches du groupe sont concernées. Entre la vente d'Aster, la réduction d'effectifs dans les aciers inoxydables et la diminution des postes dans les fonctions annexes, ce sont 10 000 emplois sur 45 000 qui sont menacés. Et pourquoi ? Pour satisfaire les milieux financiers et doper le cours de Bourse* », accuse un syndicaliste CFDT de Lorraine.

La direction d'Usinor se défend d'avoir décidé la vente d'Aster pour satisfaire ses actionnaires. « *Les entreprises* [de la branche] *n'ont absolument pas démérité et leur rentabilité moyenne est très satisfaisante, mais il s'agit de trouver de leur côté les conditions de leur propre développement* », a précisé M. Mer.

RETOURNEMENT DE CYCLE

Les considérations boursières ne semblent, toutefois, pas totalement absentes des décisions du groupe. Préoccupé par la faiblesse de ses titres, qui ont perdu la moitié de leur valeur en quatre mois pour atteindre leur plus bas historique à 56 francs par action, Usinor multiplie les signes auprès de ses actionnaires (*voir ci-dessous*). Les cadres se voient rappeller en permanence les objectifs du sidérurgiste : il faut atteindre un rendement sur capitaux engagés de 12 % en moyenne, soit trois points de plus qu'actuellement.

La perspective d'un rachat de Cockerill a encore renforcé la pression (*Le Monde* du 22 septembre). Tout en ne contestant pas la pertinence d'un rapprochement avec le sidérurgiste belge, les administrateurs et les grands actionnaires du groupe ont mis en garde la direction sur la nécessité de bien contrôler l'opération financièrement. Ils ont souligné que le groupe avait augmenté son endettement à la suite d'achats en Espagne, en Italie, et au Brésil. Pour eux, il convient de ne pas dépasser la barre des 30 % des capitaux propres atteinte actuellement, alors que le cycle de l'acier est en train de se retourner.

La vente d'Aster devrait permettre au groupe d'améliorer son bilan et de faire face au rachat éventuel de Cockerill. Restructurée, la branche dégage des profits. Usinor, qui imerait réaliser cette cession d'ici huit mois, espérerait en obtenir environ 5 milliards de francs. Plusieurs candidats – l'allemand Sarstahl, l'italien Lucchini, l'indien Ispat et le luxembourgeois Arbed – sont sur les rangs. Mais il n'est pas sûr qu'il y ait un repreneur unique. Aster pourrait être démantelé et des sites autrefois complémentaires risquent de se retrouver en concurrence, notamment en Lorraine. D'où des rationalisations supplémentaires et des pertes d'emplois.

Martine Orange

La mode des rachats d'actions fait douter les investisseurs

FACE À la chute de son titre, le groupe Alcatel a mis en place un dispositif de crise. Outre la promesse de communiquer les résultats sur une base trimestrielle, le plan de rachat d'actions figure en priorité. Alcatel fait ainsi partie, avec Danone, la Scor et Elf Aquitaine, des sociétés qui, en une semaine, ont annoncé des programmes similaires pour un montant total estimé, aux cours boursiers actuels, à près de 40 milliards de francs.

Elles suivent l'exemple de Saint-Gobain et de Suez-Lyonnaise qui ont racheté chacune les actions détenues par l'autre. Le montant de ces deux opérations croisées s'est élevé à 6,5 milliards de francs. A ces programmes officiels, s'ajoutent les opérations de rachats d'actions effectués dans le cadre de la régulation de cours par Total (3 millions de titres pour près de 2 milliards de francs) et par Usinor (5 % de son capital pour un peu moins d'1 milliard de francs). « *Depuis le début de l'année, les rachats d'actions en France ont représenté près de 1 % de la capitalisation boursière de Paris, soit un niveau comparable à celui constaté aux Etats-Unis en 1997* », estime Franck Benzimra, analyste financier à la Société générale.

La vague de rachat d'actions a été stimulée par l'adoption de la loi du 2 juillet 1998 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) qui a levé un obstacle de taille en ramenant la fiscalité de l'opération à celle des plus-values. La loi précise que ces opérations sont acceptées dans la limite de 10 % du capital et pendant une durée de dix-huit mois à dater de l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Depuis début 1998, les entreprises françaises se sont converties à cette mode venue des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Mais ce type d'opération, censée favoriser la création de valeur pour l'actionnaire – en augmentant mécaniquement le bénéfice par action et en améliorant la rentabilité des capitaux investis –, ne soulève pas l'enthousiasme en France. Dans le cas d'Alcatel, il est difficile d'évoquer la notion de création de valeur. Durant la seule séance du 18 septembre, la valorisation de la société a reculé de 70 milliard de francs. De nombreux observateurs se demandent si la société n'a pas mieux à faire que de dépenser entre 11 et 14 milliards de francs pour racheter ses titres !

PAS UN REMÈDE MIRACLE

De plus, la communication des entreprises n'est toujours pas claire. Ainsi, lorsque le Crédit commercial de France (CCF) a annoncé, au printemps, son intention de racheter ses propres titres, de nombreux actionnaires lui ont fait remarquer que la banque devrait trouver d'autres projets plus ambitieux. Paribas, qui avait évoqué le sujet avant la crise financière, se fait discret aujourd'hui. La position de Schneider laisse songeur. Le groupe avait évoqué le principe avant d'y renoncer lors de l'assemblée générale en juin 1998, estimant qu'il avait suffisamment de projets de croissance à financer. Mais, mercredi 23 septembre, Didier Pineau-Valenciennes est revenu sur sa décision pour annoncer un programme de rachat de 5 % de ses titres.

La banque d'affaires Merrill Lynch a publié récemment une étude démontrant que les 30 entreprises européennes (dont 10 britanniques) qui avaient annoncé des programmes de rachat d'actions au premier semestre 1998 n'en ont pas retiré les bénéfices escomptés. La plupart des sociétés ont vu leur cours baisser après l'annonce.

Le rachat d'actions n'est donc pas un remède miracle. D'autant que l'opération n'est pas sans risque. Ainsi, Usinor a décidé d'acquérir ses propres titres dès l'automne 1997 pour soutenir le cours qui venait de passer sous la barre des 100 francs. Depuis cette date, le groupe a amassé près de 5 % de son capital. « *Le prix moyen des titres achetés est supérieur au cours actuel*, reconnaît Robert Hudry, directeur financier d'Usinor. « *Mais nous avons jusqu'à la fin de l'année pour décider de l'affectation des actions.* » Si la société décide de les annuler, il n'y aura pas d'impact sur les résultats. Mais, si elle décide de les conserver et que le cours stagne à son niveau actuel (56 francs), une moins-value pourrait être constatée dans les comptes 1998.

Enguérand Renault

Des programmes de plus en plus nombreux

● **Les opérations déjà effectuées :**
– BHV : 25 % du capital pour 345 millions de francs.
– Compagnie Lebon : 22,84 % pour 140 millions.
– CGIP : 3,17 % pour 680 millions.
– Marine Wendel : 7,58 % pour 798 millions.
– Suez : 3,3 % pour 4,2 milliards.
– Saint-Gobain : 2,5 % pour 2,25 milliards.
● **Les opérations en cours :**
– SCOR : 5 % pour un montant estimé de 601 millions.
– Elf Aquitaine : 10 % (dont 7,3 % effectué) pour un montant total estimé de 20 milliards.
– Alcatel : 10 % pour un montant estimé entre 11 et 14 milliards. – Danone : 10 % (dont 4 % effectué) pour un montant estimé à 13 milliards.
● **Opérations évoquées :** Seita (10 %) et Schneider (5 %).

Yves Rocher reprend les rênes du groupe pour en mener la mondialisation

Le patriarche de La Gacilly veut à terme doubler le chiffre d'affaires

Eternel retour, ou nouvelle période de transition ? Le groupe de cosmétiques Yves Rocher est à nouveau dirigé par son fondateur. Celui-ci, après avoir racheté le spécialiste américain de la vente directe Stanhome, fin 1997, veut doubler à terme le chiffre d'affaires du groupe pour le porter à 20 milliards de francs.

YVES ROCHER est de retour. A soixante-huit ans, le fondateur de la société de cosmétiques qui porte son nom a décidé de reprendre directement les rênes de celle-ci. Discrètement, fin juillet, le patriarche de La Gacilly (Morbihan) a évincé le président du directoire qu'il avait lui-même nommé en 1995, Jean-Christian Fandeux, cinquante ans. Il a également convaincu ses actionnaires – Sanofi détient 60 % du capital, mais la famille Rocher a gardé la majorité des droits de vote – de dissoudre la structure de direction bicéphale, conseil de surveillance-directoire, pour revenir à une organisation classique avec conseil d'administration.

M. Rocher s'est fait confier le poste de PDG et a appelé à ses côtés Jean-Yves Usunier, un polytechnicien de quarante-six ans, comme vice-PDG, et Stéphane Bianchi, trente-quatre ans, directeur général et financier. Le fils cadet d'Yves Rocher, Daniel, demeure responsable de la marque Daniel Jouvance, tandis que le benjamin, Jacques, est confirmé comme directeur général, chargé de l'image et de la stratégie du groupe.

C'est la deuxième fois que le fondateur de la société, qui avait pris du recul en 1992, est contraint de revenir aux affaires. La première, début 1995, s'était déroulée dans des conditions tragiques. Il s'agissait de remplacer dans l'urgence son fils aîné, Didier, PDG depuis 1992, décédé accidentellement à quarante et un ans en décembre 1994. Ce retour ne fut que provisoire, le temps pour M. Rocher de rassurer son entreprise et ses actionnaires. Prenant la présidence du conseil de surveillance spécialement créé pour l'occasion, il avait fait nommer à la tête du directoire un fidèle, M. Fandeux, dans le groupe depuis 1971.

« DIVERGENCE STRATÉGIQUE »

Aujourd'hui, M. Rocher, trente-huit ans après avoir créé son entreprise, semble affirmer sa volonté d'en reprendre la destinée en main pour une durée indéterminée. Le départ de M. Fandeux, révélé par le quotidien *Ouest-France* la semaine dernière, n'a suscité qu'un commentaire succinct du groupe, qui invoque une *« divergence stratégique »*.

On n'en saura pas plus : non cotée en Bourse, la société morbihannaise, numéro deux français de la cosmétique, n'est pas tenue à la transparence. *« Le groupe a passé les 10 milliards de francs de chiffre d'affaires avec le rachat de l'américain Stanhome, l'an dernier. M. Rocher veut aller plus vite pour retrouver une croissance à deux chiffres »*, se contente d'expliquer au *Monde* le directeur de la communication, Christian Delaigue.

FORTE CRÉDIBILITÉ

Stanhome Worlwide Direct Selling (SDS) est une société de vente directe, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs au travers d'un réseau de 60 000 vendeuses à domicile touchant quelque 15 millions de clientes à travers le monde.

En l'acquérant, fin 1997, le groupe Yves Rocher affichait *« pour objectif de figurer à moyen terme dans les dix premiers mondiaux de la cosmétique et d'être dans le peloton de tête des acteurs de la vente directe »*. SDS ouvre au groupe les portes du marché nord-américain, mais aussi celles de l'Asie et de l'Amérique latine, où Stanhome possède deux usines. Dans les pays émergents, où les structures de distribution restent encore sommaires, la vente directe est le meilleur moyen de gagner rapidement des parts de marché.

En France, la marque n'a jamais été aussi forte. Selon une étude réalisée en juin 1998 par le cabinet Experts, Yves Rocher est la société de cosmétique qui bénéficie de la plus forte image d'innovation, loin devant L'Oréal ou Nivea. Résultat de la rénovation engagée par Didier Rocher, de la politique de communication et de distribution. Le groupe breton, avec ses produits issus des plantes, surfe aujourd'hui sur la vague des produits naturels et des soins vers lesquels s'oriente la cosmétique.

La marque a considérablement renforcé sa crédibilité auprès des consommatrices ; *« elle est désormais mûre pour évoluer vers une sophistication accrue, et se rapprocher de L'Oréal »*, estime Brice Auckenthaler, consultant chez Experts. Autant de perspectives d'accroissement de la valeur ajoutée et des prix qui, ajoutées à la croissance externe, permettent à M. Rocher d'envisager à terme *« un doublement du chiffre d'affaires »*, explique-t-on au siège du groupe.

Est-ce ce changement de dimension que M. Fandeux n'a pas pu ou su mettre en place ? En 1997, le chiffre d'affaires du groupe, hors Stanhome, n'avait progressé que de 2,4 %, à 8 milliards de francs, et le résultat net avait accusé une baisse de 30 % à 244 millions (contre 342 millions en 1996). Depuis, la crise asiatique et ses répercussions sur les marchés outre-Atlantique ont singulièrement compliqué la tâche des dirigeants.

Ce qui fait dire à certains analystes du secteur que M. Rocher, malgré son incontestable talent d'entrepreneur, ne pourra faire l'économie de l'embauche de managers d'envergure. Schéma classique d'une structure familiale confrontée à la mondialisation. Le nouveau vice-président, M. Usunier, apparaît à cet égard comme un possible dauphin. Sanofi, pour l'heure, malgré ses 60 % du capital, affecte de jouer les *sleeping partners*, mais Jean-François Dehecq, le patron du groupe pharmaceutique, filiale d'Elf, suit personnellement le dossier Yves Rocher.

Pascal Galinier

Yves Rocher en chiffres

- **Chiffre d'affaires (1997) :** 7,98 milliards de francs.
- **Résultat net (1997) :** 244 millions de francs.
- **Marques :** Yves Rocher (76 % du chiffre d'affaires) ; Daniel Jouvance ; Dr Pierre Ricaud ; Le Monde en Parfum.
- **Autres activités :** Petit Bateau (textile enfants) ; Santé naturelle (compléments alimentaires à base de plantes).
- **Outil de production :** 5 usines cosmétiques, 5 usines textiles.
- **Réseau de distribution :** vente par correspondance (54 % du chiffre d'affaires) ; 1 350 centres de beauté et 2 000 esthéticiennes (19 %) ; 160 000 conseillères à domicile (avec Stanhome)

L'abus de travailleurs intérimaires a nui au chantier du Parlement européen

Les pouvoirs publics polémiquent avec les agences de travail temporaire. Les premiers dénoncent vols et manque de sécurité ; les secondes incriminent « des prix négociés au plus bas »

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« Ça a été un chantier très difficile. » Robert Adjedj, directeur général de la SERS (Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg), la société d'économie mixte (SEM) chargée de la réalisation du nouveau complexe destiné au Parlement européen, est visiblement soulagé de voir le bout du tunnel : l'hémicycle et l'ensemble des bâtiments seront remis à la fin du mois de septembre aux dirigeants communautaires pour une inauguration prévue en décembre. La lutte contre le travail clandestin et, surtout, le recours excessif aux travailleurs temporaires ont compliqué la tâche du maître d'ouvrage.

La SERS et la Ville de Strasbourg voulaient rendre le chantier exemplaire : d'un coût de 3 milliards de francs, il a été l'un des plus importants d'Europe ces dernières années. Depuis juin 1994, date du début des travaux, vingt-trois mille personnes ont accédé au site et huit cents à neuf cents ouvriers y ont travaillé en permanence pour le compte de quatre cent cinquante entreprises. Le chantier européen a permis, affirme M. Adjedj, l'embauche de trois cents chômeurs de longue durée.

Le vrai *« malheur »* a été le recours excessif aux agences d'intérim, qui, conjugué à un niveau élevé de sous-traitance, a désorganisé le chantier, explique M. Adjedj. Trop souvent, poursuit-il, la norme admise (20 à 30 % de travailleurs temporaires bénéficiant d'un encadrement adapté) a été largement dépassée. Le cas extrême est celui de cette entreprise de plâtrerie qui a fait travailler quatre-vingt-dix-huit intérimaires sur un effectif de cent personnes. Pour M. Adjedj, cette pratique a entraîné d'importants retards.

« DE SÉRIEUSES PERTES »

Toujours selon le directeur général de la SERS, le recours à un pourcentage élevé de temporaires sur un chantier de cette importance augmente les risques en raison du manque de formation aux règles de sécurité de cette catégorie de personnel. La quasi absence de culture d'entreprise dans les rangs des ouvriers fournis par les agences explique, d'après lui, le nombre anormalement élevé de vols et de dégradations. *« L'intérim a été la plaie de ce chantier »*, conclut-il.

A qui la faute ? répondent les agences d'intérim. Certes, au bureau strasbourgeois de Manpower, on partage le point de vue de la SERS en faisant valoir que le pourcentage d'intérimaires a été trop élevé, surtout pour le gros œuvre. Mais, il ne fallait pas alors, négocier des *« prix au plus bas »* qui ont contraint les entreprises à prendre le maximum de risques. Ce qui explique la faiblesse de l'encadrement et les manquements aux règles de sécurité. Quant aux vols et aux dégradations, ils tiennent à la taille du chantier.

Chez Adecco, on tient un discours comparable en insistant sur la pression à laquelle ont été soumises les entreprises du bâtiment. *« D'ailleurs*, affirment ses responsables strasbourgeois, *beaucoup d'entre elles accusent de sérieuses pertes sur le chantier du Parlement. »*

Marcel Scotto

هكذا من الإصل

La presse catholique cherche à convertir à sa lecture un public élargi

Le Congrès de l'Union internationale de la presse catholique a permis de confirmer le dynamisme d'un secteur qui veut sortir de la sphère religieuse, à l'image des deux groupes français : Bayard Presse et les Publications de la vie catholique

« EN UN COUP DE FIL, vous touchez 12 millions de lecteurs. » Au pays des télévangélistes, l'Association de la presse catholique d'Amérique du Nord utilise toutes les ressources du marketing pour promouvoir la bonne parole de ses quelque 400 titres diocésains. De l'*Alaskan Shepherd* de Fairbanks (Alaska) au *Catholic Witness* d'Harrisburg en Pennsylvanie, en passant par le *Western New York Catholic*, ils affichent, toutes périodicités confondues, une diffusion annuelle totale de 25 millions d'exemplaires. *« Les journaux catholiques, avec un lectorat plus important que celui du* New York Times, *du* Washington Post *et de* USA Today *réunis, offrent une opportunité unique à l'annonceur »*, déclare Owen McGovern, directeur général de l'association. Une étude de marché montre que le lectorat de ces titres catholiques constitue *« une excellente cible pour de nombreux produits et services »*. *« Nous ne cherchons pas à nous enrichir*, précise M. McGovern, *mais simplement à payer les factures et à donner à cette presse une chance de survivre. »*

La presse diocésaine est généralement moins organisée ailleurs. Mais, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou au Portugal, des journaux, parfois de grande diffusion, ont été lancés par l'épiscopat. Les congrégations religieuses (salésiens, jésuites, assomptionnistes, franciscains) jouent, elles aussi, un rôle important dans la diffusion de journaux catholiques, en particulier dans les pays du tiers monde.

« La presse catholique a beaucoup à offrir non seulement aux lecteurs catholiques mais aussi à une plus large audience et à la profession elle-même », a assuré Mgr John Foley, président du Conseil pontifical pour les communications sociales, à Paris, lors du Congrès de l'Union catholique internationale de la presse (UCIP). A côté de multiples journaux diocésains, qui touchent les fidèles, il existe de véritables groupes qui s'adressent à un public beaucoup plus large. En Belgique francophone, le groupe *Vers l'avenir*, deuxième pôle de presse wallon après Rossel (*Le Soir*), a pour actionnaire majoritaire l'évêché de Namur. Vers l'avenir édite cinq titres régionaux, tous d'influence catholique, et trois des grands quotidiens wallons, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *Le Matin*.

En Italie, le groupe San Paulo, détenu à 100 % par la congrégation de Saint-Paul, est présent également dans la télévision avec Tele Nova. Il publie, outre des publications plus modestes, quatre titres : le mensuel *Jesus*, un mensuel pour les enfants, *Il Jornalino*, une publication pour les personnes âgées, *Club 3*, et surtout *Familia Christiana*, son titre phare, le premier hebdomadaire italien qui diffuse chaque semaine 1,2 million d'exemplaires.

La situation de la presse catholique française constitue une exception. Deux groupes rivalisent depuis cinquante ans : Bayard Presse, qui appartient à la congrégation des assomptionnistes et les Publications de la vie catholique (PVC), fondé par des laïcs et des dominicains. PVC est sans doute le seul groupe de presse religieuse, à ne pas dépendre de l'Eglise ou d'un ordre religieux, avec des actionnaires privés et laïques. Ces deux groupes tiennent chacun à leur autonomie et à leur origine et tirent une certaine fierté de leur indépendance à l'égard de l'épiscopat. Ils se livrent une concurrence charitable et chrétienne, mais sévère. Ils ont leur particularité, mais aussi de nombreux points communs : un hebdomadaire familial (*Le Pèlerin*, *La Vie*), un important secteur jeunesse, des activités d'édition, etc.

DIVERSIFICATION

Le cas français tient surtout au fait qu'autour de leur socle religieux ces deux groupes se sont beaucoup diversifiés dans des secteurs profanes, qui permettent souvent de financer la presse confessionnelle. PVC doit une partie de son succès – et de son résultat – au développement de *Télérama* et à ses diversifications industrielles. Bayard Presse est devenu l'un des principaux groupes de presse magazine français. Il s'est notamment allié avec le peu religieux groupe anglais Emap, pour développer des titres sur la nature autour du célèbre *Chasseur français* et connaît un succès retentissant auprès des jeunes grâce à la collection « Chair de poule ».

Dernière exception française : *La Croix* est l'un des rares quotidiens catholiques, avec *L'Eclair* (Pau), le journal officiel du Vatican, *L'Osservatore Romano*, et le journal italien *L'Avvenire*, qui appartient à la Conférence épiscopale italienne. Alors que de nombreux quotidiens catholiques ont disparu ou ont connu de nombreuses difficultés, comme l'espagnol *Ya*, Bayard reste fidèle à son journal créé en 1883 par les Maisons de la bonne presse, dont il éponge régulièrement les déficits et qui prépare une nouvelle formule pour enrayer le déclin de son lectorat.

Marie-Laure Daridan et Alain Salles

800 journalistes à Paris

Environ 800 journalistes catholiques se sont réunis à Paris, du 12 au 19 septembre, au palais de l'Unesco, pour le XVII[e] Congrès de l'Union catholique internationale de la presse (UCIP), préparé par la Fédération française de la presse catholique (FFPC). Cette rencontre triennale, qui ne s'était pas tenue en France depuis 1954, réunissait – autour du thème *« la presse écrite : un média pour demain, vision chrétienne et pratiques professionnelles »* – journalistes, éditeurs, chercheurs et enseignants venus de tous les continents.

Organisation non gouvernementale (ONG) créée en 1927 à Bruxelles, l'UCIP, dont le siège est à Genève, réunit plus de 10 000 professionnels des médias de 115 pays.

La télévision privée slovaque TV Markyza en sursis

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

La télévision privée slovaque, TV Markyza, qui a fêté le 31 août ses deux ans d'existence, a bien failli se taire définitivement le week-end dernier. Cette menace du Conseil de l'audiovisuel de Bratislava, la haute autorité en charge de l'attribution des fréquences et de la surveillance du respect des licences, n'a toutefois pas été mise à exécution. TV Markyza a écopé d'une amende de 3,5 millions de couronnes (600 000 francs) pour n'avoir pas respecté sa grille de programmes et s'être transformée en tribune politique de l'opposition au gouvernement de l'autoritaire Vladimir Meciar, à une semaine d'élections législatives décisives, les 25 et 26 septembre. L'indulgence du Conseil s'imposait : le retrait de l'autorisation d'émettre aurait probablement mis le pays sens dessus dessous et compromis la tenue de la consultation. Des dizaines de milliers de Slovaques étaient descendus, mercredi 16 septembre, dans les rues des principales villes du pays pour *« défendre* [leur] *télévision »* et même plusieurs centaines de Bratislavois « protégeaient » le siège de TV Markyza.

Si le gros de la tempête est passé, le sort de TV Markyza demeure incertain. Bête noire du gouvernement national-populiste de M. Meciar, la télévision privée, qui enregistre une audience double de celle des deux chaînes publiques totalement au service du pouvoir, dispose d'un sursis jusqu'au 11 octobre pour trouver une issue à la crise des derniers jours.

Les ennuis de TV Markyza ont débuté à la mi-août, lorsqu'un commando d'une société de gardiennage a investi le bâtiment de la télévision, aux environs de Bratislava, pour installer les nouveaux principaux propriétaires de la chaîne. Le directeur général et fondateur de Markyza, Pavol Rusko, détenteur de 51 % des parts – 49 % revenant à la société américaine CME, propriétaire de plusieurs télévisions en Europe de l'Est et dont la meilleure réussite est TV Nova en République tchèque –, venait en effet d'être dépossédé de sa société STS par décision de justice.

L'effet de surprise passé, CME et M. Rusko, d'une part, et le nouvel actionnaire, d'autre part, la société Gamatex, représentée par Marian Kocner, s'entendaient pour ouvrir des négociations afin de trouver une solution. En effet, si M. Rusko, via STS, a apporté la licence dans la joint-venture avec CME, les Américains ont investi plus d'un milliard de couronnes (200 millions de francs) pour le lancement de la télévision. Connu de la justice slovaque pour des affaires de malversations, M. Kocner, qui a acquis pour une bouchée de pain la société STS mise en liquidation par un associé déçu de M. Rusko, a toujours indiqué vouloir revendre au plus offrant la société détentrice des droits d'émission.

HOMMES EN ARMES

La situation s'est envenimée début septembre lorsque M. Rusko s'est « réfugié » en République tchèque, accusant M. Kocner d'avoir fait appel à des tueurs à gages pour l'éliminer et d'agir pour le compte des services secrets slovaques (SIS) et du gouvernement Meciar. Face à ces accusations et à la lenteur des négociations avec CME, l'actionnaire majoritaire de TV Markyza a décidé d'en prendre physiquement la direction. Aussi, la semaine dernière, s'est-il présenté au siège de la télévision, avec une vingtaine d'hommes en armes.

Le personnel se rebelle, entraîné par les journalistes qui interrompent le programme pour lancer des *« appels à l'aide »* à la population contre une *« tentative de censure »* et *« d'atteinte à la liberté de parole »*, attribuées tout naturellement au pouvoir. Les leaders des partis d'opposition annulent leurs meetings électoraux et se rendent au siège de la télévision pour *« participer à la défense de la liberté »*.

Finalement, une réunion du Conseil de l'audiovisuel avec les intéressés, jeudi 17 septembre, a permis de trouver un compromis provisoire. CME a dû reconnaître – *« à contre-cœur »*, selon le communiqué officiel – la société Gamatex comme étant l'actionnaire principal. M. Kocner, pour sa part, a garanti aux journalistes leur totale liberté de travail et nommé une direction consensuelle. Pour combien de temps ?

Martin Plichta

Bertelsmann en perte de vitesse sur ses métiers traditionnels

LE GROUPE DE COMMUNICATION ALLEMAND *BERTELSMANN* a annoncé, mercredi 23 septembre, des résultats financiers inférieurs aux prévisions pour l'exercice 1997-1998. Le bénéfice opérationnel n'a atteint que 1,339 milliard de marks (4,48 milliards de francs), soit 670 millions de francs de moins que prévu. La filiale presse Gruener und Jahr (*Geo*, *Gala*, etc.) affiche de bons résultats, contrairement à celle du livre et de la musique (BMG). Le chiffre d'affaires a peu progressé (+ 2,4 %), à 25,7 milliards de marks, dont la moitié a été réalisée par le pôle audiovisuel CLT-UFA. Les clubs de livres sont en perte de vitesse, notamment en France, où le groupe est associé à Havas dans France Loisirs, et en Grande-Bretagne. Bertelsmann cherche toujours des partenaires pour le bouquet numérique Premiere comme pour sa branche presse professionnelle (un partenariat renforcé avec Havas est évoqué). – (*AFP.*)

هكذا من الإصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BAYER : le groupe chimique allemand a annoncé**, mercredi 23 septembre, une collaboration avec le spécialiste américain des biotechnologies Millenium. Le groupe, qui investit 465 *millions* de dollars (2,79 milliards de francs), aura accès aux nouveaux gènes pour le développement de médicaments.

● **KIA : la mise en vente du groupe automobile** sud-coréen a échoué mercredi pour la deuxième fois. Les candidats au rachat demandent de nouveaux abandons de créances de la part des banques.

● **ACH : le délai d'un mois initialement accordé aux** Ateliers et chantiers du Havre (ACH) pour trouver une repreneur a été prolongé, a déclaré le président du conseil régional de Haute-Normandie, mercredi. Plusieurs groupes industriels étrangers ont demandé à étudier le dossier.

● **BENETTON : le groupe textile italien a décidé de fermer**, fin 1999, sa dernière usine en France, près de Troyes (Aube), qui emploie 169 personnes et produit de la maille de laine.

● **LVMH : le groupe de luxe a enregistré** une perte de 236 millions de francs au premier semestre sur sa filiale américaine de distribution DFS, qui exploite des centres commerciaux en Asie. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a reculé de 5,4 %, à 20,4 milliards de francs, et son résultat net de 7 % à 3,1 milliards.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la direction** d'Air France prévoyait d'assurer entre 80 % et 100 % de ses vols, jeudi, en raison des mouvements *de grève des personnels* d'Aéroports de Paris et de certains syndicats de pilotes.

● **CHRONOPOST : la filiale de** *messagerie express* **de La Poste**, a annoncé mercredi la création d'un nouvel opérateur en Belgique, en coopération avec la société de coursier belge TBC *Halbart Express. La nouvelle* entité sera détenue à 66 % par Chronopost.

● **APPLE : Fimac**, dernier-né du *fabricant américain, s'est adjugé* la deuxième place dans les ventes d'ordinateurs personnels en août (7,1 %) aux Etats-Unis, selon la firme d'analyse PC Data.

● **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales** baisseraient de 5,9 % à 138 milliards de dollars en 1998, selon la société *Dataquest. L'Europe serait le* seul marché en croissance (+ 1,4 % à 30,5 milliards de dollars).

FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS : Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais, a** *été mis en examen* *(lire page 19)*.

● **CNP : le ministère de l'économie a fixé à 149 francs** pour les particuliers et 153 francs pour les investisseurs institutionnels le prix de l'action CNP, dont la mise en vente a commencé jeudi. Ce prix est dans le bas de la fourchette de 146 à 160 francs fixée par les banques conseils, le 10 septembre. Depuis, la Bourse a chuté de 9 %. Les actions proposées aux institutionnels auraient été sursouscrites 7 fois et celles proposées aux particuliers 4 fois.

● **CITICORP : la fusion de la deuxième plus grande banque américaine** et de Travelers a été approuvée par la Réserve fédérale et s'élève à 50,7 milliards de dollars (287 milliards de francs).

● **FIDÉLISATION : Air France, le groupe Accor, le Crédit lyonnais et American Express** lancent une carte de paiement et de fidélisation commune, destinée aux professionnels.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

PARIS CAC 40

3490,31

4388 · 4041 · 3693 · 3346 · 2998 · 2651

24 SEPT. · 23 MARS · 24 SEPT.

3313,98 · 3376,12 · 3371,48 · 3486,22 · 3490,31

V · L · M · M · J

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 24/09	Var.% 23/09	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3490,31	1,84	16,39
- SBF 120	2372,49	2,26	15,65
- SBF 250	2249,06	2,81	15,64
- SECOND MAR.	1829,31	0,47	6,59
- MIDCAC	1503,20	1,97	0,30
LONDRES FT100	5275,70	1,17	2,73
AMSTERDAM AEI	[illegible]	2,06	8,42
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,01	27,54
FRANCFORT D30	4789,74	1,92	12,71
MADRID IBEX35	[illegible]	7,63	12,17
MILAN MIB30	[illegible]	1,87	18,52
SUISSE SMI	[illegible]	2,15	3,11
STOXX 666	[illegible]	1,85	—
EURO STOXX 326	[illegible]	1,75	—
STOXX 50	[illegible]	1,80	—
EURO STOXX 50	[illegible]	1,78	—

Monde	Cours 23/09	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	3,26	3,11
- SP 500	[illegible]	3,54	9,88
- NASDAQ	[illegible]	3,68	12,09
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	8,23	−41,94
JOHANNESBURG	[illegible]	4,34	−22,25
MEXICO BOLSA	[illegible]	9,09	−32,15
SANTIAGO IPSA	[illegible]	8,61	−41,81
SAO PAULO BOU.	[illegible]	10,98	−26,81
TORONTO PSE I.	[illegible]	3,30	−10,22
ASIE 10h15	24/09	23/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	9,91	−32,58
HONGKONG H.	[illegible]	4,40	−26,98
SÉOUL	[illegible]	7,07	−15,90
SINGAPOUR ST.	[illegible]	—	—
SYDNEY ALL O.	[illegible]	1,60	−0,08
TOKYO NIKKEI	14205,78	3,02	−8,90

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 23/09	Var.% 22/09	Var.% 31/12
ELF GABON	[illegible]	+11,96	−31,36
BIC	[illegible]	+11,14	−28,41
LEGRAND	1354	+10,89	+12,92
ALCATEL	570	+10,89	−25,49
SCHNEIDER SA	[illegible]	+9,98	−5,69
DASSAULT-AVIA	1374	+9,92	+1,02
VIA BANQUE	[illegible]	+9,67	−18,68
PERNOD-RICARD	420	+8,52	+18,64
COLAS	1060	+8	+24,85
BOUYGUES	1026	+7,86	+60,43

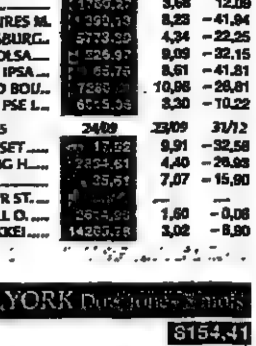
Baisses	Cours 23/09	Var.% 22/09	Var.% 31/12
DMC (DOLLFUS	[illegible]	−13,24	−40,93
WORMS (EX.SOM.	[illegible]	−8,57	—
GROUPE GTM	425	−8,58	+5,18
INGENICO	[illegible]	−7,26	+8,28
NORDON (NY)	[illegible]	−7,15	+0,50
BOUYGUES OFFS.	[illegible]	−6,06	−43,35
SOMMER-ALLIBE	[illegible]	−5,80	−7,51
METALEUROP	24,20	−5,70	−58,80
MOULINEX	[illegible]	−4,79	−37,25
CHRISTIAN DAL.	520	−4,58	−25,07

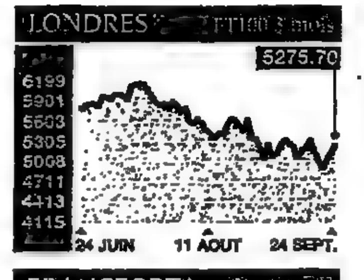
PARIS SBF 250 3 mois

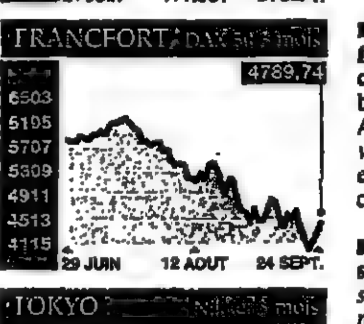
2249,06

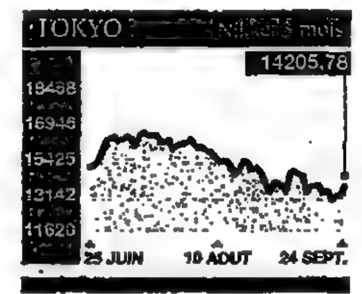
2799 · 2673 · 2546 · 2419 · 2293 · 2156

24 JUIN · 10 AOUT · 24 SEPT.











LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

JEUDI 24 SEPTEMBRE, le marché parisien poursuivait sa reprise dans le sillage de Wall Street et des places asiatiques et européennes. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 2,30 % à 3 502,57 points. Le titre GTM bondissait de 15,3 % après la confirmation par le groupe d'un bénéfice pour 1998 compris entre 350 millions et 400 millions de francs. L'action Lagardère était aussi très bien *orientée* après la publication de ses résultats semestriels, elle s'appréciait de 11 %. Le titre Christian Dalloz, dont la cotation a été réservée pendant quelques *minutes à la hausse*, rebondissait de 11,5 % après la baisse de ces dernières semaines. DMC continuait sa dégringolade entamée la veille et abandonnait 8,2 %. *Les valeurs pétrolières reculaient* malgré la hausse du prix du baril de pétrole enregistrée mercredi. Elf Aquitaine et Total cédaient respectivement 4,5 % et 3,7 %.

TOKYO

JEUDI 24 SEPTEMBRE, la Bourse de Tokyo a connu une forte hausse dans le sillage de Wall Street. L'indice Nikkei a clôturé sur un gain de 3,02 % à 14 297,50 points. Le marché a également bénéficié du sentiment que le gouvernement japonais et l'opposition parviendront à un compromis sur le sauvetage du secteur financier nippon.

NEW YORK

MERCREDI 23 SEPTEMBRE, Wall Street a salué le discours du président de la Réserve *fédérale*, Alan Greenspan, qui a insisté sur les risques de récession et ouvert la voie à une baisse des taux. L'indice Dow Jones a bondi de 3,26 % à *8 154,41 points. A la suite de* l'alliance passée entre les deux sociétés dans le domaine de l'internet, les actions Dell et ATT ont été bien orientées.

FRANCFORT

DOPÉE par les propos d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale qui a laissé espérer une possible baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique, la Bourse allemande a débuté la séance en hausse *jeudi 24 septembre*. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX gagnait 2,16 % à 4 827,28 points.

LONDRES

MERCREDI 23 SEPTEMBRE, la Bourse de Londres a été soutenue par la perspective d'un assouplissement *de la politique monétaire* aux Etats-Unis. L'indice Footsie a clôturé sur un gain de 2,18 % à 5 214,7 points. Le secteur de l'assurance a progressé grâce à des re*commandations positives*. Avant la publication de ses résultats annuels que beaucoup d'analystes prévoient mauvais, l'action Diageo a été mal orientée.

Valeur du jour : Lagardère dans la tourmente Alcatel

« EN TANT qu'actionnaire, je préfère avoir 33 % d'un bon coup que 100 % d'un coup moyen. » Philippe Camus, cogérant du groupe Lagardère, a *défendu*, *mercredi 23 septembre*, le bien-fondé de la fusion des activités défense avec Aerospatiale. Le groupe Lagardère détiendra entre 30 et 33 % du nouvel ensemble. Depuis cette annonce, le 23 juillet, l'action Lagardère a perdu 43 %. L'incertitude quant à l'équipe de direction de la future société et au rôle que jouera l'Etat français, *qui sera actionnaire à près de 50 %*, semble indisposer certains actionnaires. La branche défense représente moins d'un tiers du chiffre d'affaires du groupe qui contrôle *Elle* et Europe 1, mais plus de 60 % de ses profits.

Action Lagardère en francs à Paris

300 · 280 · 260 · 240 · 220 · 200 · 180 · 160

167,5

J · F · M · A · M · J · J · A · S

Cette dégringolade a été accentuée par celle du titre Alcatel, M. Camus a qualifié cette baisse de *« situation ridicule »* et d'*« hyper-réaction totalement absurde »*. *« Nous avons été plus exposés à l'effet Alcatel car il y a des investisseurs étrangers au capital du groupe Lagardère et nous faisons de la haute technologie »*, a expliqué M. Camus. Il s'est inquiété du *« doute installé sur les entreprises françaises »*.

La société présentait, mercredi, un résultat net (part du groupe) en hausse de 17,5 % pour le premier semestre, à 544 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 33 milliards (+ 10 %). Le résultat d'exploitation a progressé de 16,2 %, à 1,6 milliard. Pour l'ensemble de l'année, Lagardère confirme sa prévision d'une progression *« sensible »* du résultat, par *rapport à un bénéfice net de* 1,38 milliard en 1997.

Pour le pôle hautes technologies, la hausse du résultat d'exploitation a atteint 20,7 %, à 927 millions de francs. M. Camus a *averti que* la fin des livraisons des missiles Mica à Taïwan se traduira, dès 1999, par une baisse des profits de la branche défense. Il a par ailleurs *« ouvert la porte »* à Thomson-CSF dans les missiles.

L'automobile et le transport (12 % du chiffre d'affaires) ont dégagé un résultat en hausse de 44 %, à 238 millions de francs, en raison du succès commercial de la Renault Espace, redevenue *« numéro un sur le marché européen des monospaces »*.

Les résultats du pôle communication-médias (59 % du chiffre d'affaires) n'ont en revanche augmenté que faiblement, de 1,8 %, à 509 millions de francs, en raison du coût de relance de *L'Evénement du Jeudi*. Arnaud Lagardère, cogérant, a affirmé que *« la recherche de moteurs de croissance est nécessaire pour Hachette »*, citant la création ou le rachat possibles de chaînes thématiques.

Christophe Jakubyszyn

Matières premières

En dollars	Cours 23/09	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1596,5	0,58
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,49
PLOMB 3 MOIS	532	0,57
ETAIN 3 MOIS	5410	0,37
ZINC 3 MOIS	1008	−0,10
NICKEL 3 MOIS	4720	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	0,30
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,20
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	125,5	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1633	0,79
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	214,5	—

Pétrole

En dollars	Cours 23/09	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,70
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,22

Or

En francs	Cours 23/09	Var % 22/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,19
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,19
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,23
PIÈCE FRANCE 20 F	323	—
PIÈCE SUISSE 20 F	329	+3,79
PIÈCE UNION LAT. 20 F	316	−0,94
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+4,73
PIÈCE 10 DOLLARS US	2050	+20,59
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

MONNAIES

● **Dollar** : la monnaie américaine progressait face au yen, jeudi 24 septembre, sur le marché des changes de Tokyo et se situait sur ses plus hauts depuis deux semaines. Elle s'échangeait à 136,70 yens contre 135,82 yens à New York mercredi. Les cambistes restent encore sceptiques sur la capacité du Japon à restaurer rapidement la situation du secteur bancaire nippon plombé par des créances douteuses. En revanche, les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, laissant entendre qu'une baisse prochaine des taux aux Etats-Unis était possible ont pénalisé le billet vert contre les principales devises européennes. Jeudi 2 septembre, aux premières heures de la matinée, la monnaie américaine s'échangeait contre 5,64 francs et 1,68 mark. Une baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique rendrait les investissements en dollar moins attrayants.

Cours de change

24/09 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,68	6,59	9,58	4,06	2,97	4,15	0,34	3,35	—
DM	1,68	1,98	2,83	1,21	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1668,22	1940,65	2797,58	1192,90	876,54	1215,08	—	989,21	294,77
YEN (100)	136,88	159,86	230,26	98,17	72,11	—	8,23	81,33	24,26
FLORIN	1,90	2,21	3,19	1,36	—	1,39	0,11	1,13	0,34
FR.S.	1,39	1,63	2,35	—	0,74	1,02	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,59	0,69	—	0,43	0,31	0,43	0,04	0,35	0,11
ECU	0,86	—	1,44	0,61	0,45	0,63	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,17	1,68	0,72	0,53	0,73	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,40	4,18	4,91
ALLEMAGNE	[illegible]	3,38	3,86	4,85
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,08	4,70
ITALIE	[illegible]	4,76	4,44	5,30
JAPON	[illegible]	0,15	0,94	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,82	4,72	5,16
SUISSE	[illegible]	1,40	2,89	4
PAYS-BAS	[illegible]	3,24	4,13	4,89

Matif

Cours 12h30	Volume 24/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	109,77	109,86
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,43	96,41

Marché des changes

Devises 17h36	Cours BDF 23/09	Achat 23/09	Vente 23/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,86	[illegible]
CANADA	[illegible]	3,39	3,99
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,67	5,34	5,94
FINLANDE (100)	[illegible]	106	116
GDE-BRETAGNE	9,52	9,07	9,92
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,69
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	4,15	3,97	4,32
NORVÈGE (100)	75,25	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	66	76
SUISSE (100)	[illegible]	391	415

TAUX

● **France** : jeudi 24 septembre, le Matif profitait du discours du président de la FED, Alan Greenspan, qui a donné à croire aux cambistes qu'un assouplissement de la politique monétaire américaine était possible. Vers 9 heures, le contrat notionnel, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était en hausse de 33 centimes à 110,19 points. Le rendement de l'OAT à 10 ans s'établissait à 4,11 %.

● **Allemagne** : le rendement des obligations d'Etat s'inscrivait en baisse jeudi 24 septembre au début de la matinée. *Il revenait à* 3,92 % pour les emprunts émis à 10 ans, non loin de son plus bas record de 3,84 % atteint en début de semaine.

● **Etats-Unis** : le rebond de la Bourse américaine s'est fait au détriment du marché obligataire. Mercredi 23 septembre, le rendement des bons du Trésor à 30 ans s'est établi à 5,155 %. Lundi, ce taux était tombé à 5,0460 %.

ÉCONOMIE

Le Brésil donne un tour de vis budgétaire

Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a annoncé, mercredi à Brasilia, un programme national contre le déficit public du pays, à travers des *« coupes des dépenses »* et, *« si nécessaire, l'augmentation d'impôts »*. Le programme pour combattre le grave déficit public (7 % du produit intérieur brut) du Brésil, l'un des pays les plus menacés par la crise, devra commencer au cours des prochaines semaines, *« quel que soit le président élu »* après les élections du 4 octobre.

■ **Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin**, a salué, mercredi, le plan de rigueur budgétaire brésilien.

■ **ÉTATS-UNIS : le** ***président de*** **la Réserve fédérale américaine**, Alan Greenspan, n'a pas dissimulé, mercredi au Congrès, sa préoccupation croissante quant aux dangers de récession aux Etats-Unis liés à la gravité de la crise financière mondiale (*lire page 34*).

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE : la firme Moody's a abaissé**, mercredi, le plafond de la note attribuée à la Nouvelle-Zélande de Aa1 à Aa2 en raison de *« l'aggravation de la situation économique »* et des pressions sur la balance des comptes extérieurs du pays.

■ **CANADA : « Malgré les pressions et l'incertitude** *qui persistent à l'échelle internationale, notre économie est encore en bonne santé »*, a déclaré Gordon Thiessen, gouverneur de la Banque du Canada.

■ **FRANCE : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet**, a estimé, mercredi, qu'il *« existe une convergence de vues » entre* l'Europe et les Etats-Unis sur les *« concepts »* à moyen terme de politiques monétaire et budgétaire.

■ **La France va plaider en faveur** ***d'une « clause de sauvegarde financière »*** pour les pays émergents leur permettant de rétablir temporairement un contrôle des changes en cas de crise, en liaison avec le FMI (*lire page 2*), *indique* le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, dans un entretien au *Nouvel Observateur* publié jeudi.

■ **CHINE : la Chine n'a pas l'intention de dévaluer le yuan**, malgré la poursuite de la crise asiatique, qui met la monnaie chinoise sous pression, a réaffirmé, mercredi, le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan.

■ **POLOGNE : le Conseil de la politique financière** auprès de la Banque centrale polonaise (NBP) veut réduire l'inflation en Pologne à 4 % en 2003, contre 9,5 % prévus cette année.

■ **RUSSIE : le gouvernement va renforcer** les mesures de contrôle des changes, en augmentant la part obligatoire des devises qui doivent être converties en roubles par les exportateurs, a annoncé jeudi le Premier ministre, cité par l'agence Itar-Tass.

■ Plusieurs centaines de professeurs et médecins ont *manifesté*, mercredi à Ivanovo (est de Moscou), pour réclamer leurs salaires et dénoncer leurs conditions de travail.

■ ***Le ministre autrichien des finances*, Rudolf Edlinger**, a déclaré, mercredi à Moscou, s'attendre que la Banque centrale de Russie mène une politique monétaire *« responsable »*.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont reculé de 0,3 % en septembre dans trois grands Etats fédérés (Länder) ouest-allemands, le Bade-Wurtemberg, la Hesse et la Bavière.

■ **La crise économique et financière est-asiatique** va réduire les exportations allemandes dans cette région d'un *« bon cinquième »* cette année, estime l'institut économique de Berlin (DIW) dans un rapport publié mercredi.

■ **PORTUGAL : les turbulences sur les marchés financiers** et une éventuelle récession économique peuvent mettre en cause en 1999 le programme des privatisations du gouvernement.

هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +2,14 %
CAC 40 : 3497,05

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	972	980	+ 0,82	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	968	965	- 0,30	[illegible]
Renault (T.P.)	2760	2854	+ 3,40	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1221	1236	+ 1,22	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	970	- 0,51	[illegible]
Accor	1207	1270	+ 5,21	[illegible]
AGF	311,20	317	+ 1,86	[illegible]
Air Liquide	900	917	+ 1,88	[illegible]
Alcatel	570	592	+ 3,85	[illegible]
Alstom	111	116,50	+ 4,95	[illegible]
Altran Techno. #	999	1109	+ 11,01	[illegible]
Atos CA	1050	1138	+ 8,38	[illegible]
Axa	572	597	+ 4,37	[illegible]
Bail Investis.	820	845	+ 3,04	[illegible]
Bazar Hot. Ville	625	679	+ 8,64	[illegible]
Bertrand Faure	379,50	384	+ 1,18	[illegible]
BIC	310,10	315	+ 1,58	[illegible]
BIS	550	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	358,90	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Bollore Techno.	1060	1086	+ 2,45	[illegible]
Bongrain	2740	2800	+ 2,18	[illegible]
Bouygues	1026	1061	+ 3,41	[illegible]
Bouygues Offs.	142,80	153	+ 7,14	[illegible]
Bull#	44	[illegible]	+ 6,13	[illegible]
Canal +	1303	1276	- 2,07	[illegible]
Cap Gemini	780	840	+ 7,69	[illegible]
Carbone Lorraine	225	244	+ 8,44	[illegible]
Carrefour	3500	3529	+ 0,82	[illegible]
Casino Guichard	563	570	+ 1,24	[illegible]
Casino Guich.ADP	354,90	357	+ 0,61	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,20	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Comptoirs Mod.	3685	[illegible]	- 6,21	[illegible]
CPR	267	[illegible]	+ 4,64	[illegible]
Cred.Fon.France	68	[illegible]	+ 2,94	[illegible]
Credit Lyonnais CI	402	[illegible]	+ 9,40	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	365	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Damart	4500	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Danone	1575	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Dassault-Aviation	1374	[illegible]	+ 6,62	[illegible]
Dassault Systemes	212,50	[illegible]	+ 11,06	[illegible]
De Dietrich	261	[illegible]	+ 10,72	[illegible]
Deveaux(Ly)#	830	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	55,95	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Dexia France	770	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	63,20	[illegible]	- 3,48	[illegible]
Dynaction	183,90	[illegible]	+ 4,94	[illegible]
Ecia	980	[illegible]	+ 4,59	[illegible]
Eiffage	389,90	[illegible]	+ 4,69	[illegible]
Elf Aquitaine	761	[illegible]	- 3,94	[illegible]
Eramet	155	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Eridania Beghin	1100	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl	2220	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1948	[illegible]	+ 5,23	[illegible]
Esso	450	[illegible]	- 2,22	[illegible]
Eurafrance	2850	[illegible]	+ 4,84	[illegible]
Euro Disney	9	[illegible]	+ 5,55	[illegible]
Europe 1	1152	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Eurotunnel	5,10	[illegible]	+ 9,80	[illegible]
Fimalac SA	525	[illegible]	- 1,90	[illegible]
Finextel	116	[illegible]	- 3,01	[illegible]
Fives-Lille	390	[illegible]	+ 5,12	[illegible]
France Telecom	390	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Fromageries Bel	5210	[illegible]	- 2,11	[illegible]
Galeries Lafayette	5020	[illegible]	+ 6,57	[illegible]
Gascogne	469	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Gaumont #	380	[illegible]	- 1,84	[illegible]
Gaz et Eaux	250	[illegible]	+ 6	[illegible]
Geophysique	328	[illegible]	+ 7,28	[illegible]
G.F.C.	606	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
GrandVision	112	[illegible]	+ 4,01	[illegible]
Groupe Andre S.A.	534	[illegible]	+ 2,43	[illegible]
Groupe GTM	426	[illegible]	+ 15,25	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	115,80	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Guilbert	720	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Guyenne Gascogne	2250	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1250	[illegible]	- 1,36	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
STmicroelectronics	295,80	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Sumitomo Bank #	43,75	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
T.D.K #	348,30	[illegible]	+ 5,36	[illegible]
Telefonica #	214	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
Toshiba #	19,20	[illegible]	+ 7,08	[illegible]
Unilever #	362	[illegible]	+ 6,35	[illegible]
United Technol. #	439,60	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Volkswagen A.G #	376,10	[illegible]	+ 13,42	[illegible]
Yamanouchi #	119,10	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Zambia Copper	7,65	[illegible]	+ 8,49	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◇ = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

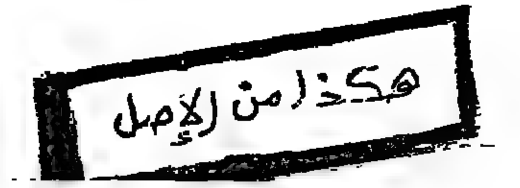
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

CDC Asset Management
BNP
CAISSE D'ÉPARGNE
CRÉDIT AGRICOLE
CIC
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT
Crédit Mutuel Finance
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE
LEGAL & GENERAL BANK
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT
BRED BANQUE POPULAIRE

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.



SCIENCES **La miniaturisation sans cesse plus poussée de l'électronique va transformer en profondeur l'apparence des ordinateurs. Unités centrales et tubes cathodiques encombrants devraient se fondre dans les objets quotidiens et leur apporter de nouvelles fonctions. ● CETTE INVASION n'épargne pas *l'homme*, et la *multiplication* des puces dans notre entourage quotidien évoque, pour certains, le spectre du « Big Brother » évoqué par George Orwell dans son roman *1984*. ● L'IMPLANTATION de petits composants électroniques sous la peau des animaux est une technique couramment employée depuis plusieurs années à des fins scientifiques ou pratiques, pour la gestion des élevages industriels. ● POUR L'HOMME, ces « greffes » de l'électronique sur le vivant resteront probablement limitées aux applications biomédicales.**

Quand on implante des puces électroniques à l'intérieur du corps humain

Un universitaire britannique vient de se faire poser un « transpondeur » sous la peau du bras. Il applique ainsi à l'homme une technique utilisée depuis longtemps sur les animaux. Mais la plupart des recherches de pointe tendent plutôt à intégrer l'ordinateur aux vêtements

LE 24 AOÛT, à 16 heures, Kevin Warwick, professeur de cybernétique de l'université de Reading, à 60 km de Londres, a subi l'implantation d'une capsule de verre dans son avant-bras. L'opération chirurgicale, sous simple anesthésie locale, *a été réalisée par le docteur* George Boulos, dans la clinique chirurgicale Tilehurst. La capsule mesure 23 mm de long pour un diamètre de 3 mm. Elle *contient* une *bobine électromagnétique* et plusieurs microprocesseurs. L'ensemble constitue un transpondeur, c'est-à-dire un système électronique capable d'émettre un signal (codé sur 64 bits) lorsqu'il est stimulé par une onde radio particulière.

L'expérience, limitée à une dizaine de jours, fait partie de recherches sur les « immeubles intelligents ». Ces derniers, grâce à un capteur et à un ordinateur, sont capables d'identifier le transpondeur (et donc son porteur) et de commander le fonctionnement des portes, de l'éclairage ou du chauffage. Ce genre de puce peut contenir des informations aussi *variées que* le *numéro de Sécurité* sociale, le groupe sanguin, le carnet de santé, les qualifications professionnelles, les convictions religieuses et même les amendes pour excès de vitesse. *Elle* peut aussi remplacer les clés de voiture et les tickets de train. Faut-il pour autant aller jusqu'à l'intégrer au corps ? Cette option est adoptée depuis longtemps sur certains animaux : suivi des migrations ou gestion des élevages industriels (*lire ci-dessous*). Pour l'homme, son utilité semble moins évidente, même si le professeur Warwick justifie la greffe de la puce sous la *peau par le souci d'éviter la perte* ou le vol du précieux composant.

A la différence des animaux, l'homme possède généralement des habits munis de poches. En France, la RATP en a tenu compte pour expérimenter, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), une solution différente. Son passe sans contact se présente sous la forme d'une carte à puce logée dans un boîtier de communication *par induction qui donne accès aux* stations de métro et sert de porte-monnaie électronique (*Le Monde* du 19 mars).

Aux Etats-Unis, les universitaires vont un peu plus loin, mais optent également pour des solutions externes. Ils voient l'avenir de l'informatique sous la forme de « vêtements-ordinateurs » (*wearable computers*) assez discrets pour laisser libre de ses mouvements l'homme du siècle prochain. En 1997, les chercheurs du célèbre Media Lab de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) ont fait appel à des stylistes *pour illustrer les applications de* leurs inventions. Les ingénieurs américains travaillent en effet sur une multitude de projets visant à intégrer des composants d'ordinateurs *dans* les vêtements. Nombre de leurs travaux sont financés par l'Arpa (*Advanced research project agency*) et son département de la défense (Darpa), qui est à l'origine de la création de l'ancêtre du réseau Internet.

Le docteur M. B. Spitzer et son équipe de l'entreprise MicroOptical étudient la réduction des casques de visualisation à la taille d'une paire de lunettes. Ces systèmes baptisés EBS (*eyeglass-based systems*) font appel à deux minuscules écrans plats logés à l'extrémité des branches d'une paire de lunettes classique.

ÉCRAN À RÉTINE VIRTUELLE

Des fibres optiques conduisent les images jusqu'aux verres, où un système de lentilles convexes et concaves les renvoient vers les yeux. L'objectif est de visualiser ainsi une image de 21 cm de haut *sur 18 cm de large en qualité* VGA (640 × 480 pixels), qui semble située à 60 cm de l'utilisateur. Le docteur Spitzer reconnaît toutefois que l'écran plat nécessaire au*jourd'hui pour atteindre ce résul*tat mesure 18 mm de diagonale, ce qui reste trop important pour une intégration dans les branches de lunettes. Associée à l'université de Washington, une autre entreprise américaine – Microvision – tente, depuis 1993, de résoudre ce problème avec son écran à rétine virtuelle (VRD).

Plus de tube cathodique, de cristaux liquides ou de plasma : c'est l'oeil qui reçoit directement un fin rayon de lumière passant par la pupille. Le système « peint » l'image pixel par pixel sur la rétine. Ainsi stimulé, l'oeil produit une image que le cerveau perçoit *comme si elle était située* à la distance d'un bras tendu... Une manière de prolonger l'idée développée par Sony avec son Glasstron. Grâce à ce casque muni d'un écran *à cristaux liquides de 17* mm de diagonale, l'utilisateur a la sensation de regarder un téléviseur de 1,3 m de diagonale.

Bien d'autres fonctions du corps humain font l'objet de ce genre d'études visant à les « marier » à l'ordinateur. Ainsi, à l'université de Carnegie Mellon (Pennsylvanie), Asim Smailagic travaille sur le programme Isaac de commande par la voix des fonctions d'un ordinateur. Un travail proche de celui que Michael Coen réalise au MIT sur les « salles intelligentes ».

« FEMME ORDINATEUR »

Financé également par l'Arpa, *son projet est illustré par une dé*monstration de dialogue entre l'utilisateur et un centre de surveillance des ouragans qui rappelle celui des astronautes avec le *célèbre ordinateur de bord Hal* dans le film de Stanley Kubrick *2001 : l'odyssée de l'espace*.

Toujours au MIT, Joseph Paradiso instrumente le toucher des ballerines. La mesure des variations de la pression exercée par le pied sur la chaussure pendant les figures de danse permet de transmettre des informations qui commandent la création de sons et d'images.

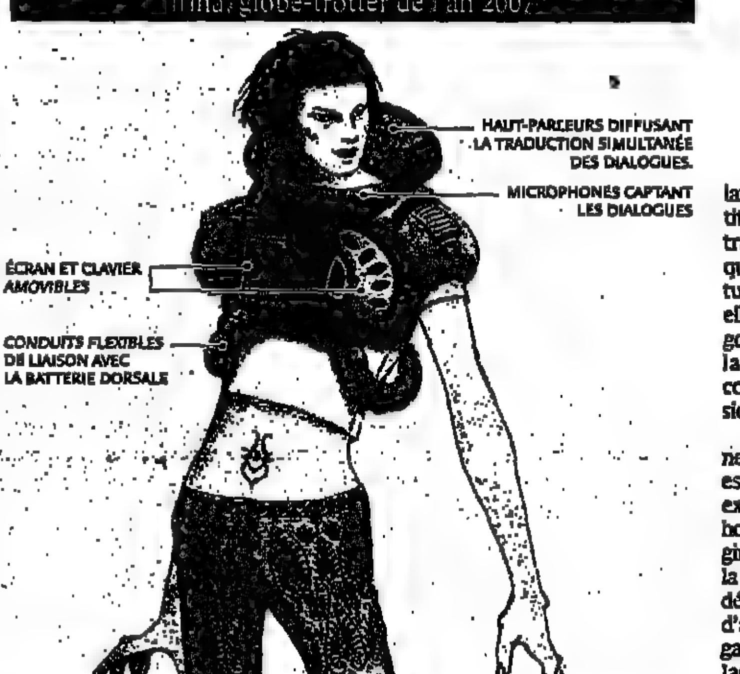
D'autres chercheurs étudient l'intégration de *composants* électroniques directement sur les tissus grâce aux textiles conducteurs. Les couturiers avant-gardistes commencent à s'emparer de ces *développements futuristes*. *Thierry* Mugler a déjà créé un modèle de « femme ordinateur ». Une manière de satisfaire ceux qui ont l'informatique dans la peau sans pour autant avoir envie de recourir au bistouri !

Michel Alberganti

De la science à la fiction

L'implantation d'une puce sous la peau du bras de Kevin Warwick a bénéficié de l'impact que garantit la crainte de « Big Brother ». Le professeur souligne d'ailleurs que les salariés ainsi équipés pourraient être suivis à la trace par leurs employeurs et ne pourraient *« aller aux toilettes sans qu'une machine soit au courant »*. Selon lui, l'être humain est menacé par l'« ordinateur sapiens » dont l'intelligence ne tardera pas à dépasser celle de son créateur. L'homme, s'il veut éviter de devenir l'esclave de ses machines, doit, affirme-t-il, multiplier les implants de puces afin de rester dans la course à l'intelligence...

Sur son site Internet, Kevin Warwick souligne *« l'énorme risque »* encouru : la capsule aurait pu se briser et son contenu se répandre dans son corps. D'où son retrait au bout d'une dizaine de jours. Cette action d'éclat a permis au professeur d'être le héros des médias internationaux.



Nous sommes en 2007, dans l'esprit de ses créateurs Irina parcours le monde à la recherche de plantes médicinales. Elle est équipée d'un système de traduction automatique des langues. Elle communique avec ses clients par le biais de l'écran et du clavier associés à Internet. Dans son dos, une batterie alimente son équipement.

L'homme bionique s'ébauche dans les hôpitaux

CINQ, quatre, trois, deux, un... lancement réussi ! Très vite, la petite navette dépasse les amygdales, traverse l'oesophage. Dans quelques heures, une fois oubliées les turbulences acides de l'estomac, elle franchira le pylore pour s'engouffrer, à la vitesse de 2 cm/s, dans la lumière intestinale. Là où commencera véritablement sa mission.

Ce voyage au coeur de l'intestin *ne doit rien à la science-fiction*. Il est régulièrement effectué, à titre expérimental, dans divers services hospitaliers. Fuselée comme un engin spatial, bourrée d'électronique, la *sonde intestinale* télécommandée, mise au point il y a une dizaine d'années par l'équipe de chirurgie gastro-entérologique du professeur Jacques Grenier (hôpital central de Strasbourg), s'avale comme une (grosse) gélule (39 mm de long), aspire des sucs intestinaux, effectue des biopsies et largue sur commande des médicaments. Dotée d'embouts interchangeables et d'une autonomie de quarante-huit heures, elle permettra également, une fois son usage banalisé, de mieux connaître l'intestin grêle, région la plus longue et la plus mystérieuse du système digestif.

Parfait exemple de ce que peut produire l'alliance de l'électronique et de l'ingéniosité humaine, cette navette multifonction prendra sans doute place, d'ici peu, dans une nouvelle panoplie *d'outils biomédicaux* placés, ici ou là, à l'intérieur du corps humain pour mieux l'explorer ou le guérir. Déjà, les prototypes se multiplient. Pour les diabétiques, on *commercialise des pompes à insu*line informatisées et implantables, conçues pour délivrer directement dans le péritoine des doses continues et mesurées de la précieuse *hormone*.

LA MALADIE DE PARKINSON

Pour les personnes atteintes de surdité totale, on développe des implants cochléaires. De plus en plus perfectionnés, ils permettent désormais de recouvrer une partie de la perception auditive. Ces prothèses court-circuitent le système naturel en envoyant directement au nerf l'information sonore après l'avoir transformée artificiellement en signaux électriques. Un premier récepteur électronique, situé à l'exté*rieur de l'oreille, se charge de* transformer la parole en impulsions électriques. Le second, placé sur la cochlée (partie de l'oreille interne), permet de stimuler les fibres nerveuses qui, souvent, subsistent dans le nerf auditif lésé.

Expérimentale également, l'électrostimulation de certaines régions du cerveau pourrait devenir, dans un avenir proche, la meilleure technique chirurgicale pour lutter contre la maladie de Parkinson. Cette affection neurologique se traite principalement par l'administration d'un médicament, la L-Dopa. *Mais certains malades y sont in*sensibles, voire intolérants. Pour soigner ces derniers, la seule solution, chirugicale, s'est borné pendant longtemps à détruire de minuscules zones du thalamus. Une méthode non dénuée de risques, à laquelle l'équipe du professeur Alim-Louis Bénabid, du CHU de Grenoble (unité Inserm 318 de neurobiologie préclinique), propose désormais une alternative : un traite*ment par électrostimulation réalisé* en implantant, dans la zone du cerveau concernée, une électrode elle-même connectée à un pacemaker.

La stimulation électrique chronique à haute fréquence du noyau subthalamique inhibe de façon réversible l'activité des « noyaux gris centraux », supprimant de ce fait les symptômes les plus invalidants de la maladie. L'implantation des électrodes, qui nécessite une longue opération, est réalisée sous anesthésie locale. *La pose* sous-cutanée du pacemaker cérébral se fait huit jours plus tard, sous anesthésie générale. Depuis sa première intervention, en 1987, le CHU de Grenoble a traité ainsi plus de 200 patients. La méthode a bénéficié à plus de 2 000 malades dans le monde.

Catherine Vincent

Greffer du vivant sur du silicium

Demain, les rêves les plus fous peuvent devenir réalité, avec des hommes aux neurones branchés sur des puces électroniques. Dès 1988, des chercheurs américains des Bell Laboratories ont réussi à déposer des neurones de rats sur un support artificiel. Plus près de nous, l'Allemand Peter Fromherz (Institut Max-Planck, Martiensried) a mis *au point un système original de* contact entre des cellules vivantes et du silicium, matériau de base des puces électroniques. Au Naval Research Laboratory *de Washington, David Stenger* a fait croître sur différents substrats des neurones prélevés sur l'hippocampe d'un embryon de rat. A Cornell (New York), un groupe a réussi la greffe de cellules sur une couche de silicium porteuse de minuscules points d'ancrage. En Suède, Rolf Eckmiller (université de Skövde) travaille à l'élaboration de techniques permettant de compenser certaines dégénérescences de la rétine.

Ces travaux, encore très préliminaires, préfigurent les prothèses bioélectroniques et les ordinateurs biologiques du futur, à base de protéines ou de bactéries.

Les manchots de l'Antarctique, ces pionniers

« DEPUIS des années, quand je présente mes travaux, les gens me disent : oh là là ! C'est dangereux pour l'homme, votre truc. Eh bien, nous y voilà ! » Les « puces espions » implantées sous la peau, Yvon Le Maho connaît. Cela fait plus de sept ans qu'il en équipe... les manchots royaux de l'île Crozet, en Antarctique.

Ces animaux sont des sujets rêvés pour ce genre d'expérience. *Ils* ne craignent pas l'homme et se laissent étudier de très près, *« plus facilement encore que les cobayes de laboratoire derrière les barreaux de leur cage »*. Dès 1989, Yvon Le Maho, directeur du Centre d'écologie et de physiologie énergétiques (CNRS, Strasbourg), les a donc bardés d'électronique. Des capteurs logés dans de minuscules « sacs à dos » qui lui permettaient de mesurer *et d'enregistrer* la vitesse de déplacement et la profondeur de plongée de l'animal qui en était équipé. Pour le recueil automatique des données, chaque animal était identifié par une « *bague brassard* » magnétique fixée sur l'une de ses ailes.

Dès que cela fut possible, cette bague fut remplacée par une « puce » électronique, une aiguille de 0,8 g, 3 cm de long et 3 mm de diamètre implantée *sous la peau* à l'aide d'un pistolet à vaccination (*Le Monde du 23 juin 1993*). Ces dispositifs sont passifs et fonctionnent sans pile ni batterie. Ils permettent donc d'éviter une seconde capture. Ce qui constitue un énorme avantage : l'appareillage étant évidem*ment traumatisant pour l'animal*, même les moins craintifs se laissent, ensuite, approcher plus difficilement.

BIG BROTHER AGRICOLE

Les chercheurs strasbourgeois ont, depuis, étendu le système à l'étude de la migration des cigognes. Deux cent quatre-vingt-dix d'entre *elles sont désormais sus*ceptibles d'être identifiées par des bornes électroniques installées sur des « nourrissoirs » le long de leur parcours habituel. Dans l'Antarctique, *leur exemple a été suivi* par d'autres équipes, notamment australiennes.

Ces expériences ont permis de découvrir les performances étonnantes des manchots, capables de *parcourir des milliers* de kilomètres et de plonger à plusieurs centaines de mètres de profondeur pour se nourrir, mais aussi de jeûner de 90 à 120 jours quand ils couvent et *élèvent leur poussin à terre. Les ob*jectifs d'Yvon Le Maho et de ses collègues prennent, aujourd'hui, un aspect plus appliqué. Ils espèrent pouvoir bientôt, avec la même technique, *« suivre en continu l'évolution de l'alimentation de milliers de manchots sans aucune présence humaine sur place »*. Les données ainsi recueillies fourniraient, presque *« en temps réel »*, une évaluation des fluctuations des ressources en poissons des mers antarctiques pêchés par ces « cybermanchots ». Intimement liées au phénomène El Niño et aux modifications climatiques, ces variations nous concernent très directement.

En attendant, loin de l'Antarctique, les animaux d'élevage européens ont bien vite « bénéficié » *des mêmes puces injectables. Si les* manchots furent parmi les premiers à en « bénéficier », *« nous les avions développées pour l'identification du cheptel porcin, à la demande du gouvernement hollandais »*, explique Jean-Pierre Bruneval, responsable commercial chez Texas-Instrument France. Aujourd'hui, ces « transpondeurs » ont largement investi les élevages industriels. Dans les porcheries, par exemple, la fréquence et le temps passé par chaque animal – identifié par son implant électronique – est enregis*tré par une borne fixée sur les man*geoires. Dès que le porc a atteint sa ration optimale, ces dernières ne s'ouvrent plus à son approche.

Enfin, en principe. Car, si l'on en *croit les utilisateurs du dispositif*, certains porcs adultes trouvent le moyen de déjouer la vigilance de ce Big Brother agricole. Face à une mangeoire restant close, les plus futés attrapent le premier porcelet qui passe, le placent devant la borne, puis l'écartent pour manger à sa place quand la voie est libre. Une leçon d'espoir pour les humains effrayés par l'envahissement des puces : moyennant un minimum d'astuce, aucune situation n'est tout à fait désespérée.

Jean-Paul Dufour

Autos, vaches, cochons, poissons

De la protection des automobiles contre le vol au suivi à la trace des produits en fabrication, des manchots de l'Antarctique aux animaux d'élevage ou de compagnie, les « transpondeurs » sont partout. Ces petits composants électroniques qui, achetés en grande quantité, ne valent guère plus de 10 francs pièce, sont porteurs d'un numéro d'identification lisible à distance par une borne.

En fonction du matériel informatique branché sur ce lecteur, de nombreuses opérations de gestion peuvent ensuite être effectuées automatiquement. *De la taille d'un grain de riz*, injectés sous la peau des chats, chiens, chevaux ou même des... poissons, les transpondeurs servent de carte d'identité infalsifiable, mais ne peuvent être lus qu'au contact de la bête. *Plus gros* (un tube de 3 cm de long sur 3 mm de diamètre), leur portée plus importante permet l'identification des animaux d'élevage à plus grande distance. Ils sont alors en concurrence avec les puces non implantables, fixées sur une boucle d'oreilles, ou enfermées dans un tube (*bolus*) *que les ruminants* avalent et gardent dans leur panse.

هكذا من الأصل

La course en montagne, sport en quête de moyens et de reconnaissance

Les Trophées mondiaux de la Réunion ont confirmé la valeur des athlètes français

Les Trophées mondiaux de course en montagne, organisés samedi 19 et dimanche 20 septembre sur l'île de la Réunion, ont confirmé la valeur des athlètes français dans cette discipline éprouvante mais encore peu connue du grand public et peu reconnue par les autorités françaises et mondiales de l'athlétisme. Le Réunionnais Raymond Fontaine a remporté, à l'âge de dix-neuf ans, l'épreuve juniors.

LA RÉUNION
de notre envoyée spéciale

Thierry Icart a refait le chemin à l'envers *« pour en profiter »*. Après 15,160 km, dont les quatre derniers épuisants, *« à ne plus rien y voir et à ne plus rien entendre »*, le capitaine de l'équipe de France de course de montagne a regagné le monde d'en bas à un rythme moins fou. Heureux d'avoir su donner le tempo qui a permis à son groupe de rester vice-champion du monde, à l'occasion du rendez-vous planétaire organisé à la Réunion samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Cousine germaine du cross-country, la course de montagne est une philosophie parfois douloureuse. Mais, le corps suintant et l'écume aux lèvres, tous ses adeptes racontent les yeux brillants *« la récompense d'arriver en haut, l'abnégation et la solidarité »*. L'humilité aussi, lorsque la pente est si raide qu'il faut se résoudre à marcher ou à planter ses ongles dans la terre pour la gravir. *« Sur la route, même fatigué, on parvient toujours à maintenir un certain rythme*, explique Thierry Icart. *En montagne, le coup de barre ne pardonne pas ; les écarts se creusent terriblement. Même les meilleurs l'ont connu, alors personne ne fait le malin. Il y a toujours un petit mot sympa pour celui qui craque. »*

En dix ans d'existence, les équipes de France de montagne ont emporté quarante médailles européennes ou mondiales. C'est beau, mais elles ne s'en vantent pas. Elles s'adaptent aux aléas de leur discipline, non olympique et dominée par l'Italie. Stéphane Mahéo, cinquième pour sa première sélection, quitterait volontiers sa région de Gap, où il travaille, pour *« un emploi à 32 heures permettant de gérer* [son] *entraînement sans stress »*. Chaudronnier-soudeur, Jean-Paul Payet dit les réticences de son patron face au calendrier serré des courses en été. Licencié en droit, frais émoulu du service militaire, Nicolas Pasquion cherche du travail. Sylvain Richard privilégie le grand magasin de sports qui l'a engagé : *« C'est de ça que je vis, pas de la course. » « En attendant que la "montagne" soit reconnue, je lui offre mon cœur et ma motivation*, dit la marathonienne Evelyne Murat. *Mais je donne priorité à la course sur route, qui me rapporte un peu d'argent. »* L'Ariégeois Thierry Icart, lui, a dû émigrer dans les Hautes-Alpes pour exercer son métier de moniteur de ski de fond.

Du coup, les stages de préparation n'ont plus grand sens. *« On n'a jamais tous les athlètes en même temps*, dit André Bertero, responsable des équipes, *puisque la plupart d'entre eux doivent exercer une activité professionnelle à plein temps pour vivre. »* La politique de la Fédération française d'athlétisme (FFA) à leur égard est souvent maladroite. La direction technique nationale était absente de ces trophées mondiaux. Les athlètes apprécient les bénéfices du partenariat conclu en 1997 entre la FFA et le département de la Loire, qui offre des stages d'entraînement et des soins d'hydrothérapie à toutes les équipes nationales de courses hors stades, mais c'est de séjours en altitude qu'ils auraient besoin.

Cahin-caha, ils maintiennent quelques résultats malgré une concurrence accrue. Le vainqueur de la course senior, le Néo-Zélandais Jonathan Wyatt, était seizième sur 5 000 m aux Jeux olympiques d'Atlanta. L'ouverture à la Réunion d'un centre national d'entraînement pour les courses de montagne, à l'ordre du jour, motive les Français. Il fonctionnerait à l'année, recevrait aussi des équipes étrangères dans ses locaux et sur ses circuits balisés. Mais cette initiative semble très en avance sur les débats qui agitent l'instance internationale régissant la course de montagne, l'ICMR. Par exemple, pour ne pas fâcher les nations anglo-saxones, fondatrices, mais dépourvues de montagnards, on alterne chaque année les courses en montée pure et celles en montée et descente. Ainsi, certains athlètes ne s'alignent qu'une saison sur deux.

Dans ces conditions, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) peut clamer avec plus ou moins de sincérité son *« affection »* pour cette discipline en invitant quelques fédérations désargentées ou trop éloignées des lieux de compétition. Le suivi n'est pas toujours assuré. Il y a fort à parier que les nations de l'océan Indien présentes à la Réunion ne seront pas l'an prochain au mondial en Malaisie. Primo Nebiolo, président de l'IAAF, ne veut pas vraiment dans son giron de cette « montagne » ni de ses querelles de clocher.

En désespoir de cause, l'ICMR s'active avec ses moyens pour lui forcer la main. Dès 1999, elle deviendra Association mondiale de courses en montagne (WAMR) afin de revendiquer pour ses trophées le nom de championnats qu'ils constituent de fait. Avant d'arguer des valeurs chères au baron Pierre de Coubertin pour devenir « produit olympique » ? Thierry Icart en rêve.

Patricia Jolly

Raymond Fontaine fait la fierté de son île

Le Réunionnais Raymond Fontaine, dix-neuf ans, sacré champion du monde juniors de course en montagne, samedi 19 septembre, connaît bien les terres sur lesquelles il s'est imposé. A Petite-Ile, sa commune natale, le frêle jeune homme, fils de journaliers agricoles, court depuis toujours dans les raidillons coincés entre canne à sucre et cultures maraîchères. Mais c'est à Jean-Jacques Prianon, cousin de Jean-Louis Prianon – ancien champion de France du 10 000 m et quatrième aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988 –, employé depuis trois ans par la mairie de Petite-Ile, qu'il doit sa maturité sportive. Cette saison, il visait une qualification aux trois championnats du *monde juniors : cross, piste et montagne. Seule la piste lui a échappé.* Fin octobre, Raymond Fontaine s'installera en métropole pour intégrer l'Insep et le corps des pompiers de Paris. Il hésite encore entre rester fidèle à l'anonymat de la course de montagne et brûler son enthousiasme en meetings, au contact des athlètes africains.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Troyes reste en tête du championnat de France de deuxième division après sa victoire sur Lille (1-0), mercredi 23 septembre, avec deux points d'avance sur Laval et trois sur Cannes et Saint-Etienne. Les autres résultats de la 8e journée : Wasquehal-Laval 0-0 ; Cannes-Amiens 1-0 ; Le Mans - Saint-Etienne 1-2 ; Beauvais-Nice 0-3 ; Nîmes-Gueugnon 0-0 ; Niort-Ajaccio 1-4 ; Red Star-Valence 1-2 ; Caen-Châteauroux 1-0 ; Guingamp-Sedan 2-1.**

■ **HANDBALL : la France a battu la Slovaquie (30-19), mercredi 23 septembre, à Besançon, à l'occasion du premier de ses six matches de qualification pour le Mondial de juin 1999 en Egypte.**

■ **LOTO. Résultats des tirages n° 76 du Loto, effectués mercredi 23 septembre. Premier tirage : 4, 21, 26, 44, 45, 47 ; numéro complémentaire le 13. Pas de gagnants pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 485 025 francs ; pour cinq bons numéros : 7 725 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 318 francs ; pour quatre bons numéros : 159 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 francs ; pour trois bons numéros : 15 francs. Second tirage : 9, 19, 22, 27, 32, 40, numéro complémentaire le 8. Rapports pour six bons numéros : 15 025 910 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 60 475 francs ; pour cinq bons numéros : 6 685 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 276 francs ; pour quatre bons numéros : 138 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 francs ; pour trois bons numéros : 14 francs.**

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Festina

A la suite de la publication dans Le Monde *du 8 septembre d'un article intitulé « Le dopage rattrape l'équipe Festina au départ du Tour d'Espagne », nous avons reçu de la société Festina la mise au point suivante :*

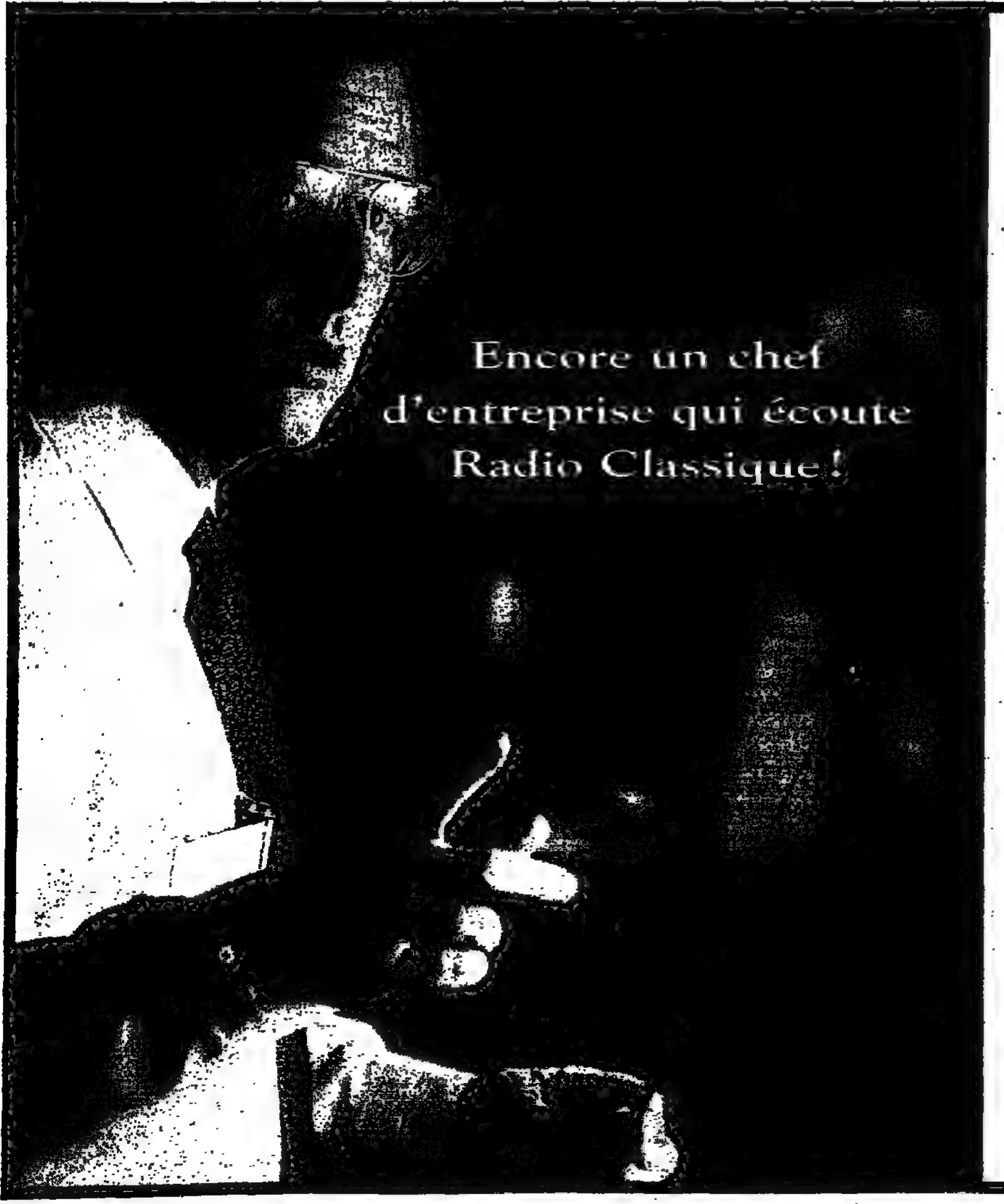
La société Festina SA est le sponsor de la société Prosport d'Andorre, qui emploie et anime l'équipe cycliste dite Festina. En cette qualité et indépendamment des considérations sportives, elle ne saurait admettre que soit dit et répété que les événements ayant conduit à l'élimination de l'équipe Festina du Tour de France sont de nature à favoriser ses ventes.

Une telle affirmation pourrait laisser penser que la société Festina aurait intérêt au développement d'une telle situation, ce qui est une aberration en matière d'image.

La société Festina rappelle, s'il en était besoin, qu'elle est, par principe, opposée à tout dopage dans le cyclisme et dans le sport en général et que son intérêt premier réside dans la transparence des performances. Elle s'est lancée dans le sponsoring sportif en raison de son attachement au sport et dans le but de favoriser une plus grande proximité vis-à-vis de sa clientèle et de développer une image positive dans l'esprit du public.

Elle espère que les nouveaux animateurs de la société Prosport sauront mettre en valeur les capacités des coureurs de l'équipe Festina et faire ainsi oublier les événements de l'été pour le bien du cyclisme. Elle demande également que le tapage cesse autour des faits qui sont actuellement en cours d'enquête et protégés par le secret de l'instruction. Elle s'étonne que ces faits soient subitement remis sur la place publique juste au début de la Vuelta, comme s'il existait une volonté de se substituer aux juges et de régler par voies de presse ce qui n'a pas encore été réglé par la voie judiciaire.

On ne peut s'empêcher de penser que, pour le moins, de telles pressions médiatiques ne constituent pas un traitement équitable auquel les coureurs ont droit et auquel l'ensemble du public est attaché.





هكذا من الأصل

Les magasins d'usine entrent dans un nouvel âge

Phénomène isolé, les magasins d'usine sont d'abord esseulés au pied de la fabrique. Regroupés, dans les années 80, au sein de grands centres commerciaux, ils sont en passe de suivre le modèle américain et de devenir de véritables espaces de vie

UN VRAI VILLAGE de magasins d'usine. Des boutiques, bien sûr, mais aussi des espaces verts, des rues piétonnes et des lieux d'animations. *Le 10 mars 1999,* le public pourra découvrir ce vaste complexe conçu au sein d'une ancienne caserne de gendarmerie du centre-ville de Romans (Isère), qu'a réhabilitée, pour l'occasion, l'architecte Jean-Pierre Wilmotte. A l'origine de ce projet, le groupe Concepts et Distribution, déjà opérateur de Marques Avenue à Troyes (Aube) et de Quai des Marques en région parisienne (Franconville, L'Ile-Saint-Denis). Ce premier village pourrait bien annoncer, pour les magasins d'usine, une nouvelle ère. Il a en tout cas été réalisé dans cet esprit. Finis les décors qui ne ressemblent à rien. Romans fait dans le chic et l'attractif.

Une grande bâtisse principale évidée, pour créer un mail central au rez-de-chaussée, et une nef sur toute la hauteur ainsi que des petits bâtiments satellites composeront l'espace central. Des constructions contemporaines autonomes, en parpaings noirs, surmontées de verrières, ont été prévues pour compléter cet ensemble qui accueillera 42 magasins d'usine (prêt-à-porter homme, femme, enfant, chaussures et accessoires) pour des marques commme Arthur, Blanc Bleu, Bruce Field, Clayeux, *Daniel Hechter*, Tara Jarmon...

« UN ESPACE DE VIE »

Un large parvis planté d'arbres prévu pour distribuer le flux des visiteurs, des allées piétonnes ponctuées d'espaces verts, d'aires de repos et de places d'animations, agrémentées de mobilier urbain (lampadaires, bancs), et des parkings paysagers sont quelques-uns des éléments qui composeront ce nouveau village. S'inspirant du modèle américain, ce lieu unique en France a pour ambition de créer *« un espace de vie »*, un lieu où il fait bon passer une journée en famille, un village qui soit en synergie avec la ville d'accueil. *« Ce projet apporte un produit textile haut de gamme à Romans, capitale prestigieuse de la chaussure. Faire coexister ces deux secteurs devrait créer une dynamique. Car nous n'avons pas la volonté de déplacer l'offre mais de la compléter »*, précise Alain Salzman, président-directeur général de Concepts et Distribution.

Cet axe de développement marque une nouvelle étape dans l'histoire des magasins d'usine, qui ne sont au départ qu'un phénomène isolé. Nés avec l'ère industrielle, ils sont d'abord esseulés au pied de la fabrique, et réservés uniquement au personnel. Les années 80, marquées par la crise économique, amorcent le changement. Le consommateur devient prudent et acquiert de nouveaux réflexes : il fait attention à ses dépenses, s'informe et recherche le prix le plus juste. Cette situation profite aux magasins d'usine, qui s'ouvrent à une clientèle de plus en plus large. Les industriels, de leur côté, *ne s'en plaignent pas.* Ils peuvent ainsi écouler, de façon permanente, leurs invendus, articles de la saison précédente ou fins de série. Mieux, certains font fructifier ce courant de nouveaux comportements d'achat, et se regroupent afin de renforcer leur capacité d'attraction.

Ainsi naissent les centres commerciaux de magasins d'usine, qui, depuis une dizaine d'années, se multiplient. Marques Avenue (un *ensemble* de 110 boutiques, créé en 1993) et Mc Arthur Glen (un centre de 60 magasins, lancé *en 1995 par un groupe américain*), situés de part et d'autre de l'agglomération troyenne, provoquent régulièrement des embouteillages sur les axes d'accès à leur centre. Les clients viennent en masse acheter des marques à prix réduits. Pour cela, ils n'hésitent pas à prendre la route : le trajet moyen parcouru par les consommateurs pour se rendre à *Marques Avenue* est de 296 kilomètres aller-retour (étude BVA 1996). En revanche, *leur fréquence de visite est faible* : la majorité des consommateurs ne viennent que deux à trois fois par an, contre dix-sept fois pour un centre traditionnel.

Dans un premier temps, l'effet prix, combiné à l'effet marque (*Le Monde* du 28 avril 1995), a constitué *un attrait suffisant* pour les premiers clients. Le bouche-à-oreille a fait le reste. Dans un deuxième temps, les promoteurs de ces nouveaux réseaux de distribution ont affirmé ce succès en communiquant sur leur image, laquelle repose, pour la plupart, sur une charte précise.

Concepts et Distribution a exploité cette carte à fond. Les principes qu'elle fixe à ses centres sont identitaires : chaque pôle de magasin doit être installé au coeur d'une région fortement marquée par son passé industriel. Il doit aussi être un regroupement de véritables magasins d'usine, gérés par les industriels eux-mêmes, qui *s'engagent à respecter un écart de prix* minimum de 30 % par rapport au prix pratiqué dans le commerce traditionnel.

L'EFFET CLIQUET

Pour Concepts et Distribution, cette charte a pour objectif de se démarquer des différents projets apparus dans les années 80 – Usines Center, Moins X % – et de donner un élan nouveau aux centres de magasins d'usine.

Les magasins d'usine vont probablement devoir aborder, dans les années à venir, la troisième *étape de leur développement.* Nés avec la crise, ces centres ne courent-ils pas, en effet, le risque de souffrir de la reprise économique ? *« Je crois beaucoup à l'effet cliquet, ce terme employé par les sociologues pour dire que, lorsqu'un engrenage a été dans un sens, il ne peut plus aller dans le sens inverse;* précise Alain Salzman. *Les consommateurs qui ont découvert ces centres commerciaux continueront à y aller. D'autant que leur consommation en magasins d'usine ne se substitue pas à leur consommation en général, elle est complémentaire. Ces clients continueront, à mon avis, à partager leurs dépenses entre ces centres et les magasins traditionnels. »*

Il n'empêche. Forts de leur optimisme, les responsables de Concepts et Distribution ont mené une réflexion de développement qui les a conduits au projet de Romans. Il ne s'agit plus, avec ce village, d'apporter une offre appropriée à un consommateur morose, mais d'offrir un moment de plaisir à un client prêt à se laisser séduire. Une vision nouvelle que le groupe compte bien étendre en France et à l'étranger (Espagne, Portugal, Italie, Pologne).

Dans l'Hexagone, Concepts et *Distribution travaille d'ores et déjà* à un projet à Calais, au point de départ et d'arrivée du tunnel sous la Manche. Ce complexe prévu pour l'an 2000 aura, cette fois, pour ambition de devenir le premier village de magasins d'usine à vocation européenne.

Véronique Cauhapé

Neuf centres en France





D.R.

Ci-dessus, Quai des Marques, à Franconville.



D.R.

Le projet de Jean-Pierre Wilmotte, un « village commercial », à Romans.

La Grande-Bretagne et la France d'abord

Le 1er juin 1998, on recensait un* peu plus de 30 centres commerciaux de magasins d'usine en Europe, dont une grosse moitié en Grande-Bretagne (18). De nombreux projets ayant d'ores et déjà obtenu leur autorisation, leur nombre devrait doubler dans les trois à cinq ans qui viennent. Tous les pays seront concernés par ce développement, la France et le Royaume-Uni demeurant les deux principaux marchés *(une cinquantaine à eux d'eux).

Quatre ou cinq promoteurs devraient se partager le plus gros du marché, dont Concepts et distribution, McArthur Glen et Value Retail.

Pas toujours irréprochables

« LE BUT recherché dans nos magasins d'usine n'est pas de faire économiser 5 francs au consommateur sur une paire de tennis à 20 francs, mais 300 francs minimum sur des chaussures à 1 500 francs », précise Alain Salzman. La plupart des magasins d'usine affichent cette même vocation : offrir au client des réductions de 30 % à 50 % (cela peut aller jusqu'à 70 %) sur des grandes marques. Promesse aisée à avancer, moins facile à garantir. Il n'est pas rare en effet d'y trouver des produits dont la réduction n'excède pas les 20 %. Pis, il arrive aussi que des magasins d'usine aient en rayon des articles dont le prix est égal, voire supérieur, à celui affiché dans les réseaux traditionnels. Des produits soldés une première *fois en boutiques de centre-ville et* qui n'ont pas trouvé preneurs peuvent enfin se retrouver en magasins d'usines à un prix plus élevé *que celui du premier solde.*

Le consommateur peut aussi se faire « avoir » sur la qualité. Les articles vendus en magasins d'usine *peuvent présenter des défauts.* Ces derniers sont plus ou moins visibles, plus ou moins graves. Un liséré légèrement plus pâle que la normale, un petit fil qui dépasse d'une maille ou un raccord d'imprimé plus ou moins réussi à un endroit discret du vêtement ne portent pas à conséquence. En revanche, une paire de Weston homme à 2 000 francs dont le cuir d'une chaussure se fendille sur le côté après qu'elle a été portée une demi-douzaine de fois – comme nous l'a signalé un témoignage –, voilà de quoi faire crier au scandale !

Bernard, lui, avait craqué pour une paire de Bally qu'il a achetée en magasin d'usine à 400 francs, alors qu'il l'avait repérée en boutique traditionnelle à 1 200 francs. De retour chez lui, il découvre une différence d'une demi-pointure. Il n'a pas hésité à retourner *dans le magasin pour le signaler* et obtenir une ristourne supplémentaire de... 200 francs.

Il ne faut pas l'oublier : les magasins d'usine sont une chance pour les industriels, qui tirent de cette forme de distribution plusieurs avantages. Ils leur permettent d'assurer, de façon constante, une diffusion de leurs volumes d'invendus, d'obtenir un prix de cession des marchandises correct (car peu éloigné de leur prix de revient industriel) et de maintenir un contact direct avec leurs produits. Autrement dit, *les industriels peuvent, en choisissant* ce circuit de distribution, éviter de céder sans contrôle leurs invendus à des grossistes ou à des *soldeurs qui répandent* la marchandise un peu partout, et notamment sur les marchés, avec pour effet de déprécier la marque. Ces avantages peuvent se suffire à eux-mêmes. Ils peuvent aussi encourager les dérives.

Pour être intéressants (il y a de vraies occasions), les magasins d'usine n'en sont donc pas pour autant irréprochables. Il est nécessaire de rester vigilant, surtout lorsqu'on a parcouru 300 kilomètres pour faire des affaires. Tenter de se tenir au courant des prix pratiqués en boutiques traditionnelles et vérifier si l'article ne comporte pas de défauts majeurs sont deux des règles à respecter si l'on veut ne rien regretter.

V. Ca.

★ Le Magazine *Que choisir ?* de septembre 1998 sort une enquête sur les arnaques de magasins d'usine et donne quelques enseignes qui assurent bien les 30 % de réduction annoncés.

هكذا من الاصل

L'automne s'installe

VENDREDI. *L'anticyclone* s'éloigne vers l'Europe centrale. Une vaste zone dépressionnaire s'installe durablement aux portes de la France. La dégradation va se confirmer sur la plupart des régions. Le soleil résistera dans le nord et l'est du pays. Les vents restant orientés au sud, la douceur ne sera pas remise en cause.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera maussade. Les nuages laisseront peu de place au soleil, donnant des pluies parfois orageuses le matin. Une accalmie est attendue l'après-midi. Il fera 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et nuages se partageront équitablement le ciel. Ce temps clément résistera généralement jusqu'au soir. Des averses se déclencheront l'après-midi près de la Seine. On attend 20 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil résistera assez bien malgré un voile de nuages parfois épais. Des averses pourront se déclencher l'après-midi en Bourgogne et Franche-Comté. Il fera entre 20 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les averses orageuses seront assez fréquentes en Aquitaine, Poitou-Charentes et sur les Pyrénées. Le ciel sera un peu plus clément sur le Midi-Toulousain. On attend 18 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages menaçants envahiront rapidement le ciel du Limousin à l'Auvergne. Des averses sont attendues surtout l'après-midi. En revanche, les Alpes garderont un ciel plus serein. Il fera entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent d'est à sud-est soufflera sur la côte, amenant un temps bien humide avec parfois des pluies orageuses. Les plus fortes précipitations sont attendues en Corse et sur les Cévennes. Il fera 20 à 24 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION + AUTO.** A compter du 24 septembre, Air Liberté et Europcar proposent, pour des durées de location d'une à deux journées, un nouveau produit baptisé *Terciel*. Ce combiné « Avion + auto », qui permettra de réduire de 20 % le montant total d'une facture (comparé au plein tarif des deux prestations séparées), devrait être disponible dans dix destinations avant d'être étendu à l'ensemble du réseau Air Liberté.

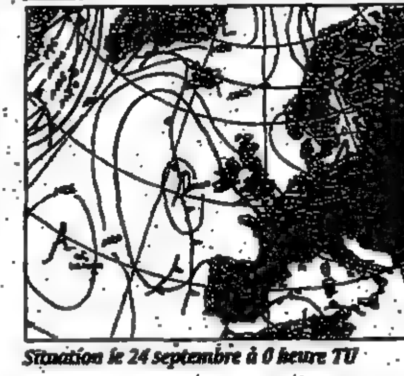
■ **PARIS.** La compagnie KLM met à la disposition de ses passagers, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, un service de navettes-taxis assurant leur transport depuis l'aérogare (terminal 1, porte 26) jusqu'à leur domicile parisien. Ce service, facturé 90 F, est effectué en minibus, de 8 personnes maximum, avec la garantie d'un temps de trajet inférieur à 30 minutes depuis l'entrée dans Paris intra-muros. La même formule peut être utilisée au départ à condition de réserver la navette 48 heures à l'avance au 01-48-16-05-12.

PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/27 C	KIEV	7/17 N	VENISE	16/21 S	LE CAIRE	21/30 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	15/18 P	VIENNE	11/19 S	MARRAKECH	17/28 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 N	LIVERPOOL	14/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/26 S
				EUROPE		LONDRES	14/21 N	BRASILIA	21/31 S	PRETORIA	18/32 S
				AMSTERDAM	13/22 N	LUXEMBOURG	14/22 S	BUENOS AIR.	11/22 S	RABAT	17/24 N
FRANCE métropole		NANCY	9/22 N	ATHENES	18/26 S	MADRID	11/18 P	CARACAS	25/30 S	TUNIS	21/29 S
AJACCIO	13/23 N	NANTES	12/20 N	BARCELONE	19/23 P	MILAN	14/21 N	CHICAGO	15/25 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 N	NICE	16/23 N	BELFAST	12/17 N	MOSCOU	3/7 P	LIMA	15/19 N	BANGKOK	25/29 P
BORDEAUX	13/23 N	PARIS	11/23 N	BELGRADE	11/23 S	MUNICH	7/22 S	LOS ANGELES	15/20 N	BOMBAY	26/30 N
BOURGES	11/24 P	PAU	12/22 N	BERLIN	11/19 C	NAPLES	16/23 P	MEXICO	14/20 P	DJAKARTA	26/32 C
BREST	11/19 N	PERPIGNAN	14/22 P	BERNE	9/20 S	OSLO	4/11 S	MONTREAL	10/21 C	DUBAI	28/38 S
CAEN	15/21 P	RENNES	12/21 N	BRUXELLES	13/22 N	PALMA DE M.	17/27 N	NEW YORK	17/24 N	HANOI	26/32 N
CHERBOURG	11/20 P	ST-ETIENNE	12/24 N	BUCAREST	11/21 N	PRAGUE	8/20 S	SAN FRANCS.	13/17 C	HONGKONG	26/31 S
CLERMONT-F.	12/24 P	STRASBOURG	9/22 N	BUDAPEST	12/20 S	ROME	17/25 P	SANTIAGO/CHI	5/20 C	JERUSALEM	20/29 S
DIJON	11/23 N	TOULOUSE	16/25 N	COPENHAGUE	10/14 C	SEVILLE	17/23 S	TORONTO	14/23 C	NEW DEHLI	26/27 P
GRENOBLE	11/23 N	TOURS	11/23 P	DUBLIN	12/16 N	SOFIA	10/20 N	WASHINGTON	14/28 S	PEKIN	17/30 S
LILLE	12/21 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/23 S	ST-PETERSB.	4/9 N	**AFRIQUE**		SEOUL	18/27 N
LIMOGES	14/22 P	CAYENNE	24/32 N	GENEVE	10/17 S	STOCKHOLM	5/11 S	ALGER	17/29 S	SINGAPOUR	27/29 C
LYON	12/23 N	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	3/9 S	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	13/18 P
MARSEILLE	15/24 N	NOUMEA	21/25 S	ISTANBUL	17/20 N	VARSOVIE	9/18 C	KINSHASA	21/28 C	TOKYO	25/29 N




Situation le 24 septembre à 0 heure TU




Prévisions pour le 26 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les peintures de la Biennale

EN DÉPIT de quelques absences parmi les grands de la profession, et malgré le regret de tous pour la verrière du Grand Palais, la Biennale de Paris a su rester la manifestation d'antiquités la plus prestigieuse. On le doit sans aucun doute à l'effort de décoration déployé par tous les exposants, qui font de ce Salon un rendez-vous du goût.

La peinture moderne a atteint les prix les plus hauts, avec quelques pièces dépassant le seuil d'une dizaine de millions : *Nature morte aux pommes*, de Paul Cézanne (40 millions de francs), galerie Schmit ; *Nu à la guitare*, un grand Balthus (1983-1986, 30 millions de francs), galerie Hopkins-Thomas ; *La fleur qui écoute*, une Tahitienne vue par Gauguin (10 millions), galerie Cazeau-Béraudière. Certains marchands ont créé un décor autour de leur toile, comme la Galerie d'Orsay, spécialiste des orientalistes, qui présente un spectaculaire ensemble de boiseries ottomanes réalisées vers 1800. Ces éléments offrent un mélange de motifs traditionnels et européens, dont l'or se détache sur un fond vert d'eau (3,5 millions de francs). On y propose, entre autres, deux toiles en pendant d'Antoine de Favray (1706-1791), un des premiers peintres voyageurs figurant des vues de *Constantinople* (6 millions de francs chacune). Philippe Heim, qui se consacre à la peinture coloniale, a élaboré une paillote en raphia et bambou pour entourer les œuvres de peintres français ayant vécu en Asie ou en Afrique : plusieurs toiles d'Inguimberty (1896-1973), professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoï (150 000 à 600 000 francs), *Le Lavage du pont*, une huile sur papier de Raoul du Gardier, exposée à Paris au Salon de 1937 (350 000 francs).

La peinture ancienne fait un peu figure de parent pauvre avec de très grandes œuvres dont les prix se révèlent nettement moins lourds que ceux de la production moderne. Giovanni et Claire Sarti, fins connaisseurs de la peinture italienne, exposent un portrait de jeune homme par le Pérugin (1448-1523), un tableau d'une fraîcheur remarquable, 12,5 millions de francs, et un coffre de mariage de la région de Sienne, réalisé vers 1440-1450, orné d'un panneau peint sur le thème de la fidélité conjugale (1,4 million de francs). Ces grands coffres ont souvent été démontés au cours des siècles, et leurs panneaux transformés en tableaux.

Toujours dans la veine italienne, la galerie Haboldt a sélectionné une allégorie de Giambattista Tiepolo (1697-1770), *Le Temps qui découvre la Vérité*, une toile préparatoire pour le décor d'un plafond, 4,8 millions de francs, et le marchand new-yorkais Piero Corsini un portrait masculin par le Tintoret (4 millions de francs).

Les écoles du Nord sont aussi à l'honneur, avec un portrait de *L'électeur de Saxe*, de Lucas Cranach l'Ancien (1472-1553), galerie de Jonckheere, 1,8 million de francs, et une paire de portraits (masculin et féminin) de Bartholomeus Bruyn l'Ancien (1493-1555), galerie Leegenhoer, 1,2 million de francs.

Du côté des Flamands, la *Nature morte aux fromages* de Clara Peeters (1594-1654), une des rares femmes peintres de son époque, est annoncée à 17 millions de francs.

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Arles** (Bouches-du-Rhône), Palais des Congrès, jusqu'au 27 septembre, de 10 heures à 19 h 30, 100 xposants, entrée 35 francs (A-B).

● **Laon** (Aisne), Boulodrome, du vendredi 25 septembre au dimanche 27 septembre ; le vendredi, de 14 heures à 20 heures ; le samedi, de 10 heures à 20 heures ; le dimanche, de 10 heures à 19 heures, 35 exposant, entrée 20 francs (A).

● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), boulevard de la Liberté, du vendredi 25 septembre au lundi 28 septembre ; le vendredi, de 10 heures à 23 heures, les samedi et dimanche : de 10 heures à 20 heures ; le lundi, de 10 heures à 19 heures, 70 exposants, entrée 30 francs (A).

● **Nantes** (Loire-Atlantique), Parc-expos de la Beaujoire, du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, 120 exposants, entrée 15 francs (A-B).

● **Epernon** (Eure-et-Loir), salle des Fêtes, du samedi 26 au dimanche 27 septembre, de 9 h 30 à 19 heures, 20 xposants. Entrée 20 francs (A-B).

● **Saint-Jean-le-Blanc** (Loiret), salle des Fêtes de Montission, du samedi 26 au dimanche 27 septembre, de 10 heures à 19 heures, 25 exposants,20 francs (A-B).

COLLECTIONS

● **Soissons** (Aisne), Bourse minéraux et fossiles, Centre culture, du samedi 26 au dimanche 27 septembre, de 8 heures à 17 h 30, 100 exposants.

● **Merville-Hazebrouck** (Nord), salon sur le thème du chemin de fer, place de la Gare, du samedi 26 du dimanche 27 septembre ; le samedi de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 9 heures à 18 heures, 50 exposants, entrée 20 francs.

● **Tournus** (Saône), Salon du livre ancien et de la gravure, place de l'Abbaye, réfectoire des Moines, du samedi 26 au dimanche 27 septembre, de 9 h 30 à 19 heures, 10 exposants, 10 francs.

DÉPÊCHES

■ **QUARTIER DROUOT.** Soixante antiquaires, situés autour de l'Hôtel Drouot, se sont regroupés sous le nom de Quartier Drouot. Ils organisent trois journées portes ouvertes, les 25, 28 et 29 septembre. L'inauguration est prévue jeudi 24, de 18 heures à 23 heures.
★ **Quartier Drouot, rues Drouot, Rossini, Chauchat, Grange-Batelière, de Provence, 75009 Paris.**

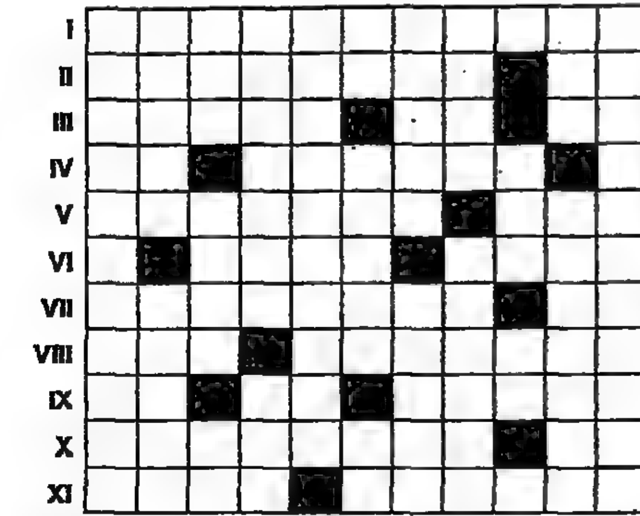
■ **CHATOU.** La 56e Foire à la brocante et aux jambons de l'île de Chatou réunit plus de huit cents brocanteurs. Liée à la gastronomie, cette foire a pour spécialité des éléments professionnels utilisés autrefois dans le commerce de bouche.
★ **Ile de Chatou, jusqu'au dimanche 4 octobre, de 10 heures à 18 heures. Entrée 20 francs.**

■ **POUPÉES DE COLLECTION.** Les 26 et 27 septembre à Chartres : poupées 19e et 20e siècles (40 000 à 50 000 F), vêtements et accessoires (de 100 à 2 000 F), des meubles (de 800 à 10 000 F), de la vaisselle (de 300 F à 3 000 F).
★ **Hôtel des ventes, 1 *bis*, place du Général - de - Gaulle, 28000 Chartres. Tél. : 02-37-84-04-33. Expositions : vendredi 25 septembre de 15 heures à 17 heures et de 20 h 30 à 22 heures, et le matin des ventes, samedi de 9 h 30 à 12 heures et dimanche de 10 heures à 12 heures.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98229

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Grand coup de froid. – II. Remue les fonds pour gagner gros. Interjection. – III. Fait grimper la note. Mesure à Pékin. Grecque. – IV. Invisibles et dangereux. Pour se reconnaître en famille. – V. Durci et protégé. Trou dans le mur. – VI. Devra nous représenter. Bon travail d'ouvrières. – VII. Un petit creux plein de charme. Personnel. – VIII. Objets précieux. Revenu. – IX. Départ musical. Possessif. Sulfates doubles. – X. De la lecture avec des images. Conjonction. – XI. Mouvement de foule pris à contresens. Une bonne base.

VERTICALEMENT

1. Dégarni pour l'hiver. – 2. Porteuse de mort. De vive voix. – 3. Rejeté en bloc. Boîte de sardines. Pris en considération. – 4. Ont quitté les églises pour se donner en spectacles. Obstacle. – 5. Expulseras sans retenue. – 6. Article. Attaqué par un bout, il est lisible dans les deux sens. Possessif. – 7. Voisin du bouleau. Ont quitté la scène politique depuis 1946. – 8. Petit groupe musical. Réserves pour l'hiver. – 9. Exclut les autres. Cours préparatoire. – 10. Fait de la résistance. Montrent leurs dents dans les affaires à démêler. – 11. Bien inspiré, il fait court.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98228

HORIZONTALEMENT

I. Transparent. – II. Hara-kiri. Ie. – III. Emboîté. Non. – IV. Rio. Soudard. – V. Mère. Asti. – VI. Oriflamme. – VII. Cf. Banale. – VIII. Emor (Rome). Lieu. – IX. Tolérer. Es. – X. Rien. Secoué. – XI. Esses. Sèmes.

VERTICALEMENT

1. Thermomètre. – 2. Ramier. Mois. – 3. Arboricoles. – 4. Nao. Effréné. – 5. Skis. – 6. Pitoyables. – 7. Areu. Maires. – 8. Ri. Damné. Ce. – 9. Naseau. OM. – 10. Niort. Eue. – 11. Tendineuses.

L'ART EN QUESTION N° 84

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un critique engagé

MAXIMILIEN LUCE découvre en 1885 l'art de Georges Seurat et devient l'un des chefs de file du néo-impressionnisme. Son abondante production – Maximilien Luce est l'auteur de plus de quatre mille toiles – exalte le quotidien, montre la passion de l'artiste pour les sites industriels et son intérêt pour le monde du travail.

Les sympathies politiques de Maximilien Luce vont aux théories anarchistes, que partagent ses amis, les peintres Paul Signac et Camille Pissarro et le critique Félix Fénéon, dont le nom reste attaché au courant néo-impressionniste qu'il a ardemment défendu.

L'amitié entre Luce et Fénéon se trouve renforcée lors du séjour en prison des deux hommes, en 1894, à l'occasion de la violente répression qui suit la vague d'attentats anarchistes.

Au cours du procès des Trente, qui s'ouvre le lundi 6 août 1894, deux des trois personnes suivantes témoignèrent en faveur du critique Félix Fénéon. Il s'agit de :

● Charles Henry ?
● Stéphane Mallarmé ?
● Camille Pissarro ?

Réponse dans *Le Monde* du 2 octobre



MUSÉE FRÉDÉRIC-BLANDIN

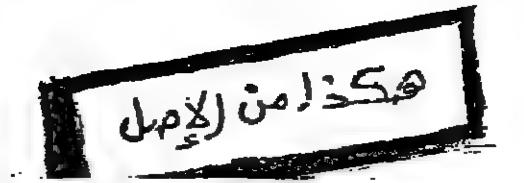
Maximilien Luce (1858-1941) : « Portrait de Félix Fénéon », 1903, huile sur toile, 141 × 130, Nevers, musée municipal F.-Blandin.

Solution du jeu n° 83 publié dans *Le Monde* du 18 septembre.

C'est Frédéric II de Gonzague, représenté en berger sur le tableau, qui fut le commanditaire de *La Vierge au lapin*, de Titien (1530).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26





ARTS **Depuis trente ans, aucune exposition n'avait été consacrée à Juan Gris. La rétrospective au Musée Cantini de Marseille permet de voir des toiles rares de l'un des artistes essentiels du cubisme parisien dont la place est centrale entre 1911 et 1918. ● AVEC Picasso et Braque, Juan Gris va développer, à partir de 1912, les ressources du collage, du papier journal découpé, du titre incomplet, de l'étiquette prélevée sur une bouteille ou un paquet de tabac. ● DURANT la première guerre mondiale, le peintre met au point son art. Dans les années 20 – il meurt en 1927 – la place de Gris s'impose avec moins d'éclat et d'autorité. Cette rétrospective permet de suivre ce parcours. ● SURTOUT on découvre à cette occasion des toiles plus rares, un Gris plus troublant et fragile qui essaie de lier surface et espace, parties frontales et d'autres en perspective.**

Juan Gris, entre stabilité et fragilité

Le peintre cubiste fait l'objet d'une rétrospective exemplaire à Marseille ; la première depuis trente ans en France. Elle rend à l'artiste sa place, trop souvent tenue pour mineure. Elle montre aussi des tableaux inattendus, d'autant plus intéressants qu'ils échappent à toute définition

JUAN GRIS, peintures et dessins (1887-1927), Musée Cantini, 19, rue Grignan, Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures, jusqu'au 30 septembre ; de 10 heures à 17 heures, à partir du 1er octobre. 18 F. Jusqu'au 3 janvier 1999. Catalogue, Musée de Marseille/RMN, 192 p., 195 F.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Sur les évidences, on peut passer vite : Juan Gris a été l'un des artistes essentiels du cubisme parisien entre 1911 et 1918 ; son évolution dans les années 20 attend d'être reconsidérée ; il est anormal que la dernière exposition qui lui ait été consacrée en France – où il accomplit toute son œuvre – date de plus de trente ans ; celle qui se tient à Marseille est remarquablement réussie, pour la rareté des toiles prêtées et la qualité de leur accrochage.

La situation de Gris est cependant singulière. Il ne fait aucun doute qu'elle ait été centrale une décennie durant, jusqu'au début des années 20. Il n'est pas plus douteux que, de ce moment à sa mort, à quarante ans, en 1927, elle s'impose avec moins d'éclat et d'autorité. Il a pour défenseurs les observateurs les plus aigus, Apollinaire, Salmon, Kahnweiler, Einstein. Mais il a pour contemporains Picasso et Braque, inventeurs vers 1908 d'une peinture nouvelle à laquelle Gris se rallie trois ans après. Dans l'histoire du cubisme, il intervient dans le rôle de l'adepte et ne peut prétendre tenir celui du découvreur. Picasso marque la distance. Picasso dit : *« Pour un grand tableau, Gris savait qu'il lui aurait fallu mille ans, mille vies pour le faire comme il voulait faire un tableau. »* Il n'est pas certain que l'expression « faire un tableau » soit innocente et exempte de tout reproche. Gris serait dans le « faire », Picasso dans le « créer ». Ce n'est pas tout à fait pareil.

NOUVEAU RÉALISME

Dans l'exposition, le premier mouvement donne raison à ce jugement : les toiles de Gris, ses collages et ses dessins sont autant d'œuvres très bien faites, admirablement achevées, poussées à la perfection de l'équilibre et de l'harmonie. C'est là leur splendeur et leur faiblesse. La splendeur l'emporte d'abord. Chaque œuvre résout les difficultés que l'artiste a voulu résoudre et atteint à une cohérence chromatique et géométrique irréprochable. Quand il se fait cubiste, en 1911, il triangule pour commencer. Les objets de la nature morte sont pris entre des obliques parallèles qui les écornent, les étirent, les traversent. Les lignes, tracées d'un bord à l'autre semblent des rayons de lumière découpés par un store. Elles divisent la surface en triangles et trapèzes caractérisés par des nuances de gris, d'un presque blanc à un presque noir, avec des effets bleutés quelquefois. Les choses s'allègent en traits dentelés et anguleux. Mais la peinture elle-même conserve une densité sensible, une épaisseur qui défend la toile contre la disparition de toute présence.

En 1912, Gris fait siennes la fragmentation du motif et sa désignation par métonymies et allusions. Avec Picasso et Braque, il développe les ressources du collage, du papier journal découpé, du titre incomplet, de l'étiquette prélevée sur une bouteille ou un paquet de tabac. En même temps qu'eux, il comprend que ce langage peut être celui d'un nouveau réalisme qui ne repose plus sur l'imitation visuelle, mais sur la constitution réfléchie d'un ensemble de signes qu'il faut que l'intelligence rassemble et interprète. Il le comprend si bien qu'il applique la méthode à la nature morte, au portrait et au paysage – pour ce dernier, il est le seul à s'y risquer, et les résultats qu'il obtient sont remarquables, d'autant qu'il ose aussi hausser les couleurs et s'affranchir des tonalités grises, ocres et brunes dans lesquelles Braque se complaît encore en 1913. A Céret, en 1913, il s'avance seul dans cette voie acrobatique – dans laquelle il ne persévère pas longtemps.

C'est que son souci essentiel est de porter son art au plus haut point de maîtrise formelle. Aux compositions dominées par l'oblique succèdent celles que gouvernent les verticales des papiers peints et les horizontales du faux bois. S'il est des exceptions – un *Violon et verre* rose et vert de 1913 flottant dans un espace indéterminé, avec vue plongeante et éparpillement aux quatre coins de la toile –, la sobriété l'emporte d'ordinaire, associée au souci de l'achèvement.

Alors que dure la Grande Guerre – espagnol, il y échappe –, il met au point son art, chaque toile étant précédée par des études au crayon qui excluent l'improvisation. Le fond noir gagne, les couleurs perdent de leur intensité. Gris exécute alors quelques-uns de ses tableaux les plus aboutis, dont le grand *Cartes à jouer et siphon* de 1916, chef-d'œuvre d'un style dont le peintre connaît tout.

Il est d'autres, jusqu'en 1927, natures mortes qui satisfont l'œil par leurs harmonies nacrées, les transparences luisantes, les blancs crémeux, les verts doucement posés sur un fond qui se devine brun rouille, la complication calculée des équilibres, les emboîtements et déboîtements de rectangles et de trapèzes. De la période des années 20, l'exposition révèle de telles réussites, *Le Tapis bleu* de 1925 ou *L'Album* de 1926. Elle révèle aussi des tableautins délicieux, *La Cuillère* ou *Le Raisin*. Chardin ? Même lenteur, même concentration, même densité. Même inquiétude aussi, quand il faut introduire une figure humaine dans une composition picturale. Les tentatives de Gris en ce sens ne sont pas convaincantes. La nature morte est décidément son domaine d'élection. Il y démontre son savoir-peindre.

BIZARRERIES ?

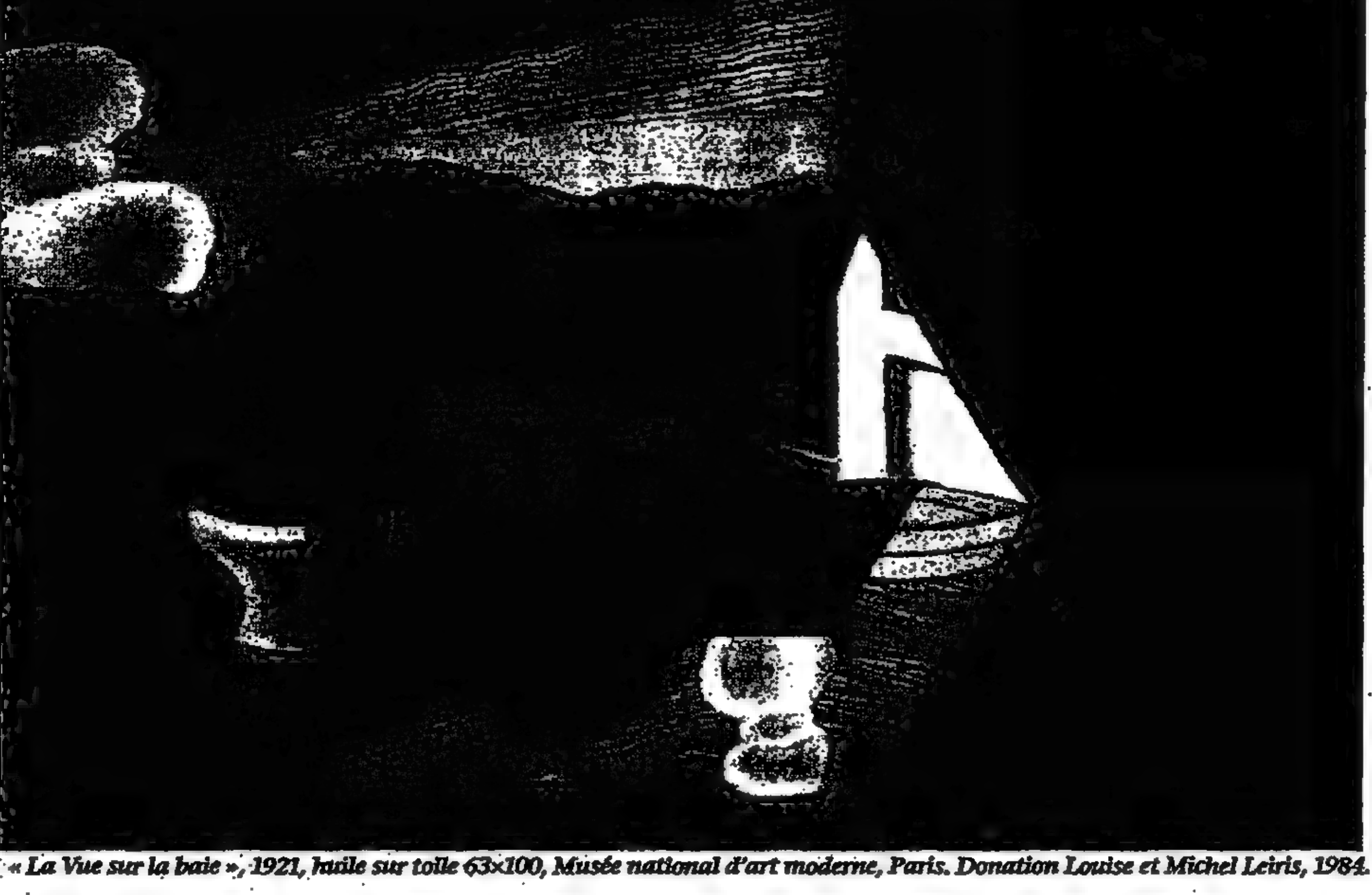
C'est là ce que ses contemporains ont dit et ce que lui-même a semblé admettre. Ce n'est peut-être pas exactement ce qui se voit, si l'on prend la peine de rester longtemps devant certains de ses tableaux. Nombre d'entre eux tiennent dans leur définition formelle. Quelques-uns ne s'y conforment pas. *La Guitare* de 1913 est une toile avec collage, bandes verticales juxtaposées, faux marbre dans le quart inférieur, plans quadrangulaires juxtaposés verts et bleus ailleurs. S'il en était strictement ainsi, rien ne troublerait la frontalité. Il n'y aurait pas, à droite, une pyramide au volume nettement indiqué et une trouée derrière elle. On dirait une fenêtre ouverte là où ne devrait se voir que le mur de la peinture bidimensionnelle.

Dans les paysages de Céret, ces bizarreries prolifèrent. Elles réapparaissent par places ensuite, dans la *Place Ravignan*, dans l'extravagant *Compotier et pipe* de 1919, dans la *Vue sur la baie* et *Devant la fenêtre*, œuvres de 1921.

Bizarreries ? Gris essaie de lier, dans la même toile, surface et espace, des parties frontales et d'autres en perspective. La difficulté tient à la liaison entre ces morceaux. Ratée, elle laisse la toile dans un état d'hétérogénéité que ne compense pas la cohérence chromatique. L'œil file le long de diagonales qui s'enfoncent, et les plans s'ouvrent comme un éventail. Dans ce cas, sa peinture échappe à Gris et une inquiétude dérange la stabilité des constructions. Les formes se gonflent anormalement, leur substance s'appauvrit, les couleurs sont plus minces, les lignes moins rigides. L'édifice bien rangé des objets est menacé d'effacement.

Dans l'une des dernières peinture, *La Table devant le tableau*, il est impossible de distinguer ce qui serait un linge de ce qui serait *l'image d'une montagne. C'est en* vain qu'un couteau veut résister à l'ébranlement qui fait trembler la réalité : il va tomber à son tour. Ce Gris-là n'est pas le plus célèbre, mais le plus troublant.

Philippe Dagen



« La Vue sur la baie », 1921, huile sur toile 63×100, Musée national d'art moderne, Paris. Donation Louise et Michel Leiris, 1984.

Portraits de famille

Ils sont tous là, Daniel-Henry et Lucie Kahnweiler, Pierre Reverdy, Max Jacob, Berthe Lipchitz, Marcelle Goyet : les amis proches, la famille spirituelle de Juan Gris, les voisins de Boulogne, les anciens de Montmartre. Entre 1918 et 1921, celui-ci a dessiné leurs portraits. De style, ces œuvres n'ont guère de rapports avec les toiles contemporaines. Pas de géométrie, pas d'ellipses : d'un trait sinueux et appuyé, Gris dessine tout, les paupières, les narines, les oreilles, les chevelures. Très légèrement estompés, ces travaux sur papier déconcertent par leur froideur : ce sont les relevés d'un topographe des visages qui ne fait grâce d'aucun détail. Ils n'appellent qu'une comparaison, avec les portraits au crayon de Picasso, lequel eut parfois les mêmes modèles – Jacob ou Reverdy – dans la même période. Réunies au complet en une seule galerie, où figurent aussi quelques natures mortes dessinées, dont l'une dédicacée à Apollinaire, ces œuvres étranges accroissent encore l'intérêt de l'exposition.

La guerre et la danse, à la Fondation Bismarck

BOUCLIERS TRIBAUX. Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Du mardi au samedi sauf jours fériés, de 10 h 30 à 18 h 30. Tél. : 01-47-23-38-88. Catalogue : « Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie », par Jean-Paul Barbier, Purissima Benitez-Johannot et Alain-Michel Boyer, éd. Adam Biro, 256 p., 295 F.

En mai 1968, on a vu resurgir, au Quartier latin, ces armes défensives que l'on croyait disparues. Des boucliers. Ceux qui sont présentés à la Fondation Mona-Bismarck, tirés de l'inépuisable collection Barbier-Mueller, sont (un peu) plus anciens. Fabriqués avec des matériaux divers, ils relèvent tous du principe qui a prévalu à toutes les époques et sur tous les continents : une surface plane pour se dissimuler et une poignée pour tenir l'instrument. Ce dernier peut être rond, carré, rectangulaire ou découpé de formes bizarres, fabriqué en bois, en cuir, en vannerie ou même en métal. Pour se hisser au niveau de l'œuvre d'art, l'arme doit être décorée. Plus son usage guerrier est symbolique, et sa fonction ludique ou rituelle affirmée, plus sa décoration est raffinée.

En Afrique, où l'on privilégie volontiers le compact et l'opaque, leurs formes répondent à leur fonction. De taille modeste, légers, ils servent aux combats rapprochés – le bouclier ovale fabriqué par les Kikouyous (Kenya) est orné de motifs peints, sculptés en zigzag, et creusé d'un œilleton pour observer l'ennemi. Plus lourds, pour les affrontements à distance, ils peuvent être fichés en terre. Ces derniers sont peints de formes assymétriques, que n'aurait pas reniées, dans les années 20, un artiste comme Theo van Doesburg, tel ce bouclier mongo (République démocratique du Congo).

Une pièce collectée au nord du Cameroun, rare, est en métal repoussé imitant le travail du cuir que l'on trouve plus fréquemment à l'est du continent. Les boucliers ronds en peau d'hippopotame étaient fréquents en Ethiopie – de cuir brut, hérissés de bosselettes, chez les Oromos ; ornés de laiton ou d'argent chez les Amharas : ce sont alors des armes d'apparat, réservées à l'aristocratie. La plus belle pièce africaine est sans doute ce bouclier de cérémonie songye (République démocratique du Congo), dont la surface est couverte de triangles en relief, noir et blanc, et dont le centre est occupé par un masque du *kifwebe* (une société secrète) reprenant les mêmes motifs. Il s'agit là d'une arme tout à fait symbolique. Peut-être un signe de paix : un certain nombre d'entre elles, actuellement dans les collections du musée belge de Tervuren, ont été offertes à des administrateurs coloniaux.

CHARGES MAGIQUES

En Asie du Sud-Est, les boucliers semblent avoir été surtout des objets de cérémonies ou des accessoires de danse tant ils sont légers, fragiles, sophistiqués. Celui qui vient de l'île Atauro (Indonésie), avec sa figurine perchée sur une sorte de palme, évoque une sculpture plutôt qu'une arme. Si ces armes sont efficaces, elles le doivent plutôt aux charges plus ou moins magiques dont elles sont le réceptacle : franges de cheveux humains qui ornent les boucliers fabriqués dans la région de Kalimatan (Bornéo), coquillages et fragments de porcelaines chinoises incrustés dans ceux qui viennent des îles Moluques (Indonésie).

Quant à la très curieuse pièce ovoïde rapportée des îles Trobriand (Papouasie-Nouvelle-Guinée) avec ses complexes motifs noirs et rouges sur fond blanc, on s'interroge, depuis le début du siècle, pour en percer la signification : profil des parures échangées d'îles en îles ? images d'oiseaux et de poissons ? représentation des organes féminins ? acte de copulation ? insulte dirigée vers l'ennemi ?

Au-delà de la beauté des formes, ces œuvres à la fonction bien identifiée reflètent aussi une conception de la société. Chez les Banouns du Cameroun, ils étaient le symbole de l'Etat ; chez les jeunes guerriers kikouyous, ils indiquaient leur appartenance à une classe d'âge. L'introduction des armes à feu a sonné la fin de ces armes défensives qui furent encore longtemps exhibées pour des questions de prestige, utilisées pour la danse, ou vendues aux ethnologues puis aux touristes. Certaines pièces fabriquées aujourd'hui en Nouvelle-Guinée figurent avantageusement dans les intérieurs branchés de Paris ou de New York.

Emmanuel de Roux

هكذا من الأصل

Alicia Alonso, l'éternelle pasionaria de la danse

Le Ballet national de Cuba est de retour à Paris pour fêter ses cinquante ans


Alicia Alonso, figure de proue du mythique Ballet national de Cuba.

J.-P. FAVREAU

ON PEUT DIRE ce que l'on veut d'Alicia Alonso. Faire parler ses ennemis comme ses apologistes. Si le Ballet national de Cuba est toujours entre ses mains, alors qu'elle est quasi aveugle, se déplaçant en fauteuil roulant, hanches foutues depuis belle lurette, coccyx récemment endommagé, c'est tout simplement que cette femme, au-delà de l'autorité despotique qu'on lui attribue, est inébranlable. Qui, à part elle, aurait pu tenir à bout de bras une compagnie pendant cinquante ans – avec Loipa Araujo et Josefina Mendez, deux ex-solistes, deux merveilles ?

Excentrique créature, d'autant plus sorcière qu'elle a survécu à toutes les vicissitudes, toutes les embuscades, maintenant haut l'étendard d'un ballet qui, s'il n'est plus ce qu'il était, reste une icône – que Ricard-Havana Club (« El Ron de Cuba ») a choisi de sponsoriser. *Ballet is business.* Aussi. Sa biographie pourrait servir de scénario à Francis Coppola : Alicia Alonso, danseuse, crée sa compagnie en 1948, avant de la transformer en Ballet national de Cuba à la demande de Fidel Castro ; femme, elle vit dans l'ombre du pouvoir ; maître de ballet, elle va des usines aux champs, magnifiant la force d'un peuple, la beauté de La Havane, celle de ses danseurs... Mais elle ne laissera jamais tourner ce scénario, tant elle maudit l'embargo économique américain.

Quinze ans d'absence. La compagnie, invitée en 1992 à la Biennale de Lyon, n'est pas venue à Paris depuis 1984. Huit représentations au Théâtre des Champs-Elysées. *Giselle* et *Le Lac des Cygnes*, pour prouver son excellence. Difficile de faire plus classique, voire académique ! Le Ballet de Cuba : on ne l'a jamais vu danser qu'à La Havane, dans son jus, dans les ors baroques du Gran Teatro, devant son public qui crie le nom des danseurs avec le même cœur que les supporters sportifs. La compagnie a d'ailleurs des allures d'équipe de Coupe du monde : elle exporte ses stars.

PAS DE PARDON !

Pendant les ultimes répétitions parisiennes, on apprenait que Jose Manuel Carreno intégrait l'American Ballet Theater. Il vit désormais à New York avec sa femme et sa fille. Quant au nouveau jeune prodige Carlos Acosta, il arrive de Houston, et serait en route pour Londres. Prix des transferts ? Participer, de loin, au Ballet de Cuba. Système de vases communicants. Principe de l'émigration, économie de pays pauvres. Les étoiles qui vivent en-dehors de Cuba envoient des subsides pour ceux qui restent, pour assurer la formation des plus jeunes. C'est ça la nouveauté : afin qu'ils ne déguerpissent plus avec armes et bagages, les solistes sont autorisés, à condition d'avoir le statut d'« étoile invitée », à danser à l'étranger. *« Mes danseurs ont toujours été payés chaque mois. Et rubis sur l'ongle »*, s'enorgueillit Alicia Alonso (environ 400 pesos, soit 120 F, le double du salaire moyen).

Joan Boada, alors très jeune danseur aux dons exceptionnels, avait profité, il y a six ans, d'une tournée pour rester à Paris, au Jeune Ballet de France. Pourrait-il bénéficier d'une mesure de clémence : *« On n'a pas besoin de lui*, martèle en anglais Alicia Alonso, qui reçoit dans sa loge. *On ne le veut pas. On a assez d'excellents interprètes. Un danseur n'est rien sans le cadre d'une compagnie. Rien du tout. Il se brûle à danser des pas de deux, à sauter, à jouer l'exploit. Rien ! »* Boada vient de partir pour le San Francisco Ballet.

Pas de pardon ! Il n'empêche, Cuba reste un label de la danse. Mais dans quel monde vit Alicia Alonso, frappée de cécité alors qu'elle n'avait pas vingt ans ? Comment s'accommoder de ce genre d'épreuve qui, plus que le castrisme épousé avec fougue et jamais renié, trempe un caractère né pour la gloire ? A quinze ans, elle quittait son île pour New York, triomphait chez Balanchine, revenait en 1956 bâtir un ballet qui allait devenir l'emblème artistique de la révolution. Directrice, mais aussi diva, louée par la critique internationale. En 1994, elle dansait encore *Carmen*, sérieusement maintenue par Jorge Esquivel, pas vraiment un gringalet. Pathétique ?

Tant de plaisir encore. Visible à l'œil nu. Un plaisir de danser qu'elle sait transmettre, très vif, à sa compagnie, comme en témoigne *Le Lac des Cygnes*. Pointes un peu molles ? On a aujourd'hui tellement l'habitude de voir le classique dansé tendu, à la Forsythe, que ce ballet possède le charme surréaliste d'une œuvre portée par des corps insulaires, isolés, « tropicaux ».

L'Ecole cubaine, car il y a une école cubaine, à ce quelque chose de déhanché, de nerveux, qui influence tous les ballets d'Amérique du Sud. Malgré un manque d'intensité dramatique, on a été convaincu par l'intelligence avec laquelle, dans *Le Lac*, Lorna Feijoo a composé son double rôle d'Odette/Odile. L'amoureuse, la femme fatale. Le cygne blanc, le cygne noir. Cuba la blanche, Cuba la noire. Régime libératoire, régime castrateur. Que penser de l'épilogue ? Le cygne blanc se marie avec son prince, Siegfried/Jose Carreno ! Alicia Alonso : monstrueusement idéaliste ? Amour du héros positif coûte que coûte. Une fiesta est prévue du 28 octobre au 7 novembre à La Havane. Le Ballet de Cuba fêtera ses cinquante ans. Le triomphe d'Alicia et des siens. Happy end.

Dominique Frétard

★ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Jusqu'au 29 septembre, à 20 h 30 (le 27, à 15 heures). De 70 F à 350 F. Tél. : 02-43-43-59-59. Tournée en octobre au Mans (le 2), Lausanne (le 4), Avignon (le 7), Montpellier (du 9 au 11) et Lyon (du 14 au 18).

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : François Barré a été nommé directeur de l'architecture et du patrimoine**, sur proposition de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, mercredi 23 septembre en conseil des ministres. Il avait déjà été nommé directeur du patrimoine et directeur de l'architecture, le 3 septembre 1997, dans la perspective de la fusion des deux directions du ministère de la culture. *Le Journal officiel* a publié mardi 22 septembre le décret portant création de cette direction unique.

■ **CINÉMA : le budget 1999 du Centre national du cinéma s'élèvera à 2,69 milliards de francs**, a annoncé le 22 septembre le directeur du CNC, Marc Tessier. Les crédits du CNC proviennent essentiellement du « compte de soutien » et des crédits du ministère de la culture. Deux tendances se dégagent pour l'année prochaine, selon M. Tessier : l'embellie pour la fréquentation des salles de cinéma et des *« temps difficiles »* pour la production audiovisuelle. Le CNC table sur une fréquentation de 165 millions d'entrées en 1998 (148,2 millions en 1997) et prévoit 168 à 170 millions d'entrées en 1999. L'audiovisuel traverse une passe difficile en raison d'une baisse des recettes publicitaires, du *« ralentissement des débouchés et du nombre d'heures »* de production, en attendant que les chaînes thématiques prennent le relai.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Arcade Music France (240 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997)** a été repris par Wagram Musique SA, émanation du groupe d'investissement hollandais Wagram Equity Partners. Arcade Music France, filiale de la société hollandaise Arcade, avait enregistré une perte de 65 millions de francs en 1997. Arcade possède à son catalogue Dana International, Johnny Clegg, ou encore, sous l'enseigne Flarenasch, Hugues Aufray, Carlos, Demis Roussos.

Une direction unique de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

LA CRÉATION d'une direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture a été officialisée par un décret paru au *Journal officiel* du 22 septembre. Cette nouvelle direction centrale, à l'étude depuis novembre 1997, était souhaitée par la ministre de la culture, Catherine Trautmann. Elle réunit l'ancienne direction du théâtre et des spectacles et celle de la musique et de la danse. Elle sera dotée de trois sous-directions – création et activités artistiques, enseignements et pratiques artistiques, formation professionnelle et entreprises culturelles –, d'un service de l'inspection et de l'évaluation, d'un secrétariat général (une nouveauté) et d'une mission de communication.

Trois comités de suivi, respectivement de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, sont créés auprès du directeur. Le conseil des ministres a décidé le 23 septembre de confier la nouvelle direction à Dominique Wallon, inspecteur général des finances et, jusqu'alors, directeur du théâtre et des spectacles.

Deux manuscrits de Rimbaud et Lautréamont vendus aux enchères

LE MANUSCRIT d'*Une saison en enfer*, d'Arthur Rimbaud, sera vendu aux enchères le 17 novembre à la salle Drouot-Montaigne à Paris, à 15 heures. Cette œuvre en prose, écrite en 1873, apparaît comme un bilan et le point terminal de l'itinéraire littéraire du poète. A cette occasion seront également dispersés dix poèmes autographes de l'auteur du *Bateau ivre*. Au cours de la même vente sera mise aux enchères par Me Jacques Tajan, commissaire-priseur, la « Lettre à Darasse » d'Isidore Ducasse (Lautréamont), datée du 12 mars 1870, considérée comme le testament littéraire de Lautréamont.

L'Adami a adopté ses nouveaux statuts

LA SOCIÉTÉ CIVILE pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (Adami) a adopté le 21 septembre lors d'une assemblée générale extraordinaire la réforme de ses statuts. Faute de la majorité des deux-tiers requise par la loi, une nouvelle AG portant sur l'approbation de l'action artistique de l'Adami sera réunie prochainement. L'association Protection des ayants droit, opposée à la gestion actuelle de l'Adami, a indiqué qu'elle engagerait des poursuites judiciaires, notamment en raison du *« financement discriminatoire des organisations syndicales uniquement confédérées »*.

Eymoutiers rend hommage à Georges Guingoin, soldat de la liberté

À L'ESPACE REBEYROLLE d'Eymoutiers (Haute-Vienne), sur la route de Nedde, il y a une peinture sur bois de 26 mètres carrés, accrochée comme de guingois. Elle appartient à la commune. Rebeyrolle y a figuré un homme au corps ardent. Il sort d'un cratère où tonne la raison, fonce nu dans la nuit, l'œil immense. Il piétine des brimborions de nazisme. Il s'appelle *Le Cyclope*, porte un sous-titre : *Hommage à Georges Guingoin* (1987).

C'est l'hommage du peintre le plus violent depuis Goya, à l'homme d'action, l'homme des bois, Georges Guingoin, instituteur de la République, lançant seul son maquis du Limousin en 1940. Guingoin est né au nord du département, à Magnac-Laval. Les parents de Rebeyrolle furent instituteurs à Eymoutiers. Les deux hommes sont vivants, très vibrants. Rebeyrolle a soixante-douze ans, Guingoin, quatre-vingt-cinq. Le temps ne fait rien à l'affaire. Ils sont là, bien posés sur la terre. Ils s'appellent. L'un, l'artiste, parle doucement ; l'autre tonitrue d'un rire étincelant. Vendredi 25 septembre 1998, à 17 heures, le collège d'Eymoutiers prend le nom de Guingoin.

C'est un nom qui sonne. *« Vous savez, dans le temps, on ne donnait aux écoles et aux collèges que des noms de morts. Alors c'est drôle... »* Dans le maquis, on l'appelait « Le Grand » ou même « Lo Grand ». Dans ses troupes, on disait « Lo Grand Maquis ». Quand Georges Guingoin sort de l'ombre, ou qu'il marche d'un pas douteux lors de son entrée à Limoges libérée sans massacre, le 20 août 1994, il impressionne. Pour de Gaulle, c'est *« une des plus belles figures de la Résistance »* : *« Durant la période héroïque 1942-1944, il est difficile de faire un choix dans ses innombrables faits d'armes. Chef et soldat, c'est à tous instants qu'il a donné le plus magnifique exemple d'héroïsme, de maîtrise de soi, du mépris total de la mort. »*

PROCÈS STALINIEN EN HEXAGONE

« Lo Grand », « Le Soldat », l'homme des bois fameux pour ses coups d'audace, le partisan qui devança la mobilisation de son parti (communiste) englué dans le pacte germano-soviétique, le justicier rigoureux, le maire de Limoges (de 1945 à 1947), a été l'un des hommes les plus salis par l'iniquité. Il a payé au prix fort son indépendance féroce. On a voulu lui mettre sur le dos de sales histoires, le condamner et même le tuer en douce. On n'a jamais eu à l'acquitter : tout s'est soldé par un non-lieu (voir *L'Affaire Guingoin*, de Michel Taubmann, éd. Lucien Souny, 1994).

En prison, il est allé aussi loin que possible dans l'humiliation et les bordures de la folie. Comme s'il devait, outre la vengeance de ceux, en nombre, que son existence seule disqualifiait, subir une sorte de procès stalinien en Hexagone. Il n'a jamais manqué du soutien de Claude Bourdet, Léo Hamon, Jean Cassou, Emile Kahn, Mauriac ou de ses frères d'armes, comme le capitaine Marcel, du maquis poitevin : *« Guingoin, c'est la rectitude faite homme. Il était si bien que même le PC n'en a plus voulu. »* Il n'empêche.

Guingoin a fini sa vie professionnelle dans l'Aube d'où est originaire sa femme. Tous les 6 août, il réunit les survivants du « Grand Maquis » dans les bois. Le parti de Robert Hue voudrait lui rendre justice. Le collège d'Eymoutiers choisit son nom. A Magnac-Laval, une rue le porte déjà. La plaque en fut volée la nuit de l'inauguration.

Francis Marmande

Colloque pour le « dépoussiérage » du Musée lorrain de Nancy

NANCY
de notre correspondante

C'est un des monuments remarquables de Nancy, l'orgueil de la Vieille-Ville. Mais aussi un des soucis de la municipalité dont le patrimoine pèse lourdement sur les finances. Le palais ducal de Nancy est aujourd'hui le Musée lorrain. Une grosse machine qu'il convient de dépoussiérer, rénover, rajeunir, adapter aux exigences d'un *« public expert »* afin que cette institution tienne enfin le rôle qui est le sien, celui d'un véritable musée régional. Sa rénovation était au centre d'un séminaire rassemblant des conservateurs de musées d'histoire et d'ethnographie français et étrangers, organisé à Nancy à l'initiative de la direction des musées de France.

Ici, *« nous avons tous les problèmes en même temps... »*, explique Martine Mathias, nouveau conservateur en chef. Pourtant, la tâche muséographique, architecturale, scientifique ne rebute personne. Ainsi le président François Streiff, ancien doyen de la faculté de médecine, y passe toutes ses journées : *« Le 3e plan Etat-région prévoyait 80 millions de francs pour le Musée lorrain. Ce crédit a à peine été grignoté. Trois millions seulement ont été consommés. Il faut désormais l'inscrire comme priorité culturelle régionale dans le 4e Plan. »* L'équipe de direction a donc six mois pour présenter un avant-projet. Une gageure quand on sait que les collections ne seront informatisées... qu'à la fin de cette année.

« RIEN DEPUIS TRENTE ANS »

Le Musée lorrain, que 60 000 personnes visitent chaque année, attirées surtout par *La Femme à la puce* ou *Saint-Jérôme lisant*, de Georges de La Tour, est d'abord une initiative privée de quelques érudits et notables nancéiens. Il y a 150 ans tout juste, ils fondèrent la Société lorraine d'archéologie, fondatrice de ce musée historique fortement ancré dans l'identité régionale.

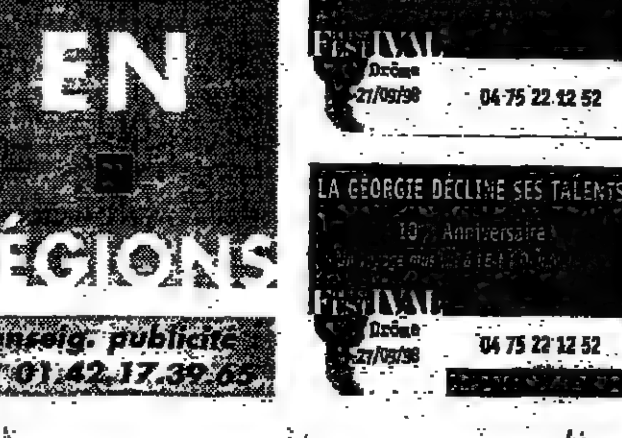
Un siècle et demi après, cette particularité structurelle est parfois pesante, l'association conservant un pouvoir décisionnel fort. Le Musée lorrain a été pendant de nombreuses années quelque peu oublié. Aujourd'hui, *« sa muséographie est complètement dépassée. Depuis trente ans, on n'y a rien fait. C'est tout le problème ! »*, souligne Géraud de La Tour d'Auvergne, aujourd'hui inspecteur honoraire des affaires culturelles, et qui avait conduit une mission d'inspection en 1995.

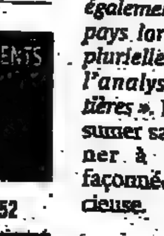
Dominique Flon, maire adjoint à la culture, admet ce retard : *« Nous devions mener d'autres projets tels que la réfection de la salle Poirel, en vue du centenaire de l'école de Nancy, en 1999, l'extension du Musée des Beaux-Arts et le lancement du Centre régional de musique actuelle. »*

Les collections du Musée lorrain vont de la préhistoire au début de ce siècle – elles réunissent numismatique, archéologie, ferronnerie, arts populaires abrités par l'église des Cordeliers et son couvent. Martine Mathias reconnaît *« la nécessité d'une synthèse claire et forte, de dégager des thèmes fédérateurs pour la Lorraine »*.

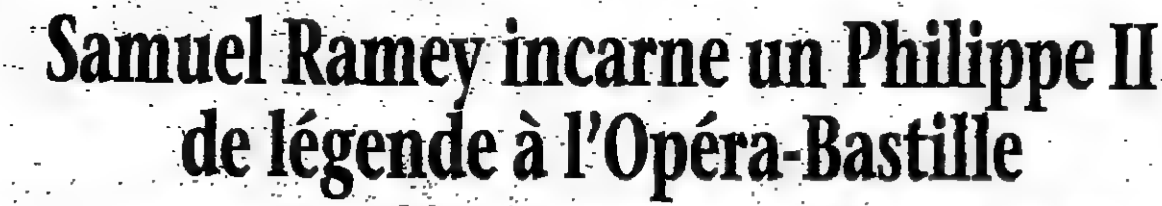
Emilia Vaillant, chargée de mission à l'inspection générale des musées, estime qu'*« un fil d'Ariane est nécessaire pour conduire le visiteur dans son parcours. Il faudra également montrer la diversité des pays lorrains et les composantes plurielles de l'identité régionale, l'analyse des différentes frontières »*. Le musée pourra alors assumer sa fonction première : donner à connaître une région façonnée par une histoire capricieuse.

Monique Raux





هكذا من الأصل



Samuel Ramey incarne un Philippe II de légende à l'Opéra-Bastille

James Conlon en fosse et une distribution irréprochable donnent à Don Carlo une haute intensité

L'Opéra-Bastille accueille, jusqu'au 18 octobre, un grand *Don Carlo*. La mise en scène de Graham Vick, très littérale, restitue une somptueuse Espagne du Siècle d'or, toute à ses délires baroquisants. La distribution est superbe, mais c'est la figure de Philippe II, incarné par Samuel Ramey, tragique au plus profond, qui l'emporte. Magistralement conduit par James Conlon, l'orchestre touche au cœur du drame.

DON CARLO, de Verdi. Samuel Ramey (*Filippo II*), Neil Shicoff (Don Carlo), Vladimir Chernov (Rodrigo), Kristinn Sigmundsson (Il Grande Inquisitore), Carol Vaness (Elisabetta), Dolora Zajick (Eboli), Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène).
OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-44-73-13-00. 60 F à 650 F. Les 26 et 29 septembre, 2, 6, 9, 12, 15 octobre, à 19 heures ; le 18 à 15 heures.

Contrairement à ce que la logique du lieu eût laissé pressentir, cette nouvelle production de *Don Carlo* a sagement opté pour la traditionnelle version italienne en quatre actes, évitant ainsi les écueils de la monumentale version originale en français (et en cinq actes). Sous le joug implacable de l'Inquisition, dans la nuit funèbre des tombeaux et des huis clos, cet opéra de la génuflexion se joue de tous les drames humains : amours impossibles, révolte, sacrifice, hypothétique liberté et indéfectible solitude. La mise en scène de Graham Vick, très – trop ? – littérale, fonctionne. Pas ou peu de relief, tout est traité par larges aplats de couleurs que domine, symbole tutélaire, *la croix omniprésente* : au sol, figurant le gouffre amer du tombeau, sur les murs, en sombres sentinelles, au ciel enfin, comme l'espoir entrevu d'un au-delà plus libre. Seules ouvertures au monde extérieur, ces paysages projetés, les grandes dunes désolées de la Flandre.

Littérale également, la spectaculaire scène de l'Autodafé avec son délire baroquisant, d'un kitsch volontairement assumé. C'est la Grande Espagne du Siècle d'or, caparaçonnée jusqu'à l'écœurement, qui mène les suppliciés au bûcher rédempteur : procession avec saint en châsse montée sur carosse d'argent, Vierge en majesté, soldatesque en armure, clergé et cour en grand apparat – le roi, tout couronné de splendeurs, jaillira du tabernacle !

Grande pertinence scénique (pas de hiatus visuel entre personnage et chanteur) et vocale : la distribution est superbe. Aux côtés du Don Carlo de Neil Shicoff (souplesse et vaillance, tendresse et véhémence), Carol Vaness incarne une reine magnifique, poignante de retenue et de majesté douloureuse, donnant à cet archétype *conventionnel les vrais frémissements* d'un cœur. Dolora Zajick confère à la princesse Eboli – le seul personnage qui ait (avec le marquis de Posa) une véritable trajectoire héroïque – les couleurs de sa voix chaude et puissante. Vladimir Chernov est un Posa d'un grand pouvoir émotionnel, qui privilégie l'aspect sacrificiel de son personnage – l'amour porté à Don Carlo l'emportant sur celui que son héroïsme devrait à la Flandre –, mais il manque un peu de projection dans les passages *di forza* (souffrant parfois d'une émission un peu basse dans les notes tenues).

« LES PLEURS DE L'ÂME »

Cependant c'est la figure de Philippe II, tragique au plus profond, qui l'emporte. Samuel Ramey campe là un roi d'une inoubliable grandeur déchue, dont l'opéra mime, sous les dehors du pouvoir, la défaite absolue. Legato large, timbre aux limites parfois du souffle, variété de couleurs, grande intériorité, puissance des sursauts du vieux lion blessé, tout sonne juste. Tel ce magnifique début de l'acte III (le fameux *Ella giammai m'amo*), lui en quasi-pénitent érémitique, table noire, décor de vanités, accoudé avec cette *terrible méditation sur la vieillesse* et la mort. Puis cette scène hallucinante de violence avec le Grand Inquisiteur (Kristinn Sigmundsson tellurique), ce duel de Titans sur fond de chaos biblique et de Père sacrificiel !

Magistralement conduit par James Conlon, l'orchestre touche au cœur du drame, qu'il le précède d'un sombre prélude, le soutienne d'un revers de cuivres ou l'accable d'une péroraison aux terribles accents. Tour à tour chambriste, confident, partenaire à part entière ou commentateur, il l'accompagne jusqu'à son terme : le duo d'adieu pacifié de l'infant et de la reine où coulent *« les pleurs de l'âme »*. Avant le coup d'arrêt final, l'enlèvement de Don Carlo happé par les mânes salvateurs de son ancêtre Charles Quint.

Marie-Aude Roux

Une adaptation théâtrale d'« Une journée particulière » vouée au succès

***UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE*, d'Ettore Scola. Mise en scène : Jacques Weber. Avec Jacques Weber, *Françoise Fabian*, Christine Pignet, Dominique Blazet, Maud Narboni, Christophe Cutnet, Jean-*Christophe Lucchesi*.**
PORTE SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, Paris, 10e. Tél. : 01-42-08-00-32. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45, samedi à 18 heures et dimanche à 15 heures. De 50 F à 250 F. Durée : 1 h 35.

Le film *Une journée particulière*, d'Ettore Scola (1977), est régulièrement rediffusé par les télévisions. Son anti-machisme calibré grandes causes semble inusable. Brève rencontre de deux humiliés du fascisme qui sont aussi deux stars : Sophia Loren (Antonietta) et Marcello Mastroianni (Gabriele). La journée est celle du 8 mai 1938, où tout Rome défile via dei Fori Imperiali aux pieds de Mussolini et de Hitler. Tout Rome, sauf Antonietta et Gabriele. Elle est une mère de famille nombreuse quasi analphabète, folle éprise de son *Duce*. Il appartient aux victimes de l'ordre nouveau, intellectuel licencié de la radio parce que homosexuel. Rencontre, compré*hension, incompréhension*, baisers, gifles, amour entre les linges séchant sur la terrasse, séparation. A jamais.

L'affiche d'*Une journée particulière*, la pièce présentée au Théâtre de la Porte-Saint-Martin à Paris, fait plus que rappeler celle du film de Scola. Mêmes couleurs fanées, glissements infimes des compositions, des noms, des visages. Jacques Weber émerge difficilement sous le masque de Mastroianni. Il ne jouera pas Gabriele, mais Mastroianni jouant Gabriele. Françoise Fabian se démarque plus nettement de Sophia Loren, sans rompre pour autant. L'annonce est claire : il sera moins question d'adaptation que de reproduction. Les très nombreux spectateurs du film sont appelés à en voir une représentation vivante. Et cela coule de source, car Ettore Scola est le représentant-type de ce cinéma-théâtre filmé, dont l'équivalent télévisé s'appelait encore dramatique à l'époque. Le tournage en studio ren*forçait les effets de décor*, le renfermement dans une scène hors du temps, paradoxalement confirmé par un contrepoint de bandes d'actualité. Le coscénariste de Scola, Ruggero Maccari, n'a eu qu'à donner quelques coups de gomme pour faire œuvre théâtrale, et conduire au succès une pièce régulièrement montée en Italie comme en France. Il y a seize ans, Jacques Weber interprétait Gabriele au Théâtre du Huitième, à Lyon. Cette fois, il est son propre *metteur en scène*. Il mène l'affaire avec le détachement de ceux qui savent que pour eux, quoi qu'il arrive, c'est gagné d'avance.

Jean-Louis Perrier

Strauss dans les murs neufs du Grand Théâtre de Genève

LE CHEVALIER À LA ROSE, de Richard Strauss. Avec Tina Kiberg (La Maréchale), Angelika Kirchschlager (Octavian), Penelope Thorne (Marianne), Martine Mahé (Annina). Orchestre et Chœurs du Grand Théâtre, Philippe Augain (direction). Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène). Grand Théâtre de Genève. 27 et 29 septembre, 2 et 5 octobre à 19 heures. 30 FS à 155 FS (120 F à 620 F). Tél. : 00-41-22-418-31-30.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Cage de scène modernisée, fauteuils restaurés, parquet rapporté, marbres retrouvés : trente-six ans après sa reconstruction, le Grand Théâtre de Genève s'est offert, pour près de 100 millions de francs, un sérieux lifting. Pour marquer l'événement, Renée Auphan a programmé *Le Chevalier à la rose*. Prudente, la directrice du Grand Théâtre avait demandé aux metteurs en scène de prévoir une production à l'horizontale, ne sachant pas si tous les travaux seraient achevés. Patrice Caurier, Moshe Leiser et leur décorateur Christian Fenouillat ont donc imaginé une grande boîte mobile pour servir de cadre aux trois actes de l'opéra. Ce dispositif a gêné les compères, qui ne font pas preuve de leur verve habituelle. Les séquences de comédie sont empruntées, le décor de chaque acte est habillé de couleurs laides qui jurent avec les costumes d'un XVIIIe siècle convenu.

La satisfaction est plus grande du côté de la musique. Philippe Augain, chef français qui dirige partout sauf en France, sait ce qu'est le théâtre. Son interprétation tient le juste milieu entre mé*lancolie et parodie, avec ce qu'il* faut de distance dans le traitement des valses qui rythment la partition. Les bois et cuivres de l'Orchestre de Suisse romande nouent avec les chanteurs des dialogues subtils, sans que le souci de faire ressortir les nuances nuise à la continuité du discours. La soprano Tina Kiberg campe une Maréchale émouvante, avec une voix ample et une ligne musicale bien tenue. Le timbre d'Elizabeth Norberg-Schulz (Sophie) est encore vert, mais laisse fuser des aigus ravissants. La basse allemande Markus Hollop fait du baron Ochs un personnage svelte, agile, d'une arrogance amusée, loin de la balourdise dont il est trop souvent affublé.

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Le Monologue d'Adramélech
En moins d'une heure, Serge Tranvouez passe à l'épreuve de sa seule voix dix, vingt, trente, quarante personnages sortis du *« limon »* novarinien pour les rivages du dire, du médire, du mal-dire. Chez Valère Novarina, les mots emportant leur locuteur dans leurs valises, moulinés, exposés, détournés, choyés et tyrannisés pour avouer ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, ce qu'ils voudraient être. Rien de moins que de *« satanés marmillards de billons d'apparents ! »* appelant les *spectateurs à leurs réjouissances.*
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Les 24, 25 et 26, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Pascale Houbin
La chorégraphe seule en scène dans une pièce intitulée *Récital*. Sur des chansons célèbres de Juliette Gréco, Pierre Perret, Léo Ferré, Bourvil..., Pascale Houbin danse uniquement avec ses mains, ce qu'elle appelle avec à-propos des « chansons de gestes ». A l'accordéon, Malik Nahassia. Original.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 19 h 30, les 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-44-78-13-15. De 40 F à 50 F.

LIMOGES

Festival des francophonies du Limousin
Le quinzième Festival des francophonies du Limousin s'ouvre le 24 septembre à Limoges et se prolonge jusqu'au 4 octobre, dans dix lieux de la capitale régionale et dans vingt-cinq villes et villages des trois départements de la région. Au programme notamment : Michel de Ghelderode (*Le Grand Macabre*), Koffi Kwahulé (Côte-d'Ivoire), Koulsy Lamko (Tchad), Wadji Mouawad (Québec), Mohamed Kacimi (Algérie), Nourredine el Ali (Tunisie), Boubacar Boris Diop (Sénégal). La chanteuse malienne, Rokia Traoré (prix de Radio-France internationale 1997), donnera trois concerts à Limoges, les groupes africano-folk Guissé et Nakodjé offriront plusieurs prestations à travers la région. Une série de rencontres et de colloques est prévue sur le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.
Festival international des francophonies, 11, avenue Charles-de-Gaulle, 87000 Limoges. Tél. : 05-55-10-90-10.

VERDUN (Meuse)

Festival Densités
En sous-titre, Densités annonce sa couleur : *« Festival international de quelques musiques d'aujourd'hui »*. Dans un petit lieu de l'agglomération verdunoise, cette cinquième édition est un rassemblement imaginatif de musiques improvisées, de rock, d'avant-gardes diverses visuelles et sonores. Au programme : le Trio Collot et Jean-Marc Montera, Alma Fury, Evan Parker et Lê Quan Ninh, Ruedi Bülher, Jean-Luc Capozzo, Axel Dorner, René Lussier, Dominique Répécaud, Otomo Yoshihide, Dominique Petigand, les installations Vu d'avion...
Le Lavoir-MJC, place Maginot, 55430 Belleville-sur-Meuse. Jusqu'au 27 septembre. De 40 F à 140 F, pass festival 220 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ainsi va la vie
de Forest Whitaker (Etats-Unis, 1 h 55).
Avions de papier
de Farhad Mehranfar (Iran, 1 h 30).
La Classe de neige (*)
de Claude Miller (France, 1 h 36).
Conte d'automne
Film français d'Eric Rohmer (France, 1 h 50).
Le Dernier voyage de Robert Rylands
de Gracia Querejeta (Espagne, 1 h 40).
Inquiétude
de Manoel de Oliveira (Portugal, 1 h 50).
Magic Warriors
de Ronny Yu (Etats-Unis, 1 h 43).
Le Témoin du marié
Film italien de Pupi Avati (Italie, 1 h 43).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

Deux mains, la nuit
de Robert Siodmak. Américain, 1945, noir et blanc (1 h 23).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Cinquante ans après, Cobra
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 24 septembre au 25 octobre. 20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Chat en poche
de Georges Feydeau, mise en scène de Muriel Mayette.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.
Le Poisson des grands fonds
de Marieluise Fleisser, mise en scène de Bérangère Bonvoisin.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Cabaret citrouille, revue (et corrigée)
d'Achille Tonic et Ferdinand Lecomte, mise en scène d'Achille Tonic.
Chapiteau Achille Tonic, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Mo Gare d'Austerlitz. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.
Demi-jour
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.
Orchestre de l'Opéra de Paris
Brahms : *Symphonie no 3*. Dvorak : *Symphonie no 7*. James Conlon (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 245 F.
Orchestre national de France
Schreker : *Ouverture pour un drame*. Elgar : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Bartok : *Concerto pour alto et orchestre*. Hindemith : *Métamorphoses*. Sabine Toutain (alto), Carlos Dourthé (violoncelle), Christof Perick (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

ANNULATIONS

Tricky, Red Snapper
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-40-46-15-71. 154 F.

DERNIERS JOURS

30 septembre :
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Du mardi au vendredi, à 21 heures : le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Diego Rivera, Frida Kahlo
Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 40 F.

EN VUE

■ Un désespéré s'est rompu le cou en tombant du piédestal où il s'était hissé pour tenter d'accrocher sa corde au bras levé de la statue de **Lénine**, à Gorno Altaisk, en Sibérie.

■ Les Russes retiennent de la période brejnévienne la protection sociale (78 %), les succès dans la science et la technique (66,9 %) et le prestige du pays dans le monde (65,1 %), d'après une étude de l'Institut des problèmes sociaux et nationaux, publiée mardi 15 septembre.

■ Au centre de Tachkent le buste de **Karl Marx** a été remplacé par la statue de **Tamerlan**, héros national des Ouzbeks, tyran sanguinaire du XIVe siècle.

■ **Joan Kroc** a fait don, mercredi 23 septembre, à Rancho Santa Fe en Californie, de 80 millions de dollars (480 millions de francs) à l'Armée du Salut, en rappelant comment, chaque année, **Ray**, son époux salutiste, propriétaire des restaurants McDonald's, se rendait à San Diego, déguisé en Père Noël, pour agiter la clochette autour de la marmite.

■ Une fidèle d'un mouvement évangélique, chef de caisse, condamnée, mardi 22 septembre, par le tribunal correctionnel de Nancy, à trois mois de prison avec sursis, pour *« discrimination à raison de la religion »* sur le lieu de travail, exigeait de ses caissières des ongles courts, les limait elle-même à l'occasion et leur retirait énergiquement le vernis.

■ Quatre pompiers, deux policiers, un chauffeur-routier et sa femme, éclaboussés, mardi 22 septembre, sur une autoroute des West Midlands en Grande-Bretagne, par le sang coulant accidentellement d'un camion qui transportait 22 tonnes de viande provenant d'un troupeau de vaches laitières, folles peut-être, se sont fait immédiatement désinfecter à l'hôpital.

■ Les spécialistes savaient depuis huit ans qu'il s'agissait d'une simple chemise de nuit, mais ont préféré garder le secret : la reine qui la prenait pour le vêtement de lin que portait le roi **Charles Ier**, le jour de son supplice, ne manquait pas une occasion de la montrer à ses invités au château de Windsor.

■ L'université du Pays de Galles doit inaugurer un cours sur la réaction collective provoquée par l'accident de **Lady Di**, en août 1997, à Paris, intitulé *« Diana : sa vie et son impact »*.

■ Samedi 19 septembre, à Ravenne en Italie, **Lu Jing** a lu le XXVIe chant de *La Divine Comédie*, traduite en chinois par le professeur **Huang Wenjie** : **Dante** et **Shakespeare** sont les auteurs étrangers le plus appréciés en Chine.

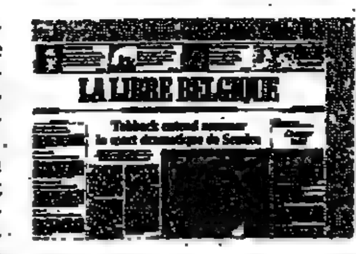
Christian Colombani

En Belgique, une expulsion tourne au drame

Une Nigériane de vingt ans déboutée du droit d'asile est morte pendant que les gendarmes tentaient de l'expulser de force. « La Libre Belgique » publie un témoignage bouleversant de la jeune femme et consacre sa « une » à cette affaire

L'ÉMOTION est grande en Belgique après la mort, dans la soirée de mardi 22 septembre, de Semira Adamu, une jeune Nigériane qui avait été mise de force, un peu plus tôt dans la journée, dans un avion de la Sabena en partance de Bruxelles pour l'Afrique. La jeune femme avait été soumise, alors qu'elle se trouvait déjà dans l'appareil, entravée sur son siège entre deux gendarmes, à la « technique du coussin », qui consiste à coller un oreiller sur le visage de la personne à neutraliser. L'étouffement ainsi provoqué aurait pour effet de calmer cette dernière... Dans le cas de Semira Adamu, il est vraisemblablement la cause, directe ou indirecte, du décès de la jeune femme, âgée de vingt ans. Une autopsie a été pratiquée pour parvenir, si cela est possible, à une certitude médicale.

Semira, arrivée sans papiers en Belgique en mars, avait déjà fait l'objet de cinq tentatives d'expulsion. Elle n'entrait pas dans la catégorie des réfugiés politiques et elle avait été déboutée de sa demande d'asile. L'Office des étrangers avait décidé de ne pas prendre en considération le fait qu'elle avait fui son pays pour échapper à un mariage forcé avec un homme de soixante-cinq ans. Cet élément était considéré comme d'ordre purement personnel.


LA LIBRE BELGIQUE

La Libre Belgique de jeudi apporte un témoignage bouleversant sur cette affaire. Il s'agit du récit, rédigé par la jeune femme elle-même, de sa quatrième tentative d'expulsion. Les précédentes avaient échoué, Semira refusant de monter dans l'avion. La quatrième fois, ce fut nettement plus brutal. *« J'ai été réveillée à 6 h 30 par une employée qui m'a annoncé que je devais retourner dans mon pays et que j'avais vingt minutes pour emballer mes affaires. Ils m'ont escortée jusqu'à la porte d'entrée et ils m'ont fait monter dans le fourgon pour l'aéroport. A l'arrivée, ils m'ont attaché les bras à deux endroits et aussi les jambes. Puis ils m'ont enfermée dans une cellule d'isolement »*, raconte la jeune femme dans une lettre envoyée de son centre de détention. Elle est restée dans cette cellule de 7 heures à 10 h 30. *« Ils sont ensuite venus me chercher. Une fois à l'intérieur de l'avion, j'ai commencé à crier et à pleurer. Huit hommes se sont rassemblée autour de moi, deux gardes de sécurité de la Sabena et six policiers. Les deux gardes m'ont forcée. Ils poussaient partout sur mon corps et l'un d'eux compressait un oreiller sur mon visage. Il a presque réussi à m'étouffer. Puis les passagers sont intervenus, et ils ont ont dit qu'ils allaient sortir de l'avion si on ne me libérait pas. Il y a eu une bagarre dans l'avion et ils ont dû me libérer. »*

A la sixième tentative, mardi, le même sénario s'est reproduit, « technique du coussin » incluse. Et cette fois, Semira Adamu en est morte. Les deux gendarmes qui encadraient la jeune femme dans l'avion ont été inculpés mercredi pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Le ministre de l'intérieur, Louis Tobback, a déclaré qu'il s'agissait *« du jour le plus noir de sa carrière politique »* et qu'il n'avait *« pas dormi de la nuit »*, mais qu'il n'entendait pas pour autant démissionner.

En France, le 25 août 1991, un Sri Lankais est mort à l'aéroport de Roissy dans des circonstance comparables, lors d'une seconde tentative d'expulsion. Un collectif de sans-papiers d'Ile-de-France a appelé à un rassemblement de protestation devant l'ambassade de Belgique à Paris, vendredi, de 12 à 14 heures.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ La Haute Assemblée élira, le 1er octobre, le président du Sénat. Un vote dont tout laissait penser qu'il ne serait qu'une formalité, l'actuel président, René Monory, devant être reconduit sans difficulté à sa tête. Mais voilà que cette élection sans histoires menace de devenir un nouvel épisode d'un feuilleton politique connu : « La droite dans tous ses états ». Au point de départ, l'état de santé du président René Monory, fragile, et son âge, soixante-quinze ans. De cela, il y a quelques mois à peine, toute l'opposition pourtant s'accommodait. Mais les faiblesses des uns faisant le bonheur possible des autres, des ambitions sont nées pendant l'été. Au bout du compte, c'est des rangs du RPR que vint l'assaillant, Christian Poncelet, soixante-dix ans, sénateur RPR des Vosges, président de la commission des finances du Sénat, et à ce titre dispensateur des crédits du chapitre 6751 du budget, c'est-à-dire des subventions aux communes, s'est acquis par là même quelques solides amitiés parmi les sénateurs.

RFI
Dominique Burg

■ Jacques Chirac était en Chine en mai 1997, le ministre des affaires étrangères s'y est rendu après lui; c'est le tour de Lionel Jospin. Tout est normal, les premiers ministres, de cohabitation ou pas, visitent Pékin. Lionel Jospin n'abuse pas, d'ailleurs, des avions long-courrier. Il sait parfaitement que c'est sur la scène internationale que le président de la République se ressource, existe, incarne la France, moins à l'étroit que dans l'Hexagone, où le chef du gouvernement gouverne. La politique étrangère est aujourd'hui consensuelle, elle sera peut-être un jour élément de différenciation entre les deux faux complices, entre les deux vrais rivaux de l'exécutif.

LES ÉCHOS
Alfred Grosser

■ L'Allemagne, ce n'est pas seulement l'ancienne République fédérale. On l'oublie souvent en France. On l'a trop souvent oublié dans les milieux dirigeants d'Allemagne occidentale, des milieux qui ne se sont guère ouverts depuis huit ans aux nouveaux concitoyens. Mais les voix de l'Est comptent, surtout lorsque le résultat est incertain. Et voici que les « nouveaux Länder » se trouvent au centre de débats multiples. Il n'y aurait pas eu de réunification sans l'action personnelle de Helmut Kohl. L'ingratitude est grande mais il paie aussi ses erreurs. Oui, la décision du 1er juillet 1990 (1 ostmark égale 1 deutschemark) était politiquement nécessaire. Mais pourquoi avoir dit aux salariés de l'Est qu'ils allaient être désormais rémunérés en bons deutschemarks, alors qu'avec de tels salaires les produits de l'Est devenaient invendables ? Les usines étaient en faillite et les ouvriers allaient toucher non pas un salaire mais une indemnité de chômage. Et pourquoi avoir dit aux concitoyens occidentaux que la réunification ne leur coûterait rien ? La fuite devant les vérités difficiles n'est nullement une spécialité française.

www.fanfr.com

Les scripts des épisodes de « Friends » sont sur un site français qui lève le voile sur la cinquième saison

ANGOISSANTE question : Ross va-t-il épouser Emily ? Les « accros » de *Friends* ont eu la primeur de la réponse en regardant sur NBC, le 23 septembre, le premier épisode de la cinquième saison de la célèbre série. Mais les internautes qui se sont connectés au site Web du fan club français ont pu l'avoir peu de temps après, grâce au résumé qui en a été fait dès le lendemain.

Estampillée « série-culte », la sitcom *Friends* – diffusée en version originale sur Canal Jimmy et en version française sur France 2 – égrène au fil des épisodes les grandes joies et les petits tracas d'une bande de trentenaires new-yorkais.

Parmi les centaines d'adresses consacrées à la série – pour leur grande majorité en langue anglaise –, le site fanfr.com – bilingue français-anglais – illustre bien l'engouement d'un nombre d'amateurs sans cesse grandissant.

Dans un menu très complet, divisé en douze chapitres, on trouve tout : la biographie de Jennifer Aniston, l'interprète du personnage de Rachel Green, l'impact de la série au Chili (où elle est très prisée par les vingt/vingt-huit ans), une base de données contenant mille photographies des acteurs, les recettes de Monica (interprétée par l'actrice Courtney Cox, vedette des films *Scream* et *Scream 2*, de Wes Craven) ou encore les paroles des chansons de Phoebe, parmi lesquelles le savoureux *Smelly Cat*.



Le site propose également l'inscription au fan club français, association à but non lucratif, qui a pour ambition de promouvoir la série en France et de fournir une base d'informations à tous les amateurs qui veulent partager leur passion de cette très sympathique sitcom fondée sur l'amitié.

Les liens hypertextes permettent de découvrir une sélection d'autres pages « Friends » à travers le monde, comme le site « presque officiel » qui permet de visiter le salon de l'appartement de Monica ou le Central Perk, lieu de ralliement de nos amis, dans un « tour virtuel » via le procédé QuickTime VR.

On découvre enfin sur fanfr.com les scripts intégraux de tous les épisodes déjà diffusées, empruntés au site britannique. De quoi laisser pantois car rien n'a été oublié, depuis *« There's Nothing to Say » (« Il n'y a rien à dire »)*, première réplique du premier épisode, jusqu'au *« Uhh... Shall I go on ? »* (Dois-je continuer ?), que lance le prêtre à Ross lors de son mariage. Le public français reste encore en suspens...

Thierry Nirpot

SUR LA TOILE

MOHAMED AL FAYED

■ Mohamed Al Fayed vient d'ouvrir son propre site, *« une base de donnée d'articles de journaux liés à l'intéressante vie de M. Al Fayed »*, qui réserve une large place à l'accident dont son fils « Dodi » et Diana Spencer ont été les victimes.
www.alfayed.com

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE

■ Le roi Hussein de Jordanie, qui suit depuis deux mois une chimiothérapie aux Etats-Unis, dispose aussi de son site, proposant sa biographie, son emploi du temps et ses discours, mais rien sur son état de santé.
www.kinghussein.gov.jo

BRANCHEZ-VOUS 4.0

■ Le site québécois Branchez-vous, qui avait déjà essaimé sur le Web avec les sites Jouez, Voyagez, Magasinez et Trouvez (respectivements voués aux jeux, aux voyages, au shopping et à la recherche d'informations), fête ses trois ans en créant vingt canaux spécialisés dans le cinéma, la famille, l'emploi ou l'automobile. Informations, sélection de sites, mis à jour plusieurs fois par jour et rédigés en français.
www. branchez-vous.com

Chronique judiciaire

par Alain Rollat

IL EST RARE, même en Belgique, qu'une morte s'invite à la télévision pour raconter sa mort. Il n'y a pourtant aucun doute : le témoignage de la jeune nigériane morte étouffée, au cours des formalités relatives à son expulsion par la police belge, était bien un témoignage *post-mortem*. On a entendu sa voix, enregistrée, en juillet, alors qu'elle racontait une formalité antérieure : *« Dans l'avion, dès que l'appareil a été prêt à partir, j'ai été rouée de coups. Il y avait huit hommes de la sécurité, de la Sabena et de la police. Ils m'ont bousculée, l'un d'eux m'a pressé la bouche contre le coussin du siège. Il m'a presque étouffée... »* La dernière image qu'on possède d'elle, filmée clandestinement dans un centre de détention, la montre en train de croquer une pomme. Selon le porte-parole du parquet belge, il s'agissait des formalités habituelles. La *« procédure prévue »*, a-t-il expliqué, demande aux policiers d'utiliser *« un coussin »* pour *« calmer, étouffer »* tout expulsé *« qui se rebelle »*. *« Etouffer ? »* Un peu surprise, la journaliste de la RTBF qui recueillait les aveux de ce haut fonctionnaire lui a fait répéter ce mot. Il a répondu : *« Heu, oui, employer un coussin pour calmer... »* Ce fait-divers semble indiquer que l'administration belge a mis au point une nouvelle méthode pour asphyxier l'immigration : le meurtre avec préméditation et répétition préalable.

Il est rare, en France, que la télévision publique fasse irruption dans le cours de la justice à deux reprises dans une même journée. Cela s'est pourtant produit. Mais de deux manières différentes. Sur France 3, où « La Marche du siècle » s'interrogeait sur l'opportunité de légaliser ou de dépénaliser l'euthanasie, l'infirmière de Mantes-la-Jolie poursuivie pour avoir abrégé les souffrances de malades incurables, s'exprimait, pour la première fois, devant une caméra. Elle le faisait avec l'autorisation du juge d'instruction. Ce qu'elle disait de la douleur, de la solitude et de la mort était d'utilité collective. Sur France 2, invité du journal de Claude Sérillon, l'avocat du masseur de l'équipe Festina faisait exploser *« la dynamite »* promise à la presse écrite par son client (*Le Monde* du 24 septembre). Il se livrait à une violente charge *ad hominem* contre Richard Virenque, qu'il accusait de *« s'être dopé »* aussi souvent que ses coéquipiers. Ce qu'il disait procédait d'un vulgaire règlement de comptes complaisamment mis en scène.

L'humour calembourdinesque de Bruno Masure, qui faisait son retour sur TF 1 dans un rôle de DJ préposé aux technologies nouvelles, avait, mercredi soir, quelque chose de rafraîchissant.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Ninotchka ■■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., 110 min). Cinétoile

20.30 L'Impossible Monsieur Bébé ■■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., 105 min). Ciné Classics

20.30 Les Proies ■■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 105 min). Ciné Cinémas

20.35 La Route de Salina ■■
Georges Lautner (France, 1970, 90 min). Canal Jimmy

20.50 Josepha ■■
C. Frank (F, 1981, 115 min). TMC

20.55 Uranus ■■
Claude Berri (France, 1990, 105 min). France 3

21.00 Quai des Orfèvres ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Paris Première

21.20 Le Sport favori de l'homme ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1964, 115 min). Cinétoile

22.30 Mars Attacks ! ■■
Tim Burton (Etats-Unis, 1996, v.o., 99 min). Canal +

22.30 Fantôme avec chauffeur ■■
Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 2

22.35 Hôtel des Amériques ■■
André Téchiné (France, 1981, 110 min). TV 5

22.40 Candyman ■■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1992, 110 min). M 6

1.10 Die Drei Codonas ■■
Arthur Maria Rabenalt (Allemagne, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

1.20 La Chienne ■■■
Jean Renoir (France, 1931, N., 95 min). Arte

1.25 Le Cerf-volant bleu ■■
Tian Zhuanhuang (Chine, 1994, v.o., 140 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Débat de Pierre Luc Séguillon. Semaine allemande. Avec Jacques Leenhart, Jean-Pierre Gougeon, Hanz Stark, René Lasserre. LCI

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Semaine allemande. Avec Uwe Karsten Heye, porte parole de Gherard Schroeder. LCI

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Nada Surf, Moustic, Lewis Trundheim, Julien Dray, François Baroin, Gloria Estefan. Canal +

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial journées du patrimoine. Invités : Jean-Michel Leniaud, Philippe Salvadori. Histoire

19.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. Bobby Lapointe. Paris Première

20.05 Temps présent. Helmut Kohl, le colosse au pied d'argile. Gerhard Schroeder, le challenger. Les travailleurs de l'ombre. Le siècle en images : 20 ans, oui au Jura. TSR

20.55 Envoyé spécial. Profession : sommelier. La mafia russe. Les soldats de plomb de Francis Lalanne. France 2

22.30 Faxculture. Invitées : Nicole Garcia, Solveig Dommartin. TSR

22.55 Comme au cinéma. Invitée : Jeanne Moreau. France 2

23.10 La Preuve par trois. Demain, l'automobile. France 3

23.30 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle Allemagne. Histoire

0.30 La 25e Heure. De Jean-Paul Ier à Jean-Paul II : au cœur du Vatican. France 2

0.35 La Marche du siècle. L'euthanasie : faut-il la légaliser ? France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Kohl, le combat de trop ? Arte

20.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le métal. Histoire

20.35 La Bataille du Chili. [3/3]. Le pouvoir populaire. Planète

20.40 Soirée thématique. Planète en colère. Arte

21.15 Les Métiers. La région Centre : le potier et l'huilier de noix. Odyssée

21.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [12/12]. Gênes. Odyssée

22.10 Drogues, répression ou prévention ? Planète

22.10 Tortuga, l'île des flibustiers. Odyssée

22.15 Le Retour des virus. [4/4]. Jusqu'au bout du monde. RTBF 1

22.55 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. Planète

23.05 Amérique latine, un continent déraciné. [6/6]. Réconciliation avec les dieux mayas. Odyssée

0.15 Souvenir. Eh ouais, c'est moi Gainsbarre... Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.25 Basket-ball. Euroligue. Kinder Bologne - Olympiakos. AB Sport

20.30 Football. Championnat de D1 : Bastia - Marseille. Canal +

MUSIQUE

20.35 Margaret Price chante Mahler. Interprété par l'Orchestre des Ludwigsburger Schlossfestpiele, dir. Wolfgang Gönnenwein. Muzzik

22.45 Claudio Arrau joue Beethoven. Interprété par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti. Paris Première

23.35 Nigel Kennedy joue Bruch. Interprété par le City of London Sinfonia. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Le Vol de la colombe. Michel Sibra. Festival

20.40 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13ème Rue

22.15 Les chiens ne font pas des chats. Ariel Zeitoun. Festival

22.20 Après nous le déluge. Sigi Rothemund. Arte

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Un mariage mouvementé. M 6

19.20 Equalizer. Pas d'orchidée pour McCall. 13ème Rue

20.35 Julie Lescaut. Arrêt de travail. RTBF 1

20.40 Buffy contre les vampires. Bienvenue à Sunnydale. Série Club

20.40 Le Retour de Sherlock Holmes. Le rituel Musgrave. Disney Channel

20.50 X-Files. Emily [1 et 2/2]. M 6

20.55 Julie Lescaut. Bal masqué. TF 1

22.13 American Gothic. La semeuse. 13ème Rue

0.30 High Incident. Hello, Goodbye. 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● **20.30 Festival**
Le Vol de la colombe

François (Christian Charmetan) est un homme tranquille qui partage son temps entre son travail de garagiste à Saint-Hilaire, sa vieille tante Marthe (Patachou) et ses colombes, pigeons et autres tourterelles. L'auberge gastronomique, fierté du village, étant au bord de la faillite, il propose au conseil municipal d'organiser une kermesse pour récolter des fonds. Ces fonds intéressent un couple de malfrats, Marc (Nils Tavernier) et Sabine (Danièle Arditi), qui offre ses services pour coordonner les festivités. Mais celle-ci tombe amoureuse de François et refuse de le voler... Comédie villageoise ou film de terroir ? C'est comme on voudra mais, contrairement à beaucoup d'autres téléfilms de la même veine, celui-ci est frais et juste. Le charme de Charmetan ? – *A. Cr.*

● **20.55 France 2**
Envoyé spécial

Il y a des artistes ou des scientifiques dont les prestations plongent délicieusement le profane dans un mélange d'incompréhension et d'admiration. Eric Beaumard est de ceux-là. Il exerce une profession de pointe : sommelier. Finaliste du dernier concours mondial des meilleurs de la partie, il sait dire, dans une tension extrême, qu'*« au nez »* le vin qu'il doit deviner est *« plaisant, ouvert, d'expression moyenne, à dominante florale, fruitée »*. Et, après dégustation, il peut se prononcer : *« cépage chenas, Val de Loire, millésime 95 »*. Le reportage d'« Envoyé spécial » nous montre son *« entraînement »*, son savoir encyclopédique, ses enquêtes de terroirs, son enthousiasme et, enfin, son plaisir, qu'il fait nôtre. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Bal masqué.
22.55 TF 1 magazine.
23.05 Made in America. Alliance interdite. Téléfilm. Tommy Lee Wallace.
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Profession : sommelier. La mafia russe. Les soldats de plomb de F. Lalanne.
22.45 Expression directe.
22.55 Comme au cinéma.
0.10 Au nom du sport.
0.15 Journal, Météo.
0.30 La 25e Heure. De Jean-Paul Ier à Jean-Paul II : au cœur du Vatican.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Uranus ■■ Film. Claude Berri.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 La Preuve par trois.
0.05 Espace francophone.
0.35 La Marche du siècle. L'euthanasie : faut-il la légaliser ?

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.15**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. 20.30 Bastia - Marseille.
22.30 Mars Attacks ! ■■ Film. Tim Burton (v.o.).
0.10 Football. Toulouse - Auxerre.
3.55 Un air si pur ■■ Film. Yves Angelo.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. Kohl, le combat de trop ?
20.40 Soirée thématique. Planète en colère : Les catastrophes naturelles. 20.45 La Vague de la mort. 21.30 Les Chasseurs d'ouragans. 22.20 Après nous le déluge. Téléfilm. Sigi Rothemund. 23.50 La Terre. La grande secousse. 0.30 Le Feu. Danse sur le volcan.
1.20 La Chienne ■■■ Film. Jean Renoir.

M 6

18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Emily [1 et 2/2].
22.40 Candyman ■■ Film. Bernard Rose.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. L'irrésistible ascension du tango. [4/5].
20.30 Agora. Daniel Arsand (*La Province des Ténèbres*).
21.00 Lieux de mémoire. L'Ecole Polytechnique.
22.10 For intérieur. Avec Kenize Mourad.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Le violoncelle et l'orchestre. Par l'Orchestre national de France, dir. Christof Perick : œuvres de Schreker, Bartok, Hindemith.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Papillons de nuit. Electroniques.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Mallarmé aux concerts Lamoureux.
22.45 Les Soirées... (suite). *Pli selon Pli*, de Boulez, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Boulez, Bryn-Julson, soprano.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.00 Willie Boy ■■
Abraham Polonsky (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

14.10 Merci la vie ■■
Bertrand Blier (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1

14.40 *Le Jardin du diable* ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min). Ciné Cinémas

15.45 Le Médaillon fatal ■■
Bernard Knowles (Grande-Bretagne, 1945, N., 85 min). Ciné Classics

16.20 Les Aveux de l'innocent ■■
Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min). Ciné Cinémas

18.45 Die Drei Codonas ■■
Arthur Maria Rabenalt (Allemagne, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

21.00 ▶ Nos funérailles ■■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +

21.00 Sur la route de Madison ■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 135 min). Ciné Cinémas

21.05 Brigadoon ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, v.o., 110 min). Cinétoile

21.55 L'Impossible M. Bébé ■■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

22.55 Certains l'aiment chaud ■■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min). Cinétoile

23.20 Last Seduction ■■
John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). TSR

23.40 Le Dernier de la liste ■■
John Huston (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

0.15 In This Our Life ■■
John Huston (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 85 min). France 2

0.55 Le Trésor du pendu ■■
John Sturges (Etats-Unis, 1958, 85 min). Cinétoile

1.15 Le Voyeur ■■
Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min). Ciné Cinémas

3.55 Kika ■■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

11.10 et 17.10 Presse Hebdo. Semaine allemande. Avec Bernard Guetta, Eric Zemmour, Joachim Leibel, Georges Valance. LCI

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Semaine allemande. Michael Naumann. LCI

MAGAZINES

15.00 Le Canal du savoir. Lire Elsa Morante. Avec Françoise Xénakis. Paris Première

17.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial journées du patrimoine. Invités : Jean-Michel Leniaud, Philippe Salvadori. Histoire

17.05 Paris modes. François Lesage. Paris Première

18.00 Stars en stock. William Holden. Dustin Hoffman. Paris Première

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : PJ Harvey, Emir Kusturica, Alexandra Boulat, Guy Savoy. Canal +

19.00 Tracks. Tribal : Gothics. Back Stage : Le boom asiatique. No-Respect : La longue marche des baskets. Afro-Cuban All Stars. Arte

19.00 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle Allemagne. Invités : Jacques-Pierre Gougeon, Michaela Wiegel, Isabelle Bourgeois, August von Kageneck. Histoire

19.00 Les Lumières du music-hall. Ray Ventura. Serge Gainsbourg. Paris Première

20.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweit l'enfer. Super fœtus. Invité : Nicolas Sarkis. Histoire

20.05 C'est la vie. Couple mixte : pas évident. TSR

20.55 Thalassa. Comme un poison dans l'eau. France 3

22.10 Faut pas rêver. Afrique du Sud : La fièvre du samedi soir. France : Le dernier train. Turquie : L'église des musulmans. Invité : Khaled. France 3

22.35 Bouillon de culture. De Gaulle-Gallo face à Mitterrand-Lacouture. Invités : Max Gallo, Jean Lacouture, Gilles Martin-Chauffier. France 2

23.15 Sans aucun doute. Les victimes de l'administration. TF 1

23.35 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Les cent ans du Salon de l'auto. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Couples légendaires. Grace Kelly et le Prince Rainier. La Cinquième

18.05 CIA. [4/5]. Vietnam : la naissance de Phenix. Odyssée

18.15 Telenovelas. Le miroir cathodique. Planète

18.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le métal. Histoire

19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [12/12]. Gênes. Odyssée

19.15 La Quête du futur. [4/22]. Les mystères du cosmos. Planète

19.30 La Danse de l'avion. Odyssée

19.45 L'Héritage culturel d'Oscar Wilde. Planète

19.50 Histoire d'opéra. Otello. Muzzik

20.15 Palettes. Vermeer, le grain de la lumière : *L'Astronome*, 1668. Arte

20.30 L'Esprit du jaguar. [3/4]. Les chasseurs de la mer des Caraïbes. Odyssée

20.35 Israël, 1948-1998. [4/6]. Renaissance d'une Nation. Planète

21.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [3/4]. Les deux âges de Carthage. Histoire

21.00 Jean Poiret, un prince sans rire. Paris Première

21.20 Cachemire, la vallée du désespoir. Odyssée

21.30 Les Lions d'Etosha. Planète

22.00 Conférences de presse. [2/2]. Conférence du 25 mars 1959. Histoire

22.05 Les Chefs-d'œuvre et leurs secrets. Un tableau, une vie. Odyssée

22.20 Grand format. Tupamaros. Arte

22.35 Paquebots de légendes. [4/4]. Le rêve continue. Odyssée

22.45 Un siècle de danse. [4 et 5/5]. De la danse libre à la danse moderne. Paris Première

23.00 La IIIe République. [4 et 5/6]. Histoire

23.10 Méditerranée, rive sud. [8/13]. Maroc, une histoire ancienne. Planète

23.35 Les Métiers. La région Centre : le potier et l'huilier de noix. Odyssée

0.45 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences [2/12]. Juger (le destin des savants). France 3

SPORTS EN DIRECT

13.25 Tennis. Coupe Davis. Israël - France. France 3

13.40 Cyclisme. Tour d'Espagne. Segovia - Alto de Navacerrada. TSR

MUSIQUE

17.30 Samson et Dalila. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Enregistré à Covent Garden, à Londres. Interprété par l'Orchestre de l'Opéra royal de Londres, dir. Colin Davis. Muzzik

21.00 7e nuit des Djangos d'or. Muzzik

22.45 Maria Joao Pires. Œuvres de Mozart, Schumann. Mezzo

0.25 Le Live du vendredi. Pascal Obispo. M 6

TÉLÉFILMS

20.30 Des mots qui déchirent. Marco Pauly. Festival

20.40 Au-delà de la vérité. Michael Switzer. RTL 9

20.45 Le Policier de Tanger. Stephen Whittaker. Arte

20.50 ▶ En quête d'identité. Eric Woreth. M 6

22.10 La Laïque. Maurice Failevic. Festival

23.30 Belle comme le diable. Patrice Gautier. Téva

SÉRIES

18.00 Highlander. La vengeance. M 6

19.00 Demain à la une. *Un Noël explosif.* M 6

19.20 Equalizer. Le point limite. 13ème Rue

20.30 Fast Track. La groupie. Canal Jimmy

20.40 Two. Chasse à l'homme. Série Club

20.40 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, je suis l'homme le plus rapide du monde. Disney Channel

20.40 Galactica. Les guerriers victorieux. 13ème Rue

20.55 Deux flics. Les Revenants. France 2

20.55 Cybill. Le grand jour. Téva

21.15 Fallen Angels. Meurtre en diagonale (v.o.). Canal Jimmy

21.30 Kindred. Episode pilote. 13ème Rue

21.50 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.). Canal Jimmy

22.25 Dream On. Le choix de l'abonné n° 9 (v.o.). Canal Jimmy

22.35 Une fille à scandales. Bully for Dave (v.o.). Téva

22.50 Seinfeld. Amour, délices et pâté de campagne (v.o.). Canal Jimmy

23.25 Buffy contre les vampires. Le puzzle. M 6

0.05 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.55 France 3**
Thalassa

Les nouveaux monstres marins

NI PIEUVRE géante ni cachalot démoniaque, de nouveaux monstres envahissent les mers. En juillet, les côtes de la Bretagne nord ont été frappées d'un arrêté de fermeture à la pêche. Dans les abers, la baie de Morlaix et la Rance, une algue toxique, *Alexandrium*, empoisonnait les coquillages (*Le Monde* daté 16-17 août). Voilà dix ans que cette algue microscopique est apparue sur les côtes françaises, probablement via les eaux de ballast de navires. La propagation du phytoplancton marin toxique s'étend un peu partout dans les eaux du globe : soixante-dix espèces ont été répertoriées. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a pris l'affaire au sérieux en mettant en place, dès 1984, un *« réseau de surveillance du phytoplancton et des phytotoxines »*. Jusqu'ici, les intoxications constatées en France ont été bénignes. Mais, d'après Georges Pinol et Thibault Romain, les auteurs du reportage *Comme un poison dans l'eau*, l'algue peut se révéler plus *« dangereuse que le venin de cobra »*.

Pour appuyer la démonstration – mise en scène efficace malgré quelques accents catastrophistes, musique à l'appui –, l'équipe de « Thalassa » a filmé les effets de ce nouveau fléau sur les côtes du Chili, pays le plus touché par *Alexandrium*. Le résultat est inquiétant. Dans la région de Punta Arenas, les décès provoqués par la *« marée rouge »* (ainsi appelle-t-on ces nappes d'algues toxiques) se comptent par dizaines. Le ministère de la santé multiplie les campagnes d'information, et les zones ouvertes à la pêche se raréfient.

Alexandrium n'est pas le seul micro-organisme mortel à sévir dans les mers. Une autre algue tueuse, *Pfisteria*, empoisonne les côtes nord de la Californie, provoquant des troubles neurologiques sérieux. Là encore, c'est l'agriculture intensive qui est au banc des accusés : élevages industriels, rejets de nitrates et pesticides polluent les rivières et les eaux côtières, favorisant la formation de ce plancton toxique. Après l'eau douce, c'est l'eau de mer qui devient malade.

Sylvia Zappi

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Chéri-Chéries !
23.15 Sans aucun doute. Les victimes de l'administration.
1.05 Formule foot.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.30 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Deux flics. Les Revenants.
22.35 Bouillon de culture. De Gaulle-Gallo face à Mitterrand-Lacouture.
23.50 Au nom du sport.
0.00 Journal, Météo.
0.10 Cycle Bette Davis.
0.15 In This Our Life ■■ Film. John Huston (v.o.).

FRANCE 3

13.25 Tennis. Coupe Davis. Israël - France.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Comme un poison dans l'eau.
22.10 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Les cent ans du Salon de l'auto.
0.30 Libre court. 23 rue des Francs-Bourgeois.
0.45 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. [2/12].

CANAL +

13.40 Miami Rhapsody. Film. David Frankel.
15.10 Partir avec National Geographic. Le Désert de Sonora, enfer et paradis.
16.05 Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy.
17.40 Invasion planète Terre. [3/22].
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 ▶ Nos funérailles ■■ Film. Abel Ferrara.
22.35 Jour de foot.
23.20 A l'épreuve du feu. Film. Edward Zwick.
1.15 C'est la vie parisienne Film. Alfred Rode.
3.15 Palerme Milan, aller simple ■ Film. Claudio Fragasso (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Forum Terre.
13.30 Le Journal de la santé.
13.45 Le Monde souterrain. [2/3].
14.40 La Cinquième rencontre... Travail - économie. 14.45 Salut l'instit ! Autistes ; Mer ; Jumelage orchestre ; Festival vidéo. 15.35 Entretien.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall.
17.00 Celluloïd.
17.30 100 % question.
18.00 Couples légendaires.
18.30 Le Monde des animaux. Le Cochon de Gaston.
19.00 Tracks.
19.50 Arte info.
20.15 Palettes. Vermeer : *L'Astronome*, 1668.
20.45 Le Policier de Tanger. Téléfilm. Stephen Whittaker.
22.20 Grand format. Tupamaros.
23.55 Boat People, passeport pour l'enfer ■ Film. Ann Hui (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes. Les frontières d'Israël [2].

M 6

13.35 Le Passé évanoui. Téléfilm. Larry Elikann.
15.20 Boulevard des clips.
16.10 Hit machine.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 ▶ En quête d'identité. Téléfilm. Eric Woreth.
22.30 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.25 Buffy contre les vampires.
0.25 Le Live du vendredi. Pascal Obispo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. L'irrésistible ascension du tango. [5/5].
20.30 Agora. Michel Le Bris (*Les Flibustiers de la Sonore*).
21.00 Black and Blue. Les petits airs de Count Basie.
22.10 Fiction. *Les Mots*, de Jean-Paul Sartre.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.00 Les Derniers Romantiques allemands. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Günther Herbig : *Symphonie n° 9*, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Watson, Ligeti.
23.05 Jazz-club. En direct du All Jazz Club, à Paris. Spanky Wilson, chant, Philippe Milanta, piano, Bruno Rousselet, contrebasse, Michel Denis, batterie.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Valery Gergiev.
23.00 Opera. *Lady, Be Good !*, de Gershwin, par le Chœur et l'Orchestre Eric Stern, Teeter (Dick Trevor), Morrison (Susie Trevor), Alexander (Watty Watkins), Maguire (Jack Robinson), Pizzarelli (Jeff White), Austin (Daisy Parke).

هكذا من الأصل

Le Monde
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

Petit conte nordique

par Pierre Georges

DEUX MINISTRES s'aimaient d'amour tendre... Cela s'est passé *ailleurs, en une contrée étrange*, la Suède, où les procureurs Starr n'existent pas ou font silence. Et cela s'est passé maintenant.

Mercredi donc, deux membres de l'actuel gouvernement suédois, Mme Ylva Johansson, ministre de l'éducation, et M. Erik Aasbrink, ministre des finances, ont publié un communiqué commun. Communiqué d'où il ressort : 1) que beaucoup de gens se posent beaucoup de questions ; 2) qu'en réponse à ces multiples interrogations, ils peuvent le confirmer *« oui nous nous aimons »* ; 3) que bien évidemment, ils ont informé le premier ministre social-démocrate Goeran Persson et leurs collègues de cette situation ; 4) qu'ils ont décidé l'un et l'autre de se *« séparer de leurs partenaires respectifs »* ; 5) que pour autant ils n'avaient pas l'intention, pour l'instant, de vivre ensemble, car c'est là *« un processus délicat »* ; 6) qu'on veuille bien à l'avenir ne plus leur poser de questions, puisqu'ils n'ont plus l'intention d'y répondre, ne souhaitant pas *« faire de commentaires supplémentaires sur notre vie privée »*.

Fermez le ban, donc. Admirable histoire de vie privée, vie publique à la mode nordique. Et qui, au-delà de son côté journal *officiel revisité Arlequin*, incite à la méditation. Les Finances et l'Education, bigre quel bel attelage. Tenez, au hasard, c'est un peu comme si chez nous, le titulaire de Bercy tombait sous le charme de la patronne des affaires sociales ! On sait bien que la chronique politique tient ce risque pour à peu près nul et cette hypothèse d'école pour absolument farfelue. Mais juste, histoire de rire, vous imaginez un communiqué commun et républicain ? Et l'embarras de Lionel Jospin ?

Car le premier ministre suédois est bien dans les soucis désormais. D'abord, et cela n'a rien à voir avec cette *idylle*, il est en recherche d'une majorité au Parlement pour pouvoir gouverner. Et voici maintenant, selon la presse suédoise, qu'il risque d'être obligé de se séparer d'un des deux ministres avant la présentation de son nouveau gouvernement, le 6 octobre.

Les histoires d'amour, aussi assumées et officielles soient-elles, ne sont pas sans provoquer quelques dégats. Le ministre des finances, Erik Aasbrink, vit actuellement en concubinage avec une femme dont il a eu trois enfants, âgés de douze à dix-huit ans. Quant à la ministre de l'éducation, Ylva Johansonn, elle est mariée depuis 1990 et mère de deux jumeaux de quatre ans.

Bien plus, pour aggraver son cas et donner à cette histoire toute la férocité d'un conte moderne, Ylva Johansonn, femme progressiste, avait pris une initiative dangereuse lors de sa nomination au gouvernement en 1994. A cette occasion, en effet, elle avait fait, dans les journaux, l'éloge de son mari. Ce dernier, Bo Hammar, un ancien député du Parti de la gauche, avait accepté, en effet, de renoncer à toutes ses activités pour se consacrer aux jumeaux et afin que son épouse puisse poursuivre sa carrière. Ylva Johansonn se félicitait d'avoir épousé un tel homme.

Bo est à la maison. Ylva n'y est plus. Et sans doute, ne sera-t-elle plus au gouvernement car gouverner, aussi, procède d'un « processus délicat ». Tout est bien qui finit mal. Ou inversement.

Alan Greenspan ouvre la voie à une baisse des taux américains

La crise rend le président de la Réserve fédérale de plus en plus inquiet

ALORS QUE les dirigeants politiques et monétaires européens continuent à afficher leur sérénité et à exprimer leur confiance dans la solidité de la croissance sur le Vieux Continent, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a fait part, mercredi 23 septembre, de son inquiétude croissante face aux effets de la crise financière mondiale. *« Comme je l'avais dit plusieurs semaines auparavant à Berkeley* (Californie), *il n'est pas réaliste de penser que les Etats-Unis ou l'Europe puissent rester un oasis de prospérité dans un monde qui subit des tensions croissantes »*, a-t-il affirmé devant la commission budgétaire du Sénat.

« La détérioration de la situation économique dans plusieurs régions du monde et leur impact sur les marchés financiers américains ont accru la possibilité que le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis sera plus que suffisant pour contenir l'inflation », a ajouté M. Greenspan. *« Les effets néfastes de la crise sur notre économie vont s'intensifier »*, a-t-il conclu, en expliquant que la Fed *« ne sous-estimait pas la gravité de la situation mondiale actuelle »*.

De façon apparemment paradoxale, les marchés financiers ont très bien réagi à ces propos alarmistes : la Bourse de New York a terminé la séance de mercredi en forte hausse. L'indice Dow Jones a gagné 3,26 %. Jeudi matin, la Bourse de Francfort, première place européenne à ouvrir, progressait de 2,28 %.

RALENTISSEMENT INDUSTRIEL

Aux yeux des opérateurs, le discours pessimiste de M. Greenspan ouvre la voie à un assouplissement de la politique monétaire américaine. La baisse des taux directeurs de la Fed pourrait intervenir dès son prochain conseil de politique monétaire, mardi 29 septembre. C'est l'avis de Bruce Steinberg, économiste de la banque Merrill Lynch, qui parie pour une réduction d'un quart de point du niveau des taux, fixé à 5,50 % depuis mars 1997.

Si une éventuelle détente monétaire américaine visait à prévenir l'apparition d'une récession économique aux Etats-Unis – les dernières enquêtes de conjoncture ont *déjà indiqué un net ralentissement* dans l'industrie manufacturière –, elle serait aussi destinée à fournir au système financier international les liquidités nécessaires pour *éviter sa défaillance*. Elle soulagerait d'abord les grandes banques actives sur les marchés de capitaux, qui ont enregistré de lourdes pertes au cours *des deux derniers mois*, en raison de la chute des marchés boursiers, et ont du mal à faire face à leurs échéances.

Depuis plusieurs jours, des rumeurs *circulent avec insistance* selon lesquelles plusieurs établissements financiers américains se trouveraient dans une situation critique. Une baisse des taux américains, *en affaiblissant le dollar et* en réduisant le coût des emprunts libellés en billets verts, allégerait aussi la pression financière qui s'exerce sur les pays d'Amérique latine, *partenaire commercial et* financier important de Washington.

Pierre-Antoine Delhommais

Première greffe d'une main provenant d'un donneur

UNE ÉQUIPE internationale de chirurgiens a réalisé, pour la première fois au monde, dans la nuit *du 23 au 24 septembre* à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, une greffe de la main et d'une partie de l'avant-bras provenant d'un donneur (allogreffe) *sur un homme de* nationalité néo-zélandaise âgé de quarante-huit ans et qui était amputé depuis 1989. Cette équipe coordonnée par le professeur Jean-*Michel Dubernard comptait six* chirurgiens australiens, anglais et français. La main et le segment du membre supérieur avaient été prélevés sur un malade en état de mort cérébrale. *Le choix de l'hôpital lyon*nais tient à la compétence microchirurgicale, reconnue à l'échelon international, de ses spécialistes.

Si elle se traduit par une récupé*ration des fonctions sensitives et* motrices, cette prouesse technique donnera de nouveaux espoirs aux accidentés du travail, aux blessés de guerre, aux victimes des mines et *aux personnes souffrant* de malformations congénitales.

J.-Y. N.

Peu de grévistes dans l'enseignement secondaire

L'APPEL à la grève lancé, jeudi 24 septembre, dans les collèges et les lycées par deux syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNES (majoritaire dans le second degré) et le SNEP (éducation physique) a été peu suivi, selon les premières estimations du ministère de l'éducation nationale. Les taux de grévistes varient de 20 % dans l'académie de Rouen, à 8 % dans celle de Lyon ou 11 % dans celle de Lille. Initialement programmée le 10 septembre, cette journée d'action avait été reportée après l'ouverture de discussions avec le ministère tandis que celle de la FSU était maintenue, vendredi 18 septembre. Faute d'avoir obtenu, depuis lors, des réponses à leurs revendications – notamment sur la baisse de rémunération des heures supplémentaires et le projet de réforme des lycées – les deux syndicats avaient confirmé leur mot d'ordre. Après le mouvement du 18 septembre qui avait donné lieu à une bataille de chiffres entre les syndicats et le ministère, ce dernier s'était dit prêt *« à opérer les retenues de salaire sur la base des chiffres syndicaux »*.

■ **LOGEMENT : deux cents mal-logés et sympathisants de l'association Droit au logement (DAL) ont occupé les locaux du conseil régional d'Ile-de-France**, rue de Babylone, à Paris, mercredi 23 septembre, afin d'interpeller les élus sur le cas de 350 familles expulsées de leur logement sans procédure de relogement.

■ **NUCLÉAIRE : le premier ministre a autorisé, mercredi 23 septembre, le redémarrage de la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher), dont les deux réacteurs de 1 300 mégawatts** sont à l'arrêt depuis juin. Un défaut d'étanchéité des enceintes internes en béton y avait été décelé. Mais la direction de la sûreté des installations nucléaires a estimé que ces fuites ne présentaient pas de *« problème de sûreté pour les populations et l'environnement »*.

Tirage du *Monde* daté jeudi 24 septembre : 493 513 exemplaires 1-3



هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La Maison du sommeil », de Jonathan Coe
page II



CHRISTINE ANGOT
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII

PHILOSOPHIE
Marcel Gauchet tente d'élucider le paradoxe d'une laïcité triomphante et mourante
page XI

Freud et son fougueux disciple

L'Amérique et le sexe. Une vieille affaire que mettait déjà en lumière la correpondance entre le savant viennois et Ernest Jones

Excellent épistolier, Freud a rédigé environ vingt mille lettres dont dix mille seulement ont été retrouvées puis déposées à la Library of Congress de Washington. *Trois mille deux cents d'entre elles* ont déjà été publiées, parmi lesquelles celles adressées à son camarade de classe Eduard Silberstein, puis à son alter ego Wilhelm Fliess, *et enfin à ses disciples et amis* Sandor Ferenczi, Karl Abraham, Carl Gustav Jung, Ludwig Binswanger, etc. A l'exception de la correspondance avec Lou Andreas-Salomé, déjà parue, il manque encore à ce tableau éditorial les lettres échangées par Freud avec les femmes de sa famille : sa fiancée Martha, sa belle-soeur Minna et sa fille Anna.

Etant donné l'importance de ce travail épistolaire, il est devenu impossible aujourd'hui de lire sérieusement l'oeuvre du savant viennois sans s'y référer. Chaque correspondance apporte en effet un éclairage nouveau et passionnant sur les conditions d'élaboration de la théorie et de la pratique de la psychanalyse, sur les circonstances de son implantation *dans différents pays* et sur la vie tumultueuse, privée et publique, des pionniers du freudisme.

La correspondance de Freud avec Ernest Jones est à cet égard d'une richesse exceptionnelle. Fort bien préfacée par Riccardo Steiner, elle est en outre remarquablement traduite en français par Pierre-Emmanuel Dauzat, Marielène Weber et Jean-Pierre Lefebvre.

Né en 1879 à Gowertoven au pays de Galles, Jones joua un rôle considérable dans l'histoire du freudisme. Père *fondateur* de la psychanalyse en Grande-Bretagne et en partie aux Etats-Unis, artisan d'un débat central sur l'anthropologie, organisateur et président de l'*International Psychoanalytical Association* (IPA) pendant de longues années, il fut aussi par sa monumentale biographie de Freud l'initiateur de l'historiographie psy*chanalytique et de la traduction de* l'oeuvre de celui-ci en anglais (réalisée par James Strachey). Tout en étant fidèle au maître qu'il vénérait,

Elisabeth Roudinesco

il n'hésita jamais à s'opposer à lui en favorisant par exemple l'essor des thèses de Melanie Klein qui *allaient à l'encontre de celle d'Anna* Freud, ou en le contredisant sur la question de la télépathie et de la psychanalyse laïque. Politicien pragmatique, il eut le tort en 1935 de négocier avec les nazis un prétendu « sauvetage » de la psychanalyse en Allemagne, ce qui ne l'empêcha pas de se dévouer à la cause des émigrés européens qui *fuyaient la peste brune* en leur trouvant une terre d'accueil dans tous les pays anglophones.

Tout au long des six cent soixante et onze lettres rédigées par les deux *hommes* (1), on assiste aux principaux événements qui ont marqué le siècle et changé le destin de la psychanalyse. On y voit aussi se déployer, pendant trente ans, un magnifique dialogue entre deux grands intellectuels radicalement différents par leurs goûts, leur éducation, leurs habitudes, leurs moeurs et leurs relations avec les *femmes. Mais surtout, cette correspondance*, bien plus que toutes les autres, est d'une brûlante actualité. Elle permet en effet de comprendre dans le détail de quelle manière *l'Amérique puritaine, obsédée par* une représentation perverse de la sexualité, a fini par détruire la psychanalyse, après l'avoir adorée, à force d'invoquer contre elle des im*précations dignes de celles de Ken*neth Starr contre Bill Clinton.

Durant les années qui précèdent la Grande Guerre, la doctrine freudienne est reçue partout *dans le monde à la fois* comme une méthode miraculeuse, capable d'apporter aux hommes la pilule du bonheur, et comme une théorie subversive et *immorale que l'on qualifie de* « pansexualiste ». Si, dans les pays latins, on la traite de science barbare née de la décadence teutonne, dans les pays puritains, et notam*ment au Canada et aux Etats-Unis*, on la désigne comme une doctrine satanique et l'on n'hésite pas à manier la rumeur et la calomnie. En témoigne si nécessaire un article in*sensé paru en 1912 dans le New York Times* sous la plume d'un certain Moses Allan Starr qui affirme avoir vu Freud mener à Vienne une vie de débauche. Bien entendu, Freud n'a jamais rencontré ce personnage.

En d'autres termes, la haine antisexuelle que suscite la psychanalyse *durant la première moitié du siècle* est à la fois le symptôme de son progrès agissant et le signe de l'émancipation dont elle est porteuse. Freud soutient en effet que la *liberté humaine* repose sur l'acceptation du sexe et non sur l'illusoire projet de s'en débarrasser, fût-ce au nom d'une religion ou d'une rédemption des péchés. Aussi se montre-t-il toujours féroce envers ceux qui, comme Jung, abandonnent la théorie sexuelle au profit de la *« boue noire de l'occultisme » : « Je n'attends pas de succès immédiat mais une bataille incessante. Quiconque promet à l'humanité de la libérer des épreuves du sexe sera accueilli en héros, on le laissera parler – quelque ânerie qu'il débite. »* En faisant ainsi de la sexualité le fondement d'une liberté subjective, Freud rompt autant avec les technologies religieuses de l'aveu ou de la confession qu'avec l'idéal *scientiste* de la sexologie : *ni* chasse aux sorcières, ni classification positiviste, ni fascination pour un quelconque érotisme de bazar. Il ne s'agit pas pour lui de juger le sexe ou de le rendre transparent ou spectaculaire, il s'agit au contraire de le laisser parler librement, de la manière la plus normale et la plus vraie. Car rien n'est plus étranger à la conception freudienne que l'idée puritaine selon laquelle la sexualité serait naturellement malsaine. Ainsi Freud est-il l'inventeur d'une science de la subjectivité qui va de pair avec l'instauration dans les sociétés occidentales des notions de « vie privée » et de sujet du droit. Si cet espace intime et « normal » est détruit ou qualifié de pervers, comme cela est de nouveau le cas aujourd'hui outre-Atlantique, plus aucune pratique de la psychanalyse n'est possible, et la cure par la parole est alors remplacée par des tribunaux d'inquisition, des thérapies chimiques ou des pratiques magiques.

(1) Freud écrit tantôt en anglais et tantôt en allemand.

Lire la suite page XI


Ernest Jones et Sigmund Freud en 1919

SIGMUND FREUD COPYRIGHTS

SIGMUND FREUD-ERNEST JONES CORRESPONDANCE (1908-1939)
édité par R. Andrews Paskauskas. Introduction de Riccardo Steiner, traduit de l'anglais et de l'allemand par Pierre-Emmanuel Dauzat avec la collaboration de Marielène Weber et Jean-Pierre Lefebvre, PUF, 940 p., 438 F.

Mallarmé en finit avec le XIXe

Avant de mourir il y a juste cent ans il légua la modernité à notre siècle

Mallarmé est mort le 9 septembre 1898. Prématurément *comme on dit* : il n'avait que cinquante-six ans. Verlaine avait disparu dans les vapeurs de l'absinthe deux ans plus tôt, et Rimbaud, malade des colonies, était mort en 1891. *Bizarrement*, le XIXe siècle semble tenir dans le carcan jaloux de ses étroites limites des poètes dont la vocation est de s'éloigner à grands pas de la *« vieillerie »* poétique qui les a vu

Patrick Kéchichian

naître. Mallarmé, homme de cette fin de siècle s'il en fût, attaché à son époque par mille préoccupations et traits, est au même instant, par excellence, le poète de la modernité, l'inventeur même de cette modernité dont le langage fut le théâtre. Honnête bourgeois de la IIIe République, bon père de famille, ami exquis, amateur d'art raffiné, il fut aussi le militant solitaire, l'activiste – il témoigna en 1894 en faveur de son ami l'anarchiste Fénéon – d'une révolution beaucoup moins tranquille qu'on ne voudrait le croire.

Mais les dates, les images liées aux dates, ont-elles une si grande importance ? Dans les ciels les plus plombés, il est des ouvertures, des trouées. L'une eut pour nom Mallarmé. Et c'est par là que l'auteur d'*Un coup de dés* s'affranchit du « stupide XIXe siècle ». A son *« cher Verlaine »* Mallarmé écrivait, avec cette souplesse admirable, cette intelligence de la langue, un jour de l'hiver 1885 : *« Au fond je considère l'époque contemporaine comme un interrègne pour le poète, qui n'a point à s'y mêler : elle est trop en désuétude et en effervescence préparatoire, pour qu'il ait autre chose à faire qu'à travailler avec mystère en vue de plus tard ou de jamais et de temps en temps à envoyer aux vivants sa carte de visite, stances ou sonnet, pour n'être point lapidé d'eux, s'ils le soupçonnaient de savoir qu'ils n'ont pas lieu. »* Et il ajoutait : *« La solitude accompagne nécessairement cette espèce d'attitude. »* Paroles sublimes, toutes de douceur et de violence, de retrait et d'orgueil. *« Travailler avec mystère »* : l'association des deux mots souligne combien l'accès au vaste univers spirituel, à cette Totalité mystérieuse dont il postulait l'existence ne pouvait se faire, pour Mallarmé, que dans l'obscur labeur solitaire des mots, un à un agencés, organisés, loin de *« l'inférieur clapotis quelconque »*.

Les anniversaires officiels ont cet inconvénient, cette lourdeur, de bloquer celui qu'on fête dans son propre temps, de le couronner de fleurs datées et fanées, sans parfum. Comme le remarque Philippe Sollers, *« Lautréamont et Rimbaud sont replacés de force dans le XIXe siècle. Mallarmé idem »*. Si l'exposition Mallarmé se tient – à partir du 29 septembre – au Musée d'Orsay, établissement voué sans discrimination au XIXe, ce n'est pas un hasard... Mais les commémorations *ont aussi des avantages* : en particulier celui de remettre en lumière une oeuvre trop célèbre pour être vraiment lue et connue. L'accès renouvelé aux textes – on sait que pour Mallarmé le problème est complexe : pour une large part, l'oeuvre est posthume, laissée en chantier, inachevée – est une chance. L'édition de la nouvelle « Pléiade » Mallarmé, dirigée par Bertrand Marchal, dont le premier des deux volumes – l'oeuvre poétique en vers et en prose – vient de paraître, peut ainsi être considérée comme un événement. Loin des fausses cohérences, il renouvelle la vision du grand projet mallarméen. Philippe Dagen de son côté se penche sur l'amateur d'art et de mode, le critique pertinent, l'ami de Manet et de Whistler. Ce n'est pas la moindre part de son génie.

Quant à la biographie du poète signée par Jean-Luc Steinmetz (Fayard), elle a au moins le mérite d'actualiser et d'amender les informations rendues disponibles, grâce notamment aux travaux du premier biographe, Henri Mondor, qui prépara, avant de mourir en 1962, l'édition de la correspondance. D'autres publications, dont on trouvera la liste à côté du rappel des principales éditions et études passées (p. VI), démontrent que Mallarmé continue de susciter l'intérêt des chercheurs. Regrettons simplement que le deuxième volume des oeuvres dans l'édition exemplaire due à Carl Paul Barbier et Charles Gordon Millan, chez Flammarion, n'ait pu bénéficier de ce beau mouvement éditorial.

★ Lire également pages VI et VII

هكذا من الإهمال

le feuilleton

de Pierre Lepape

Insomniaques et marchands de sable

LA MAISON DU SOMMEIL
(The House of Sleep)
de Jonathan Coe.
Traduit de l'anglais
par Jean Pavans,
Gallimard, 428 p., 140 F.

Au cœur du manoir d'Ashdown, ancienne résidence universitaire reconvertie en clinique spécialisée dans les troubles du sommeil, Jonathan Coe explore, avec une rare maîtrise, ces instants indécidables du passage entre deux âges, deux sexes, entre deux morales...

Les artistes, c'est chose connue, voient souvent plus vite et plus loin que les scientifiques. Il leur arrive, sans même trop s'en rendre compte, de sortir des sentiers battus de la bonne logique pour prendre des raccourcis tels qu'ils ne seront rejoints que beaucoup plus tard par les champions de l'expérience et de la déduction. Nos romantiques,qui avaient fait ce constat, en avaient conçu un orgueil extrême et probablement abusif au point de se représenter comme les seuls mages capables d'interpréter l'énigme de l'Univers. De là à confondre l'art et la transe, il y a un pas que notre époque a franchi dans l'allégresse, sans toujours se rendre compte qu'elle effectuait ainsi un immense retour en arrière : aux temps antiques où les rois et les puissants racontaient leurs rêves à des oniromanciens afin qu'ils y lisent l'avenir. De ces expériences-là, on ne raconte jamais que les réussites. D'où leur pouvoir de conviction.

C'est que nous entretenons de bien curieuses relations avec ce quart ou ce tiers de notre vie abandonné au sommeil. Jacqueline Risset, l'an dernier, avait consacré à la question un bien joli livre, tout à la fois savant et rêveur (1). Jonathan Coe y trouve la matière du roman le plus romanesque qu'on puisse imaginer.

Dans son quatrième livre, qui était aussi le premier traduit en France, *Testament à l'anglaise*, Coe avait déjà fait étalage de ses dons exceptionnels d'explorateur des frontières. Il s'agissait alors de cette zone aux contours indécis qui séparait la vieille et riche aristocratie anglaise des vulgarités les plus atroces de la modernité. Ou comment la *gentry* britannique reconvertissait ses valeurs traditionnelles, ses tics et son égoïsme de classe pour les adapter, sans difficulté et sans états d'âme, aux nouvelles conditions de la domination. Politique, économique et idéologique. *Testament à l'anglaise* mettait en scène une réalité, notre société contemporaine, qui ressemblait à s'y méprendre à nos plus mauvais rêves. Ce qui produisait aussi d'intenses effets comiques.

La Maison du sommeil sinue avec brio dans un semblable paysage de certitudes floues et de clartés trompeuses. Ce n'est pas l'opposition de la veille et du sommeil, du réel et du fictif, de l'effectif et du rêvé qui intéresse Coe, mais les instants indécidables du passage. Ces instants peuvent être très courts, quelques dixièmes de seconde entre le moment où l'on est encore éveillé et celui où de rapides mouvements des yeux indiquent que l'on est rentré dans la première phase du sommeil. Mais ils peuvent aussi s'étendre sur une longue période : une douzaine d'années pour les protagonistes du roman. Celles qui séparent la jeunesse de l'âge que l'on dit mûr. Les passages n'ont en réalité pas de temps propre ; ils durent aussi longtemps que le romancier parvient à en donner l'illusion. *La Maison du sommeil* est aussi un roman sur les pouvoirs hypnotiques de la fiction. La maison du sommeil est aussi celle de l'écriture romanesque.

A moins d'être psychanalyste, les récits de rêves sont très vite ennuyeux. Ou d'un symbolisme trop limpide – on voit tout de suite la signification derrière la transparence des signes –, ou, au contraire, d'une structure tellement décousue, d'un voile si épais qu'on renonce au voyage de l'interprétation. Le plus souvent, lorsqu'un auteur introduit un récit de rêve dans un livre, le lecteur saute le paragraphe et il n'a pas tort. Il s'agissait d'un intermède. Avec Coe, impossible d'en faire l'économie ; on n'en a d'ailleurs pas envie : être éveillé, dormir, parler, croire qu'on parle, agir, rêver qu'on agit, c'est tout un : ses personnages sont des somnambules. Et il est possible après tout que chacun d'entre eux n'existe vraiment que dans le rêve des autres.

Mais ils existent bel et bien. Dans les chapitres impairs du roman, qui se déroulent dans les années 1983-1984, ils sont étudiants et habitent une curieuse résidence universitaire, Ashdown, *« énorme, grise, imposante, à une vingtaine de mètres de la falaise à pic »* qu'elle surplombe depuis plus d'un siècle. Dans ce manoir sinistre et arrogant vivent une poignée de jeunes gens, un concierge et sa famille. A part l'un d'entre eux, Gregory, déjà raidi autour d'une obsession unique – découvrir les mystères du sommeil –, ces étudiants, comme tant d'autres, cultivent à la fois l'indécision et la certitude, le sentiment de ne rien savoir et celui d'avoir déjà tout compris. Leur identité est d'autant plus ambiguë qu'elle s'échine à se manifester et à s'affirmer radicalement. Dans tous les domaines, à commencer par celui des relations sentimentales. Robert aime à jamais Sarah, qui a eu une liaison avec Gregory avant de vivre avec Pamela, sous l'oeil de Terry, qui n'aime que le cinéma. Robert se morfond depuis que Sarah lui a affirmé n'aimer que les femmes, Sarah dort debout et confond parfois ses rêves avec la réalité, Terry, à l'inverse, ramène le réel aux films dont il s'abreuve, Gregory rêve de la suprême dictature : pouvoir entrer dans le sommeil des autres et le contrôler.

Les chapitres pairs se concentrent sur un temps plus bref, la deuxième quinzaine de juin 1996. Les étudiants d'autrefois se sont perdus de vue. Seule demeure Ashdown, l'antique bâtisse, convertie en clinique spécialisée dans les troubles du sommeil. C'est autour de ce lieu que par des chemins biscornus qui doivent aux hasards, aux coïncidences ou, peut-être, à la mystérieuse logique des songes, les liens d'autrefois vont se tisser de nouveau, différents bien sûr de ceux d'hier puisque les protagonistes, sans parfois s'en être rendu compte, ne sont plus ce qu'ils étaient : *« C'était comme de voir deux équipes de footballeurs aveugles essayer de jouer sur un terrain abandonné, sans que personne n'ait la charité de leur dire que les buts ne sont plus là depuis des années. »*

La Maison du sommeil raconte ce match de fantômes poursuivant un ballon invisible : ce qui resterait de leurs rêves d'hier dans leur réalité d'aujourd'hui. Match de spectres, mais spectaculaire où chaque chapitre est une confrontation aléatoire, violente, passionnée, indécise jusqu'au coup de sifflet final. Jonathan Coe y use de tous les registres, de la farce à la tragédie, avec une virtuosité qui fait plaisir à lire et une invention qui ne s'essouffle jamais. A la manière des grands romanciers satiristes anglais du XVIIIe siècle, de Swift, de Sterne, du Fielding de *Tom Jones* surtout, dont il est souvent si proche, Coe parvient à marier dans la marmite bouillonnante de son récit les ingrédients les plus divers : la verdeur réaliste et la fantaisie de l'imagination,la description didactique et la vivacité de la réflexion, le sel de la critique sociale et une morale de la tendresse.

Rien de tout cela, ni les rebondissements, les coups de théâtre, l'inopiné des rencontres, les multiples jeux de masque, les lapsus, les actes manqués ne parviendraient à faire un roman si Jonathan Coe n'avait pas enfermé ces continuels débordements dans l'armature d'acier d'une construction aérienne. Rarement la description du flou, de l'incertain, de l'entre-deux – entre deux sexes, entre deux âges, entre deux morales, entre deux veilles, entre deux rêves – a été tracée avec un dessin d'une telle fermeté et d'une telle rigueur. Tout ce qu'on a pu écrire ici et là contre l'imagination en littérature, sa gratuité, sa perte de concret, son irresponsabilité trouve dans le roman de Coe le plus évident des démentis, et le plus plaisant. L'imagination ne fait la folle que chez les artistes qui, en ayant trop peu, ne peuvent la loger convenablement. Les écrivains qui en possèdent beaucoup lui inventent des cages dorées et magnifiques où elle chante.

Si nous ne pouvons plus fermer nos paupières pour nous faire notre propre cinéma d'images, nous mourrons. C'est à peu près la seule certitude que nous ayons quant à la fonction du sommeil. Fermer les yeux à la réalité nous est plus vital encore que boire et manger. Dans le laboratoire de Gregory, le savant, le positif, le converti à la culture moderne de la rentabilité, on essaie d'inoculer la maladie de la veille, de trouver un produit ou un système qui permettraient enfin à l'homme de vivre pleinement et lucidement toute sa vie sans en abandonner une bonne partie à la pure perte du sommeil.

Cette monstrueuse perspective n'appartient pas tout à fait à la science-fiction. Déjà, on nous présente comme des modèles d'efficacité, de réalisme, d'esprit de conquête, des chefs, des savants, des artistes qui possèdent, dit-on, le privilège de l'insomnie. Cela devrait nous faire rêver. Mais peut-on rêver qu'on ne dort jamais, sinon dans les pires cauchemars ?

La seule bonne raison qu'on pourrait avoir de ne pas dormir, c'est qu'on vient d'ouvrir *La Maison du sommeil*. Il est tard et la journée demain commence de bonne heure ; mais une fois la porte de la *Maison* ouverte, il faut prendre beaucoup sur soi pour décider de la refermer avant la dernière ligne. Ces quatre cent vingt-cinq pages sont aussi brèves qu'un rêve.

(1) *Puissances du sommeil*, Seuil, « Librairie du XXe siècle », 146 p., 105 F.

version originale

Helmut Berger, le vice et la beauté

ICH
de Helmut Berger.
Avec la collaboration
de Holde Heuer.
Ed. Ullstein, Berlin, 304 p.,
environ 147 F.

Débauche, drogues, sexe. Autour de cette trilogie, l'acteur fétiche de Visconti relate la triste chronique d'une déchéance. Celle d'un « aristocrate » autrichien vieilli avant l'âge

Les dandys se font de plus en plus rares. Raison de plus pour feuilleter les Mémoires de Helmut Berger, un des plus flamboyants représentants du genre. A lire ce livre, modestement intitulé *Ich* (*Moi*), on a le sentiment que l'acteur fétiche de Luchino Visconti a toujours voulu vivre à la façon d'un Louis II de Bavière, son plus grand rôle. Il reconnaît d'ailleurs *« certaines ressemblances »* de caractère entre Ludwig et lui.

Débauche, drogues, sexe : on se fatigue vite de cette trilogie classique qui résume l'essentiel de la vie de l'acteur. Ce témoignage est surtout la triste chronique d'une déchéance, le discours sans grand intérêt d'un aristocrate alcoolique vieilli avant l'âge. Aujourd'hui, Helmut Berger prend la parole dans des congrès de lutte contre la drogue. *« Ne prenez rien, sauf du haschich »*, dit-il à ses jeunes ou moins jeunes auditeurs. Touchant.

A cinquante-trois ans, Helmut Berger n'est déjà plus que l'ombre de lui-même. On a envie, souvent, de refermer le livre, une sorte de longue interview sans aucune qualité d'écriture. Si on poursuit la lecture, c'est d'abord parce que l'acteur est immense. Le personnage réel est bien plus médiocre, mais il a le mérite de ne ressembler en définitive qu'à lui-même.

Au début des années 60, ce jeune Autrichien – qui s'appelle encore Helmut Steinberger – quitte le monde petit-bourgeois de Salzbourg où ses parents sont hôteliers. Sa vie bascule du jour au lendemain. L'enfant sage, élevé chez les pères, quitte l'univers de la *Mélodie du bonheur* pour plonger dans l'univers mondain du show-biz, qu'il ne quittera plus. Caviar et cocaïne à la louche, plus tard ecstasy, vodka et champagne deviennent ses aliments de base. Des comtesses italiennes ou allemandes s'entichent de lui, se le jalousent, se l'arrachent. Avec elles et beaucoup d'autres, il se vautre dans des lits napolitains, *« conçus pour que trois personnes ou plus puissent y prendre place »*. De grands noms du cinéma, de la musique ou de la mode le fréquentent avec délices et s'offrent en spectacle aux paparazzi à chacun de ses anniversaires. Ceux-ci sont généralement fêtés dans de luxueuses boîtes de nuit italiennes, ambiance fin d'Empire romain.

Extrait : *« Après les événements de 1968, les aristocrates n'osaient plus sortir leur Rolls ou manger du caviar. Moi j'ai toujours osé. »* Comme Néron, il rit de voir son appartement de Rome disparaître dans un incendie, emportant au passage une collection de tableaux de Picasso, Chagall, Miro... Rien à voir finalement avec l'essentiel : une carrière d'acteur extraordinaire. Luchino Visconti lui offre de grands rôles d'aristocrates allemands (Martin dans *Les Damnés* en 1969, Louis II dans *Ludwig* en 1972...), Vittorio de Sica lui permet d'obtenir un Oscar, en 1970, pour son rôle dans *Le Jardin des Fizzi Contini*.

Bien que la beauté glaciale de Berger soit celle des canons « aryens », il parvient à jouer des rôles bien plus complexes que celui du classique officier nazi, en vogue à *Hollywood*. C'est peut-être cela le rôle historique de Helmut Berger : avoir restauré l'image d'une certaine beauté allemande, durablement discréditée par l'idéologie du IIIe Reich. Dans les années 70, un homme du Nord qui parlait parfaitement l'italien et qui célébrait tous les plaisirs à Rome ou à Venise ne pouvait éveiller que la sympathie de ses contemporains.

La rencontre avec Visconti a lieu en 1964 à Pérouse. Par hasard lors d'un tournage, le metteur en scène offre au jeune Helmut, qui passe par là en touriste, une écharpe en cachemire. Ce dernier n'est alors qu'un petit Rastignac hétérosexuel à l'accent autrichien. S'il tombe amoureux du cinéaste, c'est parce qu'il aime le « luxe », qu'il veut aller à Paris, dévaliser les boutiques de l'avenue Montaigne sous l'oeil bienveillant de son maître. Le comte Visconti fait construire une aile supplémentaire dans son château d'Ischia pour Helmut Berger. La description de cet amour qu'on croyait grandiose se révèle d'une incroyable banalité : *« Je voulais être indépendant de Visconti, cesser de dormir dans des draps aux initiales LV pour avoir mes propres draps, aux initiales HB »*, écrit Helmut Berger.

Après la mort de Visconti, en 1976, Berger tombe dans l'alcoolisme. *« Je suis sa veuve, à trente-deux ans »*, écrit-il. Le comte Visconti n'a pas fait de Helmut Berger un véritable aristocrate, sinon Helmut Berger n'aurait pas écrit ce livre. Mais il lui a permis d'approcher un autre monde : Maria Callas, Berstein, Karajan, Noureev (*« Avec lui, on faisait l'amour dans des impasses à Paris »*). Venise, Kitzbühel et Gstaad, et de nouveau Salzbourg : les lieux de vie de Helmut Berger sont très conventionnels. L'homme demeure jusqu'au bout superficiel, à la différence de l'intellectuel Visconti.

« Je me suis levé à midi, j'ai insulté des directeurs d'hôtel, j'ai tout cassé et tout volé dans les plus grands palaces du monde, j'ai provoqué la police et me suis fait envoyer en prison, j'ai pris tel avion pour aller voir un ami très cher, j'ai transporté des douzaines de valises à chacun de mes voyages. Les yachts de Ari Onassis étaient mieux que ceux de Stavros Niarchos » : voilà comment on pourrait résumer le livre de Helmut Berger si on voulait n'en retenir que les passages les plus médiocres. Ou bien encore ceci : *« Avec les hommes, l'amour est plus facile. Ils ne regardent pas tes yeux, tes mains, ils regardent ta poitrine. »*

C'est la longue fréquentation de Visconti qui permet sans doute à Helmut Berger de se hisser au-dessus du dandysme mondain ordinaire : *« J'ai toujours su garder de bonnes manières, même dans les plus grands scandales »*, ou bien : *« J'ai un sentiment inné pour ce qui a de la classe. »* Le livre, finalement, lasse. Helmut Berger lui-même en a bien conscience, puisqu'il finit par donner des recettes de cuisine de sa mère, fatigué de raconter des histoires scabreuses qui n'intéressent plus personne aujourd'hui.

Seuls les inconditionnels apprécieront la chronique des amours de Helmut Berger (Romy Schneider), ou de ses haines (Alain Delon, Fassbinder). De toutes les coucheries bergeriennes, une seule, sans doute, mérite de retenir l'attention du lecteur. Une nuit, au Plaza Athénée, l'acteur se retrouve au lit avec Mick et Bianca Jagger. *« On n'a vraiment fait que dormir »*, écrit Helmut Berger.

Lucas Delattre



Christine Angot parle juste

« Libre c'est ce qui se dégage de toi », lâche le narrateur du « Sujet Angot » s'adressant à la romancière. Une liberté de ton, une audace qui ne cessent de déranger. Car au-delà de « l'autofiction » elle vient « physiquement » chercher ses lecteurs, et les touche au plus profond d'eux-mêmes

C'était il y a presque quinze ans. Christine Angot n'avait pas encore vingt-cinq ans, elle faisait des études de droit, qui l'intéressaient, et elle devait passer une année à Bruges pour étudier le droit européen. Elle a quitté Bruges au bout de quelques mois parce qu'elle avait pris une décision : elle allait écrire. Il lui faudra attendre quatre ans et demi avant qu'un manuscrit ne soit publié. Cela forge le caractère. Ce premier livre, *Vu du ciel* (L'Arpenteur-Gallimard, 1990), indique en épigraphe *« remerciements à la terre entière »*. Six autres suivront (1), dont le dernier, qui vient de paraître, porte le titre provocant de *Sujet Angot*. Sur la couverture, figure toutefois le mot roman et le narrateur est un homme : *« Je ne prétends pas écrire des "récits vrais", comme Annie Ernaux par exemple. Il y a là un côté confession que je n'aime pas beaucoup. Un côté sincère. Le lecteur est rassuré par ça. Il me déplaît que les lecteurs cherchent des confirmations d'eux-mêmes dans ce qu'ils lisent. Ce qui est plus intéressant, je crois, c'est d'être confronté à un corps, à une voix, à un autre qu'on rencontre. On voit tous les points d'ancrage, qui sont parfois comme chez soi, mais en même temps on constate que cet autre a une manière de dire qui ne peut être que celle-là. On voit comment il respire. L'écriture c'est physique. C'est le souffle, c'est l'haleine. »*

portrait

« Un écrivain, c'est un corps. Si le corps est inclu dans l'écriture, il faut que les lecteurs, eux aussi, paient de leur personne. »

Christine Angot dérange. Dès ses premiers livres, on a parlé d'elle comme d'une *« romancière de la cruauté »* – au sens où Artaud défendait l'idée d'un théâtre de la cruauté. Du théâtre, justement, elle en a écrit dès ses débuts, quand ses manuscrits étaient refusés. Lorsque *L'Usage de la vie* a été présenté à Avignon en 1997, dans l'un des « chantiers théâtraux » de la Chartreuse, les spectateurs ont eu un *« choc »*, le sentiment d'être confrontés au *« style d'un auteur-boxeur sur un ring où tous les coups seraient permis »* (*Le Monde* du 21 juillet 1997). La même année, Christine Angot, qui vit à Montpellier, a travaillé avec la chorégraphe Mathilde Monnier pour l'un des spectacles du Festival Montpellier-Danse. La pièce s'appelait *Arrêtez, arrêtons, arrête* et c'était *« une pièce vache. Une menace »* (*Le Monde* du 24 juin 1997). Surtout, en 1995, sous le titre *Interview*, elle a fait un geste périlleux pour qui souhaite que ses livres soient connus, donc critiqués dans les journaux. Elle a raconté un entretien avec une journaliste après la sortie de son roman *Léonore toujours* où il est question d'un inceste qu'on pressent autobiographique. Oser dire que certains journalistes se croient tout permis avec les écrivains – alors qu'ils prennent tant de précautions avec les hommes politiques ou les hommes d'affaires – n'est pas sans danger. *Interview* a d'ailleurs été refusé par Gallimard, où Christine Angot avait publié ses deux premiers livres, et par d'autres éditeurs. N'en ferait-elle pas « un peu trop », n'est-elle pas un peu « folle » ? – c'est toujours ce qu'on dit des gens qu'on n'arrive pas à étiqueter.


PATRICK MESSINA POUR « LE MONDE »

Dès qu'on la voit on sait que non, qu'il s'agit de bien autre chose. De ce mélange de violence et de douceur qui fait une vraie force. D'une détermination assez tranquille. D'une conscience des risques. Christine Angot a compris que pour être écrivain, il ne suffisait pas d'écrire, mais qu'il fallait « tenir », contre toutes les tentatives d'annulation – clichés, classification dans un genre, « autofiction » par exemple... *« Un écrivain, c'est un corps,* dit-elle. *Si le corps est inclus dans l'écriture, il faut que les lecteurs, eux aussi, paient de leur personne. Et c'est ça qu'ils ne veulent surtout pas faire. Je vais les chercher, physiquement. Ils n'aiment pas cela. Ce qui gêne dans ce que je fais, c'est le mélange. Dans ma personne comme dans mon écriture. Beaucoup de gens prétendent qu'ils aiment la mixité, le métissage, en fait ils aiment le net, le pur, le "on sait où ça se trouve". Alors ils affirment que j'écris mes histoires personnelles, que je raconte ma vie. Pas du tout. C'est sur la zone frontalière que je travaille, la frontière entre moi et les autres, le moment où c'est divisé, où quelque chose passe de l'autre côté. »*

Elle parle de manière très nette et très touchante aussi, comme le faisait Carson McCullers, de ces longues périodes où elle n'y *« arrive pas »*, où elle pense qu'elle ne va pas y arriver, qu'elle est à jamais *« à côté »* de ce qu'elle veut écrire, qu'elle n'explore que des voies sans issue : *« Je peux aller jusqu'à cent pages, que je suis obligée de déchirer. Ce n'est pas ça. »* Cela peut durer plusieurs mois. De doute. D'angoisse. Et puis soudain, le livre se met en place, la voie est libre.

On ne se lasse pas d'écouter Christine Angot. Sa voix est belle et elle parle juste. De même que quelque chose d'intense et de mystérieux pousse à la lire, y compris lorsqu'on a le sentiment qu'elle y va un peu fort, qu'on étouffe sous le « sujet Angot », cette manière de faire parler d'une Christine Angot, écrivain, par un narrateur homme, père de son enfant, séparé d'elle, dans un roman signé Christine Angot. On lit pourtant, sans jamais avoir envie de renoncer, parce que la phrase, comme la parole, sonne juste, ce qui n'est pas si fréquent – *« c'est de l'oreille que je me sers »*, confirme-t-elle – et que le propos est juste aussi. Pertinent, séduisant, excitant. Au point qu'il faut s'interroger sur l'agacement ou l'irritation qu'on ne peut s'empêcher de ressentir parfois : serait-ce parce qu'elle touche quelque chose de profond, d'enfoui, qu'on ne veut pas voir ? Parce qu'elle vient chercher son lecteur *« physiquement »*, comme elle l'a clairement annoncé ?

« C'est sur la zone frontalière que je travaille, la frontière entre moi et les autres, le moment où c'est divisé, où quelque chose passe de l'autre côté. »

Elle ne pose pas à l'écrivain, ce qui est assez rare aussi. Elle n'est pas, comme beaucoup désormais, la gestionnaire d'une sorte de PME destinée à produire des livres, donner des conférences, faire des lectures, bref à mener une carrière, à être un vrai « professionnel ». Elle va encore où son désir la porte, pourvu que ça dure ! Elle ne joue pas non plus celle qui a tout lu, qui a un avis sur tout. Si elle a bien lu Duras et connaît parfaitement « son » Céline – *« ma grande admiration »* – elle dit avoir tardivement découvert *Les Liaisons dangereuses* – *« tout y est tellement cerné, sans morale, avec une telle liberté »*. Si elle admire les « grands Américains », Faulkner au premier chef, elle est assez irritée par certains romans venus des Etat-Unis dont on fait si grand cas en France aujourd'hui pour mieux dédaigner les jeunes écrivains français : *« Ce qui est agaçant, c'est qu'ils sont embourbés dans la littérature du XIXe siècle et qu'on nous dit qu'il faut regarder de ce côté-là. Ces Américains-là n'ennuient pas les lecteurs, ils les endorment en leur racontant des histoires. »*

Pas de chance en effet, de vivre dans une fin de siècle où tant de gens ont envie d'être endormis. Mais Christine Angot a déjà fait un joli bout de route, elle publie depuis presque une décennie, elle sera quadragénaire au XXIe siècle et elle a tout le temps, surtout si elle reste fidèle à ce qu'elle fait dire d'elle dans *Sujet Angot* : *« Tu es la personne la plus libre que je connaisse. Pas forcément en actes, ça m'est égal. Libre c'est ce qui se dégage de toi. Tu es libre et tu rends libre. »*

Josyane Savigneau

(1) A L'Arpenteur-Gallimard : *Not to be* et *Léonore toujours* (réédité chez Fayard). Chez Fayard : *Interview* (en poche, Pocket, no 10469), *Les Autres* et *L'Usage de la vie*.

SUJET ANGOT
de Christine Angot.
Fayard, 122 p., 85 F.

La politesse du bonheur

Rachid O. et Laurent de Graeve : deux jeunes romanciers savourent la jouissance de vivre et d'écrire

Une phrase apparemment simple s'insinue dans le dernier roman de Rachid O. et nous donne son secret de fabrication. Le père du narrateur lui reproche de se précipiter sur la nourriture avant que les invités ne soient tous réunis : *« C'est plus poli d'attendre les gens »*, lui conseille-t-il gentiment. Un aveugle intervient alors : *« Vas-y, mon fils, c'est plus poli d'être heureux. »* Il nous faut prendre en compte cette affirmation clairvoyante. Au-delà de la scène où elle s'inscrit, elle souligne le charme qu'exercent les romans de Rachid O. mais résume aussi leur raison d'être. Ce jeune auteur marocain n'écrit pas pour convoquer l'univers au chevet de sa nostalgie d'émigré, encore moins bien sûr pour s'insurger contre sa condition. Rachid O. écrit pour témoigner avec urgence de son bonheur de vivre jusqu'à inclure les rêves déçus et les échardes d'une enfance meurtrie dans le mouvement voluptueux de la vie. Les mots : adorer, aimer, joie, joyeux, heureux, sourire, plaisir, égrènent leur sage litanie, au cours d'une adolescence qui s'émerveille de percevoir les événements dans leurs bienfaits immédiats.



Il nous faut insister sur ce reflet ensoleillé d'une œuvre qui raconte le quotidien d'un jeune garçon dont les amours sont, semble-t-il, définitivement *gay* dans un pays machiste et qui, lorsqu'il arrivera en France (pays de liberté à ses yeux), entendra le lamento des gays eux-mêmes qui veulent être aimés coûte que coûte de leurs nécessaires *ennemis !*

Sous un ciel propice à la sensualité, l'homme d'Afrique du Nord donne sa fidélité, sa présence, le meilleur de l'amour en quelque sorte, au frère, à l'ami, mais refuse d'envisager des modes de vie homosexuels. Les livres de Rachid O. semblent reconduire un schéma que nous voudrions périmé mais, en racontant l'histoire d'un jeune Marocain dans son authentique intimité, ils abordent subrepticement les sources intimes du comportement masculin et, sans crier gare, jouent un rôle subversif.

Le narrateur de *Chocolat chaud* est profondément aimé de son père (quelle autre sécurité un enfant peut-il souhaiter qu'une telle tendresse dégagée des tabous de la virilité ?) ; veille sur lui une seconde mère, Lalla, qui idéalise la beauté de la première, très tôt disparue. Enrobé d'affection, Rachid (appelons ainsi le narrateur) n'aime que l'amour et les livres. *Chocolat chaud* – l'équivalent français du thé à la menthe – est l'expression veloutée et exotique que savoure le jeune garçon lorsqu'il pense à Noé, un petit Français jadis adulé dont il caresse la photo en attendant qu'il revienne en vacances. Rachid rêve leurs retrouvailles, fasciné par cet autre qui est blond, clair et incarne un ailleurs de douceur parfaite.

D'UNE ÉCRITURE LIMPIDE

La trame du roman est linéaire. Noé arrive, éblouit et passe. Yourss, le copain quotidien, ancré dans le combat d'une vie d'expédients, est jaloux mais c'est lui qui lui fera découvrir les jouissances réelles sur lesquelles veille le vieil aveugle perspicace. La séduction de *Chocolat chaud* ne tient pas à l'intrigue mais à l'écriture limpide, rafraîchissante, rien de l'habituel langage réaliste que l'on croit nécessaire à l'évocation du sexe.

Les lecteurs empressés de Rachid O. pourraient nous accuser de nous vautrer dans une interprétation psychanalytique bien européenne. Ils craignent de ne pouvoir garder Rachid O. dans l'inépuisable liste des écrivains amoureux des étreintes charnelles sans remords qu'étaient censés offrir les jeunes Arabes aux touristes et où se comptent Loti, Gide, Montherlant et tant d'autres. Nostalgie d'autant plus valorisante que Rachid O. est Marocain et leur renvoie l'écho africain de leur désir. *Chocolat chaud* et les précédents romans de Rachid O. se situent dans d'autres marges, en équilibre savoureux entre les légendes arabes où est magnifié un paradis qui ressemble à une oasis et l'apprentissage de l'autre destin, actuel et futur, plus économique et culturel qu'idéalement sexuel.

C'est de bonheur aussi que nous parle Laurent de Graeve dans son deuxième roman au titre explicite : *Ego, Ego*. Un bonheur plus sophistiqué, prisonnier d'un superbe narcissisme jubilatoire et où se donne libre cours une écriture précieuse et musicale. Laurent de Graeve se raconte sa propre histoire – ou du moins ce qu'il regarde (cruellement) de l'histoire gay et du rôle en oblique qu'il y joue envers et contre tout et tous – par le biais de la somptueuse légende d'Egisthe, roi de Mycènes qui, selon la tradition des affreux Atrides, tua Agamemnon, l'époux de sa maîtresse Clytemnestre, et fut plus tard assassiné par leur fils, Oreste.

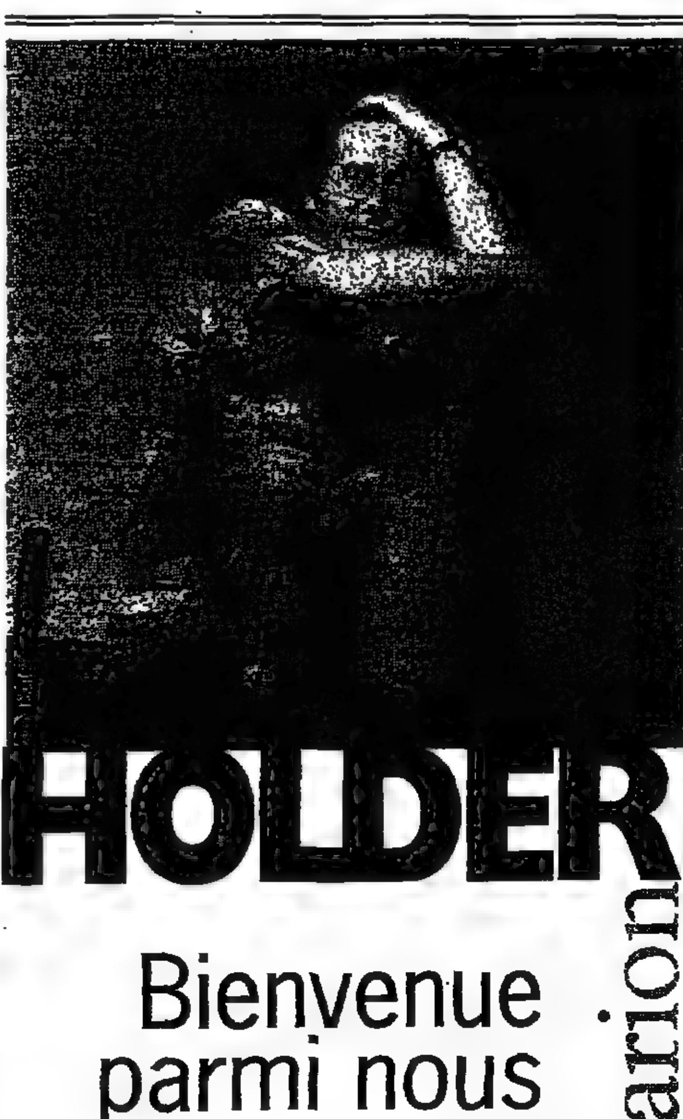
Laurent de Graeve connaît bien l'histoire grecque mais la détourne en une folle épopée personnelle. Egisthe est amoureux du tout jeune Oreste qui se soumet à Pylade. Ce qui évidemment change non pas son destin mais le déroulement des opérations et nous vaut beaucoup d'agréments, d'autant plus que le romancier s'amuse, se régale et nous chahute, nous balançant (parfois dans la même phrase) entre la vaste et tragique histoire des demi-dieux et sa propre histoire. Un grand écart de trois mille ans. Une double initiation, fabuleuse et intime, parfaitement racontée.

Hugo Marsan

★ *Plusieurs vies*, le deuxième roman de Rachid O., est édité dans la collection « Folio ».

CHOCOLAT CHAUD
de Rachid O.
Gallimard, « L'Infini », 96 p., 75 F.

EGO, EGO
de Laurent de Graeve.
Ed. du Rocher, 244 p., 110 F.



هكذا من الأمل

Livraisons

● **CASA, LA CASA**, de Paul Smaïl
Il y a un an, Paul Smaïl défrayait la chronique en publiant un premier roman bien troussé : *Vivre me tue*, récit d'une conquête sociale, via la littérature, d'un jeune beur de Barbès, gardien de nuit à Pigalle et livreur de pizzas. Son refus de livrer sa véritable identité avait encouragé des rumeurs typiquement parisiennes. C'est avec une ambition attisée (*« Longtemps, je me suis couché de bonne heure »*, embraye-t-il d'emblée) et une plume enragée qu'il poursuit la chronique de sa quête de revanche, sa fièvre à être quelqu'un. Il évoque les désillusions de son voyage au Maroc (terre de gourbis et terrains vagues, patrie fliquée), raconte l'histoire de son manuscrit et des *« ragots parigots »* colportés par *« ces rats qui ont mis en doute mon existence »*, son retour dans la *« Dzouce Frh'aince, Tcher pays de mon h'enfaince... »*, la reconquête de Myriam. Un livre à tchatche, insolent, revanchard, parano, parfois méprisant, parfois prétentieux, qui ose, plus que dans le premier, l'apostrophe bougnoule (*« Fringue ta mère ! »*), et confirme le tempérament d'écrivain de son auteur (Balland, 208 p., 89 F). J.-L. D.

● **POUDRE D'ANGE**, de Béatrice Shalit
Manuel, *« ex-cancre réformé »*, veut retrouver son père qui s'est enfui en Floride, *« le bout du monde »*. Il convainc sa demi-sœur, *« devenue ce que le commun des mortels appelle quelqu'un de bien »*, de l'accompagner. C'est le début d'une quête qui inspire à l'adolescent de prendre des notes, carnet de voyage au double aspect : l'immédiat, avec le récit de l'aventure, le passé, révélateur de ce qu'il ignorait des siens. Aux rebondissements mêlant insouciance et affliction, rancœur et naïveté, tendresse et difficulté d'aimer et d'être adulte, l'histoire de Manuel nous est racontée par lui-même. Ce n'est pas le moindre talent de l'auteur que ce « je », voix juvénile sans rien des facilités littéraires qu'entraîne parfois, pour faire vrai, ce genre de narrateur. Tout sonne juste dans ce roman émouvant d'une initiation à la vie que Manuel aborde comme un dompteur le fauve à maîtriser (Calmann-Lévy, 220 p., 92 F). P. R. L.

● **LE MANUSCRIT DE PORT-ÉBÈNE**, de Dominique Bona
En écrivant ce livre sur Saint-Domingue à la fin du XVIIIe siècle, l'auteur a pris soin de s'assurer toutes les conditions du succès commercial : un sujet attrayant, une documentation soignée, un zeste de libertinage, une écriture mode, des concepts de la génération Mitterrand sous les oripeaux des Lumières. Elle a ajouté une construction assez sophistiquée pour éviter la désastreuse étiquette « grand public ». Elle a en somme rassemblé autour du berceau toutes les marraines de la réussite. Sauf une, hélas : la fée Sincérité était ce jour-là de sortie (Grasset, 364 p., 135 F). J. Sn

● **MADEMOISELLE SU**, de Suzanne Bernard
En cinq nouvelles, galerie de portraits types, Suzanne Bernard reflète la mutation de la Chine contemporaine où tout est sacrifié au dieu argent. Un chauffeur de taxi taciturne, pour qui Pékin change trop vite, et un jeune peintre idéaliste, qui se lance dans *« les affaires »*, illustrent deux attitudes opposées face à la modernité. Autres figures représentatives d'un monde embarqué dans une course folle vers le profit, qui oublie son histoire et ses valeurs, qu'elles soient issues du bouddhisme ou du maoïsme : une vieille maoïste française qui a vécu *« pour de grandes choses, des rêves, des utopies »*, la jeune paysanne pauvre qui se trouve réduite à la prostitution, ou Mademoiselle Su qui veut *« un bel avenir »* et se révèle sensible et sincère lorsqu'elle oublie de vivre dans l'illusion. Personnages emblématiques sur lesquels Suzanne Bernard pose un regard amusé ou désabusé, toujours tendre, et qu'elle rend attachants sans les juger, avec un style teinté d'une douce ironie (éd. Bartillat, 187 p., 99 F). L. Sa.

● **AMY**, de Marie-Thérèse Humbert
Il y a plusieurs façons de traduire par la voie romanesque ce qui oppose des univers différents par la culture et la race. Marie-Thérèse Humbert en décrit les contrastes sans commentaires, sans la démonstration facile de la diatribe, mais plus simplement, et non moins efficacement, par le récit de la vie de deux adolescentes que rien ne destine à se rejoindre. Amy, la narratrice, jeune Noire de l'île Maurice dont la mère est servante chez des Blancs, rêve de vivre leur vie qu'elle voit comme un inaltérable bonheur. Aude, marquée par la mort de sa mère, est venue dans l'île avec son beau-père avec lequel elle a des relations passionnées et complexes. Elle refuse son monde et – défi ? – rêve d'une amie noire. Ce sera Amy pour le partage des joies et des peines, aussi des secrets de l'une que l'autre ne découvrira qu'à la séparation. Tour à tour comique et tragique, c'est là un beau récit sur l'éternelle histoire des disparités et des heurts entre des univers que tout éloigne (Stock, 330 p., 130 F). P. R. L.

● ***LE CHEF-D'ŒUVRE DE BORONALI**, de Jean Cantos*
En ce début du siècle, au vernissage du Salon du Cours-la-Reine, est née une école de peinture qui, pour ne pas faire école, a fait grand bruit. « L'excessivisme » déclencha les polémiques. Il y eut même des journalistes pour dire avoir interviewé Joachim Raphaël Boronali, l'artiste italien créateur de ce nouveau style. On sait que Boronali, anagramme d'Aliboron, n'est autre que l'âne Lolo dont les farceurs de Montmartre trempèrent la queue dans des couleurs, laquelle produisit le premier et unique chef-d'œuvre de l'excessivisme. A partir de ce canulard qui en ridiculisa plus d'un, Jean Cantos a écrit un roman délicieux qui fait revivre le Montmartre des années où un Matisse valait 12 francs. On sourit avec les personnages aussi réels que pittoresques du petit monde de la Butte et de celui qui deviendra grand, de Max Jacob à Picasso. C'est gai, riche d'humour et non dépourvu de leçons pour les critiques trop enclins à suivre le mouvement des modes (éd. Anne Carrière, 273 p., 98 F). P. R. L.

Elisabetta Rasy ou la blessure d'enfance

Loin de se laisser envahir par ses souvenirs, ceux d'une fillette napolitaine confrontée au monde des adultes, la romancière les pare des atours de la fiction, de l'universel

PAUSILIPPE
(Posillipo),
d'Elisabetta Rasy.
Traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Seuil, 172 p., 95 F.

Les souvenirs de jeunesse sont le matériau le plus dangereux qui soit sur le plan littéraire. Combien d'apprentis prosateurs se seront échoués sur cet écueil, piégés par une source d'inspiration facile en apparence et si difficile à manier dans la réalité ? Car l'intensité des impressions ne suffit pas à produire un bon livre et risque même de faire tout le contraire, lorsque la mémoire s'impose sans être transformée par l'écriture. Il faut du talent, de la finesse et pas mal d'expérience pour que la relation des premières années prenne la tournure d'une œuvre littéraire. Tous paramètres dont Elisabetta Rasy dispose en abondance, comme elle l'a montré dans ses précédents ouvrages et le montre encore avec *Pausilippe*. Puisant dans ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, cette Italienne de cinquante et un ans a d'ailleurs bâti un récit qui s'appelle « roman », et non pas « autobiographie ». Loin de se laisser envahir par la mémoire comme par une donnée brute, l'auteur l'a remaniée, passée au tamis de son regard présent, transfigurée par ses qualités d'écrivain.

« Je me suis lancé un défi en commençant ce livre, annonce-t-elle. *Il s'agissait de greffer des ramifications fictives sur une situation vraiment autobiographique. »* Du côté des souvenirs, il y a l'environnement d'une fillette italienne née en 1947, dans une famille napolitaine assez extravagante : une mère mélancolique, un père délibérément hostile aux contingences du réel, des grands-mères qui passent leurs nuits à jouer. Personne ne se lève avant le début de l'après-midi et les valeurs en cours


FRANCESCO GATTONI

dans la branche paternelle ne sont certainement pas celles du travail ou de la réussite sociale. *« Les membres de ma famille vantaient la beauté de quelqu'un aussi sérieusement qu'ils auraient vanté les qualités d'un chirurgien ou le génie d'un scientifique ; la découverte de belles personnes les rassurait, alors qu'ils n'accordaient aucune importance à la richesse (en particulier quand elle n'était pas héréditaire) et méprisaient les vertus productives. »*

Sur ce socle de souvenirs, l'auteur a délicatement posé des rameaux de fictions qui s'incarnent notamment dans la personne d'une jeune compagne appelée Fiammetta.

Les raccords entre le réel et l'imaginaire sont totalement invisibles, la part inventée servant à orienter la part véridique vers l'universel. Car Elisabetta Rasy n'a pas voulu donner un livre « intimiste », un ouvrage réduit à sa seule histoire particulière. *« Mon but*, explique-t-elle, *était de chercher la dimension la plus ample de ma vie privée. »* Déjà, dans *Trois Passions* (Seuil, 1997), l'écrivain s'était employée à retracer le parcours de trois femmes de lettres italiennes *« en s'efforçant de trouver, chez elles, des traits qui dépassent l'aire purement personnelle »*.

L'universel, dans *Pausilippe*, c'est le passage de l'enfance à l'adolescence et le sentiment de perte qui accompagne cette transition. Déplacée d'un endroit à l'autre, exilée à Rome dans les bagages de sa mère, la narratrice tente vainement de comprendre l'univers opaque des adultes. *« Je ne parvenais pas à m'expliquer les faits qui se produisaient chez moi, et dont j'étais à la fois actrice et spectatrice. »*

Cette stupéfaction vaguement passive est très bien suggérée, qui la conduit finalement à penser *« que le vrai et le faux n'étaient pas des catégories fondées »*. Fiammetta, la femme-enfant qui semble étrangère à ce qui lui arrive et finit par se marier à quinze ans, donne corps à ce sentiment.

Elisabetta Rasy réussit à prendre le lecteur dans cette histoire délicate, où l'émergence d'une féminité mystérieuse et peu encouragée prend une place importante. La mélancolie, pourtant, n'est pas au centre d'un livre qui veut montrer que *« la perte peut être très porteuse de vie »*. Une vie dont l'ouvrage exhale des formes très subtiles et délicieusement fortes, qui font le lien entre le passé et le présent. Ce sont les odeurs de Naples, la chaleur des voix montant des ruelles, la nuit constellée de lampions à Pausilippe, toute cette *« pure nature habitée d'eau, de lumière, de ténèbres »*, dont Elisabetta Rasy fait le seul personnage absolument stable et rassurant de son histoire.

Raphaëlle Rérolle

Calveyra, page à page

Deux livres de l'écrivain argentin : version douce, le poème du souvenir ; en cruauté contrôlée, une méditation poétique sur son pays

L'HOMME DU LUXEMBOURG
(El Hombre del Luxemburgo)
d'Arnaldo Calveyra.
Edition bilingue, traduit
de l'espagnol (Argentine)
par Florence Delay,
Actes Sud, 88 p., 65 F.

SI L'ARGENTINE
EST UN ROMAN
(La Novela nacional)
d'Arnaldo Calveyra.
Traduit par Claude Bleton,
Actes Sud, 204 p., 100 F.

Arnaldo Calveyra, Argentin de Paris, « Argentin impénitent », publie deux livres ensemble. L'un, *L'Homme du Luxembourg*, est un poème présenté en version bilingue. C'est le livre d'*« un homme habitué à déambuler à travers la ville, à cheminer comme cheminent ceux qui vont quelque part »*. Les pas de l'homme sont les pages du livre. On peut apprendre l'espagnol d'Argentine du marcheur par ce poème : il y a les mots, les tournures et surtout la musique de l'inconnu que rend la traduction. L'autre livre, dont celui-ci est le dictionnaire intime, *Si l'Argentine est un roman*, se présente comme un montage. On apprend l'Argentine, sa géographie politique, son histoire littéraire, par ce livre qui y prétend le moins. Il en dit plus qu'un traité, qu'un essai. Avec plus de cruauté : sur la physiologie du tortionnaire, par exemple. Pourquoi ? *La langue*. Et la langue fondée sur quoi ? Sur ce point : *« Il n'est d'éternel que le désir. »*

Ces deux textes font enfin découvrir Arnaldo Calveyra en Espagne. Il est d'usage de les traiter séparément, l'un avec plus de patience raisonnée que l'autre (le poème). C'est la sagesse même. Le « hic », c'est qu'à la lumière de Borges et au plus près de la méthode de Calveyra, ils vont ensemble l'amble de leur pas de livre. Ils vont ensemble différemment. *« Pour en finir une fois pour toutes avec l'intrigue : un homme dans une chambre d'hôtel (l'intrigue de ce livre est un homme assis devant une table dans une chambre d'hôtel), c'est le narrateur de ce livre. Nous savons qu'il est originaire de Buenos Aires. »*

Cet homme est inventé, nous-mêmes le sommes passablement, et le jet d'eau de la fontaine Médicis du Luxembourg, pas moins. A la source, ce jet dont le poème donne l'extraordinaire variation ; en aval, l'adresse à qui voudra bien lire, d'une lettre ou d'une rumeur, comme on écrirait à la sœur disparue. Ce qui glisse de l'un à l'autre (l'entre deux livres), c'est la peau du souvenir. Le temps change les marcheurs en brouillon du souvenir. Celui du Luxembourg s'arrête net devant eux comme un cheval au galop, la nuit, qui pressent un fantôme. Il va par les sentiers, heureux comme avec une femme, *« la fontaine tourne son film, allées, bande-son du silence. Ombilic de quelques roses »*.

De cette histoire de l'Argentine, déchirée, pathologique, d'abord coloniale et qui le reste, *« les uns colons des autres, colons de nous-mêmes »*, de cette histoire née – pour prendre une tournure de sage-femme – « par le cul », il faut confier la rédaction méditée aux poètes, à l'homme du jardin du Luxembourg. Il y a ici une perfection de regard qui est celle de la langue : sur la dictature, les tremblements de corps, le cheval et la figure du tortionnaire ; sur les autobus et leur attente (scène magistrale, comme une scène de Brecht, une image de Hopper, un conte de Thomas Bernhard), sur les Malouines, sur ces morts de jeunesse qu'il a fallu consentir loin, dans des îles frigorifiées, pour reconquérir la démocratie ; sur le rôle des poètes et des intellectuels, sur le consentement, sur ces thèmes épuisés comme de vieux tangos... Les tout premiers tangos sont déjà vieux...

Comme un couple qui danse, entre les livres, le désir immobile du mot (*« le mot désirait-il se soumettre à la rigueur d'un vers ? »*), la phrase dans sa métamorphose de verset et les fantômes qui reviennent : « Vous, Guillermo Enrique Hudson, Argentin de naissance et par amour des oiseaux... » et l'autre, Esteban Echeverría (1805-1851) dont l'évocation donne envie de tout lire.

En version douce, le poème du souvenir devant ; en cruauté contrôlée, la méditation poétique sur l'Argentine. Un écrivain se reconnaît, au XXe siècle, à la totale absence d'emphase qu'il met à ruiner le fascisme, l'hypothèse même du fascisme : *« Tant que tu vivras, il te faudra rêver »*. La condition de ce genre nouveau qui va chercher dans le plus ancien, le portrait politique sans concept, c'est la poésie même. Le mot en deviendrait imprononçable ? Au point qu'un bateleur qui pestait, l'autre jour, contre le retard de Jacques Réda à la radio, se crut obligé de meubler en claironnant *« le romancier Jacques Réda »* ? Ou Kenneth White, qu'en note on répute *« romancier écossais »* ?

A quoi bon inviter Réda si l'on ne sait pas qu'il est tout sauf romancier ? Qu'est-ce qu'un temps qui a peur de ses poètes ? Comment nommer celui, Argentin par amour des oiseaux, Arnaldo Calveyra, qui se retire, livres faits de cette façon : *« Ainsi moi, ministre sans portefeuille en voyage à l'étranger, près de m'approcher de vous avec ma lettre, comme étendu au milieu des marguerites sauvages dans un pré antérieur à la conscience, dans un surcroît de bonheur, je me penche à la fenêtre baignée d'aurore... »*

La lettre remise : *« Je m'exprime par paraboles, car il ne reste plus de temps. Et encore moins de mots. Bientôt, je ne serai plus dans cette pièce, bientôt nous ne serons plus ici. »* C'est l'Argentine qui est un roman. Son narrateur, un poète. Soit un ministre vraiment sans portefeuille.

Francis Marmande

هكذا من الأصل

Des gorilles couleur Browne

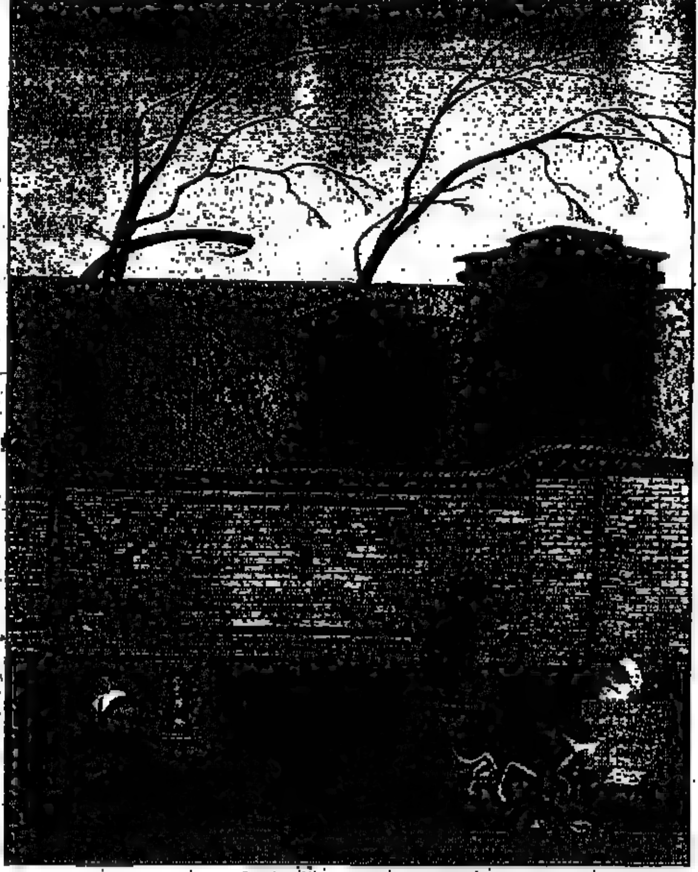
Sur la planète graphique de ce brillant Anglais déambulent de grands singes aux allures étrangement humaines. Un jeu de miroir parsemé de références picturales qu'il reconduit dans son nouvel album

UNE HISTOIRE À QUATRE VOIX (Voices in the Park)
d'Anthony Browne.
Traduit de l'anglais
par Elisabeth Duval,
éd. Kaléidoscope, 36 p., 89 F.
A partir de 6 ans.

Nous sommes tous des gorilles. Dans l'univers d'Anthony Browne, le monde est presque exclusivement peuplé de ces grands singes anthropoïdes qui nous envoient des signes. Dans les années 80, avec *Gorilla*, le gorille faisait irruption dans la vie d'un de ses personnages, une petite fille à qui il offrait, pour son anniversaire, tout ce que son père n'avait jamais le temps de lui faire faire. Singes et hommes allaient ensemble au zoo ou au cinéma, inventant un mode de vie où, comme dans *La Belle et la Bête*, on ne sait lequel était le plus précieux à l'autre. Puis, insensiblement, les hommes ont disparu de l'univers brownien. A moins qu'ils ne soient devenus de plus en plus simiesques. D'album en album, les gorilles ont investi tout l'espace.

ÉTRANGETÉ

Il y en a aujourd'hui de toutes les façons. Des terrifiants, jouant à King Kong sur l'Empire State Building *(King Kong vu par Anthony Browne)*; de doux rêveurs en pull jacquard qui ne feraient pas de mal à une mouche ; de gros et gras en lutteurs de sumo *(Marcel le rêveur)*; il y a des footballeurs en chaussures à crampons qui exhibent des médailles sur leur torse velu *(Marcel le magicien)*; il y a même des gorillettes-danseuses étoiles qui font les pointes dans des chaussons en forme de banane – comme sur la couverture du dernier roman de Will Self, *Les Grands Singes* (« Le Monde des livres » du 28 août), que Browne était décidément tout désigné pour illustrer (1). Comment les gorilles sont-ils devenus l'obsession centrale de son œuvre ? *« Croyez-moi, je n'en sais rien »*, dit Anthony Browne. Cet Anglais de cinquante-deux ans qui vit dans le Kent, entre Douvre et Ramsgate, confesse cependant que, dès le collège, il était *« fasciné par le côté animal des humains »*. D'ailleurs, *« le véritable King Kong »*, le « primate originel », ce fut son père ! *« Il était grand, ancien boxeur professionnel, très physique, mais par ailleurs un gentleman »*, note-t-il non sans humour. *« Et les gorilles sont comme ça, ils ont l'air énorme, mais ce sont des créatures pleines de sensibilité... »* Car, bien sûr, en leur dessinant des mains humaines, en les habillant, en leur prêtant des états d'âme, en cadrant ses gros plans sur leurs regards troublants *(Zoo)*, Anthony Browne joue sans cesse de cet effet de miroir. Mais ce n'est pas tout. Ce qu'il affectionne le plus, c'est l'étrangeté. Comme dans *Tout change*, ce magnifique album où les objets quotidiens se métamorphosent de façon inattendue pour refléter les bouleversements intérieurs vécus par le narrateur.


DR

A cet égard, *Une histoire à quatre voix*, qui fait écho à *Une promenade au parc* – l'un des premiers livres d'Anthony Browne paru il y a quelque vingt ans –, ne manque pas d'incongruités. Une dame gorille y promène son chien dans un tableau de Hopper. Un gorille-Père Noël fait la manche en essayant d'écouler quelques croûtes (ce ne sont que Franz Hals et Léonard de Vinci !), et l'on retrouve au passage une autre caractéristique d'Anthony Browne qui, féru d'histoire de l'art, parsème ses planches de références picturales. Quatre voix s'entremêlent ici : celles de deux adultes et de leur enfant respectif qui vont promener leurs nobles chiens – Victoria et Albert – au parc. Quatre histoires, quatre regards qui montrent à quel point, s'agissant de l'aventure la plus anodine, la perception qu'on en a et les récits qu'on en fait peuvent différer radicalement d'un point de vue à un autre.

Cet album est-il plus abstrait ou plus difficile que les précédents ? Sans doute, diront les amateurs de la série des *Marcel*. Ce n'est pas une raison pour se dispenser d'y aller voir. Quel chemin parcouru depuis le tout premier livre, *Through The Magic Mirror*, en 1976 ! Tout pourtant était alors en place : les références à la peinture, notamment à Magritte et au surréalisme, l'imagination comme échappatoire à l'ennui, l'idée de choses cachées derrière les choses, le trait et la couleur impeccables. Mais tout cela a singulièrement mûri. Au point que Browne est certainement aujourd'hui l'un des plus grands illustrateurs anglais aux côtés d'un Quentin Blake ou d'un John Burningham. Un artiste à découvrir. Et gare à ses gorilles !

Florence Noiville

(1) La plupart des albums d'Anthony Browne sont publiés chez Kaléidoscope.

Suspense en nombre

Alliant humour et raison pure, Denis Guedj offre une savoureuse leçon de mathématiques

LE THÉORÈME DU PERROQUET
de Denis Guedj.
Seuil, 528 p., 139 F.

Correspondant de Pascal et de Descartes, le mathématicien Fermat pressentait que le cube d'un nombre ne peut être la somme de deux autres cubes. Il ne parvint jamais à démontrer cette assertion et bien d'autres après lui s'y cassèrent les dents jusqu'à nos jours. Denis Guedj a bâti autour de cette fameuse « conjecture » sa délicieuse leçon de mathématiques. Elle plaira à tout le monde. Aux matheux, forcément ; aux lycéens qui regretteront de ne pas avoir l'auteur comme professeur ; et à ceux, innombrables, qui peinaient sans comprendre sur la table de multiplication ou le calcul intégral. Elle passionnera aussi les férus de curiosités, ceux qui savourent la connaissance pour elle-même, surtout lorsqu'elle leur est inutile. Avec toutes sortes d'étymologies insoupçonnées ou le plan de Bagdad au X[e] siècle, ils découvriront que les nombres sont parfois *« amiables »*, plus rarement *« jumeaux »*, et que *« incommensurable »* ne signifie pas tout à fait ce qu'on pense. Mais surtout ce livre enchantera tous ceux qui aiment la bonne littérature, les histoires bien racontées, les personnages clairement définis, les scènes élégamment orchestrées, la prose libre et inventive, la verve enfin de ce très brillant conteur. Un vieux libraire de Montmartre, sa vendeuse, les enfants de celle-ci, un perroquet volubile et quelques comparses du quartier : voilà l'équipe à qui le destin a confié la tâche sacrée de protéger, sinon de résoudre, la « conjecture » de Fermat. Les enjeux ne sont pas minces, la Mafia s'en doute et s'en mêle. Convoite-t-elle la richissime bibliothèque récemment reçue d'Amazonie ? Il y a là, en incunables et éditions princeps, tout ce qui a compté dans l'histoire des mathématiques. L'ami de Manaus qui les a envoyés meurt dans un incendie : accident, crime, suicide ? Avait-il auparavant démontré, le premier, la fameuse assertion ? Ses dernières lettres étaient-elles codées, quel message vital voulait-il faire passer ? Il faut, d'une manière ou d'une autre exploiter la bibliothèque, tâcher d'en tirer des indices. La famille se met au travail, malgré ses handicaps – un enfant sourd, un vieillard podagre –, mais avec ses forces : la ténacité, l'union... et le perroquet. On pioche les livres, on visite les hauts lieux de la science, de la Mazarine à l'Institut du monde arabe, on entrevoit les mystères de la géométrie, ceux de l'algèbre et, pour les partager, on organise des cérémonies païennes en leur honneur. Cette excursion au pays des nombres commence il y a quelques millénaires et nous promène à travers le monde, de l'Inde à l'Egypte, de Syracuse au Caucase, des antres secrets de Pythagore aux séances publiques de l'Académie des sciences. On admire des portraits attachants, on frémit devant des drames, on s'attarde même, ne fût-ce que quelques secondes, sur les équations et les figures géométriques qui illustrent le texte. Bref, on est captivé et l'on se sent intelligent grâce à la méthode Guedj, qui mêle si habilement l'humour, le suspense et le respect pour la raison pure. Le problème ne sera pas entièrement résolu, mais les enfants, on le parierait, réussiront leur bac. Quant à la « conjecture » de Fermat, ce sont les oiseaux de la jungle qui en détiennent désormais la clé. A propos : entre deux ports de l'Amazone, n'importe lesquels, la distance à vol d'oiseau, comparée à celle que parcourt un bateau le long des méandres, tend toujours vers le nombre . CQFD.

Jean Soublin

Sophie, Théo et les autres

Lier le documentaire à une fiction et humaniser le savoir. Tels sont les ingrédients du succès rencontré par les nouveaux « romans savants »

Depuis trois ans, le best-seller du Norvégien Jostein Gaarder, *Le Monde de Sophie* (1,2 million d'exemplaires vendus en France), a fait des émules. Sophie s'est découvert un cousin de son âge, Théo l'explorateur des religions (*Le Voyage de Théo*, de Catherine Clément), des petits frères, Pierre l'apprenti mathématicien (*Le Démon des maths*, de Hans Magnus Enzensberger) et Némo le collégien amnésique (*Le Livre de Némo*, de Nicole Bacharan et Dominique Simonnet), et même un grand-père, Monsieur Ruche, le dernier venu, héros du *Théorème du perroquet*, de Denis Guedj (*voir ci-dessus*). Bref, une vraie famille littéraire est née aux éditions du Seuil.

Tous fondés sur la même recette, ces romans mélangent documentaire et fiction. Depuis Sophie et ses lettres anonymes, le principe, s'il s'est diversifié, reste au fond le même : le héros s'étonne devant une expérience vécue qu'il ne comprend pas ; survient alors un guide, tante, cousin ou professeur, qui se charge de l'initier, à moins que devenu vieux et chenu, il ne se lance seul dans l'exploration de la *terra incognita*. Héritière du conte philosophique ou du roman initiatique, l'idée n'est pas nouvelle. Contaminé par le désir de savoir, le lecteur suit pas à pas le personnage dans son exploration, l'identification lui facilitant la tâche.

Est-ce à dire que ces romans, tous pourvus, sauf le dernier, d'un jeune héros, s'adressent d'abord à un public de jeunes lecteurs ? Rien n'est moins sûr. Si l'on excepte *Le Démon des maths* et *Le Livre de Némo*, destinés à des collégiens, les autres sont surtout appréciés par les adultes. Certes, les ventes du *Monde de Sophie* continuent de s'envoler avant chaque rentrée scolaire, en guise d'encouragement sans doute pour les candidats aux épreuves de philo du bac. Mais la politique éditoriale de la série joue de cette ambiguïté. L'utilisation d'un jeune héros n'est-elle pas un moyen de faciliter, pour les lecteurs adultes, un apprentissage en douceur et sans complexes ? Ou de séduire, par un bain de jouvence, des lecteurs éloignés de l'étude par leur activité professionnelle ? La réception du *Théorème du perroquet* décidera si un héros octogénaire et tétraplégique peut avoir la même efficacité.

Un tel succès témoigne-t-il d'un phénomène de société ? Est-ce l'expression, en France et en Europe, d'une demande de démocratisation du savoir ? Un simple effet de mode ? L'avenir tranchera. En attendant, qu'ils soient commandés ou non, ces « romans savants » exigent un travail de préparation considérable – documentation, relecture par des spécialistes, écriture à la fois didactique et captivante. Car c'est une méthode d'apprentissage originale *qui est ici proposée. Il ne s'agit* nullement de concurrencer l'enseignement, ni de constituer un contre-modèle pédagogique ; mais l'index des notions et des noms de savants qui renvoie aux pages où ces questions sont traitées laisse entendre qu'on peut arriver aux mêmes résultats en s'amusant. Là où le professeur parle de nombres premiers et de racines, le démon des maths, lui, parle de nombres épatants et de radis. Reléguant aux armoires de classe le vocabulaire abstrait et hermétique des manuels scolaires, les auteurs se chargent d'incarner le savoir dans une expérience concrète et palpable. L'attention accordée à la vie des savants et chercheurs manifeste un souci similaire d'humaniser le savoir. Pythagore n'est pas seulement le nom d'un théorème. Rien de tel pour rendre aux maths et à la philo leur humanité oubliée que d'inscrire les débats d'idées dans la chronologie vivante d'une grande aventure humaine où les savoirs se révèlent liés entre eux aussi intimement qu'ils le sont à l'expérience vécue.

Il peut sembler illusoire de donner à percevoir, par une approche simple, des objets de science trop complexes pour être accessibles à tous sans être dénaturés. Néanmoins, ce parti pris de rassemblement des savoirs et d'ouverture d'esprit teinte ces romans d'humanisme. Des valeurs fondamentales sont transmises à travers ces fictions, comme si le consensus éthique auquel tient notre société servait de gouvernail au milieu de l'océan des croyances et des pensées les plus diverses. La présence quasi systématique, aux côtés des héros, d'une petite camarade d'origine indienne ou sénégalaise, ou d'un ami arabe, peut énerver ceux qui traquent la *political correctness*. Mais, plus fondamentalement, avec ses inventeurs grecs, chinois, arabes et indiens, quel *melting-pot* contemporain oserait *rivaliser avec celui de l'histoire* universelle des mathématiques ? Et comment Thalès aurait-il découvert le théorème qui porte son nom s'il n'avait eu son fellah pour mesurer les deux ombres portées sur le sol tandis qu'il se tient, immobile et droit, face à la pyramide de Khéops ? La grande et la petite histoire sont liées. Chaque théorème, chaque théorie a son fellah.

C'est peut-être là qu'est le message essentiel de ces romans, dans la transmission de valeurs morales générales. Signe de l'esprit d'une époque perplexe, désemparée face à un avenir dont elle ne sait que dire ni que penser : à défaut de proposer des réponses qui ont fait long feu, les romans de vulgarisation formulent des questions. Le retour aux sources du savoir – histoire de la philosophie, des religions ou des mathématiques – s'inscrit dans cette quête.

Frédérique Leichter

Poésies d'ailleurs

Comme invitation à la découverte, à la rencontre, l'anthologie bilingue de Jean-Marie Henry rassemble des poèmes venus des quatre coins du monde

TOUR DE TERRE EN POÉSIE
Anthologie multilingue de poèmes du monde
de Jean-Marie Henry.
Images de Mireille Vautier.
Ed. Rue du Monde
(7, rue du Maine, 75014.
Tél. : 01-30-48-08-38),
72 p., 95 F.
A partir de 8 ans.

L'idée est si simple qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas tenté plus tôt les éditeurs : proposer une anthologie bilingue de poèmes écrits dans toutes les langues comme une invitation à la découverte, une promesse de rencontre, un gage de tolérance et de générosité. Bien sûr, le pari n'est que partiellement tenu : il y a bien plus d'une cinquantaine de langues employées aujourd'hui sur la planète, mais la sélection opérée par Jean-Marie Henry a l'immense mérite de veiller à respecter les équilibres les moins facilement préservés. Aussi, en marge des langues européennes officielles largement représentées, trouve-t-on des langues régionales comme le corse, l'occitan ou le basque, des langues parlées par des millions de nos contemporains (hindi, chinois, russe ou arabe), des langues d'anciens vaincus longtemps menacées dans leur survie et leur transmission (inuktitut, wolof, rundi ou peul, nahualt, navajo et quechua, romani ou cheyenne par exemple). Langue sémitique d'Ethiopie, langue berbère de Kabylie ou du Sahara, langue austronésienne de Madagascar, ont ainsi droit de cité dans cet étonnant tour du monde qui unit des signatures internationalement reconnues – celles du Portugais Pessoa, de l'Italien Primo Levi, de l'Albanais Kadaré ou du Peul Hampâté Bâ – à des anonymes ou des poètes encore peu connus. Le recueil se clôt sur un texte français au titre révélateur (« La Foi qui importe »), révérence à l'homme universel qui invite le monde dans son palais, plus riche que celui d'aucun roi.

Ph.-J. C.

*** Signalons la parution d'un nouveau recueil de Jacques Charpentreau pour les plus petits, *Petits poèmes pour tous les jours*, anthologies joliment illustrée par quelques-uns des jeunes illustrateurs les plus doués : Truong, Gerner, Merlin... (Nathan, 96 p., 84 F) A partir de 5 ans.**

هكذا من الإصل

Le drame de Mallarmé

« Pour être juste avec Mallarmé, il faut le "sortir" de son existence et de son contexte social, et non pas le réenfermer dans ces coordonnées moisies », affirme Philippe Sollers. Pour avoir quelque utilité, une commémoration, avec son cortège de publications et de manifestations, devrait être le moment propice pour accomplir cette tâche

On se souvient du mot exagéré et drôle de Jean Paulhan, à propos des biographies successives de Mallarmé par le professeur Mondor : *« Mallarmé aurait été bien étonné d'apprendre qu'il avait eu une vie. »*

Mais non, pas si étonné que ça. Il devait bien se douter que, malgré sa passion, il serait, lui aussi, mis en spectacle. Il se demanderait simplement, un siècle après, à quoi correspond sa longue ascèse, son *sacrifice physique, son étranglement voulu jusqu'à la mort*. Il relirait avec détachement sa propre aventure sur fond de celle de son temps comme fatalité. Il commenterait ce que les imbéciles appellent son échec, supérieur, bien entendu, à toutes les réussites.

Surtout, il réfléchirait à ce que Sartre a admirablement écrit de son époque. Analyse lucide et terrible, qui n'a qu'un seul défaut : supposer qu'à la bourgeoisie peut *succéder, en bon marxisme*, le pouvoir d'une classe émancipatrice de toutes les autres, le prolétariat. On a vu la suite, et comment nous en sommes arrivés à l'ère du tout-communication pour classe moyenne universelle, c'est-à-dire à la négation renforcée de la poésie.

Mallarmé, dans la société de son temps, est une énigme. La bourgeoisie, après 1848 (et ce sera pire après la Commune), a décidé une contre-révolution précieuse et ésotérique. Hugo la gêne, et la gênera toujours. C'est le moment (qui dure encore) où les poètes deviennent des négativistes boudeurs. Sartre : *« La bourgeoisie, ne pouvant fonder ses privilèges sur l'Etre, prétend se distinguer du populaire par les privations qu'elle s'inflige et les tabous qu'elle dresse, c'est-à-dire par la Négation. »* Dans la mondanité ambiante, on a choisi de « parler pour ne rien dire ». En poésie, il ne sera question que d'exil, d'idéal, d'insatisfaction, d'amour impossible, de désespoir, de mélancolie. Sartre, toujours : *« Cette absence ou refus généralisé de l'expérience n'est pas une présence réelle en quelque lieu éloigné ; c'est une fausse non-présence en ce lieu-ci. »*

« Il y a trop de bêtise dans l'air ici, pour un éclair qui les déchire une fois par an, peut-être »

C'est le temps, qui ne demande qu'à revenir, de « l'organisation scientifique de l'humanité ». Auguste Comte, Sainte-Beuve, Renan, Taine sont les prêtres de la nouvelle religion. On est positiviste : *le poète est un malade maniaque* (Baudelaire), un dépravé alcoolique (Verlaine). L'autre face de cette austérité pompeuse est, logiquement, l'expansion du réalisme et du naturalisme. La clarté doit guider le peuple : Mallarmé sera donc « l'obscur ». S'il veut survivre, il doit donc constamment se battre sur deux fronts (c'est-à-dire contre deux *normalisations* complices).

En réalité, ce qui se joue, sur fond de haine de soi et de l'autre, est, comme le dit encore Sartre, *« plus encore que l'autodomestication de l'homme, son abolition et son remplacement par un robot »*. Cette crise est donc profondément religieuse, et c'est d'ailleurs le moment où *« le Dieu sévère du protestantisme plaît dans la mesure où, dans la suppression des intermédiaires, il revient à meilleur marché »*.

Personne, ou presque, ne voit alors passer Rimbaud. Il faudra d'autre part attendre les surréalistes pour que Lautréamont soit enfin un nom. La vraie révolution, pourtant, a lieu dans cette marge de l'Histoire, et elle s'imposera, avec éclat, en peinture (Manet, Monet, Renoir, Van Gogh, Cézanne) ; en sculpture (Rodin) ; en musique (Debussy). Or c'est bien Mallarmé (et nul autre) qui, en douce, accompagne et fonde ce changement capital.

Pour être juste avec Mallarmé (*plus juste que Sartre*), il faut donc le *sortir* de son existence et de son contexte social, et non pas le réenfermer dans ces coordonnées moisies. La tendance actuelle est en effet de noyer autant que possible le poisson : le Musée d'Orsay en est la preuve. Lautréamont et Rimbaud sont replacés de force dans le XIX[e] siècle, dont ils n'auraient jamais dû s'échapper, Mallarmé *idem*. On n'est donc pas très rassuré de lire sous la plume du dernier biographe de Mallarmé la phrase suivante : *« Mallarmé ressent, devant cette gouape provinciale* (il s'agit de Rimbaud), *comme un relent de l'insurrection communarde, dont la révolte lui a paru si incompatible avec l'exercice de la poésie. »*

Philippe Sollers

On croirait lire un traumatisé de Mai 68. C'est, en effet, le thème à la mode.

Mallarmé, c'est évident, vit un drame mystique très éloigné des préoccupations d'ordre ou de subversion de son temps. Et pourtant, la subversion, c'est lui ; la proposition d'un nouvel ordre passé par l'épreuve de la folie, lui encore. Position impossible ? Sans doute, mais il faut affirmer l'impossible. L'ancienne raison ne tient pas, la représentation elle-même a changé de scène, le bavardage et la bêtise s'étendent (*« Il y a trop de bêtise dans l'air ici, pour un éclair qui les déchire une fois par an, peut-être »*), le faux impose son règne, et *« Dieu se retrouve aujourd'hui en Démon, or et ordure »*. Nous entrons dans l'océan de l'inauthentique, c'est-à-dire de la haine de l'art. Or *« la Poésie est l'expression par le langage humain ramené à son rythme essentiel, du sens mystérieux des aspects de l'existence : elle doue ainsi d'authenticité notre séjour et constitue la seule tâche spirituelle »*. Authenticité ? Ouvrez les yeux, voyez ce tableau de Manet que les contemporains ne savent pas voir : *« L'air règne là en réalité absolue, comme possédant une existence enchantée. »*

Tout le monde se rue sur le faux ? Mallarmé se retranche. Leconte de Lisle le trouve *« plus doux, plus poli et plus insensé que jamais avec de la prose et des vers absolument inintelligibles, une femme et deux enfants, dont un non encore venu au monde*, et pas un centime ». L'enfant *« non encore venu au monde »* ne vivra que neuf ans. C'est Anatole, la grande souffrance de la vie de Mallarmé, sur qui a été tiré cette *« flèche terrible »*. *Le Tombeau d'Anatole* est un texte brisé, hâtif, bouleversant, un des plus importants de Mallarmé comme *Igitur* et *Un coup de dés*. La folie, le vertige, la mort, le tout dans un calme convulsif, voilà la nouvelle écriture : *« Qu'une moyenne étendue de mots, sous la compréhension du regard, se range en traits définitifs, avec quoi le silence. »*

Mallarmé, dans sa recherche musicale fondamentale, a appelé sa façon d'être « l'action restreinte ». Il a, en apparence, les défauts de son temps, mais c'est pour se sauvegarder, *« multiple, impersonnel, pourquoi pas anonyme »*. Il a ce mot très révélateur : *« Une noblesse, désormais, se passera du nom. »* Il peut agacer avec ses vers de circonstance, mais voici *Un coup de dés* auquel on revient toujours comme à un grimoire d'une audace inouïe. Le drame se joue à l'intérieur, une chambre et une tête humaine sont devenues le cosmos et les galaxies, une *« plume solitaire éperdue »* trace un testament de marin perdu dans l'espace. M. Mallarmé, une fois rentré chez lui, après ses cours de professeur d'anglais, devient un personnage shakespearien, un Roi Lear en pleine tempête, pris dans un *« tourbillon d'hilarité et d'horreur »*. Il s'affronte au temps lui-même : *« Rien n'aura eu lieu que le lieu. »*

L'effet est aussi extraordinaire qu'une pensée de Pascal brusquement *visualisée*, le pari sur papier, le Mémorial repris dans la glace. La conclusion : *« Toute pensée émet un coup de dés »*, résonne de très loin et dans un futur dont nous n'avons pas le code. Il s'agit de *« vaincre le hasard mot par mot »*, de réveiller toutes les possibilités magiques du langage qui sont en train d'être dilapidées, tant il est vrai que *« tout se résume à l'esthétique et à l'économie politique »*. L'économie politique, on le vérifiera de plus en plus, c'est la mort. L'esthétique, la vie. Mais il faut maintenant *arracher* la vie à la mort, la jouer comme si elle était l'objet d'un naufrage. *« J'ignore ce que c'est que le public. J'ignore la Comédie-Française. Je n'habite pas Paris, mais une chambre ; elle pourrait être à Londres, à San Francisco, en Chine... »*

Vous vivez donc une crise morale ?, demande-t-on à Mallarmé. Il répond : *« Une crise est la santé, autant que le mal. »* Contre le faux jour du spectacle totalitaire en formation, il a *« imploré la grande Nuit, qui [l']a exaucé et étendu ses ténèbres »*. Son écriture est ainsi toujours marquée par un *« esclaffement sombre »*, jusque dans cette précision érotique : *« Je n'admets qu'une sorte de femmes grasses : certaines courtisanes blondes, au soleil, dans une robe noire principalement – qui semblent reluire de toute la vie qu'elles ont prise à l'homme, et, ainsi, sont dans leur vrai jour, une heureuse et calme Destruction. »*

A l'un de ses correspondants, Mallarmé écrit un jour : *« J'ai presque perdu la raison et le sens des paroles les plus familières. »* Il est là, pourtant, discret, généreux, enjoué ; il ne cède pas. A l'un de ses jeunes auditeurs du mardi, Paul Claudel, alors à Shanghaï, il écrit : *« Vous me manquez aussi parce que vous auriez une façon de hausser les épaules furieusement, là, sur le petit canapé, laquelle me réconforterait intimement. »* D'un autre côté, à Zola, au moment de *J'accuse* : *« Le spectacle vient d'être donné, à jamais, de l'intuition limpide opposée par le génie au concours des pouvoirs. »*

Contre le « concours des pouvoirs », une nouvelle génération se lève. Le *Coup de dés* est un signal de renaissance imminente (pas de *NRF* sans Mallarmé, mais pas de surréalisme non plus). Pierre Louÿs a peut-être trouvé, pour le saluer, les mots les plus justes : *« Je vous regarde non pas comme un écrivain, mais comme la Littérature même. »* En juin 1898, trois mois avant sa mort, Mallarmé reçoit la première édition de Rimbaud : *« Le voici, l'incomparable livre, l'aérolithe chu de quels espaces ! »*

Le XIX[e] siècle, même s'il s'obstine à se prolonger parmi nous, a vécu.



BIBLIOTHÈQUE JACQUES DOUCET

Renoir et Mallarmé photographiés par Degas en 1895

bibliographie

La littérature érudite consacrée à Mallarmé est considérable. En revanche, pour raconter cette vie si banale en apparence, sans autres aspérités que spirituelles, les biographes se sont moins pressés qu'autour de la figure de Rimbaud par exemple. Il faut d'abord citer bien sûr l'ouvrage – ou plutôt les ouvrages – d'Henri Mondor, éditeur de la *Correspondance complète* (onze volumes, avec Jean-Pierre Richard et Lloyd-James Austin, Gallimard, 1959-1985), la *Vie de Mallarmé* (deux volumes chez Gallimard en 1941, devenus hélas introuvables !) suivie de plusieurs volumes de documents et d'inédits divers. Charles Gordon Millan a publié en 1994 en anglais une biographie (*Secker and Warburg*). La célèbre étude de Charles Mauron (*Mallarmé l'obscur*, Denoël, 1941, rééd. José Corti, 1968), – suivie d'un *Mallarmé par lui-même* (Seuil, 1964) – qui analyse les *« métaphores obsédantes »* de la poésie mallarméenne a pas mal vieilli.

Du côté des études moins anciennes, outre les textes « classiques » de Paul Valéry, de Maurice Blanchot et de Jean-Paul Sartre, signalons surtout le grand livre de Jean-Pierre Richard, *L'Univers imaginaire de Mallarmé* (Seuil, 1961), celui de Julia Kristeva, *La Révolution du langage poétique* (Seuil, 1974), de Jacques Derrida (*La Dissémination*, Seuil, 1972), *La Religion de Mallarmé*, de Bertrand Marchal (José Corti, 1985), les éclairantes analyses, au plus près du texte des poèmes, de Paul Bénichou (*Selon Mallarmé*, Gallimard, 1995) ; les études de Gardner Davies (plusieurs titres chez José Corti) et les essais récents de Jacques Rancière, *Mallarmé, la politique de la sirène* (Hachette-Littératures, 1996), et de Paul Audi, *La Tentative de Mallarmé* (PUF, 1997). Mention particulière des livres plus personnels de Daniel Oster, *Stéphane* (POL, 1991) et *La Gloire* (POL, 1997).

Les éditions des œuvres de Mallarmé sont nombreuses. Citons d'abord la très importante édition des *Œuvres complètes*, par Carl Paul Barbier et Charles Gordon Millan, dont malheureusement seul le volume *Poésies* a paru (Flammarion, 1983) ; elle comporte notamment toutes les variantes. En poche, pour les *Poésies*, citons celles de Bertrand Marchal préfacé par Yves Bonnefoy (Poésie/Gallimard, 1992), de Daniel Leuwers (Livre de poche, nouvelle édition, 1998) et de Lloyd James Austin (GF-Flammarion, 1989). En Poésie/Gallimard également, B. Marchal et Y. Bonnefoy présentent les *Vers de circonstance* (1996). Les mêmes ont établi une édition de la *Correspondance (1862-1871)* suivie de *Lettres sur la poésie* (Gallimard-Folio, 1995). Enfin B. Marchal a récemment publié les *Lettres à Méry Laurent* (Gallimard, 1996).

Viennent de paraître :

● **STÉPHANE MALLARMÉ.** L'Absolu au jour le jour, de Jean-Luc Steinmetz

Auteur déjà d'une biographie de Rimbaud (Tallandier, 1991), Jean-Luc Steinmetz veut se situer dans la continuité de Mondor. Depuis les années 40, la connaissance de Mallarmé a cependant beaucoup progressé, surtout grâce à l'édition de sa correspondance. Le biographe a donc pu préciser la chronologie des faits et celle des œuvres (Fayard, 616 p., 180 F.) Jean-Luc Steinmetz présente par ailleurs un volume intitulé *Vers et proses. Morceaux choisis*, de Stéphane Mallarmé. Composé et préparé par le poète et publié un an avant sa mort, ce *« Florilège ou très modeste anthologie »* comprend les principales poésies, les traductions de Poe, des poèmes en prose et divers textes, dont quelques pages des *Divagations*. Ce volume a surtout une valeur anecdotique (Le Castor astral, 262 p., 78 F.)

● **MALLARMÉ.** *Le Théâtre de la rue de Rome*, de Patrick Besnier

Que se passait-il exactement au cours de ces fameuses soirée des « Mardis de la rue de Rome », dans le salon des Mallarmé ? Le poète-officiant adossé à la cheminée préparait-il, sur ce petit théâtre, ce Livre total auquel, dans le secret, il rêvait ? (Ed. du Limon, 96 p., 90 F., à paraître en octobre).

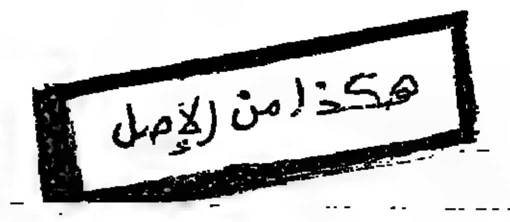
● ***MALLARMÉ ET LE MYSTÈRE DU « LIVRE »***, d'Eric Benoit

L'auteur conduit une minutieuse enquête sur le projet de ce Livre absolu qui devait contenir *« l'explication orphique de la Terre »* auquel Mallarmé travailla à partir du printemps 1866. Mais crut-il à son accomplissement réel ? Rien n'est moins sûr. Eric Benoit interprète les composantes et les implications de ce rêve dont il ne subsiste que 202 mystérieux feuillets, publiés par Jacques Scherer en 1957 (éd. Honoré Champion, 456 p., 360 F.).
Le même auteur publiera une étude intitulée *Poésies Mallarmé* (éd. Ellipses, à paraître en octobre).

● **LES LOISIRS DE LA POSTE**, de Stéphane Mallarmé.

Belle édition reproduisant un manuscrit autographe de 1894, conservé à la bibliothèque Doucet (éd. des Cendres, 8, rue des Cendriers 75020 Paris, postface d'Yves Peyré, 36 p., 140 F).

● Enfin, dans le domaine des magazines et des revues, le *Magazine littéraire* de septembre (n° 368, 32 F) présente un dossier Mallarmé, comportant notamment des entretiens avec Paul Bénichou et Paul Auster, qui traduisit Mallarmé en anglais. « Spécial Mallarmé », également, dans la revue *Poésie*, dirigée par Michel Deguy (éd. Belin, n° 85, 90 F, à paraître au début octobre) et dans *Action poétique* (n° 152).



Le réseau M...

Trois livres et une exposition : les rapports de Mallarmé avec les artistes de son temps font l'objet d'une attention renouvelée. Mais faut-il dire relations, association, connivence ou complicité ?

ÉCRITS SUR L'ART
de Stéphane Mallarmé.
Présentation et notes
de Michel Draguet.
GF-Flammarion, 414 p., 56 F.

MALLARMÉ : UN CLAIR REGARD DANS LES TÉNÈBRES
de Jean-Michel Nectoux.
Ed. Adam Biro, 256 p., 220 ill., 395 F (en librairie début octobre).

MALLARMÉ 1842-1898 UN DESTIN D'ÉCRITURE
sous la direction d'Yves Peyré.
Gallimard/RMN, 208 p., 156 ill., 290 F.

Dans la première livraison de *La Dernière Mode*, le 6 septembre 1874, Marguerite de Ponty livre son opinion de femme du monde en matière de bijoux et parures. Pour dîners et soirées, il faut *« un médaillon dont le milieu serait occupé par une très grosse perle noire entourée de trois rangées de brillants »*, ou *« une fort belle parure composée de saphirs taillés en tablettes et entourés de brillants. Cette pierre, recherchée plus que jamais à l'heure qu'il est, efface un peu de son éclat moins vif les superbes émeraudes. »* Pourquoi ? Parce que *« la Mode le veut ainsi »*, la dernière Mode avec majuscule, celle dont le journal fait son titre, celle qu'il veut révéler à toutes, lectrices de province en leurs châteaux, belles étrangères des capitales lointaines et *« Mme de Vert..., à Marseille »* qui réclame des patrons de corsage.

Que Mme de Vert... ait existé est douteux, non moins que *« Mlle la baronne de C..., à Nancy »* et *« Mme M. S... à Issoudun »*, abonnées probablement fictives auxquelles répond un rédacteur déguisé. Marguerite de Ponty, non plus, n'existe pas ; ni Miss Satin, ni la Dame Créole, ni *« votre serviteur Marasquin »*, ni *« Zizi, bonne mulâtre de Surate »* qui révèle la recette de la confiture de coco dans la sixième livraison, quoique leurs signatures paraissent dans *La Dernière Mode*. Ont existé, au moins en leur temps pour certains, les auteurs dont la revue publie des vers et des contes, Banville, Daudet, Cladel, Catulle Mendès, Sully Prudhomme. Existe Stéphane Mallarmé, dont une traduction de Tennyson figure dans le numéro du 18 octobre 1874 – il existe d'autant plus que *La Dernière Mode* est son invention, son œuvre, son objet d'art. Il y tient les fonctions de directeur et d'unique rédacteur aux nombreux pseudonymes aussi longtemps que l'entreprise survit, guère longtemps, de l'été 1874 au printemps 1875.

Dans les *écrits de Mallarmé*, *La Dernière Mode* tient, en volume, la première place, étant beaucoup plus longue que ses poésies et ses proses. Pour autant, elle est moins lue que les unes et les autres, ne serait-ce que parce que l'inventaire des costumes et des divertissements de saison finit par lasser, fût-il de la main de Mallarmé. Ce serait pousser trop loin la provocation et le paradoxe que d'en recommander la lecture, pas assez sérieuse. Il se peut. L'inverse peut se soutenir, pour quelques raisons. Parce que Mallarmé a fait en sorte que la revue naisse et qu'elle soit ce qu'elle a été, futile, sans souci d'éternité, éprise de l'instant et de ses singularités éphémères. Parce qu'il s'en est expliqué d'une façon tranchée. *« Rien n'est à négliger de l'existence d'une époque : tout y appartient à tous. (...) Fuir ce monde ? on en est (...). »* C'est assez clair.

HOMMAGES ET COMBATS

Donc, un poète, réputé difficile et reclus, affiche une curiosité si forte de ce qui l'environne qu'il lui faut des pages de description pour la contenter. Il refuse de se retrancher. Il veut voir, il veut connaître, il soupçonne – euphémisme – qu'il y aurait, un peu partout, jusque chez les couturiers et les orfèvres, matière à s'intéresser. Cette règle baudelairienne, il la met en pratique. Il écoute et, ainsi, apprend à entendre, avec Wagner, avec Debussy. Il regarde et, ainsi, apprend à voir, avec Regnault, Manet – fréquentation quotidienne des années durant –, Degas, Monet, Gauguin, Redon, Whistler, Vuillard. De temps en temps, quand un article peut paraître – c'est rare –, il les défend contre l'aveuglement du bon goût sûr de lui. Pour Manet, il attaque le jury du Salon de peinture, lequel refuse obstinément d'accepter des toiles dont Mallarmé sait, sans hésitation, qu'elles sont justes, sans les roueries et artifices qui s'apprennent dans les académies. De Whistler, il traduit le *Ten o'clock*, discours arrogant contre toute vulgarité. A l'un et l'autre, il dédie des portraits-poèmes en prose. *« Cet œil – Manet – d'une enfance de lignée vieille citadine, neuf, sur un objet, les personnes posé, vierge et abstrait, gardait naguères l'immédiate fraîcheur de la rencontre... »*

Ces hommages et ces combats tombent juste. Mallarmé, comme Zola, comme Huysmans, ne s'est pas trompé. Mais, plus que l'engagement, importe ce que l'on peut nommer connivence ou confiance. Beaucoup plus que Zola et Huysmans, Mallarmé vit avec les peintres, correspond avec eux, leur adresse des billets, travaille avec eux, rêve de livres communs. Ce supposé solitaire sort et reçoit. Il appartient à une société secrète très active – une avant-garde autrement dit – sans s'en vouloir le maître à penser, sans chercher à y gagner un surcroît d'autorité publique. Les éloges, quand il en reçoit, l'embarrassent. Les cérémonies, quand il doit y assister, font souffrir sa pudeur. Les signes extérieurs de pouvoir lui sont indifférents, car il a *mieux à faire, composer son œuvre* et ne rien négliger.

L'exposition et les deux livres qui tentent le portrait du poète en son temps et parmi les siens n'ont de sens que dans la mesure où ils rendent sensibles la fréquence et la nécessité de ces relations. La question n'est pas de Mallarmé et les peintres, ni de Mallarmé et les musiciens, mais de lui *avec* eux, d'une fraternité qui n'a pas besoin de se déclarer avec grandiloquence, d'un amour du présent vivant qui les réunit, quel que soit l'art que chacun d'eux pratique. On pourrait transposer et se demander qui, aujourd'hui, agit de la sorte, avec cette liberté et cette mobilité d'esprit. Assurément pas ceux qui font de la « littérature » une profession et s'engluent dans des conventions usagées, par exemple des conventions post-mallarméennes. Il n'est que de lire certaines contributions du catalogue pour vérifier que le poète, bien malgré lui, a encore aujourd'hui des imitateurs qui pastichent sa langue sans s'apercevoir du contresens qu'ils commettent. A cet égard, le texte sobre et précis de Jean-Michel Nectoux est de loin préférable, d'autant que son livre a naturellement le mérite de la cohérence quand le catalogue se veut un colloque, au risque de l'inégalité des contributions et de l'inutilité des redites.

Société secrète, a-t-on dit. Pourquoi faire ? Pour pousser aussi loin que possible la faculté d'intelligence, en peignant, en composant, en écrivant. Moins pour trouver du nouveau que pour connaître l'inconnu et lui donner forme visible. Monet et Whistler observent sur le motif la constitution du paysage urbain. Manet et Degas radiographient la société contemporaine. Wagner, Gauguin et Redon compilent ses mythes et dissèquent ses cauchemars. Tous inventent des moyens qui leur conviennent, étant entendu que les instruments d'autrefois ont cessé d'être efficaces.

Mallarmé fait de même, non sans savoir que nommer ne suffit pas à susciter et que l'insuffisance menace le mot quand le poète n'y inscrit pas *« un sens plus pur »*. Il l'écrit dans *La Dernière Mode*, évidemment, dans la page du *« Fuir le monde ? on en est »*. Dans les lignes qui précèdent, il met la langue au défi de saisir l'insaisissable, *« un sourire ! mais il circule déjà, à peine formé, dans les salles aux lourdes portières, attendu, détesté, béni, remercié, jalousé ; extasiant, crispant ou apaisant les âmes ; et c'est en vain que l'éventail, qui crut d'abord le cacher, éperdu maintenant, tente de le ressaisir ou de dissiper son vol. Pardon ! cet épanouissement de vos deux lèvres, j'en noterai la grâce... »*

Philippe Dagen

Au fil de l'expérience poétique

Le premier volume de la nouvelle édition « Pléiade », dirigée par Bertrand Marchal, renouvelle la vision du grand projet mallarméen

ŒUVRES COMPLÈTES
tome I
de Stéphane Mallarmé.
Edition établie, présentée et annotée
par Bertrand Marchal.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 600 p., 340 F jusqu'au 30 novembre, 390 F ensuite

Pour chaque écrivain, la notion d'« œuvres complètes » recouvre des réalités bien différentes. Où s'arrête l'« œuvre » ? à la volonté explicite de l'auteur ? à l'exhumation de tous les manuscrits, brouillons, notes éparses, variantes ? Mais ces différences, à leur tour, n'ont pas, de tout temps, été perçues de la même manière. Ainsi, lorsque Henri Mondor donna, en 1945, dans la « Bibliothèque de la Pléiade » une première édition dite des *Œuvres complètes* de Mallarmé, les exigences de l'érudition, de l'établissement critique des textes et de la philologie (on ne parlait pas encore, à l'époque, de génétique textuelle) étaient radicalement autres.

Le premier des deux volumes de la nouvelle édition en « Pléiade » des œuvres de Mallarmé établie par Bertrand Marchal répond à des critères qui ne purent être ceux de Mondor. En raison des exigences dont nous parlions, et surtout des recherches qui ont été menées au cours des dernières décennies. Il fallait évidemment tenir compte de la considérable augmentation du corpus mallarméen en des domaines nullement marginaux. *Igitur*, les *Noces d'Hérodiade*, les *Notes pour un tombeau d'Anatole* ou encore les *Notes en vue du « Livre »*, œuvres inachevées dont on peine à toujours imaginer les contours, sont bien au cœur de l'ambition et du projet poétiques de Mallarmé. Les travaux de Jean-Pierre Richard, Jacques Scherer et Gardner Davies avaient déjà largement défriché ce terrain. Autant que l'œuvre publiée, la part posthume, même fragmentaire, appartient de plein droit au dessein de l'écrivain.

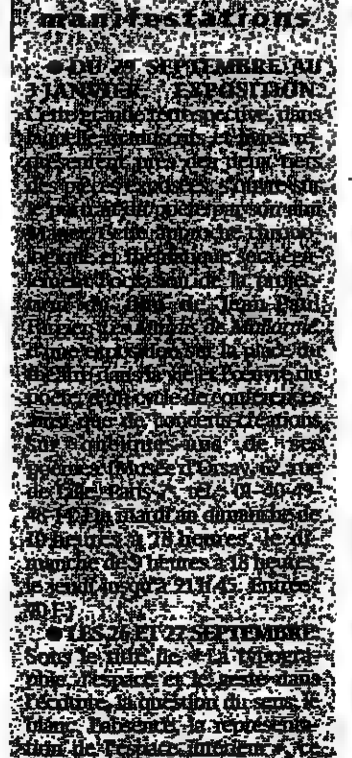
Bertrand Marchal a choisi, pour des raisons d'équilibre pratique, de diviser cette nouvelle édition en deux grandes parties. La première, qui paraît aujourd'hui, comprend la totalité de l'œuvre poétique proprement dite, en vers et en prose. La seconde, à paraître ultérieurement, contiendra les œuvres critiques et pédagogiques, ainsi que les traductions, les *Contes indiens*, *La Dernière Mode*, etc. Mais ce parti-pris obligeait à quelques aménagements : les treize poèmes en prose insérés dans les *Divagations*, présents dans ce premier volume, seront également contenus, à leur place, dans le second. Il était en effet hors de question de démanteler les recueils voulus et composés par Mallarmé lui-même. Pour ce qui est de la correspondance, l'éditeur a opté, dans ce volume, pour une sélection assez brève (moins de deux cents pages) des lettres se rapportant directement à la création poétique de l'écrivain. Bertrand Marchal avait présenté (avec Yves Bonnefoy) un choix plus large, tiré des onze volumes de la *Correspondance complète*, dans la collection « Folio-Classique » (nº 2678, 1995).

Mis à part les vers de circonstance – « Loisirs de la Poste », « Eventails », « Dédicaces »... – que l'on aurait tort de mettre trop à l'écart, et les « poèmes de jeunesse » (ceux antérieurs à 1862, c'est-à-dire aux premières publications), ce volume comprend non seulement la dernière édition des *Poésies* (éd. Demain, 1899), très précisément projetée par Mallarmé en 1894 mais parue après sa mort et corrigée par Paul Valéry, mais aussi les principales éditions qui ont précédé celle-ci (en 1866, 1883-1884 et 1887). L'attention extrême que mettait Mallarmé à composer ces volumes rendait nécessaire le respect de leur intégrité. Poèmes non recueillis, retrouvés, et premiers états complètent cet ensemble.

Mais la part la plus importante, en volume, est évidemment constituée par l'œuvre inachevée. C'est par elle que s'élargit l'horizon mallarméen et que peuvent être perçus les bribes du rêve grandiose qui l'habita. Pour *Igitur*, dont le docteur Bonniot avait établi la première édition en 1925 – reprise par Henri Mondor – en reconstituant une hypothétique cohérence narrative, Bertrand Marchal a cherché davantage à se rapprocher du texte d'origine en respectant ses diverses strates et niveaux textuels. Comme pour les autres ensembles – dont *Un coup de dés* ou le bouleversant *Tombeau d'Anatole*, esquissé, sur 210 feuillets, après la mort du fils de Mallarmé en octobre 1879, à l'âge de huit ans –, l'éditeur a tenu compte, en les amendant lorsque cela était nécessaire, des travaux antérieurs déjà cités. Pour ne rien laisser au hasard de l'interprétation, il a donné également la transcription exacte des manuscrits. De ce scrupule, il faut le féliciter.

« Sait-on ce que c'est qu'écrire ? » Pour saisir et comprendre ce que fut, pour Mallarmé, cette *« ancienne et très vague mais jalouse pratique, dont gît le sens au mystère du cœur »*, il est nécessaire, comme l'explique Bernard Marchal dans sa préface, de *« ressaisir même sommairement le fil d'une expérience poétique qui se confond avec une aventure pour le moins singulière de l'esprit. »* Cette édition, qui donne à lire Mallarmé au plus près de son *« expérience poétique »*, permettra, à qui veut bien en faire l'effort, de nouer ce fil.

P. K.



manifestations

● DU [illegible] SEPTEMBRE AU [illegible] JANVIER. EXPOSITION. [illegible] (Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-[illegible]. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 9 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 h 45. Entrée [illegible])

● LES 26 ET 27 SEPTEMBRE. Sous le titre [illegible] colloque sera l'occasion pour les [illegible] et les universitaires de [illegible] les derniers états de leurs recherches sur Mallarmé (21, bd Garibaldi, 89100 Sens. Tél. : [illegible])

● LE 10 OCTOBRE ET LE 28 NOVEMBRE. La Bibliothèque publique d'information propose une promenade littéraire conduite par Bernardo Schiavetta dans les quartiers fréquentés par le poète. (Tél. : 01-44-78-45-[illegible])

● LE 21 NOVEMBRE. Un colloque universitaire sur la poésie de Mallarmé, organisé par Jacques Noiray et André Guyaux, se tiendra à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu). (Tél. : 01-40-46-26-43.)

● LE 5 DÉCEMBRE. La BPI organise un colloque sur le thème « Mallarmé et [illegible] aux mots », avec notamment Bernardo Schiavetta et Daniel Bilous. (Tél. : 01-44-78-45-32.)

هكذا من الأصل

la chronique

de Roger-Pol Droit

La vie sans les mots

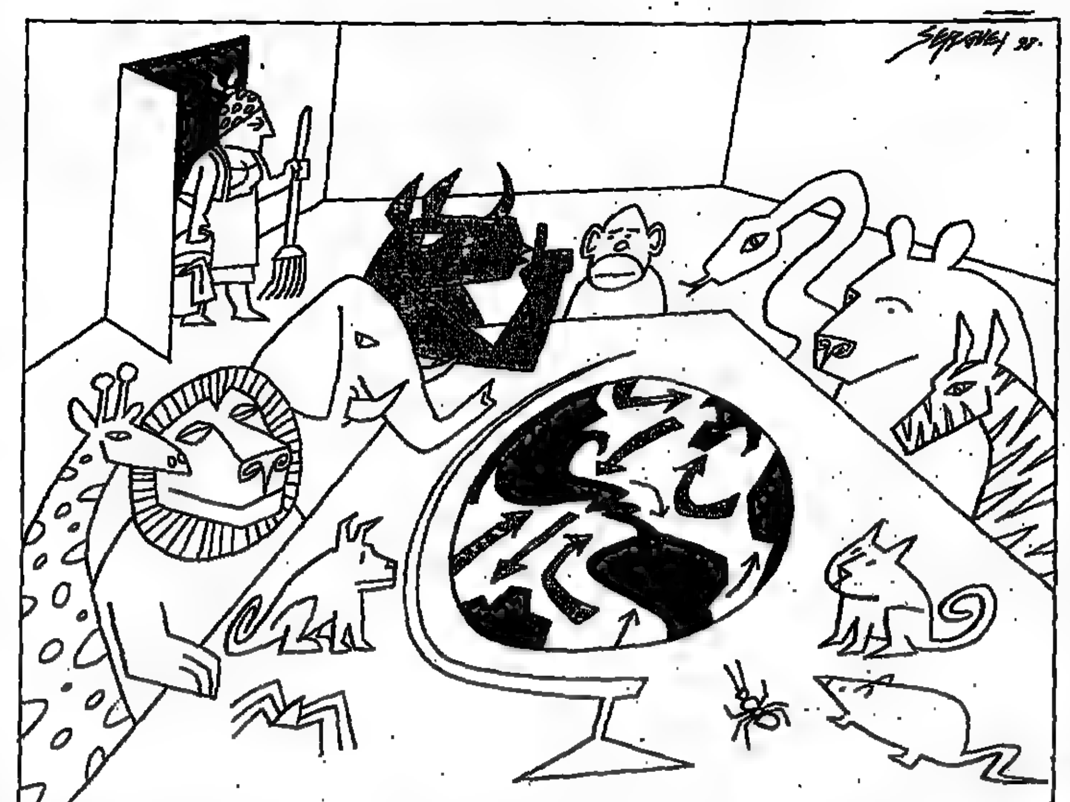
Nous partageons avec les animaux la vie sur terre. Mais nous les tuons, les mangeons, les torturons. Quelques esprits en furent toujours troublés. D'autres les firent taire. Sur leurs traces, de l'Antiquité à nos jours, la philosophe Elisabeth de Fontenay suit le partage entre hommes et bêtes.

LE SILENCE DES BÊTES
La philosophie à l'épreuve de l'animalité
d'Elisabeth de Fontenay.
Fayard, 784 p., 198 F.

En gros plan, rien qu'un mufle moite. Pas de musique. Seulement le souffle lourd des naseaux, sur la bande-son. Devinées, la chaleur du soir, la senteur forte du suin, la lumière qui tombe. Et, soudain, en vis-à-vis, un œil grand ouvert – animal, fixe, opaque. Qui voit, mais sans regarder comme nous. Qui prend – mais quoi au juste ? – et ne comprend pas. Du moins à ce qu'il semble. *Vivant, évidemment*, toutefois aussi lointain que proche, toujours plus ou moins inquiétant *d'étrangeté familière* et de rumination obscure. On ajoutera à discrétion un filet de bave ou quelques mouches, un râclement du sol, un hochement brusque de gros crâne. De la bête, voilà. Rassurante et vertigineuse. Lourde et butée. Insistante et mutique. Peu importe l'espèce, en l'occurrence. Ce pourrait être cheval ou vache. Ou singe.

« Parle et je te baptise », dit le cardinal de Polignac à un grand singe du jardin du Roi. Diderot rapporte cette provocation sans grâce. Le quadrumane – heureusement ? – ne devint pas chrétien. Il demeura enfermé dans le silence, pris dans la vie sans les mots. Exister sans verbe, voilà sans doute, à nos yeux humains, la seule énigme commune à *toutes ces vies par ailleurs* extraordinairement disparates. Quoi de commun entre le dauphin et la tique, la coccinelle et le pingouin, l'ornithorynque et le pou ? Presque rien, sauf de vivre et de se mouvoir sans mot dire. Ces vies du dehors, les *maîtres du concept les ont bien* peu considérées. Ils les ont tenues, plus ou moins, à l'écart du pensable. *De* l'animalité, certes, il convenait aux philosophes de parler. Mais pour la délimiter, de manière générale, et la tenir en lisière. Pour affirmer, à partir de l'exclusion de toutes ces vies indistinctes, le propre de l'homme – la vie parlante et rationnelle. *Doué de raison, de* langage, l'être humain était si différent, par nature, de l'animal qu'il lui appartenait « légitimement » *d'être dominateur et... carnivore.*

Dans le détail, dès qu'on regarde les textes, ce n'est plus tout à fait si simple. De siècle en siècle, quand il s'agit de dire quelque chose à propos de l'animalité, il semble que la pensée hésite, s'empêtre, éructe ou s'arrête *interdite. Il convient donc* d'aborder le grand livre d'Elisabeth de Fontenay comme une battue – sans proie, sans limites – dans ce que dirent, des bêtes, des philosophes par dizaines. Elle a rapporté de cette grande exploration une œuvre superbe et fort étrange, un de ces textes dont on se dit d'emblée qu'ils marquent une date, un *commencement* ou un terme dernier. Quelque chose d'important est entrevu et mis en jeu. Tout n'est pas explicite, tout n'est pas maîtrisé, mais ce n'est ni un mal ni un manque. En effet, quand il s'agit des bêtes et qu'on les aime en s'efforçant de les approcher par la pensée, la beauté fière de l'écriture inévitablement saute du concept à l'affect. S'entrelacent lignes de vie, de cœur et de tête. C'est pourquoi l'entreprise n'est pas commode à décrire.



En apparence : une réflexion – érudite, inventive, ciselée – sur vingt-cinq siècles de discours savants qui organisèrent, selon des modalités fort diverses, le partage de l'animal *et de l'humain. Il ne s'agit pourtant* pas de retracer, dans une « pure et simple » perspective historienne, les représentations successives de l'animalité en Occident pour en restituer l'évolution, pour suivre les méandres de la frontière homme-bête ou *repérer ses effacements* éphémères. Ce que tente Elisabeth de Fontenay s'apparenterait plutôt à *une généalogie des incertitudes*, à une archéologie des troubles qui saisissent l'esprit philosophique quand l'animalité le tarande et l'inquiète. Qui donc est la bête ? Pourquoi la tuer ? Avons-nous une réponse qui vaille ? Est-elle notre semblable ? Ou bien, quoique *vivante, est-elle tout à fait autre ?* Où trouver quoi que ce soit disant ce que nous sommes, définitivement ?

Autour de ces questions impossibles à défaire, on a vu d'âge en âge de grands esprits rôder. Elisabeth de Fontenay traque ce gibier de choix. De Platon à Plotin et à Porphyre, de Plutarque à Philon d'Alexandrie, de l'Antiquité à l'Ecole de Francfort, une *grande cinquantaine de philosophes* sont pris en chasse, inévitables majestés ou trésors dénichés *au galop. Il est impensable ici de* tous les suivre ou de seulement les nommer. Dans ces taillis d'idées, quelques sentes seulement seront esquissées. *Ce que l'animal peut* faire vaciller, c'est notre illusoire conviction d'être séparé, clos sur notre intérieur – ce qu'en termes savants on *dénomme principe d'individuation*. La vie sans les mots soudain nous traverse, se montre *dedans dehors et voilà que « je »*, brusquement, n'est plus qu'un vocable somme toute assez creux. Il existe des amis à jamais muets, des inhumains frères, et l'on peut en pleurer sans savoir dire pourquoi. Voyez Crassus, Romain austère, qui *s'était pris d'affection pour une murène*. Elle était si familière qu'elle répondait à son appel. L'homme versa des larmes à la mort du poisson. Peut-être ceux qui haussent les épaules ont-ils des écailles sur les yeux.

La *piste de l'individuation* conduit à une grande allée : ce qui nous sépare des animaux, n'est-ce rien, est-ce *tout ? Les effaceurs de* frontières insistent sur notre commun habitat terrestre. Montaigne : *« Nous vivons et eux et nous sous le même tect* (toit) *et humons un mesme air : il y a, sauf le plus et le moins, entre nous une perpétuelle ressemblance. »* Ceux qui creusent le fossé vont au contraire souligner combien, malgré l'air de famille, tout manque aux animaux de ce qui fait l'humain : l'intériorité consciente et la logique discursive. Descartes : *« Le plus grand de tous les préjugés de notre enfance, c'est de croire que les bêtes pensent. »* La coupure, pour les rationalistes classiques, passe moins entre les animaux et les hommes qu'entre le groupe des silencieux (les bêtes, les enfants, *in-fans*, incapables de parler) et les loquaces, parvenus à l'âge de la raison et du langage. Rollin, grand pédagogue du XVII[e] siècle range, avec tous ses contemporains, les petits d'homme du côté de l'animalité : *« L'enfance est la vie d'une bête. »*

Contre ce partage méprisant, voire meurtrier, Elisabeth de Fontenay met en œuvre le pouvoir dérangeant de la pitié. Son enquête ne restitue pas des bizarreries d'archives – elle cavale à l'orée de la philosophie, la met à l'épreuve par ses bords, la harcèle aux frontières. Sans doute ne peut-on tout partager de ce périple aventureux. Ainsi *Heidegger*, bien qu'elle le critique, la conduit-il à croire à l'existence très floue d'un *« grand trouble engendré par la technoscience »*, ce qui est peut-être *illusoire*. *Ainsi préfère-t-elle* Derrida à Deleuze, ce qui est plus qu'une faute de goût. Ces dissensions ne parviennent évidemment pas à gâcher une lecture qui incite de manière si vive à tenter de penser autrement, de s'étonner et, *indissociablement, de s'émouvoir*. Et pas seulement à propos des chairs animales. Ce qui meut secrètement ce périple est présent tout au long du volume mais n'a pas de dénomination : l'effroi silencieux du massacre des juifs par les nazis, la sidération *sans voix* face aux hommes conduits comme des bêtes à l'abattoir, le cri impossible de l'humain *réduit* à l'écrasement de la vie sans les mots.

Elisabeth de Fontenay, une femme d'honneur

Si la philosophe ne s'est jamais reconnue d'aucun groupe – trop attachée à nommer ce qui dérange, à dire ce qui contrarie au nom de la vérité –, elle se montre redevable envers Jankélévitch, Foucault et Derrida qui lui « a donné le droit aux marges de la philosophie »

Une petite reproduction de la chouette de Dürer accueille le visiteur. Emblème de la philosophie qu'Elisabeth de Fontenay enseigne à la Sorbonne depuis trente ans, mais aussi de cette animalité énigmatique à quoi elle vient de consacrer un livre gros comme une thèse. *« Plus de trois mille citations ! »*, dit-elle, fière comme une petite fille.

« Il était temps que je me rattrape, savez-vous que je n'ai pas fait ma thèse. J'ai sans cesse le sentiment d'être un imposteur. Il y a tant de gens qui mériteraient plus que moi le poste que j'occupe. Mais ne le dites pas, ce serait ennuyeux ! » Ce qui est une entrée en matière plutôt étonnante pour un honorable professeur, connue pour sa culture et sa rigueur.

portrait

« J'ai rencontré Vladimir Jankélévitch. Il était juif et russe, et si beau. J'ai lu son *Traité des vertus* d'une traite. Il a été mon père et ma mère. »

Tout est de cette eau, avec Elisabeth de Fontenay. Ouverte et franche, attentive et inquiète, elle ponctue les réponses qu'elle fournit aux questions qu'on lui pose de *« Cela n'a aucun intérêt, parlons d'autre chose ! »* Elle sort un petit papier sur lequel elle a pris quelques notes. *« J'aimerais vous parler de l'admiration. N'est-ce pas une chance que nous avons, nous autres femmes, d'éprouver du plaisir à admirer ? »* Et puis, tout de suite, elle se reprend. *« J'ai du mal à dire "Nous les femmes". J'ai essayé, mais je ne me suis jamais entendue avec les féministes. »*

A l'en croire, Elisabeth de Fontenay ne s'est jamais entendue avec quelque groupe que ce soit. Trop occupée à nommer ce qui dérange, à pointer ce qui cloche, à dire ce qui fâche, au nom de la vérité, pour ne plus risquer d'encourir ce reproche que lui faisait sa mère quand elle était enfant : *« Elisabeth, tu es veule ! »* Ce qu'on a du mal à imaginer, en lisant les pages magnifiques où, après s'être fait porte-parole des animaux, éternelles victimes des hommes, elle a le culot d'avouer : *« De la chasse à courre, je ne veux rien dire, si grande est ma honte d'en ressentir encore le plaisir fou. »*

« Les militants anti-chasse vont m'en vouloir », dit-elle avec un regret teinté d'humour. Elle prend le risque. Elle prend toujours le risque d'être à contre-courant. De *ne pas être comprise. D'avoir* l'air de chercher la petite bête. On sent bien que c'est une vieille règle de vie, *qui est devenue une habitude.*

Obsédée de discrétion, de loyauté envers les morts et de fidélité envers les vivants, elle circule entre les choses de sa vie avec la précaution de qui marche au milieu des morceaux de verre brisé. Sur la table basse, des livres, du désordre, le *Citoyen* de Hobbes, la nouvelle traduction de *Don Quichotte*. Elle s'excuse vaguement : *« Je ne vis plus beaucoup à Paris, je vis en Anjou, je viens pour donner mes cours, pour faire passer des examens. J'aime tant la vie à la campagne. »*

La campagne, quand elle était enfant, c'était la Normandie, la ferme où elle passait ses vacances. Elle l'évoque à la manière de la baronne Blixen, à qui elle fait souvent penser, à cause de ses manières involontairement aristocratiques, à cause de son père dont elle se dit si proche (*« Pourtant on ne s'entendait pas, peut-être trop semblables »*), à cause de son sens de l'honneur, de ses blessures tues, de son orgueil mal dissimulé. *« J'ai beaucoup de mal à reconnaître ce qui m'est dû. »*

A cause de son intelligence douloureuse aussi. C'est à la campagne qu'appartient cette mélancolie qui s'apparente à la tristesse russe qui *« en l'absence de gens fréquentables aime mieux frayer un instant, ou le temps d'un chien, avec des compagnons muets, messagers de la terre et de l'eau »*. Et Elisabeth de Fontenay cite son cher Hugo von Hofmannsthal : *« Ici règne le comportement du chevreuil, de l'oiseau, de la sourde animalité, la pureté angélique, le divin. Merveilleux est le cri du gros oiseau, ce son étrange solitaire, antédiluvien dans la grisaille de l'aube, venant du plus haut sapin et que la faisane écoute quelque part. »* Elle aime les citations qui sont mieux que les commentaires et évoque Walter Benjamin qui rêvait d'un livre entièrement composé de citations. *« C'est parce que je suis un professeur. Les professeurs lisent tous bien. Souvent la lecture dit tout. La lecture, et ensuite le silence. Mon père me lisait Michelet à haute voix. »*



DR

Elle en a gardé la passion, elle en a fait un spectacle, *Michelet ou le don des larmes*. C'est peut-être à cause de Michelet qu'est né ce livre plaidoyer pour les animaux. De son éloquence qui atteint l'âme.

Ce père si présent, qui plus tard fonda l'ENA, était avocat, rêveur et combattant, descendant d'officiers de cavalerie, froid et chaleureux, épris de justice et de liberté, sévère aussi. *« J'ai reçu une éducation admirable à Sainte-Marie, un collège de jésuites où l'on apprenait aux jeunes filles Virgile et Sophocle, le grec et le latin. J'excellais en éducation religieuse, et un jour, l'un de mes devoirs fut lu en public. Mon père l'apprit. Il alla voir la directrice et lui déclara que si jamais une telle chose se reproduisait, il m'enlèverait immédiatement du collège. »*

Rude apprentissage de la modestie. Mais la fondatrice de Sainte-Marie veillait. Un jour, on rapporta à la petite Elisabeth que, si elle était si brillante en éducation religieuse, elle serait encore meilleure en philosophie. C'est ce qu'avait dit M[me] Daniélou. Ainsi se décident les destins. *« Je n'ai jamais été ambitieuse*, note Elisabeth de Fontenay en riant. *Simplement je voulais faire ce qu'il y avait de mieux. »*

La guerre arrive. Son père entre dans la Résistance. Laissant une femme juive russe et deux enfants. *« J'ai eu si souvent peur pour ma mère »*, dit à mi-voix Elisabeth de Fontenay, dont on sent que cette terreur impuissante et muette l'a façonnée bien au-delà des mots. Puis c'est la Libération. Rouen. Bourdeau de Fontenay est commissaire de la République, gaulliste de gauche, ami de d'Astier de la Vigerie et de Pierre Cot. M[me] de Fontenay tait ses deuils irréparables.

« Elle était toujours réservée, elle n'a jamais parlé. » Elisabeth de Fontenay, sa fille, s'interroge. A qui se doit-elle ? Comment concilier des fidélités contradictoires ? *« Je ne romps jamais, je me charge »*, note-t-elle aujourd'hui, comme étonnée.

La philosophie n'est-elle pas la meilleure réponse à la *difficulté* d'être ? Une façon élégante de ne jamais céder, de questionner les contradictions que l'on est ? *« Alors*, dit-elle, *j'ai encore eu de la chance. J'ai rencontré Vladimir Jankélévitch. Il était juif et russe, et si beau. J'ai lu son* Traité des vertus *d'une traite. Il a été mon père et ma mère. »*

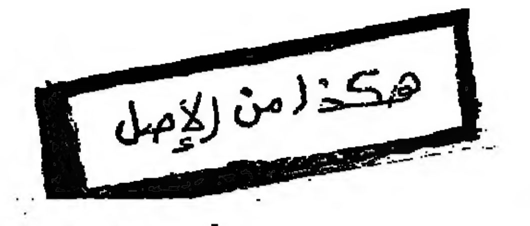
Parler avec Elisabeth de Fontenay, c'est partager avec elle sa reconnaissance pour ceux qu'elle nomme ses maîtres, et ses jeunes maîtres. Jankélévitch avant tout, et puis Foucault dans les pas de qui elle a inscrit son livre. Il procède du même souci que *L'Histoire de la folie* : *« Sous le double pavillon d'un* miserere *et d'une déconstruction. »*

Et enfin, Jacques Derrida : *« Il m'a donné le droit aux marges de la philosophie. Une liberté de circuler aux abords de la sphère de la métaphysique, d'entrer pour en sortir, d'en sortir pour y réentrer. »*

Il y a chez Elisabeth de Fontenay un anti-humanisme qui est le vrai humanisme, un sens de la tradition qui est la vraie révolte, une nostalgie des mondes et des équilibres détruits qui est la vraie modernité. *« Je me demande quelle manière d'être ensemble, entre hommes et femmes, entre malades et bien portants, entre morts et vivants, entre enfants et adultes, entre fous et sensés, entre hommes et bêtes pourrait aider à réinscrire l'animal dans une chaîne symbolique qui ne fasse plus bon marché de lui »*, écrit-elle.

Et cette femme qui s'est toujours privée volontairement du droit de dire *nous*, malgré ses engagements politiques, son goût des manifestations de rue, son inlassable compassion, son goût pour l'autre, cette femme qui se refuse, par pudeur, rigueur et fierté à dire nous les juifs, nous la gauche, nous les nobles, nous les femmes, et même nous les philosophes, qui accepte peut-être de dire nous, mon frère et moi, mais comme un secret qu'il faut taire, sait redonner au mot *nous* sa force de vie.

Geneviève Brisac



D'un Lénine à l'autre

Hélène Carrère d'Encausse propose une vision synthétique, aux jugements sévères mais justes, du seul leader charismatique « qui ait bénéficié depuis sa mort d'un destin posthume exceptionnel »

LÉNINE
Le chef de sang et de fer
d'Hélène Carrère d'Encausse.
Fayard, 682 p., 168 F.

Dans son avant-propos, Hélène Carrère d'Encausse observe que, *« préservé dans son mausolée jusqu'en 1992 (...) et protégé par le poids terrestre du communisme, Lénine est bien le seul des leaders charismatiques qui ait bénéficié depuis sa mort d'un destin posthume exceptionnel »*. Etablir ainsi un lien entre l'Histoire en devenir et le devenir du regard porté sur Lénine permet effectivement de cerner à la fois la portée de son action et la nature du livre qui lui est consacré.

Première constellation, les écrits des militants révolutionnaires, russes ou non, fascinés par un triomphe, Octobre, qu'ils n'avaient pas imaginé. Pour Georg Lukacs, dont le *Lénine* (1) paraît dès 1924, année même de sa mort, *« il est le plus grand penseur que le mouvement ouvrier et révolutionnaire ait produit depuis Marx »*, voyant *« les problèmes de son époque tout entière dans la situation de la Russie (...) jusqu'à la réalisation du socialisme dans un pays rural arriéré »*. Discernant *« l'actualité de la révolution »*, il a su également lui lier la question de la nature du parti du prolétariat et de son organisation, étant entendu que la révolution ne pouvait être le produit de son activité, mais bien le résultat d'une crise générale. Selon cette école, Lénine a su mettre en cause le caractère formel de la démocratie, car sa pratique transforme les travailleurs en citoyens abstraits, les atomisant en tant que classe, alors que celle-ci peut se régénérer dans les conseils, l'Etat devenant alors une arme du prolétariat pour autant que ces soviets ont pris le pouvoir.

L'historienne ne conteste pas les prémisses de cette analyse, l'essentiel étant la démonstration que Lénine développe dans *Que faire ?* : l'absence d'une conscience de classe innée chez les ouvriers condamne leurs mouvements spontanés à déboucher sur des compromis, ce qui rend compte de la nécessité de créer un type particulier de parti, qui exercerait une fonction d'avant-garde. Elle note également que Lénine manifeste son talent politique par sa capacité à s'adapter aux événements plus qu'à les prévoir, puisque 1905 et février 1917 le surprennent. Pour le reste, elle rompt avec ce regard des militants révolutionnaires, qui glisse sur l'élimination brutale des partis politiques, légitime la dissolution de l'Assemblée constituante, expression *« formelle »* d'une démocratie *« dépassée »*. Cette première vulgate a régné longtemps : en 1950 encore, Edward Carr en donnait une version apurée et maîtrisée : le projet de Lénine servait de référence à la légitimation de son action (2).

Deuxième ensemble d'écrits : celui des staliniens et des trotskistes, qui se prétendent les vrais héritiers. Les premiers élaborent un « léninisme » qui permet de montrer les « déviations » du trotskisme ; simultanément, s'élabore la version pieuse de la vie de Lénine, aussi bien destinée aux écoles : *Lénine et les chats, Lénine et les enfants, Lénine et les oies*, etc. Pour ne pas attenter à sa mémoire, on ne publie de sa correspondance avec Inessa Armand, vraisemblablement sa maîtresse, que les passages politiques, en laissant aux oubliettes les caresses et les baisers. On élimine des archives consultables ce qui pourrait gêner la diplomatie stalinienne et les instructions qui révèlent son orgueil tyrannique. Pour les trotskistes, dont le *Staline* de Boris Souvarine (3) est l'ouvrage emblématique, il n'y a pas continuité mais rupture entre la politique de Lénine et celle de Staline : l'accent est mis sur la suppression de la démocratie à l'intérieur du parti, sur la bureaucratisation du pouvoir, sur la méfiance de Lénine envers Staline, ce que conforte le « testament de Lénine », mais Hélène Carrère d'Encausse souligne que la rupture ne date que de la fin 1922 et que, depuis 1917, la confiance a régné entre les deux hommes. Ces argumentaires veulent ignorer que Lénine et Trotski ont activement participé à la colonisation des institutions de la société civile et que cette bureaucratisation a consolidé le pouvoir des apparatchiks, apparus dès 1917.

Lorsque, avec le rapport Khrouchtchev, les Soviétiques dénoncèrent les crimes de Staline, ils retournèrent leur position, et ce fut à leur tour d'affirmer que Staline et le « culte de la personnalité » n'avaient rien de commun avec Lénine. De sorte qu'en 1956 staliniens, trotskistes, communistes, soviétiques ou pas, ont constitué la garde rapprochée qui protégeait la mémoire de Lénine des critiques qui pointaient, venues tant d'opposants que d'anciens révolutionnaires qui l'avaient pratiqué et dont la « garde » a minimisé les analyses, quand elle ne les passa pas sous silence.

A la chute du communisme, tout un tintamarre a accompagné l'ouverture des archives interdites. Dimitri Volkogonov en a fait un livre, *Le Vrai Lénine* (4), comme si elles seules rendaient compte de son action. Au reste, Richard Pipes, qui vient de publier une bonne partie de ces textes inédits, et qui est le plus mordant des analystes critiques de l'URSS, juge *« qu'il serait naïf de croire que ces archives modifient vraiment ce qu'on savait »*... (5). Ce tintamarre étonne donc d'autant plus qu'il émane d'anciens communistes ou maoïstes clamant des vérités qu'autrefois ils refusaient de reconnaître, et présentant quelquefois leur propre retournement comme un brusque acquis de la science.

Voilà un reproche qu'on ne fera pas à Hélène Carrère d'Encausse. Apparue dans le champ de la soviétologie aux temps de la guerre froide, elle s'est illustrée, après ses travaux sur le réformisme en pays d'islam russe, par un article-joyau sur *« Lénine et le droit à l'autodétermination »* (6), qui rompait avec la vision idéologique de l'histoire de l'URSS. Son *Lénine* d'aujourd'hui se situe dans la même perspective. Avec talent, elle propose une synthèse brillante, fiable, aux appréciations sévères mais justes. Disons seulement qu'à la vision militaire du pouvoir qu'elle *décèle* chez Lénine, on pourrait ajouter qu'il aborde le corps social comme un chirurgien traite le corps humain : il tranche, sans état d'âme, et a une vision thérapeutique de l'Histoire ; sa cruauté est abstraite, comme l'est sa vision de l'homme ou des classes, ce qu'a bien vu l'historienne. Ce qui n'empêche pas Lénine d'être cynique : nous-même avons analysé un « faux » qu'il signe comme président du Comité révolutionnaire provisoire, qui trône dans les archives ; mais, comme dans *La Lettre volée*, de Poe, personne n'a voulu le voir.

En prenant le pouvoir, Lénine avait cru s'emparer du présent pour améliorer le sort de l'homme. En réalité, il a exploité un capital de violence et de frustrations accumulé depuis des siècles, ce qui rend compte, autant que l'action des bolcheviks, des crimes qui ont suivi. Seulement, au lieu de tenter de les réfréner, il les a encouragés, pensant contribuer à la création de l'« homme nouveau » qu'il croyait inscrit dans l'Histoire.

(1) Edition française : EDI, 1965.
(2) *The Bolshevik Revolution*, London, trois vol., 1950.
(3) Première édition, 1935, et éd. Ivréa, 1992.
(4) Laffont, 1995.
(5) *The Unknown Lenin*, Yale Univ. Press, 1996.
(6) *Revue française de science politique*, 1971, XXI.

Naissance de deux destins

Jean-Jacques Marie retrace les années de jeunesse de Staline et Trotsky

STALINE
TROTSKY
de Jean-Jacques Marie.
Ed. Autrement,
« Naissance d'un destin »,
respectivement 224 p.,
et 230 p., 89 F chacun.

La collection « Naissance d'un destin » entend passer au crible l'enfance et l'adolescence de grands hommes de ce siècle pour tenter d'y découvrir ce qui a façonné leur vision du monde et leur caractère, leurs qualités et leurs défauts. Mais l'entreprise se heurte à deux difficultés. D'abord, il n'est pas sûr que l'enfance soit *« le tout d'une vie, puisqu'elle nous en donne la clef »* (Mauriac). Ensuite, les sources, toujours difficiles d'accès, ont souvent été déformées pour les besoins de la propagande.

Signant simultanément ces *Staline* et *Trotsky*, Jean-Jacques Marie se tire pour l'essentiel avec bonheur de ce double dilemme. Sa tâche était plus facile avec le second qu'avec le premier – Trotsky a laissé une autobiographie, alors que les renseignements sur le jeune Staline ont toujours été fragmentaires et souvent contestés. L'auteur s'est donc rabattu sur les cinq années du futur dictateur au séminaire de Tiflis. Il a épluché les notes et les appréciations portées sur l'élève, découvert au passage quelques précisions inédites comme l'origine du surnom de Koba (le héros d'un roman lu dans la clandestinité) choisi puis gommé par Staline.

Plus que les différences, ce sont les similitudes qui frappent. Le Géorgien de Gori comme le juif d'Ukraine sont des provinciaux minoritaires dans l'immense empire russe du XIXe siècle. Ils oublieront vite leur origine et seront pro-Russes, parce que trop engagés dans la cause marxiste pour se sentir nationalistes. Mais ce n'est que parvenus à la majorité qu'ils découvriront Petersbourg, a fortiori l'étranger, qui restera pour Staline terre quasiment inconnue.

Tous deux commencent leurs études comme d'excellents élèves. Ils les terminent moins bien, en rébellion contre le système, mais ils gardent de ces années une même passion pour la lecture. C'est par elle qu'ils amorcent vers 1898-1899 une carrière de *« révolutionnaire professionnel »* qui les conduit l'un et l'autre à la prison et en Sibérie. Autres traits communs, leur grande indifférence vis-à-vis des hommes, l'absence d'amis véritables et leur susceptibilité face à la critique. La seule personne à laquelle Staline ait réellement été attaché, sa mère *« Kéké »*, ne reçoit que quelques lettres laconiques d'un fils qui boudera son enterrement. Trotsky, lui, ne voit dans les individus que des entités abstraites : il les utilise s'ils servent ses idées, sinon il les écrase de ses sarcasmes.

Bien qu'ayant vécu toute son enfance dans le confort d'une maison familiale de paysan aisé, Trotsky détestera toute sa vie la campagne. Devenu l'homme des villes, il n'en exècre pas moins la vie de bohème et le dilettantisme des intellectuels. Toutefois, s'il aime être tiré à quatre épingles, il supporte sans états d'âme la vermine des prisons. Staline, lui, reste au fond beaucoup plus fidèle à son image d'humble fils de cordonnier. Marie suggère que c'est au séminaire, conçu comme une *« forteresse de caste »*, que le futur dictateur emprunte l'idée d'un parti d'élite appelé à diriger le peuple, vérité indiscutable parce que révélée, des rites et un culte qui fonderont une nouvelle religion. C'est aussi ce milieu hypocrite, où les moines affichent une fausse vertu et les élèves une fausse docilité, qui le rend méfiant vis-à-vis de tous les enthousiasmes et du *« spontanéisme »*. Il a trop appris à dissimuler pour ne pas soupçonner partout le même défaut.

Somme toute, ni Staline ni Trotsky n'auraient pu accomplir leur destin sans Lénine, qui aura su distinguer les défauts et les qualités de l'un et de l'autre et en faire la synthèse.

Michel Tatu

SOCIETE

● *par Philippe Simonnot*

L'argent de la dope

SYSTÈMES DES SPORTS
de Paul Yonnet.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines »,
254 p., 120 F.

Le sport de compétition est la seule activité humaine où le dopage est *sévèrement réprimé*, où les performances réalisées sous l'emprise ou à l'aide du dopage sont réputées sans valeur, observe Paul Yonnet, un sociologue qui a le sens de l'actualité comme le montre son ouvrage. Durant la deuxième guerre mondiale, les pilotes utilisèrent des quantités énormes d'amphétamines. Nul ne songeait à les en blâmer. Le recours au dopage n'invalide ni la réussite brillante aux examens d'un étudiant ni le résultat miraculeux d'une opération chirurgicale par un praticien surchargé ; pas plus que l'aveu par Jean-Paul Sartre d'un usage immodéré d'excitants chimiques n'annule la valeur de son œuvre. Sur quoi donc se fondent dans le sport une telle répression et de telles punitions ?

Se soucierait-on de la santé des athlètes ? Bien sûr que non, répond Yonnet. *« S'il fallait protéger la santé des sportifs, eh bien, il faudrait interdire purement et simplement le sport de haut niveau lui-même. »* En effet, le champion est à l'origine un « être a-normal » (à tel point que la médecine a mis longtemps avant d'identifier ou de reconnaître comme non pathologique cette anormalité), et cet être a-normal est soumis à un entraînement « a-normal » en vue de l'accomplissement de performances « a-normales », remarque notre auteur. On cherche ainsi à obtenir un rendement maximal de la mécanique humaine. Les conséquences sur la santé sont souvent dramatiques. Le sport à haute intensité est cause de polytraumatologie, de polyarthrite ; il introduit des déséquilibres hormonaux et sature l'organisme d'acide lactique, très toxique. Bref, comme le dit Yonnet, les *« vrais risques du sport de haut niveau, avant le dopage, c'est le sport de haut niveau lui-même »*.

La vraie raison de la répression, il faut la chercher tout simplement dans ce que la « dope » gâche le spectacle qu'est devenu le sport professionnel, et donc diminue les profits que l'on en tire, les sportifs étant les premiers intéressés au pactole, souvent faramineux. En effet, les sportifs professionnels sont devenus de véritables acteurs, des « professionnels du spectacle », jouant des rôles devant et pour un public sur d'immenses stades-théâtres, démultipliés par la télévision. Or ces acteurs très particuliers *« n'entrent en compétition*, affirme Yonnet, *que pour être regardés, et ils ne sont regardés qu'en cas d'issue insuffisamment incertaine »*. L'incertitude du sport, pour glorieuse qu'elle soit, est en fait un ingrédient indispensable à la réussite du spectacle et à l'argent qu'il génère. La compétition oppose des égaux ou des *« quasi-égaux »* pour faire apparaître des *« différences purement marginales calculées ici en dixièmes, voire en centièmes ou en millièmes de seconde,* [...], *différences, là, si peu visibles qu'elles sont livrées au hasard des tirs au but comme aux caprices de l'arbitrage »*, comme l'a montré la dernière Coupe du monde de football.

En réalité, deux compétitions se déroulent sous nos yeux : la *« compétition-socle »*, mesurable, réglée, qui fait l'objet d'un résultat technique affiché *et de récompenses officielles et une compétition seconde*, dont l'enjeu est la faveur populaire. Gagner ne suffit pas. *« Il faut être aimé, admiré, profondément, collectivement. »* Et cette seconde compétition est loin d'être gratuite puisque lui sont attachés des contrats financiers. *« Pour toute vedette sportive, la faveur devient aussi valeur, purement financière, d'échange »*, constate Yonnet.

Si donc l'on veut que le spectacle continue à rapporter de l'argent, la lutte contre le dopage doit être permanente, mais en même temps elle est vouée à l'échec. D'abord parce qu'elle encourage le recours à tout dopage non décelable. D'où une course sans fin entre gendarmes et tricheurs, et entre les tricheurs eux-mêmes.

Le combat antidopage est perdu d'avance pour une autre raison : la distinction entre drogues licites et drogues illicites est forcément arbitraire. *« Pourquoi autoriser les sportifs à s'injecter des cocktails explosifs de vitamines les plus diverses et refuser à ces mêmes athlètes la correction sous surveillance médicale des anomalies hormonales engendrées par le sport de haut niveau ? Pourquoi interdire certains anti-inflammatoires et analgésiques et laisser les athlètes faire un usage lourd d'autres anti-inflammatoires et analgésiques ? »*, demande notre auteur. Même la récupération est artificielle : ainsi dans les tournois disputés sous la canicule, on réhydrate longuement les athlètes par voie de perfusion intraveineuse. Vouloir refuser une amélioration *« artificielle »* du rendement de la machine humaine, c'est *« argumenter en des termes qui, quelle que soit l'amélioration visée, nient au fond l'idée générique, l'objet même du sport »*. En d'autres termes, on ne peut chercher à abolir le dopage tel qu'il est défini, *« sans abolir le sportif lui-même comme créature de la Culture humaine* [...] *en vue de retrouver une sorte de nudité préprimitive de l'activité humaine »*. Malheureusement, l'auteur ne nous dit pas quelle serait la bonne définition de la dope.

Du fait même de ses imperfections et de ses contradictions, la lutte contre le dopage a encore le défaut d'accroître les inégalités qu'elle prétend corriger, donnant une prime aux plus malins ou aux mieux outillés en procédés non décelables. Le fameux Ben Johnson, qui se *« dopait comme un cheval »*, a finalement été pris moins parce qu'il transgressait l'interdit du dopage que parce qu'il transgressait les normes implicites acceptables du dopage. Encore s'en est-il fallu de peu qu'il échappât encore une fois à la censure. Au moment du contrôle, il était en phase d'élimination. Le propos de l'auteur n'est pas de résoudre la contradiction de la lutte contre le dopage, si elle peut l'être, mais de nous décrire le sport-spectacle comme système mettant obligatoirement en scène la croyance la plus profonde de nos démocraties, à savoir l'égalité. C'est déjà beaucoup.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

Une certaine idée de l'Europe

LA PUISSANCE ET L'EUROPE
de Nicole Gnesotto.
Ed. Presses de Sciences Po,
130 p., 75 F.

LA FRANCE EST-ELLE ENCORE UNE GRANDE PUISSANCE ?
de Pascal Boniface.
Ed. Presses de Sciences Po,
136 p., 75 F.

La Bibliothèque du citoyen est en passe de devenir aux sciences politiques ce que le « Que sais-je ? » est à la connaissance universelle. Des petits livres font, en une centaine de pages, le point sur un sujet qui devrait concerner tout honnête homme intéressé par la marche du monde. La différence avec son illustre précurseur est que la bibliothèque du citoyen s'ouvre au genre essai qui, au-delà des informations apportées, ne bride pas nécessairement le talent d'écriture.

La Puissance et l'Europe de Nicole Gnesotto, chargée de mission à l'Institut français des relations internationales (IFRI), et *La France est-elle encore une grande puissance ?* de Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), la maison concurrente, paraissent au même moment et semblent se répondre. Pascal Boniface défend et illustre la thèse classique : *« L'Europe est pour la France un surgénérateur de puissance »*, écrit-il. La France est une puissance moyenne ; elle n'est pas, comme le chante régulièrement le chœur des pleureuses, vouée au déclin, incapable de faire prévaloir ses vues dans les affaires internationales, mais elle doit avoir une appréciation réaliste de ses possibilités. A travers l'unification européenne, qui lui sert à la fois *« de rempart et de tremplin »*, la France peut aider à créer ce monde multipolaire qu'elle appelle de ses vœux.

Tout cela serait bel et bon si nos partenaires européens partageaient les mêmes ambitions. Or il n'en est rien. Dans *La Puissance et l'Europe*, Nicole Gnesotto dresse un bilan négatif des efforts déployés depuis près de cinquante ans pour développer une intégration politique et stratégique du continent. La raison ne tient pas dans un manque de moyens. Au contraire, les Européens sont les premiers quand il faut payer pour la reconstruction de la Bosnie, pour le décollage des territoires occupés en Palestine – et même quand il faut envoyer des troupes pour le maintien de la paix. Ils savent se montrer solidaires face aux Etats-Unis quand leurs intérêts économiques ou commerciaux sont en jeu. Mais dès qu'il s'agit d'action politique ou de sécurité, dès qu'il s'agit d'affronter les composantes traditionnelles de la puissance, ils ont peur. Au mieux les partenaires de la France manifestent-ils *« une continuelle indifférence à l'idée même d'une Europe de la puissance »*. Ils voient la France comme les Américains : *« anachronique, solitaire et toujours provocante »*. Contrairement à ce que le bon sens aurait laissé penser, la fin de la guerre froide n'a rien changé. L'équation européenne, avec ses trois variables – la souveraineté nationale, le rapport aux Etats-Unis et la spécificité britannique – reste la même. Les trois principaux protagonistes – la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne – ont toujours des relations aussi compliquées. Les deux évolutions majeures de l'Union européenne au cours des prochaines années, la création de l'euro et l'élargissement, vont avoir des effets qui risquent d'aggraver les contradictions. La première augmentera la dynamique fédéraliste de l'Union, le second favorisera une dispersion, rendant inévitable l'introduction d'une plus grande flexibilité, la création de noyaux de coopération entre quelques Etats membres.

Ni à Maastricht ni à Amsterdam, l'Europe n'a su prendre le tournant de l'après-guerre froide. Paradoxalement, l'Alliance atlantique, institution-type de l'affrontement Est-Ouest, s'est adaptée à la nouvelle situation. Mieux, elle est sortie renforcée de la disparition de l'objet pour lequel elle avait été créée. Nicole Gnesotto explique très bien pourquoi la plupart des Etats européens craignent une Europe politique. Ils ne refusent pas de renoncer à une partie de leur souveraineté nationale – ils savent qu'elle est largement entamée –, ils redoutent de l'intégrer dans le cadre contraignant de l'Union européenne. C'est aussi pourquoi l'Alliance atlantique leur convient si bien. Elle est un formidable égalisateur de puissance. Elle protège contre un regain de nationalisme en Europe et place sur le même plan les grands et les petits pays, sous un leadership américain beaucoup plus acceptable qu'une tutelle française, franco-allemande ou qu'un directoire des « grands » européens.

L'Europe n'a-t-elle alors d'autre choix que de se couler dans le moule atlantique ? Nicole Gnesotto ne le croit pas. Entre *« l'inexistence et l'omnipotence »*, elle suggère une voie moyenne où l'Europe politique n'aurait *« ni la pureté du modèle français ni la vacuité du modèle britannique »*, où elle ferait valoir ses droits dans le système atlantique et utiliserait, là où elle le peut avec ceux qui le veulent, ses éléments de puissance. Le député européen Jean-Louis Bourlanges a osé la comparaison : *« L'Europe exerce sa puissance comme M. Jourdain faisait de la prose. »* Le Bourgeois gentilhomme, lui, était ridicule.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Jospin ou la complexité

LE DISCIPLE
d'Eric Dupin.
Plon, 244 p., 118 F.

Voilà bien un livre susceptible d'agacer le premier ministre. Ce titre, d'abord, *Le Disciple*, assorti de ce sous-titre appuyé, *Les dix leçons que Jospin apprit de Mitterrand...* Après plus d'un quart de siècle d'engagement politique, des fonctions éminentes, une campagne présidentielle prometteuse, la reconstruction d'une « gauche plurielle », une victoire qui le conduit à Matignon et fait de lui, sans conteste, le chef de gouvernement le plus puissant de la Ve République, bref, à soixante ans, cessera-t-on enfin – doit-il s'exaspérer – de lui rappeler ce parrainage ? N'a-t-il pas démontré, *« droit d'inventaire »* à l'appui, qu'il avait su s'émanciper de l'ombre tutélaire de François Mitterrand ?

C'est pourtant sur cette corde sensible que joue Eric Dupin avec insistance. Certes, Lionel Jospin a soigneusement construit, lors de l'élection présidentielle de 1995 et depuis, l'image d'*« un homme qui a su rompre avec l'ancien chef de l'Etat »*, note-t-il. De même, *« à Matignon, la stratégie de communication jospinienne est basée sur le contraste supposé avec la pratique mitterrandienne du pouvoir »*, la personnalité et le style du nouveau premier ministre ayant *« fortement contribué à asseoir cette différence »*. Sa probité et sa simplicité ne tranchent-elles pas avec les louvoiements et les opportunismes de son ancien mentor ? Pourtant, assure Dupin, *« Jospin est tout sauf un anti-Mitterrand. Au-delà des apparences, dont il joue habilement, le premier ministre est même le meilleur élève de celui qui a dominé la gauche française »* depuis 1971. Il en veut pour preuve, notamment, le respect par Jospin du *« postulat stratégique de l'union des gauches »*, une belle capacité d'évolution, un art similaire de jouer des faiblesses de la droite ou une même règle de *« ne faire confiance qu'aux siens »*.

Les limites de l'exercice comparatif sont vite atteintes, cependant. Dupin lui-même souligne que Jospin a *« si bien digéré »* les leçons prodiguées par Mitterrand qu'il *« n'hésite pas à prendre le contre-pied de certaines d'entre elles »*, par stratégie autant que par caractère. Même s'il est chaleureux et sans complaisance, le portrait croisé du maître et du *« disciple émancipé »* est donc loin d'épuiser l'intérêt du livre. Plus riche, bien souvent, est l'analyse du *Jospin en action à l'hôtel Matignon, étayée par* de nombreux témoignages et un décryptage des temps forts et des décisions-clefs depuis juin 1997.

L'auteur, en effet, pointe avec beaucoup de pertinence, la complexité, les cohérences autant que les ambivalences, du premier ministre. Voilà un Jospin *« méfiant »* mais *« utilitariste »*, qui a appris *« à utiliser les compétences de chacun »* ; un Jospin *« solitaire par tempérament »*, mais doté d'un *« esprit d'équipe dans l'action »* ; un Jospin qui *« ne pratique pas l'exercice solitaire du pouvoir »*, mais, expert ès synthèses, *« le concentre dans un processus d'intériorisation personnelle des positions de chacun »* et cela dans un *« profond respect des formes démocratiques »* ; un Jospin, enfin, vigoureux avocat de ses propres évolutions, mais qui écarte l'idée même de pouvoir se renier. Et Dupin fait cette remarque très juste : *« Parce qu'il est moins cynique que Mitterrand, Jospin est intimement préoccupé par la cohérence de son action et de sa pensée. Car il n'a pas la naïveté de croire que la première n'est que l'application de la seconde. Cette intelligence de l'inconfort politique s'accompagne d'un lancinant sentiment de culpabilité. Comme si Jospin avait toujours besoin de se prouver à lui-même qu'il reste fidèle à ses convictions. »*

Son attitude à l'égard de l'extrême droite est ainsi des plus révélatrices. *« Je suis l'un des hommes politiques français à qui, sur ces vingt dernières années, on ne peut pas reprocher d'avoir joué avec l'extrême droite »*, lance-t-il. Dont acte. Pourtant sa décision, au cours de l'été 1997, de bloquer la réforme du mode de scrutin régional a indéniablement donné au Front national, au lendemain des élections du printemps 1998, l'occasion d'enfoncer les défenses de la droite modérée contre la tentation lepéniste. *« Si l'on doit reprocher quelque chose à Jospin, dans cette affaire, c'est sans doute son inébranlable bonne conscience »*, note Dupin. Et il ajoute : *« Jospin ne favorise pas le FN par un cynique calcul politique. Mais il en tient compte pour mieux affaiblir l'adversaire. »*

Reste l'obsession revendiquée par le premier ministre et qui explique l'efficacité actuelle de sa *« méthode* : la recherche permanente du *« point d'équilibre »* entre des jeux de forces antagonistes. Cela vaut pour l'économie, où il entend éviter à la fois les *« illusions »* du premier quinquennat socialiste (1981-1986) et les *« enlisements »* du second (1988-1993), mais de la même façon pour la politique, où *« les discordances mêmes de la "gauche plurielle" lui donnent un précieux degré de liberté et l'autorisent à se poser en arbitre »*. Cet *« art de l'équilibre »* n'apparaît pas comme une *« ruse »*, pour la bonne raison qu'il est *« en phase avec l'état de la société »* et ses aspirations contradictoires. *« Mais comment Jospin réagira-t-il le jour où la réalité se chargera de faire éclater ces multiples contradictions ? »*, interroge Eric Dupin. Bonne question.

RELIGION

● *par Henri Tincq*

Le coup d'Etat de Vatican II

HISTOIRE
DU CONCILE VATICAN II
(1959-1965)
Sous la direction
de Giuseppe Alberigo
et Etienne Fouilloux.
Traduit de l'italien
par Jacques Mignon,
éd. du Cerf, 734 p., 450 F.

Il aura fallu attendre trente ans après sa clôture, en décembre 1965, pour que le concile Vatican II fasse enfin l'objet d'un récit historique, indispensable à la chronique d'un siècle dont cet *« aggiornamento »* (*mise à jour*) de l'Eglise catholique fut *« l'événement le plus important »*, si l'on en croit des propos apocryphes prêtés au général de Gaulle. Comme tétanisés par l'ampleur d'un événement qui a duré quatre ans (sept en comptant la phase de préparation), les historiens ont fini par braver les résistances des archives vaticanes et leurs propres scrupules à traiter d'un sujet dont bien des acteurs sont encore vivants et qui n'a pas épuisé, loin de là, tous ses secrets et ses effets.

Jusque-là, la mémoire de Vatican II était entretenue par les exégèses savantes des documents conciliaires, par la chronique de quelques acteurs (Yves Congar) ou observateurs (Henri Fesquet, René Laurentin, Antoine Wenger, etc.) ou par des sommes théologiques (comme celle de Gustave Martelet en France). C'est la première fois que, grâce à des historiens comme Giuseppe Alberigo (Bologne) ou Etienne Fouilloux, responsable de l'édition française, Vatican II est restitué dans sa longueur et son inépuisable nouveauté, avec les péripéties et les volte-face d'un débat qui introduisait un peu d'humanité et de démocratie dans l'une des institutions les mieux verrouillées.

Cinq volumes sont sortis ou en préparation. Il y a un an, à la publication du premier – qui évoque la phase de mûrissement depuis la convocation de ce concile par Jean XXIII en 1959 –, seul l'*Osservatore Romano* avait trouvé à redire à une entreprise jugée prématurée et périlleuse. Le deuxième volume, qui vient de paraître, traite de la première des quatre sessions de Vatican II, ouverte en octobre 1962. Ses principaux collaborateurs (Andrea Riccardi, Jan Grootaers, etc.) confirment cette volonté d'une écriture lisible, théâtrale parfois, accessible à une génération de jeunes qui ignorent tout de l'âpreté des débats de l'époque sur des mutations aussi considérables pour leurs aînés que le renoncement au latin, la main tendue aux autres religions, l'œcuménisme ou la reconnaissance de la liberté religieuse.

Cette première session donne sa physionomie à l'événement. Elle fait naître une véritable conscience conciliaire parmi les deux mille cinq cents évêques venus de tous les coins du monde, qui n'avaient de commun qu'un lien de soumission totale à Rome. Ce volume raconte par le menu les deux premiers actes d'émancipation : le coup d'éclat de la deuxième journée du 13 octobre 1962 où, en réclamant la liberté de désignation des membres des commissions, deux prélats français et allemand (les cardinaux Liénart et Frings) bousculent la mécanique minutieusement mise en place par la Curie. Le 22 novembre suivant, le concile rejette le projet de schéma sur les sources de la Révélation préparé par le cardinal Ottaviani, préfet du Saint-Office, chef de file des conservateurs. Ce vote annonce la reconnaissance, dans la constitution *Dei Verbum*, de la double source de la Révélation, où la Bible devient l'égale de la Tradition.

La minorité bureaucratique de la Curie et les conservateurs bornés (autour de l'évêque français Marcel Lefebvre) avaient sous-estimé la capacité de dynamique propre à une telle assemblée. Mais le plus étonnant est que le pape laisse faire. Réputé bavard quand il était nonce à Paris, Jean XXIII confie au début du concile : *« Celui qui doit se taire le plus, c'est moi. »* Malade, il meurt au cours de l'intersession (juin 1963), laissant la conduite de l'Eglise à un homme, Giovanni Battista Montini, qu'il avait quasiment intronisé de son vivant. Elu pape plus difficilement que prévu en juin 1963, Paul VI devra tenir compte des oppositions conservatrices à sa « candidature » et donner des gages à ceux qui ne suivent pas le rythme du concile et crient à la folie.

Outre les personnalités fortes de la « majorité » progressiste (Suenens, Alfrink, Lercaro, Léger, Maximos IV, etc.), le début de Vatican II révèle aussi au public cette nouvelle race de théologiens (Congar, Chenu, Rahner, Schillebeeckx, etc.) que Pie XII avait tenus à la discrétion, ou mis à l'écart. C'est le mérite de cette *Histoire de Vatican II* de ressusciter des débats et des hommes qui ouvrent une nouvelle page de l'Eglise, invitée à se renouveler et à dialoguer enfin avec le monde.

هكذا من الأصل

'certaine idée de l'E

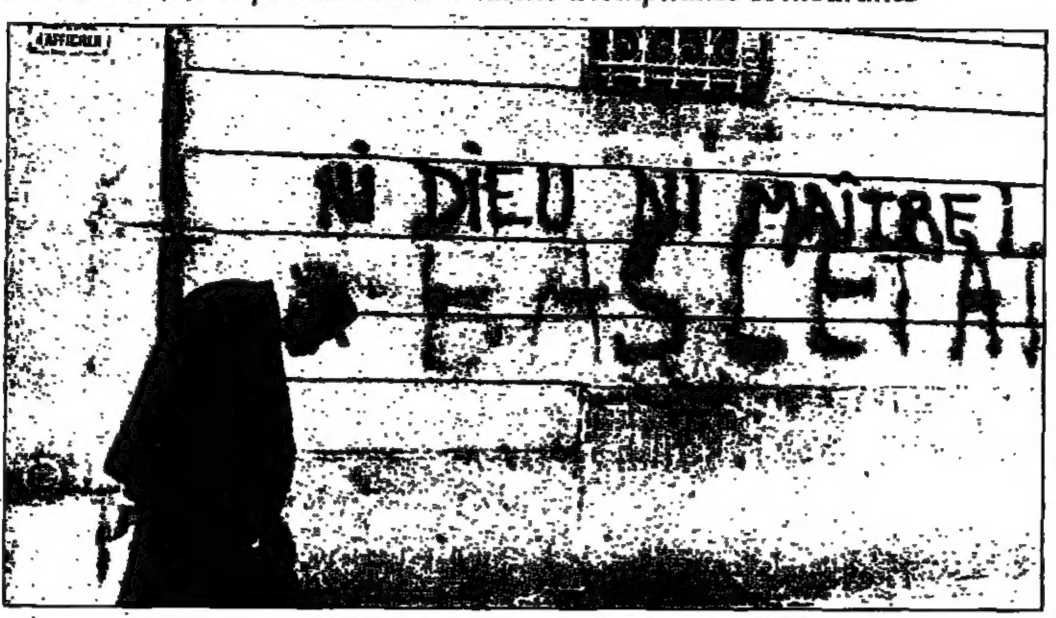
...in ou la complexité

...oup d'Etat de Vatica...

La croyance dans une ère désenchantée

...près avoir démontré comment l'autonomie croissante du sujet a entraîné la « sortie de la religion », Marcel Gauchet tente d'élucider le paradoxe d'une laïcité triomphante et mourante

...A RELIGION
...DANS LA DÉMOCRATIE
...arcours de la laïcité
...le Marcel Gauchet.
...Gallimard, « Le Débat »,
...28 p., 85 F.



BALKIS / EDIMEDIA

Cette nouvelle étape de l'oeuvre du philosophe Marcel Gauchet – par ailleurs l'un des animateurs ...la revue *Le Débat* – est l'occasion ...our celui-ci d'élucider un para...xe : celui d'une laïcité qui, au sein ...la modernité européenne, se ...ouve dans la situation d'être à la ...is triomphante et mourante de sa ...op complète victoire. On pourrait ...étonner de voir l'auteur du *Désen...antement du monde* accourir ainsi ...u chevet de la croyance et se préoc...per de lui définir une place dans ...ordre politique actuel. Tout son tra...ail, depuis vingt ans, ne consiste-t-il ...as à montrer au contraire comment ...autonomie croissante du sujet ...quivaut à un processus lent, mais ...ontinu, de *« sortie de la religion »* ? ...Mais l'interrogation sur la foi est ...eut-être un signe de la déshérence, ...e l'éloignement et, pour tout dire, ...e la défaite du sacré, et non une ...reuve de sa reviviscence. Comme le ...isait à sa manière et dans un tout ...utre contexte un autre philosophe, ...Emmanuel Levinas : s'interroger sur ...'identité, n'est-ce pas déjà l'avoir ...erdue ?

D'ailleurs ce que Marcel Gauchet ...ommence par constater, c'est bien ...'accomplissement du processus. Il ...n situe le parachèvement au début ...les années 70. Alors, en effet, se se...raient définitivement effondrées, ...dans la conscience de tous, à l'Ouest ...comme à l'Est, les fois de substitu...tion – la croyance en un monde ...meilleur, portée par l'espérance ...communiste notamment –, qui, en ...réalité, n'auront fait qu'assurer à la ...tradition religieuse une survie artifi...cielle, fût-ce sous la forme de l'utopie ou de l'idéal hégélien puis marxiste de « la fin de l'Histoire ». L'ère démocratique advenue nous laisse désormais plongés dans une sorte d'après-midi du monde, que ni *grand soir ni crépuscule des dieux* ne sont plus censés devoir interrompre ; dans une chronologie totalement humaine, imparfaite, sans terme et sans dépassement, et surtout privés de l'adversaire qui, en France surtout, a permis de forger *« la société libérale républicaine »*, laquelle aurait perdu sa vigueur à force de s'imposer. Marcel Gauchet excelle à résorber les faits qui apparemment contredisent sa vision du mouvement historique comme assomption de l'individu, « hominisation » de la sphère politique, passage sans retour de l'« hétéronomie » (c'est-à-dire d'un monde soumis, via l'incarnation du souverain, à la tutelle de l'au-delà) *à un univers où le* sujet humain devient la mesure de toute chose. Ainsi, il préfère qualifier les phénomènes placés généralement sous l'invocation d'un supposé « retour du religieux » de *« révolution du croire »*. Profondément entamée par les valeurs invidualistes régnantes, la revendication d'appartenance religieuse, aujourd'hui, bien loin de manifester une quelconque revenance du refoulé, *ne serait plus qu'une expression* parmi d'autres de la prolifération communautaire au sein de la société civile – le fait politique restant ainsi premier.

UNE FOI LAÏCISÉE À L'EXTRÊME

D'acceptation d'un *« joug »*, la foi serait devenue affaire de choix ou d'adhésion, bref d'identité élue par le sujet humain et non donnée par le divin. Bien moins préoccupée de théologie que de politique, l'expérience religieuse actuelle se concentrerait plus volontiers sur les formes extérieures et les modes de vie, sur la définition tatillonne de frontières entre croyant et non-croyant, que *sur le noyau proprement transcendant* de la foi. Une foi laïcisée à l'extrême, donc – sur fond d'une option massive ouverte à l'incroyance jamais vue dans les sociétés traditionnelles : tel serait, à lire Marcel Gauchet, le lot de la religion à l'ère démocratique. Difficile de s'étonner, du coup, que les formes actuelles de vie religieuse se soient faites d'autant plus intransigeantes qu'elles sont plus asservies au sujet d'ici-bas. N'ont-elles pas à affronter l'uniformisation générale des moeurs, le silence de Dieu sur la Terre et au sommet de l'Etat, bref une lame de fond qui entend leur contester la place centrale et l'accès à l'universel que les religions avaient revendiqués *pour leurs, depuis des millénaires* ?

Si, pour Marcel Gauchet, la religion n'est plus qu'un cas particulier d'une phase de l'avancée démocratique caractérisée par la prolifération des cultures et des héritages, il est clair que cette *« démocratie des identités »* n'a guère ses faveurs. Il semble croire lui-même – et peut-être espérer –, dans les dernières pages de son livre, à un *« renversement du cycle »* ramenant aux *« dimensions de la généralité publique et de l'unité collective »* aujourd'hui *« répudiées »*. Où l'on voit Marcel Gauchet s'autoriser un brin de nostalgie pour un Etat et un historicisme hégélien, pourtant explicitement congédiés au début de son ouvrage.

Nicolas Weill

Freud et son fougueux disciple

Suite de la page 1

Comme de nombreux jeunes médecins de sa génération qui *s'intéressent aux troubles de* l'âme, Jones se tourne vers la psychanalyse après avoir constaté l'impuissance de la psychiatrie classique face aux maladies mentales et nerveuses. Parvenue à un grand degré de sophistication, celle-ci se contente de classer les maladies sans se soucier de la douleur psychique des malades. Or, l'approche freudienne apporte à *cette époque un souffle* novateur en privilégiant à la fois une clinique rigoureuse et une écoute des patients fondée sur la cure par la parole. C'est en 1908 que Jones rencontre Freud pour la première fois. Aussitôt, celui-ci est très étonné par ce Gallois qui n'est ni juif, ni germanophone, ni utopiste comme les premiers freudiens de la Mitteleuropa. Il ignore que Jones finira par s'imposer comme le chef incontesté de la psychanalyse en Europe et dans le monde.

Si Freud est un savant de culture allemande, immergé *dans sa judéité* viennoise, hanté par la mort et le déclin de la civilisation, Jones est un dirigeant politique, toujours prompt à faire triompher la « cause » de la psychanalyse. L'un est un homme chaste, obsédé par la fondation d'une théorie de la sexualité valable pour l'humanité entière, l'autre est un séducteur envahi par une interrogation sur sa propre sexualité et se sentant coupable de ses infidélités conjugales. D'où la grande étrangeté ressentie par Freud : *« Jones est certainement quelqu'un de très intéressant et de grande valeur, mais j'ai à son égard le sentiment, je dirais presque d'une* race étrangère. (...) *Il nie toute hérédité. Je suis déjà un réactionnaire pour lui. »*

Très vite pourtant la confiance s'installe et des relations intimes se nouent entre les deux hommes, bien décidés à se battre pour la cause de la psychanalyse. Et Dieu sait si la tâche est difficile !



SIGMUND FREUD COPYRIGHTS

Ernest Jones en 1920

A Londres, en 1908, Jones se heurte d'emblée aux rudesses persécutives de l'idéologie victorienne. Dénoncé publiquement par le frère d'une patiente désireuse de divorcer après une cure, il est bientôt poursuivi en justice par les parents de deux enfants auxquels il a osé parler de sexualité. La situation devenant intenable, il décide de s'installer à Toronto avec sa jeune compagne, Loe Kann, qu'il fait passer pour sa femme. De là, pendant cinq ans, il travaille à l'implantation de la psychanalyse sur l'ensemble du continent américain. En 1911, il fonde l'American Psychoanalytic Association (APsA), qui deviendra durant l'entre-deux-guerres un véritable empire au sein de l'IPA.

La même année, les calomnies reprennent. Jones affronte alors une redoutable campagne orchestrée par des ligues puritaines pour chasser le démon freudien du continent. Devenu un bouc émissaire, il est accusé de toutes sortes de crimes imaginaires : il incite, dit-on, les jeunes gens à se masturber ou à fréquenter des prostituées. Bientôt, avec le soutien du ministre de l'Eglise presbytérienne, il est poursuivi en justice par la célèbre *Emma Leila Gordon*, membre de Women's Christian Temperance Union, qui l'accuse à tort d'avoir sexuellement abusé d'une femme hystérique délirante et morphinomane qu'il a eue en traitement et à laquelle, d'ailleurs, il a donné sottement de l'argent pour qu'elle cesse de le faire chanter.

Au coeur de cette folie puritaine, la situation de Jones est d'autant plus complexe qu'il multiplie les relations charnelles, vit en concubinage et parle de sexualité avec beaucoup trop de brutalité. Conscient du danger, Freud lui conseille de modérer ses appétits et surtout de renoncer à toute tentative de séduction auprès de ses patientes. C'est à cette condition seulement, dit-il en substance, que l'on pourra maintenir l'Amérique dans le *« camp de la libido »*. Malgré tous ses efforts, Jones ne parvient pas à poursuivre son travail dans ce climat d'inquisition permanente. En juillet 1912, il retourne donc à Londres, et l'année suivante il passe deux mois à Budapest pour se faire analyser par Ferenczi.

La suite de la correspondance retrace la longue analyse par Freud de Loe Kann, puis celle de *Joan Rivière, l'une des principales* représentantes de l'école anglaise, ainsi que les conflits autour de la naissance de la psychanalyse d'enfant. C'est avec tendresse que Freud tente, face à Jones, de soutenir les positions de sa fille sans abandonner sa rigueur théorique. Ainsi se mêlent au fil des ans la vie privée et la vie publique : les deuils, les souffrances, les maladies, les guerres, la montée du nazisme et surtout le triomphe progressif du Nouveau Monde – et du continent américain – sur la vieille *Europe défaillante mais toujours* vigilante.

La fin est admirable. Exilé à Londres, Freud rend hommage à Jones pour le travail accompli en faveur de la psychanalyse, et celui-ci répond le 3 septembre 1939 : *« La dernière fois que l'Angleterre a combattu l'Allemagne, nous étions de part et d'autre du front, mais nous avons trouvé le moyen de nous communiquer notre amitié.* (...) *Nul ne peut dire si nous verrons la fin de cette guerre, mais ce fut une vie très intéressante et nous avons tous deux contribué à l'existence humaine. »*

Elisabeth Roudinesco

L'âme comme un moteur

AIMEZ-VOUS LE « DSM » ?
LE TRIOMPHE DE LA PSYCHIATRIE AMÉRICAINE
de Stuart Kirk et Herb Kutchins.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Olivier Ralet et Didier Gille.
Ed. Synthélabo,
« Les empêcheurs de penser en rond », 424 p., 130 F.

Triomphe ? Il s'agit plutôt du désastre de la psychiatrie américaine, via le fameux *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM)*, dont la première version *(DSM I)* fut élaborée en 1952. A cette époque, le *Manuel* avait un contenu progressiste qui tenait compte des acquis de la psychanalyse et de la psychiatrie du début du siècle, toutes deux fondées sur l'idée que les troubles psy*chiques et mentaux relèvent pour* l'essentiel de l'histoire inconsciente du sujet, de sa place dans la famille et de sa relation à un environnement social. Dans cette perspective, l'idée de la causalité organique n'était pas exclue, et les médicaments étaient utilisés en association avec la cure par la parole ou avec d'autres thérapies dynamiques.

Mais, avec le développement d'une conception mercantile et médicamenteuse des traitements psychiatriques, qui allait de pair avec un rejet des thèses freudiennes jugées *« inefficaces » sur le plan thérapeutique* et avec une soumission du regard médical à l'idée d'une rentabilité immédiate des soins, le *Manuel* fut révisé deux fois par l'American Psychiatric Association (APA). Le résultat de cette opération de nettoyage, dite « athéorique », fut une catastrophe : elle visait à démontrer que le trouble de l'âme peut se réduire à une panne dans un moteur, c'est-à-dire à quelque chose de purement comportemental. Et c'est cette catastrophe qui triomphe aujourd'hui aux Etats-Unis et dans le monde. Souhaitons que ce livre serve d'avertissement.

E. Ro.

هكذا من الأصل

L'EDITION FRANÇAISE

● **Sélection de rentrée du prix Renaudot.** Le jury Renaudot a rendu publique mercredi sa sélection de rentrée : *La Province des ténèbres*, de Daniel Arsand (éd. Phébus) ; *Le Manuscrit de Port-Ebène*, de Dominique Bona (Grasset) ; *Les Ames juives*, de Pierre Bourgeade (éd.Tristram) ; *Le Christ ressuscite à Patmos*, d'Henry Bonnier (Le Rocher) ; *Pérou*, de Michel Braudeau (Gallimard) ; *Le Pardon aux oiseaux*, de Bernard Chambaz (Seuil) ; *Les Vice-rois*, de Gérard de Cortanze (Actes Sud) ; *Une maison au bord des larmes*, de Venus Khoury-Ghata (Balland) ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil) ; *Mille six cents ventres*, de Luc Lang (Fayard) ; *Machines à sous*, de Gilles Leroy (Mercure de France) ; *Les Corrompus*, de Gilles Martin-Chauffier (Grasset) ; *Soudain l'éternité ?*, de Claude Mourthé (Le Rocher) ; *Dehors et pas d'histoire*, de Christophe Nicolas (éd. Le Serpent à plumes) ; *Le Bonheur de l'imposture*, d'Hubert Nyssen (Actes Sud) ; *Méroé*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Lambert pacha*, de François Sureau (Grasset) ; *Une poignée de gens*, d'Anne Wiazemsky (Gallimard). Prochaine sélection à la mi-octobre avant la remise du prix le 9 novembre.

● **Sélections complétées des prix Médicis.** Marcel Schneider, président du jury du prix Médicis, a complété les listes avec trois nouveaux titres. (*voir* « Le Monde des livres » *du 18 septembre*). Il s'agit pour le Médicis français de *Méroé*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; pour le Médicis étranger de *La Maison du sommeil*, de Jonathan Coe (Gallimard) et, pour le Médicis essai, de *L'Ange et le Cachalot*, de Simon Leys (Seuil). Les prix seront décernés le 6 novembre.

● **Prix Jean-Cocteau de Poésie.** D'un montant de 100 000 francs, il a été attribué dans le cadre du premier Festival mondial de poésie et de l'illustration d'art à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) à Alain Lefeuvre pour son recueil *De Neige et de Sang* (éd. L'Age d'Homme). Le Prix de l'éditeur méritant, doté de 50 000 francs, est allé à Claude Garandes et le Prix de la découverte (50 000 F également) à Jocelyne Marazzano pour *Volte Face*, un manuscrit prochainement édité.

● **Prix des droits de l'homme.** Le Prix littéraire des droits de l'homme 98 a été attribué à Pierre Joxe pour *L'Edit de Nantes* (Hachette-Littératures).

RECTIFICATIF

● Dans « Le Monde des livres » du 11 septembre, plusieurs erreurs se sont glissées concernant l'essai de Ronald D. Fairbairn *Etudes psychanalytiques de la personnalité*. L'ouvrage, de 340 p. et non de 40 p., a été traduit par Pierre Lecointe et non Lecointre comme il avait été indiqué. L'adresse correcte des éditions du Monde Interne est : 13 *bis*, rue du Bicentenaire, 92800 Puteaux.

Festival littéraire à Mantoue

Une ville magnifique vivant à l'heure de la littérature. C'était l'inhabituel spectacle offert par Mantoue, la très belle ville des Gonzague, au nord de l'Italie, pendant les cinq jours – du 9 au 13 septembre – du Festivaletteratura, une manifestation qui n'a pas d'équivalent dans la péninsule.

Comme déjà l'année précédente, lors de la première édition, l'initiative née de l'enthousiasme d'un couple de libraires a été un véritable succès, en démontrant ainsi que, même dans un pays où la lecture tarde toujours à se développer, il existe un public nombreux qui s'intéresse de près à la littérature, au point d'acquitter un billet d'entrée pour voir et écouter des écrivains. A Mantoue, en effet, toutes les rencontres (excepté celles s'adressant aux enfants) sont payantes, ce qui, en Italie, est une véritable révolution. L'atmosphère conviviale et détendue, ainsi que la possibilité d'approcher quelque cent trente écrivains et artistes arrivés des quatre coins du monde, a néanmoins séduit plus de 20 000 personnes qui ont suivi les cent cinquante rendez-vous (présentations, lectures, débats, spectacles, etc.) figurant au programme.

Ainsi, des écrivains déjà célèbres – tels José Saramango, Manuel Vazquez Montalban, Cees Nooteboom, Erica Jong, Carmen Martin Gaité, Martin Amis, Anita Desai, Luis Sepulveda, Chaïm Potok, Daniel Chavarria ou Kazuo Ishiguro – ont côtoyé des auteurs encore peu connus du grand public. La littérature italienne était également bien représentée, grâce notamment à la présence de Daniele Del Giudice, Mario Rigoni Stern, Carlo Ginzburg, Erri de Luca, Stefano Benni, et beaucoup d'autres. Tous ensemble, ils ont abordé les thèmes les plus différents, du roman historique au polar, de la poésie à la littérature de montagne, des ressorts de l'ironie aux secrets de l'édition, de l'écriture des femmes à l'exil auquel sont condamnés beaucoup d'écrivains. Sans oublier les croisements entre littérature, musique et arts plastiques, car le Festivaletteratura prône le dialogue entre les différentes expressions artistiques. Cette année par exemple, outre les spectacles théâtraux, les concerts et les films, une très belle exposition, consacrée à l'architecte finlandais Alvar Aalto, a remporté un franc succès.

A la base de la manifestation de Mantoue, il y a le désir de partager collectivement la passion de la lecture, qui est généralement considérée comme un plaisir plutôt solitaire. C'est la raison pour laquelle on demandait aux auteurs de se raconter, de se dévoiler face au public et d'exprimer leurs propres références littéraires, comme l'ont très bien fait, et avec ironie, Daniel Pennac et Daniel Picouly. Grâce au succès de cette deuxième édition, le Festivaletteratura de Mantoue est devenu une des manifestations littéraires les plus importantes du pays.

Fabio Gambaro

Crimes politiques à Blois

Du 16 au 18 octobre se tiendront les premiers Rendez-vous de l'Histoire

L'année même où l'on célèbre le terme des guerres de religion en France, avec la signature de l'édit de Nantes (30 avril 1598), c'est autour du château où se perpétra un crime politique emblématique – l'assassinat, sur l'ordre du Valois Henri III, du duc de Guise (23 décembre 1588), que se tiendront à Blois (Loir-et-Cher) du 16 au 18 octobre les premiers Rendez-vous de l'Histoire. La scène immortalisée par la peinture, le cinéma et la musique (Paul Delaroche, Charles Le Bargy et André Calmettes, Camille Saint-Saëns) illustre bien la trouble fascination pour le lien entre le crime et le pouvoir, au cœur de cette première édition.

Le pouvoir pousse-t-il à la violence ? Est-il par essence une forme de violence ? Comment le pouvoir s'autorise-t-il, au nom d'une menace proclamée, le crime ? Un sujet grave pour des débuts ambitieux. Car Blois se veut bien plus qu'un Salon. Une sorte de forum ouvert où les historiens se « sent[iraient] chez eux », selon le vœu de Jack Lang, député et maire (PS) de la ville. Tout est prévu pour qu'universitaires et chercheurs puissent exposer l'état de leurs travaux et de leurs réflexions, confronter leurs points de vue, se croiser aussi tout simplement par-delà les spécialités individuelles qui les isolent souvent – c'est la vocation d'un « espace Info-Histoire », réservé aux professionnels et ouvert durant la manifestation dans le hall de l'antenne universitaire (3, place Jean-Jaurès) – ; un « *forum des enseignants* » sous la responsabilité de Dominique Borne et Jean-Pierre Rioux propose plusieurs tables rondes sur le thème de l'année le vendredi 16 ; le lendemain on attendra beaucoup des « *rencontres européennes des étudiants en histoire* », qui abordent le délicat sujet de l'insertion professionnelle des jeunes historiens dans le secteur privé. Le grand public n'est bien sûr pas oublié : des débats (dont un sur « *le tyrannicide* » et un autre, prometteur, sur « *le théâtre, le crime et la politique* »), huit conférences (d'Hélène Carrère d'Encausse à Elie Wiesel, parrain de cette première édition), un spectacle de danse et deux expositions (« *Histoire de meurtre. Peinture d'Histoire et crime politique* » et « *Témoins de notre Histoire* » visibles respectivement jusqu'au 13 décembre et 20 novembre), un cycle cinématographique qui, à côté des grands classiques – *L'Impératrice rouge*, *Le Dictateur*, *Jules César*... – ménage de vraies curiosités (dont deux films en avant-premières : *Disparus*, de Gilles Bourdos, sur les luttes fratricides au sein du PCF des années 30 et le documentaire longtemps censuré de Jacques Panigel, *Octobre à Paris*, sur la répression des Algériens en 1961, en marge du plus attendu *La Vita è bella*, de Roberto Benigni, couronné à Cannes), un Salon du livre d'Histoire enfin avec plus de 110 auteurs annoncés. Gageons que l'espace « *nouvelles technologies* » mobilisera davantage les plus jeunes.

On a, semble-t-il, du mal à imaginer un événement d'envergure sans palmarès. A Blois seront donc remis *deux prix*. L'un, qui échappe aux organisateurs, couronnera un roman historique – la bourse de 20 000 F sera remise le vendredi 16, lors de l'inauguration du Salon. On peut s'étonner d'une présélection qui ignore le plus abouti de ces projets romanesques, *Le Cercle de la Croix*, d'Iain Pears (Belfond), et y assimile abusivement le beau livre de Patrick Lemoine, *Droits d'asile* (Odile Jacob). On n'aura pas les mêmes inquiétudes pour le prix Augustin-Thierry (l'historien fameux est né dans la cité blésoise en 1795) dont on connaît désormais les cinq finalistes : Marc-Olivier Baruch (*Servir l'Etat français*, Fayard), Alain Corbin (*Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Flammarion), Jean-Louis Crémieux-Brilhac (*La France libre*, Gallimard), Alain Schnapp (*Le Châsseur et la cité*, Albin Michel) et Timothy Tackett (*Par la volonté du peuple*, Albin Michel). A peine regrettera-t-on l'absence du travail pionnier de Jean-Noël Luc sur la naissance de l'école maternelle (*L'Invention du jeune enfant*, Belin). La dotation, égale à celle attribuée au roman, *comptera sans* doute moins que le coup de projecteur mis ainsi sur un auteur dont l'ouvrage aura « *contribué de façon remarquable au progrès de la recherche historique ou à sa diffusion* ».

Philippe-Jean Catinchi

Le domaine du merveilleux

Les éditions José Corti viennent de lancer sous le titre « Domaine merveilleux » une collection se proposant « *de faire découvrir ou redécouvrir des textes aussi bien littéraires que populaires qui tous illustrent le merveilleux, genre au-delà des genres, puisque, universel, il témoigne à jamais du premier et de l'ultime désir d'histoires* ». Conscient de la difficulté à définir avec précision le terme « merveilleux » et de délimiter avec exactitude la ligne de partage qui le sépare du fantastique (les Anglo-Saxons englobent l'un et l'autre dans le vocable plus générique de « fantasy »), l'éditeur affirme que sa collection « *naviguera entre les balises communément attestées du genre* » et il énumère celles-ci : les contes littéraires ou populaires, les voyages extraordinaires, les mythes revisités.

Les quatre premiers volumes attestent de cette diversité et de la volonté de ne pas s'en tenir uniquement au conte, à l'inverse des rares collections françaises qui se sont vouées au genre.

Deux des volumes de la jolie collection « Merveilleux » relèvent de la première balise. Il s'agit de la première édition française intégrale du recueil de contes que Bram Stoker, le père de Dracula, écrivit pour son fils Noël Thornley en 1881 : « *Au-delà du crépuscule* ». Et d'une anthologie, « *Trois fées de la mer* », composée par Françoise Morvan, autour d'un même personnage légendaire, confrontant un texte littéraire romantique d'Alphonse Karr, un conte du folklore breton collecté par Paul Sébillot et un texte d'Emile Souvestre qui se situe entre les deux puisqu'on peut le définir comme un conte populaire réinterprété. *Le troisième volume de cette même* collection est la réédition, dans la traduction de Théophile Gautier fils, des *Aventures du baron de Münchhausen*, de Gottfried Bürger, et illustre avec faste la section des « voyages imaginaires ». Chacun de ces volumes s'agrémente de postfaces érudites qui permettent à André Tissier de raconter l'histoire étonnante des avatars du baron de Münchhausen et sa lutte avec le Gascon baron de Crac, et à Françoise Morvan de donner à lire d'autres contes de Paul Sébillot sur les fées de la houle : chacun s'orne d'illustrations *de Gustave Doré ou de W. V.* Cockburn, dont celle qui inspira, selon Alain Pozzuoli, un plan à F. W. Murnau. Le quatrième volume, publié en grand format, est la réédition d'un grand classique de la littérature maritime : *Le Vaisseau fantôme* de Frederick Marryat, accompagné d'un dossier regroupant d'autres textes – poésie de Coleridge, contes du folklore, etc. – traitant de ce mythe fascinant du « Hollandais volant ».

L'éditeur annonce d'autres ouvrages tout aussi passionnants que ceux cités ci-dessus : la première collecte des *Contes de Grimm dans* leur version de l'immédiat après-collectage, les *Contes scandinaves* recueillis en Suède, en Norvège et au Danemark par des émules des frères Grimm, *La Caravane*, de Wilhelm Hauff, *Les Nuits facétieuses*, de Giovan Francesco Straparola, *Le Monde glorieux*, de Margaret Cavendish, qu'il présente comme une utopie au féminin.

Avec un tel catalogue, nul doute que le « Domaine merveilleux » occupe, dans les lectures des gourmets de l'imaginaire, une place de choix.

Jacques Baudou

A L'ETRANGER

● **Etats-Unis : redécouverte de John Cowper Powys**
Trente-cinq ans après la mort de John Cowper Powys, son œuvre rencontre un nouveau public, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis. L'éditeur new-yorkais Overlook Press assure avoir vendu en un an trois fois plus d'exemplaires de la réédition en format de poche d'*A Glastonbury Romance* (qui date de 1933) que durant les quinze années précédentes. Ce succès est corroboré par la librairie Waterstone's, à Londres, qui assure en vendre douze exemplaires par mois. C'est peut-être tout simplement une façon de pousser les ventes, en tout cas la presse a suivi et les héritiers et les Powys Societies des deux côtés de l'Atlantique ne peuvent que se réjouir. John Cowper Powys a toutefois toujours été l'objet d'un culte d'admirateurs comme George Steiner, Henry Miller ou encore Martin Amis. La plupart de ses livres sont disponibles en français, répartis chez plusieurs éditeurs (L'Age d'Homme, Bourgois, Critérion, Flammarion, La Différence, Gallimard, Granit, Grasset, Mercure de France, Minerve, Phébus, Seuil).

● **ESPAGNE : Le Petit Chaperon rouge en images**
Pour célébrer les trois cents ans du Petit Chaperon rouge, la Bibliothèque nationale de Madrid lui consacre une exposition. Plus de deux cents illustrations anciennes ou modernes ont été sélectionnées à partir uniquement d'éditions espagnoles.

● **FINLANDE : Inquiétude pour les écrivains exilés**
Au cours d'une réunion de l'association PEN, 330 écrivains venant de quelque 70 pays se sont inquiété du nombre croissant de poètes, romanciers, dramaturges contraints à l'exil, car il est plus simple et plus discret pour leurs gouvernements de les expulser que de les emprisonner. Un comité va être créé pour leur venir en aide dans les pays où ils sont réfugiés et où ils ont du mal à pouvoir poursuivre leur travail.

● **ÉMIRATS ARABES UNIS : un roman interdit**
Un roman de l'écrivain libanais Hassan Daoud, *Le Chant du pingouin*, a été renvoyé à l'éditeur, Dar an Nahar, par son mandataire aux Emirats avec la mention « *impropre à la distribution* », sans autre précision.

AGENDA

● **DU 24 AU 26 SEPTEMBRE. WESTPHALIE. A Paris**, colloque sur « L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie, diplomatie de l'esprit ». Cette rencontre s'ordonne autour de quatre grands thèmes : penser la paix ; les grands débats historiographiques sur la guerre et la paix ; les hommes et les méthodes de la *négociation* ; la *diplomatie* de l'esprit. (Centre de conférences internationales, 23, rue La Pérouse, 75016 Paris ; tél. : 01-43-17-42-53.)

● **LES 9 ET 20 OCTOBRE ET LES 4 ET 16 NOVEMBRE. EUROPE. A Lyon**, Pierre Rosanvallon, Etienne Balibar, Daniel Bensaïd et Jean-Baptiste de Foucault dialoguent avec leurs invités européens autour du thème « Etat, nation, citoyenneté : pour une Europe nouvelle ». (Villa Gillet, 4, rue Chazière, 69004 Lyon ; tél. : 04-78-27-02-48.)

● **LES 10 ET 11 OCTOBRE. L'OUTRE-MER. A Paris**, la cinquième édition du Salon du livre de l'outre-mer, intitulée « Mémoires vives », est l'occasion d'une réflexion sur les utilisations de la mémoire dans l'interprétation de l'histoire. (Salon du livre de l'outre-mer, 27, rue Oudinot, 75007 Paris. Rens., tél. : 01-53-69-23-98, ou www.outre-mer.gouv.fr)

● **DU 23 AU 25 NOVEMBRE. L'IRRATIONNEL. Au Mans**, le 10e Forum *Le Monde*-Le Mans se tiendra au Palais des congrès et de la culture du Mans, avec pour thème « l'irrationnel, menace ou nécessité ? ». Cette rencontre interdisciplinaire permettra à une vingtaine de chercheurs et de spécialistes de dialoguer avec le public dans le souci de multiplier les pistes de réflexion. (Rens. : direction de l'animation urbaine, service culture et relations extérieures ; tél. : 02-43-47-38-60 ; fax : 02-43-47-49-04.)